



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753125 1



\*DM

Mercure







*Handwritten signature or name*

\*IM



# MERCURE

DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
JANVIER. 1734.



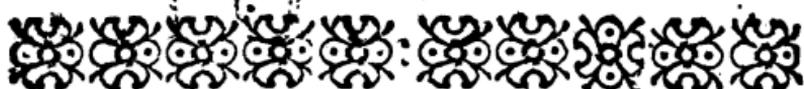
A PARIS,



Chez } GUILLAUME CAVELIER,  
          rué S. Jacques.  
          LA VEUVE PISSOT, Quay de  
          Conty, à la descente du Pont-Neuf. ¶  
          JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIV.

*Avec Approbation & Privilege du Roy*



THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

335173

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS

1905

V I L E G E

D U R O Y .

**L** O U I S , par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : à nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : l'applaudissement que reçoit le MERCURE DE FRANCE, cy-devant appelé le Mercure Galant, composé depuis l'année 1672, par le sieur de Visé, & autres Auteurs, nous fait croire que le sieur Dufreni, Titulaire du dernier Brevet étant decédé, il ne convient pas que le Public soit à l'avenir privé d'un ouvrage aussi utile qu'agréable, tant à nos sujets qu'aux étrangers; c'est dans cette vûe que bien informé des talens; & de la sagesse du sieur ANTOINE DE LA ROQUE, Ecuyer, ancien Gendarme dans la Compagnie des Gendarmes de nôtre Garde ordinaire, & Chevalier de nôtre Ordre Militaire de Saint Louis; nous l'avons choisi pour composer à l'avenir exclusivement à tout autre ledit Ouvrage, sous le titre de MERCURE DE FRANCE, & nous lui en avons à cet effet accordé nôtre Brevet le 17. Octobre dernier, pour l'exécution duquel ledit sieur de LA ROQUE nous a fait supplier de lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, conformément audit Brevet, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois, à lui seul exclusivement, ledit Mercure de France, qu'il pourra faire imprimer en tel volume, forme, marge, caractère, conjointement, ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, & ce pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la date des Presentes; à condition neanmoins que chaque volume portera son Approbation expresse de l'Examineur, qui aura été com-

mié

mis à cet effet. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelques qualitez & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impressions étrangères dans aucun lieu de nôtre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, graver, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ou planches, en tout ou en partie, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, corrections, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; le tout à peine de confiscation des exemplaires contrefaits; de 6000. livres d'amende, payables sans déport par chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & interets; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en fin papier, & en beau caractère, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, es mains de nôtre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE, Commandeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans nôtre Bibliothèque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles & empêchemens, & à cet effet nous avons révoqué & révoquons tous autres Privilèges qui pourroient avoir été donnez cy-devant à d'autres qu'audit Exposant; Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers-Secretaires, soy soit ajoutée, &c.

*CATALOGUE des Mercurès de France,  
depuis l'année 1721. jusqu'à present.*

<b>J</b> uin et Juillet 1721.	2. vol.
Août, Septembre, Octobre, Novembre et Decembre,	5. vol.
<b>J</b> anvier et Fevrier 1722.	2. vol.
<b>M</b> ars 1722.	2. vol.
Avril,	1. vol.
May,	2. vol.
Juin, Juillet et Août,	3. vol.
Septembre,	2. vol.
Octobre,	1. vol.
Novembre,	2. vol.
Decembre,	1. vol.
Année 1723 le mois de Decembre double,	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1725. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1726. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1727. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1728. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1729. les mois de Juin, de Sep- tembre et Decembre doubles,	15. vol.
Année 1730. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1731. les mois d'Avril, de Juin et de Decembre doubles,	15. vol.
Année 1732. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
Année 1733. les mois de Juin et de De- cembre doubles,	14. vol.
<b>J</b> anvier 1734.	1. vol.

---

180. vol.

---

**LISTE DES LIBRAIRES**  
*qui débitent le Mercure dans les*  
*Provinces du Royaume, &c.*

- A Toulouse , *chez* Henaut et Forest.  
Bordeaux , *chez* Raymond Labottiere, et *chez*  
Chapui , fils, au Palais, et à la Poste.  
Nantes , *chez* Julien Maillard, et *chez* du Verger.  
Rennes , *chez* Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-  
laume Jouanet Vatar et la veuve Garnier.  
Blois , *chez* Masson.  
Tours , *chez* Gripon.  
Rouën , *chez* Herault.  
Châlons-sur-Marne , *chez* Seneuze.  
Amiens , *chez* la veuve François et Godard.  
Arras , *chez* C. Duchamp.  
Orleans , *chez* Rouzeaux.  
Angers , *chez* Fourreau et à la Poste.  
Chartres , *chez* Fetil, et *chez* J. Roux.  
Dijon , *chez* la veuve Armil, et à la Poste.  
Versailles , *chez* Monnier.  
Besançon , *chez* Briffaut, à la Poste.  
Saint Germain , *chez* Doré.  
Lyon , à la Poste.  
Reims , *chez* Disain.  
A Vitry-le-François , *chez* Vitalis.  
Beauvais , *chez* De Saint.  
Douai , *chez* Willerval.  
Charleville , *chez* P. Thésin.  
Moulins , *chez* Faure.  
Mâcon , *chez* De Saint, fils,  
Mets , *chez* la Veuve Barbier.  
Boulogne-sur-Mer , *chez* Parasol.  
Nancy , *chez* Nicolas.



# AVERTISSEMENT.

*V*Oici le cent quatre-vingtième volume du *Mercur*e de France, que nous avons l'honneur de présenter au Roy et d'offrir au Public, depuis le mois de Juin 1721. que nous travaillons à cet Ouvrage, sans qu'il ait souffert aucune interruption. Nous rendons de nouvelles et très-humbles graces à nos Lecteurs au commencement de cette Année, de l'accueil favorable qu'ils continuent de faire au *Mercur*e. De notre côté nous redoublerons nos soins et notre application pour que sa lecture soit encore plus utile et plus agréable.

En remerciant nos Lecteurs du cas qu'ils daignent faire de ce Livre, nous leur demandons toujours quelque indulgence pour les Endroits qui leur paroîtront négligés et dont la diction ne paroîtra pas assez châtiée. Le Lecteur judicieux, fera, s'il lui plaît, réflexion que dans un Ouvrage comme celui-cy; il est très-aisé de manquer, même dans les choses les plus communes, dont chacune en particulier est facile, mais qui ramassées, font ensemble une multiplicité si grande.

## A V E R T I S S E M E N T.

de , qu'il est mal aisé de donner à toutes la même attention , quelque soit qu'on y apporte : sur tout quand une telle collection est faite en si peu de temps ; l'Auteur du *Mercur* , chargé du pénible et laborieux employ de donner chaque mois un volume au Public , ne peut jamais avoir le temps de faire sur chaque Article les réflexions qu'y feroit une Personne qui n'a que cet Article en tête , le seul auquel elle s'intéresse , et peut-être le seul qu'elle lit. Une chose qui paroît un peu injuste , c'est qu'on nous reproche quelquefois des inattentions et qu'on ne nous sçache aucun gré des corrections sans nombre qu'on fait et des fautes qu'on évite.

Nous faisons de la part du Public de nouvelles instances aux Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer dans le *Mercur* , d'en marquer le prix au juste : cela sert beaucoup dans les Provinces aux personnes qui se déterminent là-dessus à les acheter , et qui ne sont pas sûres de l'exactitude des Messagers et des autres personnes qu'elles chargent de leurs commissions , qui souvent les font surpayer.

On invite les Marchands et les Ouvriers qui ont quelques nouvelles Modes , soit par des Etoffes nouvelles , Habits , Ajustemens , Perruques , Coëffures , Ornaments de tête et au-

## AVERTISSEMENT.

*tres Parures, ainsi que de Meubles, Carrosses, Chaises et autres choses; soit pour l'utilité, soit pour l'agrément, d'en donner quelques Memoires pour en avertir le Public, ce qui pourra faire plaisir à divers Particuliers et procurer un débit avantageux aux Marchands et aux Ouvriers.*

*Plusieurs Pieces en Prose et en Vers, envoyées pour le Mercure, sont souvent si mal écrites, qu'on ne peut les déchiffrer, et elles sont pour cela rejetées; d'autres sont bonnes à quelques égards et défectueuses en d'autres. Lorsqu'elles peuvent en valoir la peine, nous les retouchons avec soin; mais comme nous ne prenons ce parti qu'avec répugnance, nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais, et de travailler leurs Ouvrages avec le plus d'attention qu'il leur sera possible; si on sçavoit leur adresse on leur indiqueroit les défauts et les corrections à faire.*

*Les Sçavans et les Curieux sont priés de vouloir bien concourir pour rendre ce Livre encore plus utile, en nous communiquant les Memoires et les Pieces en Prose et en Vers, qui peuvent instruire et amuser. Aucun genre de Litterature n'est exclus de ce Recueil, où l'on tâche de faire regner une agréable variété, Poësie, Eloquence, nouvelles Découvertes dans les Arts.*

## A V E R T I S S E M E N T.

*et dans les Sciences, Morale, Antiquitez, Histoire Sacrée et Profane, Voyages, Historiettes, Mythologie, Physique et Métaphysique, Pièces de Théâtre, Jurisprudence, Anatomie et Medecine, Botanique, Critique, Mathématique, Memoires, Projets, Traductions, Grammaires, Pièces amusantes et récréatives, &c. Quand les Morceaux d'une certaine consideration seront trop longs, on les placera dans un volume extraordinaire et on fera ensorte qu'on puisse les en détacher facilement, pour la satisfaction des Auteurs et des personnes qui ne veulent avoir que certaines Pièces.*

*A l'égard de la Jurisprudence, nous continuerons, autant que nous le pourrons, de faire part au Public des Questions importantes, nouvelles ou singulières qui se presenteront, qui seront discutées et jugées dans les differens Parlemens et autres Cours Superieures du Royaume, en observant l'ordre et la méthode que nous avons déjà tenu en pareille matiere, sur quoi nous prions Messieurs les Avocats, et les Parties interessées, de vouloir bien nous fournir les Memoires nécessaires. Il n'est peut-être point d'Article dans ce Livre qui regarde plus directement le bien public que celui-là, et qui soit plus recherché de la plupart des Lecteurs.*

*Quelques Morceaux de Prose et de Vers*

A v      rejettez

## AVERTISSEMENT.

rejettez par bonnes raisons, ont souvent donné lieu à des plaintes de la part des personnes intéressées; mais on les prie de considérer que c'est toujours malgré nous que certaines Pièces sont rebutées; nous n: nous en rapportons pas toujours à notre jugement dans le choix que nous faisons de celles qui méritent l'impression.

Quoiqu'on ait toujours la précaution de faire mettre un Avis à la tête de chaque Mercure pour avertir qu'on ne recevra point de Lettres ni de Paquets par la Poste dont le port ne soit affranchi, il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'auront pas pris cette précaution ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les Pièces qu'ils ont envoyées, lesquelles sont d'ailleurs perduës pour eux s'ils n'en ont point gardé de copie.

Les Personnes qui desireront avoir le Mercure des premiers, soit dans les Provinces ou dans les Pays Etrangers, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris, qui le leur enverra par la voye la plus convenable et avant qu'il soit en vente ici; les Amis à qui on s'adresse pour cela, ne sont pas ordinairement fort exacts; ils n'envoyent gueres acheter ce Livre précisément dans le temps qu'il paroît.

## AVERTISSEMENT.

*Ils ne manquent pas de le lire, souvent ils le prêtent et ne l'envoient enfin que fort tard, sous le prétexte spécieux que le Mercure n'a pas paru plutôt.*

*Nous renouvelons la priere que nous avons déjà faite, quand on envoie des Pièces, soit en Vers, soit en Prose, de les faire transcrire bien lisiblement chaque morceau sur des papiers séparés et d'une grandeur raisonnable, avec des marges, pour y placer les additions ou corrections convenables, et que les noms propres sur tout soient exactement écrits.*

*Nous aurons toujours les mêmes égards pour les Auteurs qui ne veulent pas se faire connoître, mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse, sur tout quand il s'agit de quelque Ouvrage qui peut demander des éclaircissemens; car souvent, faute d'un tel secours, des Pièces nous restent entre les mains sans pouvoir les employer.*

*Nous prions ceux qui par le moyen de leurs correspondances, reçoivent des nouvelles d'Asie, d'Afrique, du Levant, de Perse, de Tartarie, du Japon, de la Chine, des Indes Orientales et Occidentales et d'autres Païs et Contrées éloignées; les Capitaines, Pilotes et Officiers des Navires et les Voyageurs, de vouloir nous faire part de ces Nouvelles, à l'Adresse generale du*

A vj      *Mercur*

## AVERTISSEMENT.

*Mercuré. Ces Matières peuvent rouler sur les Guerres présentes de ces Etats et de leurs Voisins ; les Révolutions , les Traitez de Paix ou de Trêve ; les occupations des Souverains , la Religion des Peuples , leurs Cérémonies , Coûtumes et Usages , les Phénomènes et les productions de la Nature et de l'Art , &c. comme Pierres précieuses , Pierres figurées , Marcasites rares , Pétrifications et Crystallisations extraordinaires , Coquillages , Edifices anciens et modernes , Ruines , Statués , Bas-Reliefs , Inscriptions , Pierres gravées , Médailles , Tableaux , &c.*

*Nous serons plus attentifs que jamais à apprendre au Public la mort des Sçavans et de tous ceux qui se sont distinguez dans les Arts et dans les Mécaniques ; on y joindra le récit de leurs principales occupations , de leurs Ouvrages et des plus considerables actions de leur vie. L'Histoire des Lettres et des Arts , doit cette marque de reconnaissance à la memoire de ceux qui s'y sont rendus celebres , ou qui les ont cultivez avec soin. Nous esperons que les Parens et les Amis de ces illustres Morts , aideront volontiers à leur rendre ce devoir , par les instructions qu'ils voudront bien nous fournir. Ce que nous venons de dire regarde non-seulement Paris , mais encore toutes les Provinces du Royaume et les Pays Etrangers qui*

## AVERTISSEMENT.

qui peuvent fournir des Evenemens considerables, Morts, Mariages, Actes solennels, Fêtes et autres faits dignes d'être transmis à la Posterité, en observant d'écrire exactement et lisiblement les noms propres.

On a fait au Mercure et même plus d'une fois l'honneur de le critiquer ; c'est une gloire qui manquoit à ce Livre. On a beau dire : nous ne changerons rien à notre méthode, puisque nos Lecteurs la trouvent passablement bonne. Un Ouvrage de la nature de celui-cy, ne sçauroit plaire également à tout le monde, à cause de la multiplicité et de la variété des matieres, dont quelques-unes sont luës par certains Lecteurs avec plaisir et avidité, et par d'autres avec des dispositions contraires. M. du Fresni avoit bien raison de dire que pour que le Mercure fût generalement approuvé, il faudroit que comme un autre Prothée, il pût prendre entre les mains de chaque Lecteur, une forme convenable à l'idée qu'il s'en est faite :

C'est assez pour ce Livre de contribuer tous les mois en quelque chose à l'instruction et à l'amusement des Citoyens, qui vivent ensemble paisiblement et agréablement. Le Mercure ne doit rien prétendre au-delà. Nous sçavons, il est vrai, que la critique outrée, ou la médisance plus ou moins malignement épicée, fut toujours un mets délicieux pour  
beaucoup

## AVERTISSEMENT.

beaucoup de Lecteurs ; mais outre que nous n'y avons pas le moindre penchant , nous renonçons et de très-bon cœur , à la dangereuse gloire d'être lûs et applaudis aux dépens de personne.

Nous serons encore plus retenus sur les loüanges que quelques Lecteurs n'ont pas généralement approuvées , et en effet nous nous sommes apperçûs que nous y trouvions peu d'avantage ; au contraire on s'est vu exposé à des especes de reproches , au lieu des témoignages de reconnaissance , sur tout de la part des gens à Talens ; car souvent tel qu'on loüe ne doute nullement que ce ne soit une chose qui lui est absolument dûë , plus souvent même il trouve qu'on ne le loüe pas assez , et ceux qu'on ne loüë point ou qu'on loüe moins , sont très-indisposez , et prétendant qu'on loüe les autres à leurs dépens , ils sont doublement fâchez.

Nous donnons ordinairement des Extraits des Pieces nouvelles qui paroissent sur les Théâtres de Paris , et nous faisons quelques Observations d'après le jugement du Public sur les beautez et sur les deffauts qu'on y trouve ; la crainte de blesser la délicatesse des Auteurs , nous retient quelquefois et nous empêche d'aller plus loin ; et la crainte aussi que voulant être plus sinceres , on ne nous accuse de partialité. Si les Auteurs eux-mêmes

## AVERTISSEMENT.

mêmes vouloient bien prendre sur eux de faire un Extrait ou Memoire de leurs Ouvrages, sans dissimuler les deffauts qu'on y trouve, cela nous donneroit la hardiesse d'être un peu plus séveres et le Lecteur leur en sçanroit gré; ils n'y perdroient rien par les remarques, à charge et à décharge, que nous ne manquerions pas d'ajouter, sans oublier de faire observer l'extrême difficulté qu'il y a de plaire aujourd'hui au Public et le péril que courent tous les Ouvrages d'esprit, qu'on lui présente. Nous faisons avec d'autant plus de confiance cette priere aux Auteurs Dramatiques et à tous autres, que certainement Corneille, Quinault, Moliere, Racine, &c. n'auroient pas rougi d'avoir des deffauts dans leurs Pieces.

Nous tâcherons de soutenir le caractere de modération, de sincerité et d'impartialité, qu'on nous a déjà fait la justice de nous attribuer. Les Pieces seront toujours placées sans préférence de rang et sans distinction pour le mérite et la primauté. Les premières reçues seront toujours les premières employées, hors le cas qu'un Ouvrage soit tellement du temps, qu'il mérite pour cela seulement la préférence.

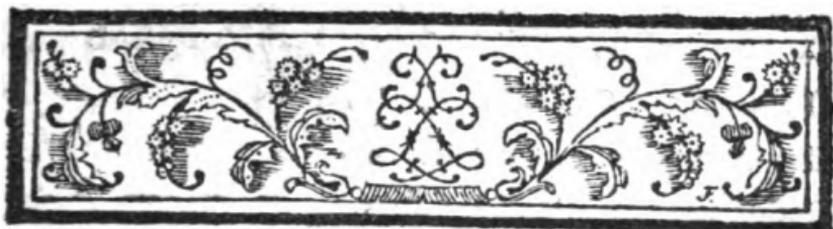
Les honnêtes gens nous sçavent gré d'avoir garanti ce Livre depuis près de 13. ans que nous y travaillons, non-seulement  
de

## AVERTISSEMENT.

de toute satire , mais même de portraits trop ironiques , trop ressemblans et trop susceptibles d'applications. On aura toujours la même délicatesse pour tout ce qui pourra blesser ou désobliger , mais nous admettrons très-volontiers les Ouvrages dans lesquels une plume légère s'égaiera même vivement contre divers caracteres bien incommodes et souvent très-dangereux dans la Société , tels , par exemple , que les Nouvellistes outrez et trop crédules , les ennuyeux , les indifférens , les grands parleurs , tyrans des Conversations , les Fanfarons , les Opiniâtres , Disputeurs et Clabaudes éternels , les Indolens , les Glorieux , qui vous disent d'un air important les plus petites choses , les faux Connoisseurs et ceux qui ne croient se connoître à rien , pas même au temps qu'il fait , les Complaisans et fades Louangeurs , les Envieux , &c. encore y faut-il mettre cette clause que le Lecteur n'y puisse reconnoître une telle personne en particulier , mais que chacun se puisse reconnoître en quelque chose dans la peinture generale des vices et des ridicules de son siecle.

Il nous reste à remercier au nom du Public , plusieurs Sçavans du premier ordre , d'aimables Muses et quantité d'autres personnes d'un grand mérite , dont les productions enrichissent le Mercure et le font rechercher.

MERCURE



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER. 1734.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

## O D E.

*Pour le commencement de l'Année.*



Comme la fleche empennée  
Traverse les vastes Cieux,  
Ainsi la dernière année  
S'est éclipsee à nos yeux.

Le flambeau qui nous éclaire,  
De retour sur l'Hemisphere  
Nous retrace un nouveau cours;

Et

## 2 MERCURE DE FRANCE

Et des Parques respectables ,  
Les mains encor favorables ,  
Nous fileront d'autres jours.



Tout change , tout se succede ,  
L'Automne chasse l'Eté ,  
Et la Balance précède  
Le Sagittaire irrité.  
Tout se passe ; nos seuls vices ,  
Nos détours , nos artifices ,  
Ignorent le changement.  
Dans sa route criminelle ,  
L'homme à la vertu rebelle  
Marche , hélas ! torp constamment.



Quoi donc ? aveugle , insensible ,  
Veut-il toujours prophaner  
Les jours que le Ciel paisible ,  
Daigne encoré lui donner ?  
Quel désordre plus funeste ?  
De la clémence Celeste  
Ne ressent-il les bienfaits ,  
Que pour mettre avec usure  
La detestable mesure ,  
A ses indignes forfaits.



Celui

Celui chez qui la richesse  
 Tient lieu du solide honneur ,  
 Et qui dans sa douce yvresse ,  
 Fait consister son bonheur ,  
 De son seul repos prodigue ,  
 Sans relâche se fatigue  
 Dans d'inutiles travaux ,  
 Cherchant par mille cabales ,  
 Par cent ruses infernales  
 A supplanter ses Rivaux.



En vain le sort des moissonne ,  
 Au sein de la vanité ;  
 Ces coups n'ont rien dont s'étonne  
 Sa fausse sécurité ;  
 De ces grandeurs passagères ,  
 Vers les flatteuses chimères ,  
 On le voit ençor courir.  
 Où l'engage donc son faste ?  
 Dans ses desseins toujours vaste ,  
 Croit-il ne jamais mourir ?



Pense-t'il que ce grand nombre  
 D'infames adulateurs ,  
 Que l'attrait d'une vaine ombre  
 Rendoit ses Adorateurs ;  
 Que cette splendeur , ce faite ,

Pourront

## 4. MERCURE DE FRANCE

Pourront soustraire sa tête,  
Au ciel qui nous juge tous ?  
Non, son séjour sur la Terre,  
Du formidable Tonnerre,  
Ne fait que hâter les coups.



L'Air siffle ; le Foudre horrible  
Frappe ces ambitieux.  
Moment funeste, terrible,  
Qui leur désille les yeux.  
Je vois ces sombres tenebres,  
Des Grands, compagnes funebres.  
Fuir devant la Verité,  
Qui montre, non plus ses charmes ;  
Mais les redoutables Armes,  
Du Ciel contre eux irrité.



Où sont de leurs cœurs perfides  
Les tumultueux projets ?  
Consternez, pâles, timides,  
Ils condamnent leurs forfaits.  
L'éclat pompeux de leur vie  
Leur paroît une folie ;  
Mais, ô regrets superflus !  
Semblable à l'eau fugitive,  
Qui s'éloigne de la Rive,  
Le passé ne revient plus.

Ils

Ils vécurent ces grands hommes.

Puissions-nous en profiter :  
 Ce qu'ils furent , nous le sommes ,  
 Et n'allons point nous flatter,  
 Frappez de leurs destinées ,  
 Ne comptons de nos années ,  
 Les jours que par nos bienfaits ;  
 Et que l'Astre de lumiere ,  
 Recommencant sa carrière ,  
 Nous retrouve plus parfaits.

*De Genouilly en Berry.*



*MEDAILLES de l'Empereur Grati-  
 en, sur lesquelles il est nommé AVGG AVG.*

**T**Out le monde sçait les différentes  
 explications que les Antiquaires  
 ont données aux Médailles de Gratien  
 qui ont pour Legende du côté de la tête  
 D. N. GRATIANVS AVGG AVG. aussi sans  
 vouloir les repeter ici , je me contenterai  
 de dire que ceux qui ont expliqué les  
 Lettres AVGG AVG. qui su vent le nom du  
 Prince , par AVGVSTORVM AVGVSTVS.  
 me paroissent avoïr donné dans la véri-  
 ble leçon.

En effet cette explication se presente  
 d'elle-même la premiere à l'esprit , par  
 la

## MERCURE DE FRANCE

la conformité qu'elle a avec l'usage constant des Antiquaires, qui ont toujours rendu l'AYGG des monumens anciens par le pluriel du mot AVGVSTVS. quand les deux GG sont suivis, ainsi qu'ils le sont dans les Médailles de Gratien; car ceux qui les ont crû separez se sont trompez, et ont pris pour des points certaines petites queües, ou cedilles attachées à ces G en cette maniere Ç. c'est ainsi du moins qu'ils sont formez sur la Médaille de Gratien que j'ai parmi les miennes.

Ces G à queüe, pour le dire en passant, ne sont pas rares sur les Monumens anciens, on les y rencontre dans tous les temps. J'ai une Médaille d'argent d'Auguste, avec le Capricorne au revers où le G du mot AVGVSTVS qui en fait la Légende est de cette façon; et l'on en voit un pareil sur un poids du temps d'Honorius qui étoit à M. Foucault, \* enfin ils sont ordinaires sur les Monnoyes Gothiques, si l'on s'en rapporte à l'Alphabet que Bouteroüe nous a donné dans ses *Recherches curieuses des Monnoyes de France.*

Mais en approuvant qu'on lise sur la Médaille de Gratien, *Augustorum Augustus*, je ne sçauois être du sentiment de

\* *L'Antiquité du P. Montfaucon. Planche XIV. du Tome III.*

ceux qui expliquent ces termes par *Auguste qui domine sur d'autres Augustes*, cela par rapport à Valentinien le jeune et à Théodose, dont Gratien avoit genereusement consenti à recevoir le premier pour Collegue et s'étoit associé le second.

Ce n'est pas qu'on ne rencontre assez souvent des dénominations semblables, prises dans le sens qu'on donne à celle que j'examine ici; et sans en chercher des preuves ailleurs que dans les Médailles, quelques Rois des Parthes, d'Armenie et du Bosphore sont appellez sur leurs Médailles, *Rois des Rois*. ΒΑΣΙΑΕΩΣ ΒΑΣΙΑΕΩΝ. ΑΡΣΑΚΟΥ. ΤΙΤΡΑΝΟΥΣ, ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Mais ces titres fastueux, en longtems avant eux et qui subsistent en usage core aujourd'hui parmi les Rois de l'Orient, ne conviennent gueres à un Prince sage et modeste, tel que l'Histoire nous represente Gratien; aussi de toutes les Explications de la Médaille de ce Prince, celle-ci a été la moins suivie.

Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble que pour donner un sens convenable à *Augustorum Augustus*, il ne faut que sous-entendre le mot de *Filius*, ce qui voudra dire alors que *Gratien Auguste lui-même est fils de Peres Augustes*. Les noms de Parenté et d'alliance, comme chacun

## 8 MERCURE DE FRANCE

chacun çait , sont assez souvent negligez sur les Médailles. Témoins ces exemples. ΚΑΙΣΑΡ . ΣΕΒΑΣΤΟΣ . ΣΕΒΑΣΤΟΥ . DOMITIA . AVGVSTA . IMP . DOMIT . CLEOPATRAE . REGINAE REGVM FILIORVM REGVM . où les noms de *Fils*, de *Femme* et de *Mere* sont sous-entendus.

Ceci posé , il s'agit d'examiner ce qui peut avoir engagé Gratien à prendre un titre pareil. Ce Prince étoit fils d'un Empereur , mais d'une famille nouvelle. Son Grand-pere étoit un Soldat de fortune qui s'étoit élevé par son mérite jusqu'à commander les Armées d'Angleterre , et avoit par ses emplois applani à Valentinien son fils le chemin de l'Empire , où il parvint après la mort de Jovien. Quelque brillante que soit la pourpre, Gratien en épousant Constantia, fille posthume de l'Empereur Constantius, et la dernière de la maison de Constantin , sembloit encore en rehausser l'éclat. La famille des Flaves étoit alors ce qu'avoient été autrefois celles des Césars et des Antonins ; aimée , respectée , adorée même , le nom en étoit précieux , aussi le premier soin de Jovien après avoir été revêtu de la pourpre , fut de se donner le nom de *Flavins* , pour persuader en quelque maniere qu'il étoit de  
cette

cette famille, à laquelle cependant il étoit étranger ; son exemple fut suivi par Valentinien son successeur ; et Gratien , à leur exemple , se trouve avec le même nom dans quelques Inscriptions qu'on peut voir dans les Mélanges de Spon. Les Empereurs suivans encherirent encore sur cet usage , en ajoutant à leur nom celui de Constantin. D. N. HERACLIO. CONST.

Gratien par son mariage justifioit le nom de *Flavius* qu'il avoit pris ; il lui devenoit propre ; et son alliance l'attachant à tout ce que Rome reconnoissoit alors de plus grand , il étoit naturel de publier ces avantages. Pouvoit-il donc le faire d'une maniere plus noble, plus juste, et en même temps plus convenable au Monument que nous examinons , qu'en s'appellant par une espece d'antonomase *Fils des Augustes*. Cette façon indéterminée de s'exprimer avoit encore cela de propre , qu'elle sembloit égaler la famille de Gratien à celle de Constantin , et en confondre , pour ainsi dire , la Noblesse AVGG. AVG.

C'est donc à ce Mariage de Gratien avec Constantia qu'il faut fixer l'époque de la Médaille , l'an 375. de J. C. immédiatement après la mort de Valentinien ,

B avant

## 10 MERCURE DE FRANCE.

avant que Gratien eut consenti à partager l'Empire avec son Frere , et long temps avant qu'il songeât à Théodose.

Dans cette Hypothese , il est aisé de donner l'explication des revers qu'on trouve aux Medailles de Gratien où il est appelé AVGG. AVG. Ce Prince , quoique déjà Auguste , commence un nouveau Regne à la mort de son Pere ; ce nouveau Regne reçoit un éclat considerable par l'alliance que l'Empereur vient de contracter , GLORIA. NOVI. SAECVLI. la gloire en rejallit sur les peuples , charmez de voir , pour ainsi dire , renaître la famille de Constantin, et les commander GLORIA ROMANORVM. Rien n'assure davantage la tranquillité des Etats , que les Enfants qui naissent à ceux qui les gouvernent ; on en espere de la nouvelle Imperatrice , SECVRITAS REIPVBLICAE. Enfin la Ville de Rome comme la Capitale de l'Empire, congratule son Empereur sur cet événement , VRBS ROMA.

On me demandera peut-être pourquoi Gratien ne s'appella pas toujours *Augustorum Augustus* , je répons que ce titre une fois connu devenoit inutile dans la suite. Outre que Gratien ayant peu de temps après consenti à recevoir pour Collègue son jeune Frere , il ne devoit plus

JANVIER. 1734. 35

plus y avoir de différence dans les titres de ces deux Augustes , qui devant être égaux , ne pouvoient en prendre aucun de distingué, quelque légitime qu'il fut, qui ne devint en quelque façon injurieux à l'autre.

D. P.

*A Orleans , ce 30.*

*Avril 1733.*



A R M I D E ,

CANTATE.

Dans les Jardins fleuris des Isles enchantées ;  
Armide et son Amant couloient des jours heureux ,

De nul espoir cruel leurs ames tourmentées  
Se livroient tendrement aux plaisirs amoureux .

Dans les bras du repos , au sein de la molesse  
Ils goutoient les douceurs de cette aimable yvresse ;

Que ressentent des cœurs par l'amour animez ;  
Leurs yeux étoient baignez de ces heureuses larmes ,

Que toujours font couler les désirs enflammez ;  
L'un de l'autre charmez , ils vivoient sans allarmes ,

B ij Ex

## 12 MERCURE DE FRANCE

Et sentoient ces transports, ces doux saisissemens,  
Qui font tous les plaisirs des plus tendres  
Amans.

L'Amour ne va point sans les charmes  
Quand il unit deux jeunes cœurs ;  
Lorsque nous lui rendons les armes ,  
Il nous prodigue ses faveurs.

Que sert contre ce Dieu terrible ;  
D'armer une vaine rigueur ?  
Par tout le titre d'invincible ,  
Suit ce redoutable vainqueur.

L'Amour ne va point sans les charmes ,  
Quand il unit deux jeunes cœurs ;  
Lorsque nous lui rendons les armes ,  
Il nous prodigue ses faveurs.

Dans cet agréable séjour ,  
Des plus vives couleurs la terre est émaillée ;  
La Reine du Printemps , déceimment habillée ,  
Y tient sa florissante Cour.

Les Zéphirs réunis sur ce charmant rivage ,  
D'un fouffle bienfaisant agitent le feuillage ;  
Des Ruisseaux argentez arrosent ces beaux  
lieux ;

Instruits par la seule nature

Mille

Mille Oyseaux de leur chants font retentir les  
Cieux ;

Des Nymphes de riche Parure ,  
Foulent d'un pied léger les verdoyans gazons ;  
Et les Ris, et les Jeux, les Plaisirs , et les Graces,  
Du Prince de Cythere accompagnant les traces ;  
Récitent ces douces Chansons.

Heureux Amans , profitez de la vie ,  
Goutez en paix sa tranquile douceur ;  
Chérissez-vous ; l'Amour vous y convie ;  
Rien ne sçauroit troubler votre bonheur.

Comme un Zéphir la jeunesse s'envole ,  
Nos plus beaux jours passent rapidement ;  
Les ris fayans comme une ombre fuyable  
Se font , hélas ! regretter vainement.

Heureux Amans , profitez de la vie ,  
Goutez en paix sa tranquile douceur ,  
Chérissez-vous ; l'Amour vous y convie ,  
Rien ne sçauroit troubler votre bonheur.

Si-tôt que le Soleil eut dissipé les ombres ,  
Armide descendit dans les Royaumes sombres ;  
Pour exercer ses noirs enchantemens ;  
Aux regards du Héros plongé dans la mollesse ,  
La gloire fait briller ses nobles agrémens ,  
Il la voit , et cedant à ses puissans appas ,

## 14 MERCURE DE FRANCE

Il s'éloigne soudain de cette Isle fatale ,

Et rapellant sa valeur sans égale ,

Pour signaler ses coups, il cherche les combats

Déjà la victoire

Vole sur ses pas ;

Guidé par la Gloire ;

Tout cede à son Bras.

L'horreur, le Carnage ,

Suivent ce vainqueur ;

Et par tout sa rage ,

Répand la terreur.

Parmi les allarmes ,

Pallas le conduit ;

Jettant bas les armes ,

L'Ennemi s'enfuit.

Armide cependant revient dans son Boccage ;

Mais bien-tôt la pâleur couvre son beau visage,

Quand elle n'y voit plus son perfide Héros ,

Pleurant sa funeste disgrâce ,

Elle gémit , elle menace ,

Et croit le rappeler par ses tristes sanglots,

Inutiles fureurs ! Amante malheureuse !

Tes plaintes , tes soupirs ne pourront ramener

Celui qui , dédaignant ta beauté généreuse ,

Après tant de bienfaits a pu t'abandonner.

U

Un cœur épris de la gloire ,  
 D'amour méprise les traits ;  
 Les Combats et la Victoire ,  
 Ont pour lui bien plus d'attraits.

Venus offre en vain ses charmes  
 Aux magnanimes Guerriers ,  
 Quand le puissant Dieu des Armes ;  
 Les couronne de Lauriers.

Un cœur épris de la gloire ,  
 D'Amour méprise les traits ;  
 Les Combats et la Victoire ,  
 Ont pour lui bien plus d'attraits.

AUBRY DE TRUNOY.



*DEFENSE de la Géométrie de l'Infini ,  
 contre les Objections de M. le Gendre de  
 Saint Aubin.*

**C**E n'est pas d'aujourd'hui qu'on at-  
 taque la Géométrie ; et l'on ne doit  
 pas croire que ce soit l'Infini qu'elle a  
 tout-à-fait embrassé dans ces derniers  
 siècles , qui l'ait renduë l'objet de ces at-  
 taques. Les définitions mêmes d'Euclide  
 ont trouvé des contradictions dans les  
 siècles les plus reculez. Les Sceptiques ,  
 B iiij pour

pour le moins, se sont joüiez de l'évidence, comme ils se joüoient de la clarté même du jour.

On peut dire cependant que le gros du public, sçavant, et même ignorant, a toujours regardé la Géométrie comme une science respectable sur la certitude, et sur la vérité; et loin qu'en dernier lieu ce Public se soit défié de l'Infini qu'on introduisoit dans cette science; l'admiration s'est jointe au respect, malgré la protestation que des Géometres mêmes, peu instruits, ont cru devoir faire contre cette prétenduë innovation.

Il faut l'avoüer aussi: La Géométrie de l'Infini, par là même qu'elle manie l'Infini, est pleine, comme ledit fort bien M. le Gendre, *de conclusions vastes, de veritez hardies, et paradoxes, de points de vüe extrêmement difficiles et escarpez*, qui paroissent même sortir du Géométrique, et embrasser les sciences les plus éloignées; mais ce sçavant Auteur a tort de vouloir retrouver icy les contradictions qu'il a fort bien relevées dans la plûpart des Opinions Philosophiques dont il a fait la matiere de l'Ouvrage, qui porte ce titre *De l'Opinion*. Et quand même il trouveroit quelques conclusions hazardées, et plus Philosophiques

ques que Mathématiques dans les Ouvrages des Géomètres modernes, comme on en a trouvé, sans doute, dans les anciens, il ne seroit jamais assez, autorisé par là à proscrire toute la Géométrie, ni même toute la Géométrie moderne, comme il le fait trop universellement dans sa réponse du Mercure de Novembre.

Je dis toute la Géométrie en général ; car il est vrai que M. le Gendre sappe tout en s'appant cette première notion d'Euclide, que le point est ce qui n'a point de parties ; la ligne, ce qui n'a point de largeur, &c. Notion qui ne semble rien, mais qui est pourtant le fondement unique sur lequel toute la précision, non-seulement de la Géométrie transcendante, mais de toute sorte de Géométrie, est absolument établie.

Car rien n'est plus lié, plus systématique que la Géométrie, et la Transcendante s'enchaîne très-immédiatement avec la plus simple, et en particulier avec ces premières Notions ; ce qui est si vrai qu'on a remarqué que les plus hautes spéculations de la nouvelle Géométrie étoient communément établies sur les propositions les plus simples des Elemens d'Euclide ; témoin, par exemple, cette admirable méthode de la transformation

B v des

18 MERCURE DE FRANCE  
des courbes qui dérive immédiatement de l'égalité des Rectangles, qui ont leurs côtes réciproquement proportionnels, et bien d'autres pareilles dont on voit les exemples chez les Géomètres Anglois, et en particulier, chez le célèbre Neuton.

Une preuve encore de ce que je dis, c'est qu'il est tres-singulier que tous ceux qui, de même que M. le Gendre, ont attaqué la Géométrie de l'Infini, ont tous attaqué les Notions d'Euclide, sur le point, la ligne, la surface; comme si l'on ne pouvoit secouer le Faîte de l'Edifice sans en ébranler les fondemens; telle est la correspondance et la liaison systématique de cette admirable science.

Deux sortes de Sçavans parlent de Surfaces, de Lignes, de Points; les Philosophes et les Géomètres. Les Premiers disputent s'il y a des Points et des Lignes proprement dites dans la nature; et leur dispute ayant mille et mille fois recommencé, n'a pas encore fini une fois; les Géomètres n'en disent qu'un mot, en commençant; et ce mot est celui d'Euclide; le Point n'a aucune partie; la Ligne n'a point de largeur; la Surface, point de profondeur; cela une fois dit, ils vont en avant, parce qu'ils sont tous d'accord.

Et

Et où vont-ils ? A un système de vérités merveilleses qui se réalisent dans la pratique de tous les Arts ; à mesurer la Terre et les Cieux ; à prédire , à point nommé , les Eclipses , à débrouiller la Chronologie et l'Histoire , à regler le Calendrier , à naviger aux extrémités des Mers , à arpenter , à toiser , à fortifier des Villes , à faire des Horloges , des Lunettes , des Microscopes , des Machines de toutes les sortes.

Et ce n'est pas là encore le plus haut point où ils arrivent : La Géométrie de l'Infini , au jugement de l'esprit , est encore plus sublime et plus merveilleuse que tout cela ; mais pendant que les Géomètres s'élevent ainsi , les Philosophes sont encore à disputer s'il y a des Points , des Lignes et des Surfaces , et à chicaner Euclide , la Géométrie et les Géomètres. Je demande de quel côté on croit que se trouve la vérité , la réalité , ou la simple *abstraction de l'entendement* , pour ne pas dire l'illusion de l'esprit et la pure chimere. Et voilà tout ce que j'avois à répondre au Sçavant Agresseur de la Géométrie et des Géomètres , auquel on peut assurer que la Géométrie transcendante seule offre autant de vérités incontestables à recueillir pour l'honneur du genre hu-

main qu'il a pû recueillir d'opinions erronées, pour constater les égaremens de la Philosophie: ce seroit un second Ouvrage digne de M. Saint-Aubin.



## LE MANTEAU BLEU

De M. Ferré de Fougères, Brigadier dans les Fermes Générales, au Croisic.

ET RENNES.

Par Mlle de Malcrais de la Vigne, aux Auteurs qui l'ont célébrée dans leurs Ouvrages.

E P I T R E.

Auteurs, dont le témoignage  
 Qui vole en cent lieux divers,  
 Honore mes foibles Vers  
 De plus d'un brillant suffrage,  
 Parlâtes - vous franchement ?  
 Où fut-ec la politesse,  
 Qui déduisit seulement  
 La fleurette enchanteresse,  
 Sur le ton du compliment ?  
 Je ne suis point assez dupe,  
 Pour tout croire bonnement ;  
 C'est de tout temps qu'à la jupe ;

Le

Le Chapeau souple et matois ,  
 A fait un accueil courtois .  
 Un homme fut-il plus sage ,  
 Que Socrate , docte Grec ,  
 Que cet autre personnage , ( a )  
 Qui préféroit au potage ,  
 D'un Roy , dont au seul aspect , ( b )  
 L'Univers fut sans langage , ( c )  
 De l'eau claire et du pain sec .  
 Que David , son fils avec ,  
 Au beau sexe il est d'usage ,  
 Qu'il fasse Salamalec ,  
 Fut-il plus fort de corsage ;  
 Que Samson qui par respect ,  
 Pour un aimable visage ,  
 Laissa couper son plumage ,  
 Dont il reçut rude échec ,  
 Puis son robuste courage , ( d )  
 Croissant sous son caudebec ,  
 Fit s'érouler dans la cave ,  
 Sur gens assemblés illec ,  
 Le Lambris et l'Architrave ,  
 Tandis que dans leur Conclave ,

( a ) *Diogène.*

( b ) *Alexandre.*

( c ) *Siluit terra in conspectu ejus. Machab. 1. 3.*

( d ) *Jamque capilli ejus renasci caperent Judic. cap. 16.*

## 22 MERCURE DE FRANCE

Buvant au Fils de Lamech , ( a )

Ces gros nez de Béterave  
Faisoient couler par leur bec,  
Vin meilleur que vin de Grave.  
Oui , fut-il encor plus grave ,  
Que deffunt Melchisedech ,  
Plus orgueilleux et plus brave ,  
Que n'étoit Abimelech ,  
Dont en l'Antique Légende  
Vous avez là le Méchef ;  
Autrement qu'il appréhende ,  
Que tout ainsi qu'à ce chef ,  
L'éclat d'une Meule grande , ( b )  
Ne lui tombe sur le chef.

Quant à moi , bien-fort je doute  
De votre sincérité ,  
Vos Vers sont comme un pâté  
Que dore une belle Croute.  
N'importe , je vous sçais gré  
D'un badinage madré.  
J'en rends graces à vos veines ,  
Et vous donne pour Etrennes ,  
Le Manteau bleu de Ferré ,  
Que ma Muse folichonne ,

( a ) Noé fils de Lamech.

( b ) Et ecce una mulier fragmen mola desuper  
jaciens illisit capiti Abimelech et confregit cerebrum  
ejus. Judic. ch. 9. v. 53.

Qui

Qui sur plus d'un ton fredonne ,  
 A plaisamment célébré.  
 Recevez-vous avec joie ,  
 Le don que je vous envoie ?  
 Nous voilà , me direz-vous ,  
 Payez en belle monnoye ;  
 J'en conviens , mais entre-nous ,  
 Vous sçavez que vos loüanges ,  
 Leurs sons fussent-ils plus doux ,  
 Que les doux concerts des Anges ,  
 Ne sont point argent comptant ;  
 Tant en ce siècle pesant ,  
 Les sentimens sont étranges.  
 Au surplus , de ce Manteau ,  
 Dont la forme est singuliere ,  
 Le fameux propriétaire ,  
 Le trouve cent fois plus beau ;  
 Que s'il étoit d'écarlate ;  
 D'or et d'argent tout chargé ;  
 Et croit qu'en Astre changé ,  
 Un jour , sans citer la date ,  
 Il reluira dans les Cieux ;  
 Non loin ( du moins il s'en flate ) ;  
 Du Bavolet gracieux ,  
 De la Servante à Pilate ;  
 Astre un beau soir apperçû ,  
 Par un Sçavant d'Angleterre , \*

\* Voyez les Dissertations sur ce sujet , avec la  
 Dont

Dont les yeux, aidez du verre,  
 Ont tout le ciel parcouru ;  
 Mais que de l'Observatoire,  
 Qui rend hommage à sa gloire ;  
 Aucun des Argus n'a vu.

## E P I T R E.

*A M. Ferré, Brigadier, sur son Man-  
 teau ; par Mlle de Malcrais de la Vi-  
 gne.*

**B**rigadier non d'armée, ains d'un corps de  
 Maltote,

Malheureux Commandant, fragile Brigadier ;

Qu'un Directeur qu'il faut à genoux supplier

Et qui sur un bibus chipote,

Elève, abaisse, remet, ôte,

Change et fait voler à son gré,

Comme une légère balote,

Que j'en veux au Destin, contre toi conjuré ;

Qui t'a par malice acoutré,

D'une manière si falote !

Tu méritois au moins d'être Auditeur de Rote.

Mais qu'y faire ? il faut vivre, et l'ame est bien  
 capote,

Quand le corps n'est point restauré,

*Traduction Française, qui a été imprimée à Ox-  
 fort, 1733. chez Vvaneeipsen, Libraire de l'Uni-  
 versité, et la Planche gravée, fol. 132.*

Et qu'il ne trouve à la Gargote,  
Ni pain, ni bœuf, ni gélinote,  
Ni Vin, ni Cidre, ni Poiré,  
Ni Choux, ni Rave, ni Carotte,  
Ni même la moindre Echalotte;  
C'est alors qu'un teint empourpré,  
Devient sec, pâle, ou sulphuré,  
Qu'en hyver sans cesse on grélote,  
Quand un habit tout délabré,  
Vaguement sur l'échine flote.  
Loyal Garçon, pauvre Ferré,  
Si de la probité qui par tout t'accompagne,  
Les humains respectoient les droits,  
Tu choisirois sur les emplois,  
Dont nos riches Traitans disposent en Bretagne,  
Certes, s'il dépendoit de moi,  
Je t'en donnerois un au pais de Cocagne.  
Je considère et prise en toi;  
Cet esprit qui ne doit qu'à la seule nature  
Les graces dont il est doté,  
Sans que l'étude ait ajouté  
Le moindre fard à sa parure.  
Ton discours n'est point affecté,  
Il coule avec facilité,  
Amusant, badin, pathétique,  
Le véritable sel attrique  
S'y mêle avec aménité.  
Tu sçais faire un conte à merveille;

## 26 MERCURE DE FRANCE.

On croit voir tout ce que tu dis.  
Il faut assurément que les jeux et les ris ,  
Te parlent sans cesse à l'oreille ,  
Aussi pour ton gentil esprit ,  
Et non pour ton emploi petit ,  
Tu vois la bonne compagnie ,  
D'où par tes mots joyeux, la tristesse est bannie.  
Que tu badines finement !  
Que tu peins agréablement !  
Mais voyons si ma Poésie  
Sçaura peindre à son tour cet antique Manteau ,  
Dont tu t'es par un tour nouveau ,  
Attiré la galanterie ,  
Un Railleur , s'il a bon cerveau  
Doit entendre la raillerie ,  
Approche , tire le Rideau ,  
Regarde , voici le Tableau.

Ton Manteau jadis bleu , ne craint plus la ver-  
gette.

Ses vieux ans qui l'ont annobli ,  
Comme une Glace l'on poli.

Les subtils vermissieux y trouvant leur cachette,  
Broderent à points de chainette  
Le drap et d'une et d'autre part.  
L'adroite mitte encore y dessine avec art  
Mainte délicate vignette.

Flo-

Flottant , garni de fleurs , sombrement azuré ,  
L'œil s'y trompe , et le prend pour un satin  
gauffré.

Ce Manteau dont ici tout le monde caquette  
Suivant ce qu'un grand Clerc de ces cantons en  
dit ,

Docteur mur et profond , Antiquaire en crédit ,  
Fut le Manteau Royal de la Reine Gillette.

D'autres prétendent qu'il couvrit

Saint Antoine l'Anachotette ;

D'autres qu'il servit au Prophete

Qui sur tin Char brulant fut en corps, en esprit ,

Porté du séjour de la Terre

Jusqu'aux lieux d'où part le Tonnerre.

De ce Manteau dont gens de poids

Ont à l'envi cherché l'origine secrette ,

Chacun jase , raisonne à sa guise. Or je crois ,

Que cette houpelande est faite.

De la grande moitié du Manteau qu'autrefois ,

Doüé de charité parfaite ,

Monseigneur Saint Martin jetta sur le Sournois ,

Le Truant déguisé qu'il trouva sans jacquette ,

Grelorant , soufflant dans ses doigts ,

Et qui cacheoit un fin matois

Sous la mine la plus doucette.

Mais ce qui rend encore à tes yeux ce Manteau

Incomparablement plus beau ,

C'est que sans déboursier , tu scus en faire em-  
plette :

Enfin

## 28 MERCURE DE FRANCE

Enfin c'est un présent d'ami,  
Qui n'est point, comme on voit, libéral à demi.  
Ce Manteau te sert de lorgnette,  
Par les trous dont il est rempli,  
De couverture à la couchette,  
A la Fenêtre de chassis,  
Housse sur ton Cheval, sur la table tapis,  
A la Cuisine il fait l'office  
De passe purée ou coulis,  
Au plus fort de l'Eté le Zéphir qui s'y glisse  
Folâtre en tapinois, et souleve ses plis,  
Dont quelques uns sont désunis.  
On en fait, quand on veut, un Epervier pour  
prendre  
Les Poissons dans le sein des Eaux,  
Quelquefois au besoin, un Filet pour surprendre  
La folle troupe des Oiseaux;  
Crible pour la récolte, il sert pendant l'Automne  
A couvrir le panier, où coule du Pressoir  
L'onde vineuse qui bouillonne,  
Ou bien le fond de l'Antonnoir,  
Pour empêcher les grains de passer dans la  
tonne.  
Manteau dont la posterité  
Portera jusqu'aux Cieux le souvenir durable,  
O Manteau des Manteaux ! vêtement admirable !  
Oui, Ferré, ton Manteau, ce Manteau si vanté,  
Cet Etendart de friperie,  
Dont

Dont la possession a flatté ton envie ,  
 Peut-être , si tu veux , bon à tout , excepté  
 Pour garantir du froid , du vent et de la pluye;



*EXTRAIT d'une Lettre écrite aux Au-  
 teurs du Mercure , suivie d'un Memoire  
 qui répond à la question proposée dans  
 celui du mois de Juin dernier , au sujet  
 du Plainchant &c.*

**J**E vous prie d'agrée le Memoire que  
 je vous adresse , fidelement transcrit  
 sur l'original , qui me fut communiqué  
 l'année passée à Auxerre , où Mrs du  
 Clergé de Langres m'avoient envoyé  
 pour y déposer les Préjugez de la Musi-  
 que , et mettre en leur place le gout du  
 Plainchant , et la belle varieté qui doit  
 regner là-dessus dans une Eglise Cathé-  
 drale. Il m'a parû que ce Memoire ré-  
 pond décisivement au fond de la question  
 qui a été proposée , laquelle tend à pres-  
 crire de justes limites aux Musiciens , et  
 à détromper le Public de la trop bonne  
 opinion qu'il a d'eux. Je ne vous cel-  
 lerai point qu'avant mon voyage à Au-  
 xerre , ( quoique Musicien et élevé dans  
 une célèbre Maîtrise pendant plus de 12  
 ans , ) j'étois dans le Préjugé commun ,  
 mais

## 30 MERCURE DE FRANCE

mais j'en suis entierement revenu , et je reconnois aujourd'hui que le gout de la Musique , et le gout du Plainchant sont deux gouts bien differens ; que pour être habile dans la composition de l'une on ne l'est pas pour cela dans la composition de l'autre , qu'il y a certains enchaînemens, certaines manieres de traiter, certaine tournure , en un mot une Mécanique particuliere dans l'Art du Plainchant , qui n'est reconnoissable que par ceux qui ont étudié les Ecrits des anciens Compilateurs , comme de Guy Aretin , ou par ceux qui ont conversé quelque temps avec ceux qui les ont bien lûs ; laquelle mécanique n'est pas même fort aisée à attraper après qu'on a reconnu qu'elle existe.

Il est vrai que le Memoire cy joint ne répond pas à tous les membres de la question proposée dans le second volume du Mercure de Juin 1733. parce qu'il y a déjà quatre ans qu'il est composé ; mais je ne doute pas que l'Auteur à qui on renvoye l'affaire ne donne bientôt un supplement , et ne rende aussi à chacun ce qui lui appartient. Je suis &c.

*ME.*

*MEMOIRE sur l'autorité des Musiciens  
en matiere de Plainchant.*

**L'**Erreur n'est que trop commune aujourd'hui de croire que les Musiciens, et sur tout les Maîtres de Musique, sont les hommes les plus propres à juger sagement du Chant Ecclesiastique. Ceux qui sont dans cette opinion entendent par le nom de Musiciens des Chantres gagez dans des Eglises Cathedrales, pour y chanter de la Musique, des Chantres qui ont été élevez dans cette Science dès la jeunesse, ou qui sçavent jouer de quelque instrument : et par Maîtres de Musique, ils entendent ceux qui composent les Parties de Musique pour être chantées par différentes voix, et qui enseignent à chanter musicalement.

Parmi les Personnes qui sont de ce sentiment, et qui ont cette confiance si generale dans les lumieres des Musiciens, pris en ce sens, il y en a quelquefois qui sont chargez de veiller sur ce qui regarde la célébration de l'Office Divin : et si ceux-là se trompent, ils peuvent entraîner avec eux plusieurs autres personnes dans l'illusion. Outre ceux là, il y en a d'autres dont un seul par son simple suffrage peut faire pancher la pluralité d'une

## 32 MERCURE DE FRANCE

d'une compagnie à déclarer que les Musiciens et principalement les Maîtres de Musique , sont les arbitres souverains du Chant de l'Eglise , que ce qu'ils improuvent doit être improuvé, et qu'il ne faut admettre que ce qu'ils trouvent bon. La question est de sçavoir si cette déclaration seroit juste et raisonnable , et si au contraire elle ne seroit pas abusive. Les suites en seroient d'autant plus à craindre , que les inconveniens qui en peuvent arriver seront plus fréquens , parce que les Musiciens eux-mêmes sont la plûpart persuadez de la même chose , et qu'il y en a peu de ceux qui se croient habiles en Musique , qui ne prétendent pouvoir décider sur le Plainchant. Ils croient ordinairement que ce n'est qu'à eux seuls qu'on peut s'en rapporter. Souvent ils ne jugent de l'habitude d'un Ecclesiastique dans le Chant , qu'à proportion qu'il raisonne sur les accords , en quoi consiste leur science favorite , et qu'il entre dans ce qu'ils appellent Musique.

D'autres Personnes qui approfondissent davantage les choses, prétendent que les Musiciens ne sont pas les seuls ni les uniques connoisseurs dans la science du Chant Ecclesiastique , que cela n'est pas  
attaché

attaché à la nature de leur état, et qu'il est plus commun de trouver de bons connoisseurs là-dessus parmi les Ecclesiastiques, qui ne sont pas Musiciens, dans le sens que j'ai donné à ce terme, que parmi ces sortes de Musiciens. D'où ils concluent que si dans une contestation l'on choisissoit des Arbitres, il en faudroit prendre un plus grand nombre de ceux qu'on n'appelle pas aujourd'hui Musiciens, quoiqu'ils le soient dans le fond, que de ceux qui ont ce nom dans l'usage ordinaire.

C'est aux gens de Lettre à décider de quel côté est le parti le plus sage et le plus prudent. On ne peut pas mieux conduire les juges de ce différend à une décision précise et nette, qu'en leur exposant d'abord les raisons qui donnent du crédit aux Musiciens, et qui les font prendre pour des juges compétens et suffisans; et ensuite les raisons qui prouvent leur insuffisance et leur incapacité pour décider sur le Plaignant.

Les personnes qui sont persuadées de la pleine suffisance des Musiciens, ont dans l'esprit, qu'il n'est pas probable que des gens qui ont appris la Gamme dès l'enfance, et qui pendant sept ou huit ans

G et

et même quelquefois davantage , en ont fait leur exercice et leur occupation journaliere dans un lieu qu'on appelle la *Psallette* ou la *Maîtrise* , ne puissent connoître parfaitement ce que c'est que le *Plainchant* ; qu'en ayant tant ouï chanter et en ayant chanté eux-mêmes , ils doivent sçavoir en quoi il consiste , et connoître ce qui fait la difference des pièces les unes d'avec les autres. Ces mêmes personnes se persuadent que le son des Instrumens par lequel on les forme à la *Musique* , a dû leur inculquer la connoissance des différentes situations des sons , qui constituent les modes du *Chant Ecclesiastique*. On peut ajouter à cela l'application qu'elles font du *Proverbe*. *Qui facit plus et minus* , d'où elles concluent que les Musiciens sçachant composer des accords de consonance , ( ce qui n'est pas une chose aisée , ) ils doivent , à plus forte raison , sçavoir ce qui est plus simple et plus facile , qui est le *Plainchant*. Voilà tout ce qu'on a pu lire dans leur pensée ; car pour du langage ou de l'écrit , il a été impossible d'en tirer d'aucune des personnes qui sont pénétrées d'une si haute estime envers les Musiciens.

• Ceux au contraire qui connoissent de plus

plus près l'étenduë des lumieres des Musiciens, se contentent d'avoüer seulement qu'ils les croyent très en état d'exécuter le Chant Ecclesiastique , c'est-à-dire , de le chanter dans la pratique , et de conduire ceux qui ne le sçavent pas. Mais ils soutiennent qu'il est rare qu'ils puissent en raisonner sçavamment , et que c'est une chose encore plus rare qu'ils puissent composer du Plainchant qui soit bon et loyal. En effet , dès qu'un Musicien ne peut pas raisonner pertinemment sur le Plainchant , et qu'il se méprend dans les discours qu'il tient sur cette science , à plus forte raison il n'est pas en état d'en composer ; et si l'expérience fait voir que le Plainchant, que des Musiciens ont composé dans ces derniers temps n'est pas un Plainchant , on est bien fondé à conclure delà que les Musiciens n'ont donc pas par leur nature de Musicien , les qualitez necessaires pour raisonner scientifiquement sur le Plainchant , et que ces qualitez ne sont pas attachées à leur profession.

Un Musicien en état de juger à fond sur le Plainchant, doit être tel que Boëce le demande. Il doit avoir la facilité à porter son jugement selon les regles des anciens, sur les differens modes du Chant , sur les

différentes manières dont les syllabes des mots sont disposées relativement au Chant, sur le rapport des modes les uns avec les autres, et sur les espèces différentes des vers des Poètes. *Is musicus est cui ad est Facultas secundum speculationem... Musica convenientem, de modis ac rythmis, deque generibus cantilenarum ac de permutationibus... ac de Poëtarum carminibus judicandi.* Boët. de Musica. L. I. C. 34. Cela revient à la règle d'Aristide, qui dit: *Oportet et melodiam contemplari, et rhythmum et dictionem, ut perfectus cantus efficiatur.* Cela signifie que pour composer un Chant dans lequel il n'y ait rien à redire, il faut d'abord que ce Chant ait la mélodie qui lui convient, par rapport au mode dont on veut qu'il soit; mélodie qui peut être considérée ou relativement à son intention ou relativement à l'espèce de Chant qu'on a intention de faire, parce qu'un Répons doit, par exemple, être traité autrement qu'une Antienne. Il faut en second lieu que la distribution des repos, des cadences, des chutes, et poses de respiration soit compassée relativement à l'arrangement des mots et à leur construction, laquelle est tantôt naturelle et tantôt entremêlée; c'est ce qu'Aristide et les Anciens appellent *rhythmus*. Et enfin il faut être attentif

à exprimer ce qui est signifié par les mots, soit joye, soit tristesse, timidité ou hardiesse, orgueil ou humilité, et principalement à la force et à l'énergie de certains Verbes et Adverbes ; c'est ce qu'Aristide entend par la *diction*, à laquelle il veut qu'on ait égard pour composer un Chant parfait et accompli.

Or il arrive le plus souvent qu'un Musicien, tel qu'on l'entend dans le sens vulgaire et ordinaire, n'a connoissance du Chant Ecclesiastique, que pour en avoir ouï chanter et en avoir chanté dans une ou deux Eglises. Ce n'est point un homme à faire aucune recherche d'érudition dans les Livres de Chant, soit manuscrits, soit imprimez des Pays qu'il parcourt. Un Maître de Musique jugera de même d'une Pièce de Chant sur sa simple conformité avec une autre Pièce, qu'il aura ouï chanter dans le lieu où il étoit autrefois Enfant de Chœur. Ensorte que si, par exemple, ce Maître de Musique n'a pas été dans une Eglise où le cinquième et sixième modes du Plainchant soient traitez de deux manieres différentes, qui en forment les deux especes, dont l'une répond à l'ancien Chant des Lydiens, et l'autre à celui des Ioniens, et qu'il n'ait entendu moduler ces deux

38 **MERCURE DE FRANCE**  
modes et surtout le sixième que d'une  
seule et unique façon ; ce Maître alors ,  
dis je , n'admettra qu'une seule maniere  
de composer des pièces de ces modes.  
Au moins les Musiciens devroient-ils con-  
noître ceux de tous les modes usitez dans  
l'antiquité que différentes Eglises ont em-  
ployés dans leurs Livres , et ne pas croire  
qu'une chose est heteroclite , inconnüe  
à tout le temps passé , et éloignée des  
premiers principes , parce qu'ils ne l'ont  
pas vû pratiquer dans l'Eglise où ils ont  
été élevez ni dans quelques-unes où ils  
ont passé. Ils ne devroient pas se déclai-  
rer ennemis des varietez , comme ils font  
quelquefois, puisque c'est la varieté et la  
diversité qui contribuent à renouveler  
l'attention et la ferveur dans le Chant de  
l'Office Divin. Ils devroient ne pas pré-  
tendre , comme font quelques-uns d'en-  
tre-eux , que tout doit plaire à tout le  
monde , et qu'une chose qui peut ne pas  
paroître belle à quelqu'un , n'est pas re-  
cevable et n'a pas dû être admise. Et pour  
se persuader eux-mêmes qu'ils donnent  
dans un excès condamnable en raison-  
nant ainsi , il suffiroit qu'ils fissent atten-  
tion qu'il est du Chant comme des assai-  
sonnemens des viandes , dont plusieurs ,  
quoique faits selon les regles, ne sont pas  
du

du goût de bien des gens. Quoique ces assaisonnemens ne flattent point le goût de certaines personnes, cela ne les fait pas rejeter tout-à-fait de l'usage commun, parce que ce qui ne plaît pas à l'un peut plaire à un autre, dès-là qu'il a été pratiqué par les Anciens qui avoient les organes disposez comme nous, et qu'il n'est pas contre les premiers principes de l'Art ni contre l'assortissement naturel des choses.

Il faut encore qu'un connoisseur irréprochable se souvienne des regles les plus communes de la Logique : et s'il n'a pas étudié en Logique, qu'il fasse au moins attention à ce que dicte la Logique naturelle. La Logique apprend, par exemple, à réfléchir sur la difference qu'il y a entre la ressemblance et l'identité, et à connoître pour quoi ce qui n'est que ressemblant n'est pas identique. Or c'est précisément ce que la foule des Musiciens modernes confond, en prenant pour identique ce qui n'est que ressemblant. Ils aperçoivent une espece de similitude entre certaines modulations ; ils en concluent tout aussi-tôt que l'une est l'autre, sans faire attention qu'ils disent trop, et qu'ils devoient se contenter de dire que l'une ressemble en quelque chose à l'autre. C'est cette confusion des idées qui est aujourd'hui

## 40 MERCURE DE FRANCE

d'hui si fatale dans le commerce de la vie, et qui fait que lorsqu'un Musicien a prononcé qu'une telle modulation est la même qu'une autre, sans autre examen; plusieurs le disent après lui, ce qui excite des troubles et des divisions, à cause qu'un trop grand nombre de personnes prend les Musiciens pour les legitimes connoisseurs en fait de Chant Ecclesiastiques.

Pour être habile Musicien et sçavant Maître de Musique, ce n'est pas une conséquence nécessaire qu'on soit toujours pour cela habile Humaniste, ou en état d'être perpetuellement attentif dans ce que l'on compose, aux regles de la Grammaire, autant que la pratique du Chant le demande. Cependant c'est une nécessité indispensable que les regles de la Grammaire soient alliées avec le Chant. C'est ce *rythmus* qu'Aristide veut qu'on considere en composant du Chant: *Oportet contemplari... rythmum, ut perfectus cantus efficiatur*, c'est-à-dire (en appliquant au Chant d'Eglise ou Plainchant ce qu'Aristide a dit du Chant de son temps) qu'il faut qu'il y ait dans ce Chant des partages, comme il y en auroit dans la construction du discours, en declamant lentement, ou en lisant posément; que

que dans les parties qui composent les phrases ou périodes , il faut observer les liaisons et les séparations qui leur conviennent , et qu'elles exigent suivant les principes de la Grammaire.

Il n'est que trop commun de voir peu observées par les Maîtres de Musique ces règles , qui indiquent l'union ou la séparation qui est nécessaire dans les parties du discours , suivant les occurrences. Ils ne sont même pas libres d'avoir cette attention , et ce qui les en détourne , est celle qu'ils donnent à former des accords et à combiner la mesure des sons, de telle manière qu'elle remplisse des temps fixes et déterminez. Au lieu que dans le Plainchant ont n'est point si à l'étroit ; cette manière y est inconnuë. La simplicité et le denûment d'accords , la liberté qu'on y a pour le mouvement , lequel n'est point mesuré si précisément que dans la Musique , tout cela, dis-je , rend le compositeur moins distrait, et par conséquent plus disposé à avoir l'attention nécessaire pour la liaison ou la séparation des parties du discours.

Voilà l'origine de la grande différence qui se trouve entre la composition du Plainchant et celle de la Musique. Un compositeur habituel de Plainchant qui

42 **MERCURE DE FRANCE**  
n'a jamais usé des licences qu'on ose prendre dans la Musique , et qui y sont tolérées , a toujours l'esprit présent à la nature du texte qu'il traite , et qu'il anime de sons ; il ne s'écarte point des regles de la construction. Un Maître de Musique qui a pris une habitude moins gênée , ne peut plus s'en défaire ; accoutûmé à des répétitions qui lui fournissent un vaste champ , il ne peut plus simplifier ; et par là il devient incapable de composer un Plainchant qui soit régulier , ou il n'en vient à bout qu'avec beaucoup de peine. On lui passe dans la Musique ces fautes contre les partitions du discours, surtout lorsqu'il a voulu imiter une autre Pièce , parce que l'harmonie des accords qui concourent, occupe l'auditeur et lui flatte l'oreille. Mais le Plainchant n'a rien de semblable , il n'a rien d'accessoire qui puisse en cacher les défauts , s'il arrive qu'il y en ait. Les connoisseurs les remarquent aussi-tôt , ils se montrent à eux tout à nud à cause de la simplicité de ce Chant , et , pour ainsi dire , à cause de sa planitude , d'où est venu le nom de *Planus cantus* et non pas *Plenus cantus*. Il seroit facile de produire ici une longue liste des fautes grossieres dans lesquelles des Maîtres de Musique habiles et très habiles  
les

les sont tombez , lorsqu'ils ont entrepris de composer du Plainchant. Que j'en aye trouvé la cause ou non , il n'importe , cela n'en est pas moins vrai , ( et des Musiciens même en conviennent ) que c'étoit un pauvre Plainchant.

Il est certaines modulations usitées en quelques Eglises , desquelles les Musiciens ne peuvent pas juger communément , sans se tromper ; parce que pour en parler sainement , il faut être plus instruit qu'ils ne le sont ordinairement dans les variétez et les progrès du Chant Ecclésiastique depuis son origine , et outre cela il faut aussi être versé dans la Liturgie , et avoir la connoissance de l'origine de plusieurs des Rits Ecclesiastiques. Un Musicien dans sa qualité de Musicien , n'est pas obligé de sçavoir que le Système du Chant , appelé Grégorien , ne renferme pas toutes les variétez imaginables de Psalmodie , ni toutes celles qui ont été en usage en différent temps , et qui le sont encore en différens lieux. Ce Maître de Musique , quelque habile qu'il soit dans la composition de la Musique , n'est pas tenu de sçavoir que lorsque le Système de Chant de l'Antiphonier Grégorien fut reçu en France avec les Livres Romains , au huitième et neuvième siècles ,

#### 44. MERCURE DE FRANCE

on ne quitta pas pour cela en France toutes les modulations antérieures; mais qu'on en conserva quelques-unes qui étoient hors de l'étendue du Systême de l'Antiphonier Grégorien, pour les chanter en certains jours. De là vient l'étonnement des Musiciens, et même des Maîtres de Musique, lorsqu'ils entendent quelque chose qui paroît contredire ou ne pas s'accorder avec ce Systême. Ils sont portez à le désapprouver, parce qu'il est plus rare et moins commun, et que ce n'est point une chose à laquelle on leur ait fait faire attention pendant leur jeunesse. Aussi dans ce qui dépend de la connoissance des Rits Ecclésiastiques, sont-ils sujets à prendre le change. Ils croient, par exemple, que la semaine de Pâques doit être gaye, sur le pied de la gayeté d'un temps de grande réjouissance extérieure, ne sachant pas que c'est la semaine dans laquelle les premiers Ordinateurs des Offices Divins ont le plus retenu de l'ancienne simplicité. Ils sont surpris d'y trouver du grave et du sérieux, et que ce qu'il y a de gay dans le cours de l'année en soit exclus, comme les Répons brefs *Alleluïatiques*, les Neumes de jubilation à la fin des Antiennes; et cela parce qu'ils ne savent pas que de tout temps l'on n'a  
fait

fait commencer la gayeté Pascale qu'après une semaine passée dans le grave et le sérieux ; que c'est proprement au Dimanche, huitième jour après Pâques, que commence le Rit du Temps Pascal, qui dure jusqu'à la Pentecôte.

On ne s'est point étendu à marquer icy que le Plainchant est plus ancien que la Musique dans l'usage Ecclesiastique, que c'est lui qui y a donné occasion, qui lui a frayé le chemin, et qui l'a fait naître dans les Eglises, et que lui seul portoit autrefois, parmi les Chrétiens, le nom de *Musica*. On pourroit conclure au moins de ce fait, qui est très certain, que les Musiciens dans le sens qu'on l'entend aujourd'hui, sont les plus nouveaux venus, et que c'est à eux à suivre les règles qu'ils trouvent dans les Livres Ecclesiastiques des anciens Maîtres, et non à les détruire ni à les soumettre à leurs idées. On espere que ce détail sera trouvé suffisant pour faire décider, que c'est plutôt à d'habiles connoisseurs en simple Plainchant, qu'il faut s'en rapporter, pour s'assurer de la bonté du Chant, d'un nouveau Bréviaire, que non pas à des Musiciens, quelques habiles qu'ils soient dans leur science.

*Il n'est pas douteux que la Musique Ecclesiastique, connue sous le nom de Plainchant*

chant, ne doit son origine à l'ancienne Musique des Grecs, de qui les Romains ont emprunté la leur. Ainsi pour connoître à fond cette Musique d'Eglise, et pour en juger sainement, il faut non seulement remonter jusqu'à sa source, mais de plus faire ensorte de découvrir les divers changemens qui y sont arrivez de siècle en siècle; c'est-à-dire, qu'il faut être également instruit, et de la Théorie de l'ancienne Musique, tant Grecque que Romaine, et de l'Histoire du Plainchant, depuis ses commencemens jusques à nos jours. Or ce sont deux points presque totalement ignorez de nos Musiciens modernes, occupez uniquement du soin de perfectionner l'espece de Musique dont ils ont embrassé la profession. Il s'ensuit delà, qu'un homme tel que l'Auteur de cette Dissertation, lequel paroît avoir fait une étude sérieuse de ces deux points, seroit beaucoup plus à portée de décider les difficultez qui concernent le Plainchant, que ceux à qui ce genre de Musique semble être presque entièrement étranger, par le peu de connoissance qu'ils en ont acquise. On exhorte l'Auteur à communiquer au Public ce que ses laborieuses recherches lui ont appris sur ce sujet. Ce seroit le plus sur moyen de mettre le Public en garde contre l'illusion, que lui pourroient faire les décisions de Juges incompetens. A Paris, ce 12 Février 1729.

Signez BURETTE et FALCONNET, fils.



*IMITATION de l'Ode d'Horace ,  
qui commence par ces mots : Thyrrhena  
Regum , &c.*

**R** Ejetton de Roy qu'on honore ,  
Chez moi je vous réserve un muid tout plein  
encore  
D'un vin dont la douceur peut répondre à vos  
vœux ,  
Et je me suis pourvû , Mécène, entre autre chose,  
De Parfums exquis et de Roses  
Que je destine à vos cheveux.

Hâtez-vous d'être mon Convive.  
Que votre cœur au moins pour quelque temps  
se prive  
Des transports ravissans dont il se sent pressé ,  
A l'aspect de Tibur , des Campagnes d'Esule ,  
Et du Mont où fonda Tuscule ,  
Le fils d'Ulisse et de Circé.

Quittez , pour remplir mon attente ,  
Des repas superflus la pômpe dégoûtante ;  
Quittez ce haut Palais superbement construit ,  
Et de l'heureuse Rome , objet de vos tendresses ;  
Cessez d'admirer les richesses ,  
L'éclair, la fumée et le bruit

Le

## 48 MERCURE DE FRANCE

Le changement d'air et de table ,  
A l'homme le plus riche est souvent agreable ;  
Souvent le toit du pauvre a des charmes pour lui ;  
Souvent la propreté d'une humble nourriture ,  
Sans pourpre , tapis , ni doruré ,  
De son front a chassé l'ennui .

Déjà le temps , à qui tout cede ,  
Fait sur notre horison du Pere d'Andromede  
Reparoître les feux depuis long-temps caches ;  
Déjà de Procyon on ressent l'inclémence ,  
Et l'âpre Lion recommence  
A brûler nos Champs dessechez .

Les Bergers , les Troupeaux débiles ,  
Contre l'ardeur du jour vont chercher pour azile  
Les buissons de Sylvain , l'Ombrage et les Ruis-  
scaux .  
Tout languit accablé d'une chaleur extrême ,  
Le vent ne rafraichit pas même  
Les lieux les plus voisins des Eaux .

Cependant votre ame inquiete  
S'abandonne aux soucis , dans l'embarras se  
jette ,  
Toujours craignant pour Rome et veillant à son  
bien ;  
Vous redoutez toujours , guidé par votre zele ,  
Ce

Ce que pourroient tramer contre elle,  
Bactres, \* le Scythe et l'Indien.

Le prudent Arbitre du Monde

Nous cache l'avenir dans une nuit profonde ;  
Et rit de nos frayeurs qui vont jusqu'à l'excès ;  
Il suffit de régler les affaires présentes ;  
Grace à vos démarches prudentes ,  
Tout leur assure un bon succès.

• Tout le reste a la ressemblance ,  
D'un Fleuve , qui tantôt s'écoule avec silence ;  
Et tantôt furieux dans son débordement ,  
Entraîne Arbres, Maisons , Rochers, Troupeaux,  
Racines ;  
Des Monts et des Forêts voisines  
Excite le mugissement.

L'inquiétude et les allarmes  
De la vie aux Mortels-enlevent tous les charmes ;  
Heureux cent fois celui qu'elles n'ont point  
vaincu !  
Et qui toujours exempt d'une crainte effrenée ,  
A la fin de chaque journée ,  
Peut dire : aujourd'hui j'ai vécu.

Que du nuage le plus sombre ,

\* *Ville Capitale d'un Pays voisin de la Scythie,  
autrefois subjuguée par Cyrus.*

Demain

## 50 MERCURE DE FRANCE

Demain le Roi des Dieux sur nous répande  
l'ombre ,

Qu'il fasse du Soleil triompher la clarté ;  
Des accidens passez Jupiter n'est plus Maître ,  
Et ce qu'une fois il fit être ,  
Ne peut plus n'avoir pas été.

La Fortune aveugle et cruelle  
Prend un plaisir malin à nous être infidelle ,  
Aime à faire passer ses dons de main en main ;  
Et tantôt ennemie et tantôt bienfaitrice ,  
Selon les loix de son caprice ,  
Change du soir au lendemain.

Tant qu'elle est ferme , je la loüe ;  
Mais dès qu'en s'envolant la perfide me joüe ,  
Je lui rends volontiers ce qu'elle m'a prêté.  
Des traits du désespoir ma vertu me délivre ,  
Et je me tiens content de vivre  
Dans une honnête pauvreté.

Sur le sein de l'Onde en colere ,  
On ne me verra point , Suppliant , Mercenaire ,  
Traiter avec le Ciel par mille vœux formez ,  
Pour empêcher que l'or dont ma Barque est  
chargée ,

N'aille de l'inconstantè Egée  
Enrichir les Flots affamez.

Libre

Libre d'une telle manie ,

A l'aide d'un Esquif j'aurai soin de ma vie ;  
 Ma plus grande richesse et mon plus cher trésor  
 Et bornant tous mes vœux à gagner le rivage ,  
 J'obtiendrai ce doux avantage  
 Et de Pollux et de Castor.

F. M. F.

\*\*\*\*\*

*RE'PONSE aux démonstrations du plus qu'infini , et de ce principe : Que toute grandeur qui peut être augmentée à l'infini , peut être supposée augmentée à l'infini.*

**M**r de S. Aubin avoüe que s'il y avoit différens ordres d'infinis , le plus qu'infini existeroit , mais il a prouvé que les différens ordres d'infinis ne sont pas moins contradictoires que le plus qu'infini

A l'égard de la seconde démonstration , voilà comment le Géomètre anonyme tourne l'objection de M. de S. Aubin : *C'est comme si l'on disoit qu'une grandeur qui peut être augmentée à l'infini , ne peut être augmentée à l'infini , par cette raison même , qu'elle peut être augmentée à l'infini.* Mais il ne s'agit que d'expliquer les termes , pour rendre à l'objection toute sa force.

Une grandeur supposée toujours augmentable ou divisible de plus en plus , ne peut être supposée augmentée ou divisée à l'infini , en sorte qu'elle ne soit plus augmentable ou divisible.

On

On ne peut pas supposer une grandeur dans ces deux états différens, puisqu'on suppose qu'il est impossible, qu'elle sorte de son premier état, en la supposant toujours divisible de plus en plus : ainsi il est contradictoire de regarder l'espace asymptotique, comme extensible à l'infini et terminé, ou une progression géométrique, comme inépuisable et épuisée.

Le Géometre anonyme donne pour une démonstration directe du principe, ce raisonnement : *qu'une grandeur qui peut augmenter d'un pié d'étendue ne le peut, que parce qu'il y a dans la nature des choses, un pié d'étendue qui existe, que si elle peut augmenter de deux piés, il y a donc dans la nature une étendue de deux piés, &c. et qu'ainsi une grandeur pouvant augmenter à l'infini, suppose nécessairement une grandeur à l'infini, c'est-à-dire, infinie, actuellement subsistante.*

M. de S. Aubin répond que rien ne fait mieux sentir la contradiction du principe, qui régné dans la Géométrie transcendante, que cette prétendue démonstration. Il est vrai qu'une grandeur n'est susceptible de l'augmentation d'un pié, que parce que l'étendue d'un pié subsiste dans la nature ; mais prétendre que parce qu'une grandeur est toujours augmentable ou divisible de plus en plus, cette grandeur est susceptible d'une augmentation actuellement

lement infinie , même de différens ordres d'infinis , ou du plus qu'infini , et d'en inférer que tout cela est nécessairement subsistant dans la nature , d'une manière réelle et actuelle , comme l'étendue d'un pié , de deux piés &c. c'est donner pour démonstrations des suppositions contradictoires; la contradiction la plus formelle résultant de ce qu'une chose soit augmentable ou divisible, et ne soit pas augmentable ou divisible.

D'ailleurs on conçoit aisément , comment une grandeur augmentable d'un pié , passe de cet état à celui d'être augmentée d'un pié, mais le passage du fini à l'infini , et le retour sont inconcevables ; et une grandeur ne peut jamais être augmentée d'un pié , si l'on y met la condition d'un progression géométrique , suivant laquelle l'augmentation soit de la moitié d'un pié , d'un quart , d'un huitième , &c. Les deux démonstrations du plus qu'infini et du principe , ne servent donc qu'à faire connoître que ces propositions sont insoutenables.

Dans la seconde partie de la réponse au Problème sur l'Essence de la Matière , Mercur. de Décembr. dernier 2. vol. pag. 2850. lign. 4. Au lieu de ces mots , *nombres entiers & fractions au dessus et au dessous de l'unité* , lisez , *nombres positifs et négatifs au dessus et au dessous de zéro.*

## III. Partie de la Réponse au Problème.

**L**A Réponse aux Démonstrations du plus qu'infini, et du principe, s'est présentée ici fort à propos, pour rappeler les idées, dont l'évidence a été développée dans les deux premières Parties de cette Dissertation.

Celle cy est la plus importante, non que le Calcul puisse commander au raisonnement : tous deux marchent de pair, et doivent toujours concourir dans une parfaite intelligence ; mais le Calcul est plus d'usage que le raisonnement, dans les trois especes de Géométrie, simple, composée et transcendante.

Les Observations suivantes, qui roulent sur le Calcul, ne sont proprement convenables qu'à ceux qui sont versés dans l'Algebre ; car je ne puis suppléer ici aux principes du Calcul Algébrique qui demandent des explications étendues et même quelque usage, pour être entendus.

Cependant ceux qui n'ont aucune teinture d'Algebre, pourront entendre, sinon le Calcul même, au moins les raisons sur lesquelles je me fonde, et quel est l'usage et l'esprit en général de la Géométrie de l'infini.

Soit le mouvement désigné par  $m$ , et le repos désigné par  $r$ . L'Auteur du Problème prétend démontrer par le Calcul

cul suivant, qu'un mouvement infini est égal à un parfait repos.

$m = \frac{e}{t}$  ; plus  $t$  diminue, plus  $m$  augmente, sans que  $e$  varie ; de sorte que  $t$  étant 0, alors  $m = \infty$ , et  $e = m \cdot 0 = r$ .

Ce Calcul se détruit premièrement par les conséquences qui en résultent, ainsi que je l'ai démontré. Or la vérité est une, et ce qui est faux par le raisonnement, ne peut être vrai par le Calcul. Mais il y a plus ; ce Calcul ne se détruit pas moins par les principes du Calcul même.

Ce qui a causé l'erreur qui s'y trouve, c'est que l'Auteur du Problème n'a pas remonté aux principes, suivant l'exemple de la plupart des Géomètres plus attentifs à calculer qu'à chercher les raisons pour lesquelles il faut calculer ainsi, plus occupez des regles du calcul que de la source de ces regles. C'est néanmoins la principale utilité de la Géométrie, de considérer autant pourquoi chaque opération se fait, que de quelle manière elle doit se faire. C'est encore plus dans les causes des préceptes, que dans les préceptes mêmes de la Géométrie et de l'Algèbre, que l'esprit peut trouver le plus grand avantage qui en résulte, et acquérir cette précision et cette étendue, qui sont les fruits les plus précieux de ces deux Sciences. Je passe à l'examen du Calcul en question.

Il est clair que par  $e$  l'Auteur entend

une

une quantité de mouvement constante et finie ; par  $t$  une grandeur numérique variable et décroissante à l'infini , et par  $r$  le repos ou le mouvement nul : d'où il suit que  $m \doteq \frac{e}{t}$  est une quantité de mouvement , finie lorsque  $t$  est un nombre fini , et infinie , lorsque  $t \doteq 0$  , et alors on a  $mt \doteq e$  , ou  $m * 0 \doteq e$  , mettant au lieu de  $t$  sa valeur  $0$  . Mais on n'a pas  $m * 0 \doteq r$  , puisque  $r$  est le repos ou le mouvement nul , et que  $m * 0 \doteq e$  , quantité de mouvement constante et finie .

Il est vrai que c'est un principe reçu en Géométrie , que toute grandeur multipliée par  $0$  , donne un produit nul , et qu'ainsi on doit avoir  $m * 0 \doteq 0$  , ou  $\doteq r$  ; mais cela prouve simplement que si l'on a  $m * 0 \doteq e$  quantité constante , la supposition est absurde et par conséquent  $m$  absurde , et parce que , suivant les principes des Géometres Infinitaires ,  $m$  infinie (  $\doteq \frac{e}{t}$  ,  $t$  étant  $0$  ) est une grandeur qui multipliée par  $t \doteq 0$  , donne  $e$  grandeur constante , il s'ensuit que  $m \doteq \infty$  est une grandeur absurde ; mais il ne s'ensuit pas que  $m * 0 \doteq r$  mouvement nul ; en effet il seroit facile de démontrer géométriquement que par la loi même qui donne  $m \doteq \frac{e}{t}$  , c'est-à-dire , une quantité finie  $e$  , divisée par une grandeur  $t$  décroissante à l'infini , il est absurde que  $t$  soit  $\doteq 0$  .

L'infini

L'infini en grandeur est absurde, mais par la raison qu'on peut concevoir qu'une chose est absurde, on peut aussi l'exprimer, et c'est ce qui fait  $\frac{m}{0}$  ou  $\infty$ . De plus on peut aussi se servir de l'expression de l'absurdité dans la recherche du vrai; suivant la méthode des plus grands géomètres. Mais il y faut apporter beaucoup de précaution, et il y a souvent lieu de craindre que l'absurdité supposée dans le Calcul ne passe dans le raisonnement, et ne fasse prendre de fausses idées, ce qui peut arriver sur tout, quand on donne trop l'essor à son imagination.

C'est une magnifique invention d'avoir par le Calcul différentiel les expressions des grandeurs nulles, telles que, quoique nulles, elles conservent leurs rapports primitifs, en sorte que par là les Géomètres Infinitaires ont assujetti ces nullitez aux Calculs, et qu'il operent aussi aisément sur les grandeurs nulles, que sur les grandeurs finies; ce qui leur donne des voies beaucoup plus abrégées, et sert à découvrir tous les Problèmes, où deux ou plusieurs points se réunissent; à trouver les tangentes, les grandeurs négatives, les points d'inflexion et de rebroussement, les caustiques tant par réflexion que par réfraction, et les autres propriétés des courbes et de toutes sortes de figures. Mais tous ceux qui ont la véritable clef de la Géométrie, ne prennent

D nent

58 MERCURE DE FRANCE  
nent ces nullitez que pour ce qu'elles sont ;  
et il s'en faut bien qu'ils ne les regardent  
comme réelles.

Il étoit important de justifier la Géomé-  
trie des désordres dans le raisonnement ,  
qui lui étoient Imputés.

De tout cecy il résulte qu'un corps ne  
peut être à la fois à Paris et à Constanti-  
nople , et que cette conséquence ne répu-  
gne pas moins à la Géométrie qu'au rai-  
sonnement. Je finirai par cette observa-  
tion , que le calcul , au lieu d'être l'instru-  
ment , est quelquefois rendu le voile des  
Sciences.



## S O N N E T.

SI l'homme sur la terre avoit été sans femme ,  
Qu'eut-il fait icy-bas , privé de ce secours  
Que les Graces , les Ris accompagnent toujours ;  
Si doux , si nécessaire , et que pourtant il blâme

Une triste indolence eut régné dans son ame ,  
Et l'ennui d'être seul troublant ses plus beaux  
jours ,  
D'une vie immortelle , il eut haï le cours ;  
Contre un sexe charmant , d'où vient donc qu'il  
déclame !

Trop crédule , ébloui par un fuit deffendu ,  
Il a dicté l'Arrêt contre l'homme rendu ;  
Et par lui le Démon a fait mainte conquête.

Maie

Mais du Serpent antique à la fin triomphant ,  
N'a-t-il pas écrasé son orgueilleuse tête ,  
Et séparé le mal dont nous nous plaignons tant



LETTRE à M\* \* \* au sujet d'un Livre  
qui a pour titre : *Réflexions sur la Poë-  
sie en général , sur l'Eglogue , sur la Fa-  
ble, sur l'Elegie, sur la Satyre, sur l'Ode,  
et sur les autres petits Poèmes.*

**V**ous me demandés, Monsieur, ce  
que c'est qu'un Livre nouveau, in-  
titulé : *Réflexions*, &c? C'est un Ouvrage  
singulier, qui ne ressemble à rien de tout  
ce que vous connoissez. L'Auteur tres-  
désintéressé sur sa propre réputation,  
n'évite peut-être point assez le stile qu'il  
condamne, il se tenoit en garde, mais  
imperceptiblement et à son insçû, la con-  
tagion l'aura gagné.

Le dessein de l'Auteur est de traiter  
de la Poësie en général et des différens  
genres de Poësie; vous vous imaginez  
peut-être qu'il se borne à en donner les  
préceptes et les règles; *il va plus loin, il  
remonte jusqu'aux sources de notre plaisir.* Se  
flatte-t-il de les avoir découvertes? Il s'é-  
gaye en présentant toujours force images

D ij et

## 60 MERCURE DE FRANCE

et de temps à autre quelques idées qui lui sont particulieres,

Le seul mot de Poësie le met d'abord en enthousiasme. Au nom de la Poësie, ne voyez vous pas s'animer tout ce qui existe dans la nature? L'Auteur qui croit en devoir parler poëtiquement envoie audevant de son Lecteur les Faunes et les Dryades. Le murmure des Ruisseaux vient se joindre à une autre sorte de concert formé par les habitans des Airs. D'un autre côté par respect et pour ne pas déplaire, se retirent les Bêtes meurtrieres, qui ne veulent pas troubler nos plaisirs. Tels sont les Privileges de la Poësie.

Ce n'étoit pas-là notre premier langage ; nous prîmes d'abord la forme de nous exprimer la plus simple, mais il nous falloit *un langage de fête*. La Poësie nous en a servi. Elle devient pour nous *un plaisir de convention*, que l'on ne goûte qu'à mesure que l'on se fait à la lecture des Vers. Naissent en foule les images, toujours agréables par deux endroits. Elles servent à fixer nos idées, elles réveillent nos passions ; la premiere de ces raisons de notre plaisir, nous la sçavons ; la seconde, qui n'est pas connue de tout le monde, est peut-être un peu trop approfondie par comparaison, avec le reste de

l'Ou-

l'Ouvrage. Ne vous en étonnez pas ; l'Auteur qui rapporte tout au sentiment, n'a voulu que sentir, et s'est moins soucié de raisonner.

Mais à l'égard de cet avantage de réveiller les passions que l'on attribué à la Poésie et à ses images ; l'éloquence le partage avec elle ; elle a ses peintures et ses mouvemens. Quel est donc le grand plaisir que produit la Poésie ? *Celui de voir la difficulté vaincûe.* Un Poète se gêne et se contraint pour rendre ses idées, et malgré la contrainte il parvient à les rendre ; nous partageons avec lui cette petite victoire. Que dis-je ? Petite victoire , c'est une conquête importante , et c'étoit sagesse de la part du Poète de risquer à ce prix le sacrifice de tout ce que l'imagination et le génie pouvoient lui fournir. Les Grands Poètes ne perdront rien à la gêne, l'Auteur s'en rend la caution. Mal à propos M. de la Motte se plaint-il de ce que pour lui donner des Vers, on lui enleve le plus souvent la justesse , la précision, l'agrément, les convenances. L'Auteur des Réflexions veut des Vers à quelque prix que ce soit, et sur sa parole vous pouvez croire que c'est le propre du grand Poète de ne se ressentir en rien de la gêne des Vers.

D iij *Mais*

## 62. MERCURE DE FRANCE

*Mais il y a Vers et Vers ; sa folie c'est l'Eglogue, et son malheur, c'est de n'en point trouver d'assez bonnes ; il aime les Prez, les Bois, les Fontaines ; il confesse sa foiblesse, si vous en aviez envie, vous le séduiriez avec le murmure d'une Fontaine.* Accourez Bergers et Bergeres, mais prenez bien garde au ton que vous allez donner à vos Chalumeaux ; on ne veut point de vos Airs rustiques, encore moins de ces Airs rafinez que l'on chante dans les Villes. Eloignez-vous également de l'un et de l'autre ton, et vous aurez trouvé le véritable. Rien que du sentiment, voilà tout ce qu'il nous faut. Si vous pouviez ne faire que respirer, ce seroit encore mieux ; le fond de vos conversations, il est aisé de le regler. M. de Fontenelle vous a fait parler de vos amours et de votre tranquillité : ce ne sont point les détails de la vie champêtre que nous aimons ; entretenez nous de votre bonheur et de la paix profonde où vous vivez. Quoique l'Auteur copie M. de Fontenelle, ne croyez pas qu'il en soit trop épris ; il a fait l'anatomie de ses Eglogues ; elles lui avoient d'abord paru tendres, mais il s'étoit trompé, ce n'est que le ton qui en est tendre. Tout le monde en est la dupe, l'Auteur en convient ; mais il nous aver-

tit

tit que nous nous méprenons, que nous ne sentons point, que nous croyons sentir. M. de Fontenelle va changer de nom, ce n'est plus un grand Poëte, ce n'est plus un esprit facile, tendre, naïf, délicat, sublime; c'est un grand sorcier, qui a pris tous ces différens tons-là; l'Auteur lui accorde seulement d'avoir dit des choses fines et lui reproche de les avoir dites trop fines pour l'Eglogue. Une chose m'embarasse, c'est que la plupart des femmes apprennent par cœur ces Eglogues; elles qui se connoissent en sentiment, pour le moins aussi-bien que nous, y sont trompées toutes les premières; et loin de vouloir être désabusées, elles prient Messieurs les Auteurs de les tromper toujours de la même façon.

De l'Eglogue, l'Auteur passe à la Fable, c'est un genre de Poëme, où doit sur-tout regner le naïf. Il faut choisir une vérité agréable, qui fasse un fond gay; que le récit ne soit ni trop court, ni trop long. Semez-le, si vous voulez, de réflexions, mais de réflexions vives, et qui naissent du fond du sujet. Sur tout, ayez grand soin du choix de vos personnages, car l'Auteur ne pardonne point à M. de la Motte d'avoir fait parler Dom Jugement, Dame Mémoire et Demoiselle Imagination; on ne sçait de

D i i i j    quelle

*quelle couleur les habiller.* M. de la Motte a eu grand tort de ne pas habiller Demoiselle Imagination en couleur de Rose, il auroit un procès de moins à essuyer, aussi l'Auteur aime-t'il *la Lime pour personnage dans une Fable*, parce qu'il *connoît la couleur d'une Lime.* Pour ce qui est de placer la Moralité, l'Auteur vous en laisse le maître; le commencement, la fin de la Fable, toute place lui est également bonne; si vous placez la moralité à la fin, chaque circonstance du fait sert à l'annoncer; si vous la placez au commencement, au lieu de la deviner, on en fait l'application à mesure que l'on avance dans le fait, ce qui est une autre sorte de plaisir. Par occasion, l'Auteur parle des Contes, où il voudroit de la finesse, mais ils en auroient plus de poison. A titre de Philosophe, il nous conseille de nous en passer.

C'est bien à regret que l'Auteur nous parle de *ces vilains petits Poèmes que l'on appelle Elegies*; une bonne raison pour laquelle il ne les goute point, *c'est qu'il veut vivre et qu'il ne veut point que les autres meurent.* La belle chanson que celle d'un homme qui dit continuellement en vers qu'il va mourir. Encore l'Elegie est-elle si courte que l'on n'a pas le tems de faire con-

nois-

naissance avec lui, et de devenir sensible à ses maux ; du moins dans une Tragédie où s'interresse davantage au sort de celui qui gémit, parce qu'on le connoît et que l'on a tout le cours de la pièce pour s'attendrir. L'Auteur trouve un grand défaut dans les Elegies, même les plus estimées, c'est que l'on y répand des images trop fortes et trop énergiques, il voudroit plus de molesse dans le stile parce qu'il présume que la douleur affoiblit le plaignant.

L'Auteur glisse sur la Satyre, il y veut du feu, du sel, même des agrémens étrangers, car peut s'en faut, dit l'Auteur, qu'à l'égard de ce genre d'ouvrage, *notre inconstance ne l'emporte sur notre malignité et que nous ne demandions des Satyres qui ne soient plus satyres.*

Chemin faisant, il faut s'arrêter au sublime avec l'Auteur, il en parle à propos de l'Ode, et il n'en connoît que de deux sortes, *celui des Images et celui des Tours.* Ici il copie Boileau pendant plus de trois pages pour le dédommager de ce qu'il avoit dit de lui sur la Satyre, qu'il manquoit de délicatesse. Le sublime des Images c'est les différentes peintures qu'elles présentent ; celui-ci ne lui paroît rien par comparaison avec *le sublime des Tours,*

86 MERCURE DE FRANCE  
un qu'il mourût de Corneille lui paroît  
*un tour sublime*, voyez, je vous prie, comme  
nous nous trompons. Vous croyez que  
lorsque l'on rapporte à Horace le pere la  
fuite de son fils, que vous le voyez dans  
l'indignation et qu'interrogé sur le parti  
qu'eut dû prendre le fils, le pere répond  
qu'il mourut, vous croyez que c'est le  
sentiment que vous admirez, point du  
tout : *c'est le tour*. Que reste-t-il à dire  
de l'Ode à présent, le sublime en fait  
partie, on ne fait plus qu'attaquer les  
Odes méthodiques, on y veut *des écarts*,  
et ces écarts, au gré de l'Auteur, *valent bien*  
*tout ce que la raison peut produire avec tout*  
*son orgueil*; à vous dire mon avis, j'avois  
toujours crû l'imagination aussi orgueil-  
leuse que la raison, mais que voulez vous ?  
L'Auteur feint de se broüiller avec la rai-  
son. *Des écarts surtout, des écarts*, voilà ce  
qu'il demande à un Poëte lyrique. *L'ordre*  
*de l'Ode c'est le désordre*, si M. de la Motte  
revenoit, il auroit beau s'écrier, je vou-  
drois dans une Ode de la raison et du  
feu. L'Auteur répondroit, je préfere mon  
feu à toute votre raison. L'Auteur admet  
par complaisance des Odes anacréonti-  
ques, mais il y veut encore *du désordre*,  
il n'y a, selon lui, qu'une façon d'écrire  
dans chaque genre, point d'Églogue, si  
elle

elle n'est simple , point de fable si elle n'est naïve , point d'Ode si vous n'y mettez des écarts et si la foule des digressions n'y surpasse le fond de la chose.

D'un vol léger l'Auteur a couru sur tous les genres ; voyez le se rabattre sur les petits Poèmes , à commencer par le Sonnet, et celui-ci c'est son favori , il a , si vous l'en croyez, un rapport parfait avec Mlle Camargo ; comme elle , il est asservi à la contrainte, et son mérite est d'être libre comme elle. Vous craignez pour l'Auteur et pour la Danseuse et l'un et l'autre vous surprennent par les graces ; par la même raison le Rondeau, la Ballade et les Triolets lui plaisent infiniment, les Stances ont le même avantage. Il est difficile de réussir dans ces sortes d'ouvrages, mais l'Auteur *aimeroit mieux avoir fait l'un des moindres d'entre ces petits Poèmes que deux Ouvrages entiers de raisonnement, que quatre Tragédies.* Il n'oublie pas le Madrigal et l'Épigramme, et dans ces nouveaux Poèmes-ci , l'Auteur veut encore du naïf ; il nous surprend ce naïf , et il n'est jamais l'effet de la colère ; par là il porte des coups plus certains ; les Cantates ne sont point du goût de l'Auteur , il passeroit les pièces marotiques, si elles n'étoient pas en stile marotique.

D vj. Vous

Vous ne vous plaindrez pas, Monsieur, d'être accablé par le grand nombre de principes ; l'Auteur nous a instruit, le voilà en droit de nous dire son avis sur les causes de la corruption du gout.

Il en parle historiquement dans une première lettre. Chez les Romains, comme parmi nous la Paix a été l'époque de la naissance et des progrès du gout; et parmi nous, comme chez les Romains, la guerre a été le tombeau du gout. Mais comme dit l'Auteur, après la décadence du gout, *l'ignorance est le grand remède*, apparemment elle emporte les mauvaises impressions de l'esprit, comme le grand remède emporte le mauvais sang. Ne nous chicanez pas, je vous prie, sur la comparaison, car c'est ce que j'ai vû de plus énergique dans l'ouvrage.

Dans une seconde lettre l'Auteur se propose de parler philosophiquement ; écoutez le Philosophe. Un homme a gâté le gout chez les Romains, c'est Seneque, et c'est parce qu'il avoit beaucoup d'esprit qu'il a gâté le gout en fait d'éloquence, comme Ovide l'avoit gâté avant lui en fait de Poësie; les Seneques et les Ovides de nôtre tems, c'est, dit-on, M. de Fontenelle et M. de la Motte. M. de Fontenelle, à ce que dit l'Auteur, *a beaucoup de délicatesse*

délicatesse dans l'imagination ; il ne dit pas dans l'esprit. Vous me dites quelquefois que M. de Fontenelle est sans contredit un des plus grands Génies et un des plus beaux Esprits que les siècles aient produit ; l'Auteur ne lui en accorde pas tant, il dit seulement que *M. de Fontenelle est capable de s'élever aux premiers principes, de mener à la vérité par le chemin le plus court et de semer ce chemin de fleurs. M. de Fontenelle a de l'imagination et s'en rend le maître*, ce qui est un défaut selon l'Auteur, car ce qui constitue le grand Génie, c'est de se laisser emporter par son imagination, dès-là, point de chaleur chez M. de Fontenelle et en supposant avec l'Auteur que le sentiment dans un ouvrage doit passer avant les vûës, on pourroit conclure que tout ouvrage qui ne s'étayera pas du sentiment, petilla t'-il de lumieres philosophiques, ne doit pas tenir un grand rang parmi les Ouvrages d'esprit. *Mais ce qui manque à M. de Fontenelle du côté du désordre des idées, il le gagne du côté de la précision, il surprend continuellement et par ses idées et par le tour heureux qu'il donne à ses idées : il en a de neuves et de communes qu'il fait passer pour neuves, qu'il habille en paradoxes. L'Auteur a jugé des paradoxes de M. de Fontenelle*

par

70 **MERCURE DE FRANCE**  
par comparaison avec les siens. Ceux  
qu'il a donnez au Public ont été trouvez  
plus ingenieux que solides , et en lisant  
ceux de M. de Fontenelle , on croit ne  
faire qu'ouvrir les yeux sur un pays con-  
nu ; et vous entendez quel défaut c'est en  
fait d'ouvrage d'esprit, de s'accorder avec  
le Lecteur. Ce n'est pas là tout le merite  
de M. de Fontenelle ; chez lui l'Art est  
si caché, que quand vous attendez de lui  
des ornemens , il vous donne des choses  
simples qui vous surprennent plus que  
les ornemens n'eussent fait , et qu'en re-  
vanche vous retrouvez avec la parure des  
matieres qui sembloient ne la pas com-  
porter. En effet, quelle est l'idée de M. de  
Fontenelle de badiner avec la Mort ? de  
montrer de l'imagination et même de la  
plus enjouée dans une Oraison funebre ?  
il a beau produire par son enjouement  
l'effet qu'il lui demande , on seroit bien  
plus content de voir M. de Fontenelle  
gémir sur le sort d'un ami , cela feroit  
preuve du bon cœur. Encore en matiere  
de Géometrie les fleurs révoltent : M. de  
Fontenelle réduit les Scavans au niveau  
des autres hommes , qui, attirés par les  
idées sensibles, se trouvent avoir recüeilli  
les principes comme les Géometres mê-  
mes. Tout le corps des Géometres devoit  
s'élever.

s'élever contre un pareil attentat. M. de Fontenelle a encore grand tort *de tailler une idée comme on taille un diamant* ; on l'aimeroit mieux brute et moins brillante ; on le quitte de ses agrémens , c'est un plaisir qu'il procure , à la vérité , mais c'est une illusion qu'il cause.

L'Auteur n'est pas plus favorable à M. de la Motte , *il ne manque pas d'esprit* , mais l'Auteur trouve *qu'il manque de gout*. Et il est à propos de faire une bonne fois le procès à ce Public , qui a mis les Odes de M. de la Motte à côté de celles de Rousseau , qui a comparé ses Fables à celles de la Fontaine , ses Tragédies à celles des Corneilles et des Racines, et ses Operas à ceux de Quinault , et qui a encore assigné à ses discours l'éloquence et à toute sa Prose une classe à part pour ne le comparer en ce point qu'à lui-même. Ce Public a le gout gâté, corrompu. Prenez vous en à M. de Fontenelle que l'Auteur compare à *un Cuisinier*. Et surquoi fondée la comparaison ? sur ce que M. de Fontenelle a introduit dans le pays des Lettres le gout de la précision , sur ce qu'il a semé les Analises en tout genre d'ouvrages, et sur ce qu'il a réduit l'imagination à n'aller jamais que de pair avec la raison. M. de la Motte a aussi tourné  
du

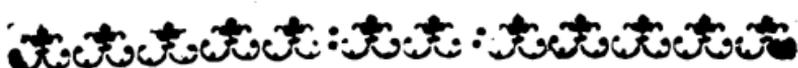
du côté de cette Logique incommode , *il a été habile à tirer les conséquences , et ç'étoit sur le choix des principes qu'il falloit l'être* : éclairé par l'Auteur , il eut mieux fait et n'eut cependant pas si bien réüssi , parce que le Public avoit le gout gâté.

La conclusion de cet Ouvrage c'est que nous devons consulter le sentiment , et ne pas nous en rapporter à notre raison , qui n'est par elle - même que sécheresse. *C'est dans notre cœur qu'est la source du gout* , et mal-à-propos à-t'on regardé jusqu'ici le discernement comme une qualité de l'esprit.

L'Auteur dans une troisième et dernière Lettre observe heureusement qu'une des causes de la corruption du gout , c'est l'esprit de manège aujourd'hui , trop à la mode parmi les gens de Lettres. Ce malheureux talent énerve les qualitez de l'ame. Cette souplesse qui fait de bons courtisans ne nous élève point assez l'imagination et nous rend au contraire incapables de ces grandes et sublimes idées qui n'appartiennent qu'à une imagination indépendante. Je suis &c.

Je me propose de vous entretenir par une seconde Lettre , des détails de l'Ouvrage , et de rendre justice aux beautés qui y sont répandues , sans en dissimuler les défauts

E P I-



EPIGRAMME imitée du Latin  
de Muret.

*Contre les Poètes lascifs.*

**S**E peut-il , obscènes Rimeurs ,  
Que vous soyez au fond doüez de bonnes mœurs,  
Tandis que vous chantez le vice sans scrupule ?  
Si vous êtes des Saints , par où le connoît-on ?  
Quiconque écrit comme Catulle ,  
Vit rarement comme Caton.



*LETTRE de M. D.L.C. à M. D.L.R.  
sur quelques particularitez de la vie de  
Topal Osman Pacha , cy-devant Grand  
Visir de l'Empire Ottoman , et aujourd'hui  
Séraskier de l'Armée Turque en  
Perse. A Paris, ce 18 Janvier 1734.*

**V**ous avez jugé , Monsieur , que  
dans les circonstances présentes où  
les affaires d'Asie ont plus de liaison que  
jamais avec celles d'Europe , ce seroit  
un objet intéressant pour le Public , que  
la

## 74 MERCURE DE FRANCE

la vie et les aventures de Topal Osman, qui jouë aujourd'hui un si grand rôle.

Je crois que l'Auteur de la Relation de la Révolution arrivée en 1730. à Constantinople n'a pas abandonné le dessein où je l'ai vu, d'écrire cette vie, véritablement digne de la curiosité du Public. Personne n'est plus capable que lui de bien exécuter ce projet; et s'il est aussi bien servi par ceux qui sont à portée de lui procurer des Mémoires, que je le connois exact et ami de la vérité; nous verrons dans un même Ouvrage la singularité du Roman, unie à la plus scrupuleuse fidélité dans les faits historiques.

En attendant, je me fais un vrai plaisir, Monsieur, de vous faire part de quelques traits de la vie du Général Turc dont je suis exactement informé. Le Sr Arniaud, celui-la même qui racheta Topal Osman d'esclavage à Malte, il y a environ trente-cinq ans, vint en 1732. à Constantinople avec son fils, saluer son ancien Esclave, devenu Grand Visir. J'ai entendu plus d'une fois raconter au père et au Fils ce qu'ils sçavoient de son histoire. Le Fils a même bien voulu, à ma prière, mettre par écrit ce qu'il a pû s'en rappeler, et m'en laisser le Mémoire que  
je

je conserve, écrit de sa main. Ce qui suit est tiré de ce Mémoire. J'y ai joint quelques circonstances que je lui ai entendu conter, ou à son Pere, et j'ai ajouté les faits dont j'ai eu connoissance pendant mon séjour à Constantinople, concernant l'arrivée du Sr Arniaud, son Audiance du Visir, la déposition de ce Ministre, &c. tous faits qui se sont passez presque sous mes yeux; mais dont je ne garantis cependant pas la verité, quelque attention que j'aye eu à consulter les témoins oculaires autant que je l'ai pû, et à ne rapporter icy que ce que je trouve sur un Journal, écrit dans le temps.

Osman avoit reçu dans le Sérail du Grand Seigneur l'éducation qui n'étoit autrefois destinée qu'aux Enfans de Tribut, (a) Chrétiens de naissance. Les Turcs ont depuis brigué ces Places pour leurs propres Enfans, ensorte qu'aujourd'hui presque tous les Eleves du Sérail sont de race Turque.

En 1698 ou 99. à l'âge de 25 ans ou environ, Osman Aga sortit du Sérail, où il exerçoit l'emploi de (b) *Martolos Bachi*.

(a) Voyez Ricaut, *Etat présent de l'Empire Ottoman*.

(b) *Intendant des Voitures*.

Il étoit porteur d'un Ordre du Grand Seigneur, et chargé d'une commission pour aller remettre quelques Beys du Caire dans la possession de leurs biens, dont ils avoient été destituez pendant ces troubles qui sont si fréquents en Egypte. Il prit sa route par terre jusqu'à Seyde, où, pour éviter la rencontre des Arabes qui infestoient le País, il fut obligé de s'embarquer sur une (a) Saïque, qui passoit à Damiette. Dans ce court trajet la Saïque fut malheureusement rencontrée par une Barque Espagnole, armée en course à Maïorque. Quoique la partie ne fut pas égale, le désir de conserver leurs biens et leur liberté, fit faire les derniers effort aux Passagers et à l'équipage; ils se deffendirent en désesperez; l'abordage fut sanglant. Osman s'y signala par cette intrépidité dont il a depuis donné des preuves en tant de rencontres; si la valeur de tous eut été égale à la sienne, peut-être eussent ils évité l'esclavage. Enfin il fallut céder au nombre. Osman Aga, percé de coups, blessé dangereusement au bras et à la cuisse, fut pris les armes à la main. Le Corsaire, dont le Bâtiment avoit souffert dans le combat,

(a) Sorte de Bâtiment de Levant, propre au transport des Marchandises.

soit

soit qu'il eut besoin de se raccommo-  
der, ou pour quelque autre raison, relâcha à  
Malte.

Les marques de valeur qu'Osman avoit  
données dans l'action, ou plutôt la dépositi-  
on que firent sans doute les autres Passa-  
gers, qu'il étoit chargé d'une commission  
secrete du Grand Seigneur, et l'espérance  
d'en tirer une grosse rançon, le firent dis-  
tinguer parmi ses compagnons d'infortu-  
ne; cependant il n'étoit pas hors de danger  
de ses blessures quand il arriva à Malte;  
celle de la Cuisse étoit la plus considéra-  
ble; il en est resté estropié; et c'est delà  
que lui est demeuré le nom ou le Sobri-  
quet de (a) *Topal*, suivant l'usage com-  
mun des Turcs.

Aussi-tôt que le Corsaire fut entré dans  
le Port, le Sr Vincent Arniaud, dit  
l'*Hardy*, natif de Marseille, qui étoit  
alors Capitaine de Port à Malte, se trans-  
porta à bord du Bâtiment, suivant le de-  
voir de sa Charge. Il y vit le malheureux  
Aga enchaîné, qui lui fit une proposi-  
tion bien singuliere.

Fais une belle action, lui dit Topal,  
rachette-moi, tu n'y perdras rien. Ar-  
niaud surpris de la proposition, deman-  
da au Capitaine Corsaire ce qu'il pré-

(a) *Boiteux*.

ten-

## 98 MERCURE DE FRANCE

tendoit pour la rançon de cet Esclave. Il me faut mille Sequins ( a ), répondit le Corsaire. Arniaud se retournant vers Osman , lui dit : Je te vois pour la première fois de ma vie , je ne te connois point , et tu me proposes de donner sur ta parole mille Sequins pour ta rançon. Nous faisons l'un et l'autre ce qu'il nous convient de faire, reprit Osman. Quant à moi je suis dans les fers, il est naturel que je mette tout en usage pour obtenir ma liberté ; pour toi , tu es en droit de te défier de ma bonne foy ; je n'ai aucune sûreté à te donner que ma parole, et tu n'as aucune raison d'y conter ; cependant si tu veux en courir les risques , je te le répète encore , tu ne t'en repentiras pas.

Soit que l'air d'assurance, ou que la Phisionomie du jeune Turc prévint Arniaud en sa faveur, soit que la singularité de l'aventure éloignât les soupçons qu'il auroit pû concevoir , le Capitaine de Port sortit avec des dispositions favorables pour Topal Osman , et , ce qui est peut être encore plus extraordinaire , la réflexion ne les détruisit pas.

Arniaud alla rendre compte au grand

( a ) Il y a plusieurs sortes de Sequins en Levant, qui valent depuis six jusqu'à onze francs de notre Monnoye.

Maî-

Maître Perellos de ce qui concernoit son ministere , revint à bord et convint de 600(a) Sequins Vénitiens avec le Corsaire, pour le prix de la rançon de son Esclave ; son nouveau Maître le fit aussi-tôt transporter sur une Barque Françoisè, à lui appartenante, où il lui envoya un Médecin, un Chirurgien et tous les secours nécessaires. Osman se vit bien-tôt hors de danger. Il proposa alors à son bienfaicteur d'écrire en Levant pour se faire rembourser de ce qu'il lui devoit. Mais comblé des bienfaits de son nouveau Patron , il ne crut pas abuser de sa générosité en lui demandant une nouvelle grace. C'étoit de le renvoyer sur sa parole et de s'en remettre pour le tout entierement à sa bonne foy.

Arniaud ne fut pas genereux à demi ; et rencherit encore sur la demande de son Esclave ; après lui avoir fait toutes sortes de bons traitemens , il lui donna cette même Barque, sur laquelle il l'avoit fait transporter, pour en disposer à sa volonté, et se faire conduire où bon lui sembleroit.

Osman arrivé à Malte Esclave , et racheté le jour même , en partit huit jours après sur un Bâtiment à ses ordres. Le

(a) Le Sequin Vénitien vaut aujourd'hui environ 11 liv. quelques sols, Monnoye de France.

## 80 MERCURE DE FRANCE

Pavillon François le mettoit à l'abri des Corsaires. Il arriva heureusement à Damiette d'où il remonta le Nil jusqu'au Caire. Le lendemain de son arrivée il fit compter mille Sequins au Capitaine de la Barque pour être remis à son libérateur, il y joignit deux Pelisses (a) de la valeur de 500 piastres, ( b ) dont il fit présent au Capitaine. Il exécuta la commission du Grand Seigneur, repartit pour en aller rendre compte, arriva à Constantinople et fut lui-même le porteur de la nouvelle de son Esclavage.

La reconnoissance d'Osman ne se borna pas à ses premiers mouvements : pendant plusieurs années de séjour qu'il fit du côté de Larta en Albanie où ses emplois l'appellerent, il continua d'en donner des preuves à son bienfaicteur, et entretint avec lui un commerce non interrompu de lettres et de présents.

On peut même dire que sa reconnoissance s'étendit sur toute la Nation François ; puisque depuis son aventure il n'a laissé échapper aucune rencontre où il n'ait donné à tous les François, qui ont eu affaire à lui, des marques d'une bienveillance particulière.

( a ) Robes Fourrées.

( b ) La Piastre courante du Levant, vaut aujourd'hui 3 livres quelques sols Monnoye de France.

Les

Les occasions avoient manqué jusqu'alors à Osman de se faire connoître et de pousser sa fortune. La Guerre s'étant depuis déclarée entre les Venitiens et les Turcs, le Grand Visir *Aly Pacha*, qui méditoit l'invasion de la Morée, assembla son Armée dans le voisinage de l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée au continent, et le seul passage qui puisse donner entrée par terre dans cette presque Isle.

Tous les differents corps de Troupes qui devoient composer l'Armée Ottomane, se rendirent de toutes les Provinces de l'Empire au lieu et au jour marqué; le seul Cara Mustapha Pacha, qui commandoit un Corps de trois mille hommes, arriva trois jours trop tard au rendez-vous de l'Armée: il lui en couta la vie, le Visir lui ayant fait trancher la tête.

Sur ces entrefaites, Topal-Osman brûlant du désir de se signaler, vint se présenter au Visir à la tête de mille hommes qu'il avoit levez et pris à sa solde sans avoir reçu aucun ordre; et le jour destiné à l'attaque du défilé du Pas de Corinthe, il s'offrit de marcher le premier, et se chargea de forcer le passage avec sa troupe; son offre fut acceptée. Peut-être la

E terreur

## 82 MERCURE DE FRANCE

terreur et la consternation générale qui s'étoient répandues à l'approche d'une Armée formidable, ne laisserent-elle pas à Topal-Osman tout le mérite d'une victoire achetée cherement; quoiqu'il en soit, il força le défilé, et emporta d'emblée la Ville de Corinthe. Il reçut du Grand Visir pour récompense les deux queues de Pacha, et tous les Equipages de l'infortuné Cara Mustapha.

Osman ne resta pas en si beau chemin; et les occasions ne manquant plus à son courage, il se distingua par de nouveaux exploits dont le détail nous meneroit trop loin. L'année suivante, au Siège de Corfou il servit en second, et fit les fonctions de Lieutenant General.

Ce fut alors qu'il fit voir que sa prudence égaloit sa valeur; le Siège ayant été abandonné, Osman demeura trois jours devant la Place depuis le départ du General, pour favoriser la retraite des Troupes Ottomanes; il donna les ordres nécessaires avec toute la présence d'esprit possible, et ne se retira qu'après avoir mis l'Armée en sûreté.

Il étoit tems qu'un homme de cette trempe commandât à son tour; adoré des troupes, la voix publique l'appelloit au Generalat; mais plus il se distinguoit  
entre

entre ses pareils , plus il faisoit de jaloux, qui bientôt étoient autant d'ennemis. Tel est , à la honte de l'humanité et en tout Pays , l'effet ordinaire d'un mérite supérieur, mais dont les conséquences ne sont nulle part si dangereuses qu'en Turquie.

C'est à ce tems vrai-semblablement que doit se rapporter un événement de la vie d'Osman qui pensa le perdre , et dont je ne retrouve qu'une note ; je l'ai entendu raconter au Sr Arniaud fils , avec plusieurs circonstances qui me sont échappées ; mais il est omis dans le Mémoire qu'il m'a laissé qui fut fait avec précipitation et presque au moment de son départ.

Topal-Osman par des raisons qui ne pouvoient que lui faire honneur , se broüilla avec un Pacha plus puissant que lui , peut-être avec ce même General qu'il avoit si utilement remplacé au Siège de Corfou. Sa tête fut proscrite et ses biens confisquez : il fallut céder à l'orage, il se déroba par la fuite à la fureur de son ennemi ; déguisé et inconnu, abandonné des siens , il se rendit à Salonique , où il demeura caché quelque tems. Delà sous l'habit et l'apparence d'un simple ( a )

( a ) *Soldat de Marine Turc.*

E ij

*Léventi*

*Léventi* , Il s'embarqua sur une Galere et passa à Constantinople. Pendant qu'il agissoit sous main, sans oser paroître , et qu'il employoit ses amis pour obtenir sa grace , son ennemi fut déposé. C'étoit le plus grand obstacle à la justification d'Osman : elle fut éclatante et solemnelle. Il fut renvoyé dans la possession de tous ses biens , et ce fut à peu près dans ce tems qu'il fut nommé *Seraskier* , ou Generalissime en Morée.

Tous les Consuls étant venus le saluer en cette qualité , il donna à la Nation Françoisé les témoignages les plus marquez de bienveillance et de protection. Il chargea les Consuls François d'écrire à Malte au Capitaine Arniaud , pour lui faire part de sa nouvelle dignité , et le prier de lui envoyer un de ses fils , dont il se voyoit en état de faire la fortune.

Un des fils d'Arniaud , celui-la même qui a fourni ces Mémoires , se rendit effectivement en Morée ; et pendant deux ou trois ans qu'il demeura auprès du Seraskier, celui-ci, tant par les dons qu'il lui fit, que par les facilitez et les avantages qu'il lui procura pour son commerce, le mit effectivement à portée de faire des gains considérables dont les occasions furent négligées par le jeune homme , alors  
plus

plus occupé de ses plaisirs que du soin de sa fortune.

Topal-Osman croissant en dignitez à mesure que son mérite devenoit plus connu , fut fait Pacha à trois queües , et nommé *Beglier-Bey* de Romelie , un des deux plus grands Gouvernements de l'Empire , lequel par sa proximité de la Frontiere de Hongrie est un poste encore plus important.

En 1727. le Capitaine Arniaud , âgé de soixante et sept ans , passa avec son fils à Salonique , et alla voir le Beglier Bey à Nysse où il faisoit sa résidence. Ils en reçurent l'accüeil le plus favorable et le plus tendre ; il déposa en leur présence le faste de sa dignité , les embrassa , leur fit servir le Sorbet et le Parfum , et les fit asseoir sur le Sopha , faveur singuliere de la part d'un Pacha du premier ordre , sur tout quand elle est accordée à un Chrétien. Il les combla d'honneurs et de présents , et leur voyage leur valut plus de 15000 livres. En prenant congé du Pacha , son ancien Patron lui dit qu'il esperoit bien avant que de mourir l'aller saluer à Constantinople en qualité de Grand Visir ; c'étoit plutôt alors un souhait qu'une espérance , l'évenement en a fait une prédiction.

## 86 MERCURE DE FRANCE

Le Grand Visir Ibrahim Pacha après avoir joiü douze ou treize ans tranquillement d'une dignité jusques-là si orageuse, périt cruellement comme tout le monde sçait dans la Révolution de 1730. ( a ) En moins d'un an il eut trois successeurs.

Au mois de Septembre 1731, Topal-Osman fut appelé pour remplir à son tour un poste dangereux par lui-même, et devenu plus délicat dans les circonstances présentes. Il ignoroit encore quelle place lui étoit destinée ; lorsqu'étant en chemin pour se rendre à Constantinople, il fit écrire à Malte par le Consul François de Salonique et mander au Capitaine Arniaud qu'il pouvoit lui et ses enfans venir trouver Topal-Osman en quelque lieu du monde que la fortune l'appellât. Après son arrivée à Constantinople il fit prier l'Ambassadeur de France d'écrire de nouveau et d'inviter son ancien Patron à le venir voir ; lui recommandant de ne point perdre de tems, parce qu'un Grand Visir pour l'ordinaire ne demeuroit pas long-tems en place.

Arniaud profita de l'avis ; il vint à Constantinople avec son fils au mois de

( a ) Voyez le *Supplément du Mercure d'Avril* 1731.

Janvier 1732. Aussi-tôt que le Visir fut informé de leur arrivée , il leur envoya un Officier de confiance , leur dire qu'il leur donneroit Audience le lendemain après midi. On pensoit qu'il les recevroit en particulier , pour ne point commettre sa dignité en faisant à des Chrétiens un accueil qui pourroit indisposer les Grands de la Porte , sur tout dans un tems où la fermentation des esprits se ressentoit encore des troubles de la dernière Révolution. Les deux François se rendirent le lendemain au Palais du Grand Visir, à l'heure marquée, avec les présents qu'ils lui avoient aportés de Malte, consistant en plusieurs Caisses d'Oranges , Citrons , Bergamotes , &c. diverses sortes de Confitures , des Orangers chargez de feüilles et de fleurs , des Serins de Canarie dont les Turcs sont fort curieux, et ce qui l'emportoit sur tout le reste , en douze Turcs rachetez de l'esclavage à Malte.

Tous ces présents , par ordre du Visir, furent rangez et exposez à la vûë. Le vieux Arniaud âgé de soixante et douze ans , accompagné de son fils , fut introduit devant le Grand Visir. Il les reçût en présence des plus grands Officiers de l'Empire, avec les témoignages de la plus

## 38 MERCURE DE FRANCE

tendre affection. Vous voyez , dit-il , en adressant la parole aux Turcs qui l'environnoient , et leur montrant les Esclaves rachetez , vous voyez vos freres qui jouissent de la liberté après avoir languï dans l'esclavage : ce François est leur libérateur. J'ai été esclave comme eux ; ajouta-t'il , j'étois chargé de chaînes , percé de coups , couvert de blessures , voilà celui qui m'a racheté , qui m'a sauvé ; voilà mon Patron : liberté , vie , fortune , je lui dois tout. Il a payé sans me connoître mille Sequins pour ma rançon. Il m'a renvoyé sur ma parole ; il m'a donné un Vaisseau pour me conduire où je voudrois : où est , même le Musulman , capable d'une pareille action de générosité ? Tous les assistants avoient les yeux tournés sur le vieillard qui tenoit les mains du Grand Visir embrassées. Tous les Officiers de ce Ministre , tous les gens de sa maison se disoient les uns aux autres , voilà l'Aga ( a ) le Patron du Visir ; voilà celui qui a racheté notre Maître.

Cinq ans auparavant Osman étant Pacha de Nysse , n'avoit pas voulu permettre que son ancien Patron lui baisât la main. Devenu Grand-Visir , il souf-

( a ) Les Esclaves Turcs appellent leur Maître leur Aga.

fit cette marque de respect et de soumission, et crut devoir en agir ainsi, sur tout en présence des Grands de l'Empire, pour qui c'eût été une faveur, eux qui se trouvent honorez de baiser le bas de la veste d'un Grand Visir, et dont plusieurs même murmuroient en secret de l'honneur que celui-cy faisoit à de vils Ghiaours. (a)

Le Visir fit ensuite au Pere et au Fils diverses questions sur l'état présent de leur fortune et sur les pertes qu'ils avoient essuyées dans leur commerce. Après avoir écouté leurs réponses avec bonté, il répliqua par une Sentence Arabe *Allah-Kerim*, qui signifie à la lettre, Dieu est liberal, et dans un sens plus étendu, la Providence de Dieu est grande; elle m'a mis en état, ajouta-t'il, d'adoucir votre situation. Il fit ensuite devant eux la destination de leurs présents, dont il envoya sur le champ la plus grande partie au Grand-Seigneur, à la Validé (b) et au Kislar-Aga, (c)

Les deux François, comblez des cares-

(a) *Ghiaours* est un terme de mépris dont les Turcs se servent pour désigner ceux qui ne sont pas Musulmans.

(b) *Sultane Mere*.

(c) *Chef des Eunuques noirs*.

ses du Grand-Visir , prirent congé de lui. Il avoit donné ordre de leur préparer un Appartement dans son Palais ; il leur fit quelques reproches en apprenant qu'ils retournoient au Palais de France ; il chargea l'Interprete de les recommander de sa part à M. l'Ambassadeur , en le faisant assurer qu'il lui auroit obligation de tout ce qu'il feroit pour eux.

Il y a assurément de la grandeur d'ame dans la peinture que Topal-Osman fit de son Esclavage et dans l'aveu public de son humiliation et des obligations qu'il avoit à son Libérateur ; mais il faudroit connoître le profond mépris et le fond d'éloignement que les préjugés de la Religion et de l'éducation inspirent aux Turcs pour tout ce qui n'est point Musulman , et en particulier pour les Chrétiens , pour sentir toute la beauté et la noblesse de cette action , qui se passa aux yeux de toute sa Cour.

Le Fils du Visir reçut ensuite le Pere et le Fils en particulier dans son Appartement, où il ne garda aucunes mesures. Il les embrassa l'un et l'autre , les traita avec la même familiarité qu'avoit fait son Pere étant Pacha de Nysse , et leur fit promettre de le venir voir souvent.

Ils eurent peu de temps avant leur départ

part une autre Audiance particuliere du Visir, où ce Ministre n'ayant plus de bienséance à observer, oublia son rang pour ne plus se souvenir que de ce qu'il devoit à son Bienfaicteur. Il lui avoit déjà fait rembourser liberalement la rançon des douze Esclaves, et procuré le payement d'une ancienne dette regardée comme perduë. Il y ajoûta de nouveaux présents en argent, et un *Commandement* ou permission expresse pour faire *gratis* à Salonique, un chargement de bled, sur lequel il y avoit un profit à faire d'autant plus considerable que ce commerce étoit interdit aux Etrangers depuis plusieurs années. Cette gratification montoit à plus de dix mille écus.

Le Visir, qui eût voulu mesurer sa libéralité sur sa reconnoissance, qui étoit sans bornes, leur fit entendre qu'il ne pouvoit pas faire tout ce qu'il vouloit, et peut-être n'en faisoit-il déjà que trop aux yeux de ceux qui ne jugent des actions d'un Ministre que par leur interêt particulier.

Il fit ressouvenir Arniaud le fils de son voyage en Morée, et du temps où il n'avoit tenu qu'à lui de faire une grande fortune par les occasions qu'il lui avoit procurées. Il finit par leur dire qu'un Pacha étoit le Maître dans son Gouverne-

E vj ment,

92 MERCURE DE FRANCE  
ment, mais qu'un Visir à Constantinople  
avoit un plus grand Maître que lui.

Topal-Osman, par sa vigilance et sa  
fermeté, avoit remis l'abondance, le bon  
ordre et la Police dans Constantinople,  
où depuis la Révolution jusqu'à son Mi-  
nistère, la licence et le desordre n'a-  
voient pû être réprimez, et où la disette  
et la cherté des vivres étoient excessives.

Quoiqu'on lui ait reproché une trop  
grande sévérité, il est de fait qu'il n'a con-  
damné à mort même les plus vil et les plus  
séditieux des mutins, que sur le Fetfa (a)  
du Mufti. Peut-être dans les conjonctures  
présentes un homme de ce caractère étoit-  
il nécessaire pour prévenir une nouvelle  
révolte et rétablir la tranquillité publique;  
ce qu'il y a de certain, et qui est bien à  
son honneur, c'est qu'il fut regretté de  
tous les gens de bien et des bons Citoyens,  
lorsqu'il fut ôté de place au mois de  
Mars 1732.

On ne sçut pas bien, du moins alors,  
les véritables motifs de sa déposition.  
Un mois auparavant les bruits publics  
l'avoient annoncée pour le temps précis  
où elle arriva: elle avoit été précédée de  
quelques jours par celle du Mufti, qui

(a) *Sorte de consultation du Mufti, qui décide  
suivant la Loy, de la peine due au coupable.*

avoit

avoit opiné pour la Paix , ainsi que le Visir dans le Conseil extraordinaire, tenu depuis peu au sujet des affaires de Perse ; l'un et l'autre avoient insisté fortement sur la nécessité de ratifier le Traité conclu par Achmet-Pacha , Gouverneur de Bagdad, en vertu de son plein pouvoir. La déposition de ces deux Ministres fut regardée , avec raison , comme un mystere de politique ; car il faut avouer que tout ce qu'on en dit dans le temps ne passoit pas la conjecture.

Topal-Osman , qui avoit dès long-temps prévu ce revers , le soutint avec la plus parfaite tranquillité. En sortant du Serrail , après avoir remis le Sceau de l'Empire , il trouva toutes ses Créatures et tous les Gens de sa Maison abatus et consternez : de quoi vous affligez-vous , leur dit-il , ne vous ai-je pas dit qu'un Visir ne restoit pas long-temps en place ? Toute mon inquiétude étoit de sçavoir comment j'en sortirois ; grace à Dieu on n'a rien à me reprocher ; le Sultan est satisfait de mes services ; je pars tranquille et content.

Il donna ensuite ses ordres pour un Sacrifice (a) d'actions de graces , distri-

(a) Cette coutume est pratiquée parmi les Turcs en certaines occasions , comme pour obtenir un heureux succès , &c.

## 94 MERCURE DE FRANCE

bua de l'argent à ses Domestiques et leur ordonna de se réjouir. Il se ressouvint aussi dans ce moment de son Bienfaicteur , en prévoyant le chagrin que cet événement lui causeroit. Qu'on lui dise qu'il se console , ajouta-t'il , je ne désespere pas de le revoir encore , dites lui qu'il me retrouvera toujours; qu'on écrive à Salonique, que l'on soit exact à lui donner la quantité de bled que j'ai ordonné; si j'apprends qu'il en manque une mesure , je ferai voir que je ne suis pas mort. Il donna quelques autres ordres concernant ses affaires domestiques et partit pour Trébisonde , dont il avoit été nommé Pacha.

Si la reconnoissance , toute naturelle qu'elle est aux cœurs genereux, passe pour une vertu rare sur tout chez les Grands, il faut convenir qu'elle reçoit ici un nouvel éclat par la circonstance et le moment où Topal-Osman rappella le souvenir de son Bienfaicteur.

Jamais déposition de Visir n'eut moins l'air d'une disgrâce ; il n'y a point d'exemple qu'un Ministre disgracié ait été traité avec autant d'égards et de distinction. Le Grand-Seigneur lui fit dire de laisser son fils à Constantinople et qu'il en prendroit soin ; et quatre jours après ce même fils eut l'honneur de présenter  
à

à Sa Hautesse le présent qui lui avoit été destiné par son Pere , pour le jour de Bayram. (a) Il consistoit en un Harnois de Cheval, enrichi de Pierreries, estimé 50000 Piastres ; c'est ce que Topal-Osman avoit en partant expressément recommandé à son fils ; quoique , n'étant plus en place , il eût pû se dispenser de faire le présent qu'il avoit fait préparer en qualité de Grand-Visir.

Peu de jours après il reçut sur sa route de nouveaux ordres pour aller commander en Perse , à la Place d'Ali Pacha , qui venoit d'être nommé Grand-Visir à la sienne. Osman alla tranquillement relever son Successeur au Visiriat , dans le poste de Séraskier , où il a rendu depuis deux ans à sa Patrie des services peut-être plus importants qu'il n'auroit pû faire , s'il fût demeuré Grand-Visir , puisque non-seulement il a trouvé le secret de soutenir une guerre difficile dans un Pays désert et ruiné , à quatre cent lieües de la Capitale , le plus souvent dénué des secours d'argent , d'hommes , de vivres et de munitions ; mais encore qu'il a remporté une victoire complète (b)

(a) *Fête solennelle des Turcs , pendant laquelle ils se font des présens.*

(b) *Le 19. Juillet 1733.*

96 MERCURE DE FRANCE  
en bataille rangée sur un Ennemi (a) digne de lui , battu les Persans en trois rencontres , (b) et humilié l'orgueil de leur fier General.



## ENTRETIEN

DE DEUX PROCUREURS.

EPIGRAMME.

**A**ccommoder les Plaideurs n'est mon vice ,  
Disoit Pillard ; quand les gens ont du bien ,  
Confrere, il faut laisser faire Justice :  
C'est mon avis , mais chacun a le sien ,  
Maître Pillard , ce peut être le mien ,  
Sans que pour ce je change de Méthode ,  
Répond Griffon ; quand les gens n'ont plus rien ,  
La Charité veut qu'on les raccommode .

(a) *Kouli-Kan , né Prince de Géorgie , Auteur des derniers troubles de Perse , depuis le Traité de Schaf-Thamas.*

(b) *En Octobre 1733.*



LET-



*LETTRE de M. Du Brënil, à M. le Marquis D\*\*\* contenant \* l'Analyse de la Dissertation sur la circulation de la Sève dans les Plantes, qui a remporté en 1733. le Prix, au jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux. Par M. de la Baisse.*

**J**E vous envoie, Monsieur, une Analyse précise et exacte de la Dissertation sur la circulation de la Sève, qui a remporté cette année le Prix proposé par l'Académie de Bordeaux. Je ne suis entré dans aucun détail sur le mérite et la bonté de l'Ouvrage; l'Extrait même suffira pour l'apprécier à sa juste valeur; si cependant dans le cours de ma Lettre il m'échappe quelques Réflexions ( ce que j'éviterai autant qu'il me sera possible ) ce sera uniquement pour vous mettre en état de juger si (a) les *Physiciens trouveront,* ainsi que l'Académie de Bordeaux, *que dans*

\* Je me servirai le plus souvent que je pourrai des paroles de l'Auteur, pour ne point altérer la force de ses expressions.

(a) Tout ce qui est souligné se trouve mot pour mot dans l'Avertissement de l'Académie de Bordeaux, qui est à la tête de la Dissertation.

*l'hypoc*

*l'hypothese de la circulation de la Sève, qui est, suivant ces Académiciens, une des grandes entreprises de la nouvelle Philosophie; M. de la Baisse paroît avoir pénétré plus avant que ceux qui l'ont précédé, et s'ils conviendront que ses Recherches laborieuses, qu'il appelle par modestie des tentatives et des conjectures, sont expliquées avec netteté et solidité; et qu'enfin cet Auteur a mis dans un grand jour le Système qui admet dans les Plantes une mécanique approchante de celle des Animaux.*

ART. 1. pag. 3. M. de la Baisse commence sa Dissertation par examiner quelles sont les voyes par lesquelles s'insinue le suc nourricier dans les Plantes. Il lui paroît vrai en general que c'est par les racines que les herbes, comme les arbres, tirent leur nourriture, mais cette connoissance étoit trop vague, il falloit quelque chose de plus philosophique; la racine est composée de trois principales substances, de la moëlle, du bois et de l'écorce; l'écorce, comme tout le monde sçait, recouvre les deux autres substances et la moëlle est environnée du bois et par conséquent de l'écorce; il s'agissoit de déterminer par laquelle de ces trois substances entre le suc nourricier; le bois et la moëlle occupent la partie  
interieure

interieure , c'est pourquoi elles ne paroissent pas au premier coup d'œil trop propres à l'introduction de la séve , il ne reste plus que l'écorce à qui on puisse naturellement accorder cet usage , son tissu spongieux paroissoit à notre Auteur propre à sucer les humiditez terrestres , ainsi voila bien des raisons qui peuvent déterminer en faveur de l'écorce.

Mais M. de la Baïssè , en bon Physicien , voulut s'en assurer et examiner par quels endroits de l'écorce se fait particulièrement cette suction ; il fit plusieurs Experiences qui consistent à faire tremper dans de l'eau ou dans quelque liqueur colorée , différentes Plantes , tantôt il les dépouïlla de l'écorce , tantôt il leur laissa leur écorce. Ces Experiences lui ont paru prouver que l'écorce contribuoit beaucoup à l'introduction du suc nourricier , que la partie ligneuse pouvoit elle seule recevoir la séve , mais en petite quantité ; enfin , que les menües écorces du chevelu de la racine , tirent beaucoup de nourriture , quoique les plus épaisses ne laissent pas d'en recevoir.

Les Plantes auxquelles il avoit coupé tous les menus filamens des racines , et celles aux racines desquelles il avoit fait des incisions , profiterent dans l'eau à

mer-

100 MERCURE DE FRANCE  
merveille. M. de la Baïsse compare ces coupures à des bouches artificielles ; par lesquelles la nourriture s'insinuë plus aisément dans la substance de l'écorce , et il se sert de cette Experience pour montrer l'utilité qu'on retire en coupant tous les menus filamens des racines quand on transplante. Toutes ces preuves rassemblées font conclure à notre Auteur que l'écorce est la voie principale et naturelle par laquelle les racines tirent les sucs extérieurs dont les Plantes se nourrissent.

ART. 2. Il passe ensuite à l'examen des routes que tient le suc nourricier , lorsqu'il est introduit dans la Plante , parce que le suc terrestre a dû , selon lui , recevoir dans l'écorce une préparation qui le dispose à s'élever jusqu'aux dernières extrémités des feuilles et des branches. C'est encore par la voie sûre des expériences que M. de la Baïsse cherche à reconnoître le chemin de la sève ; il a mis pour cela tremper à différens temps, dans l'eau teinte par le suc de *Phytolacca* , un nombre considérable de Plantes différentes , les unes avec leurs racines , les autres coupées vers le pied de la tige ; ses observations l'ont porté à croire que le suc nourricier avant que d'avoir reçu les der-

dernieres préparations , s'éleve en partie jusqu'au plus haut sommet des Plantes, et qu'une autre partie de ce suc non encore digéré , monte pour se répandre ensuite dans les branches et les feuilles.

Notre Auteur flaté de cette découverte, voulut voir si les tuyaux des Plantes par où monte le suc , ont quelque disposition particuliere propre à en faciliter l'ascension, ou s'ils sont indifférens à le laisser monter ou descendre ; il observa des Plantes qui trempoient dans une situation renversée ; et il examina en même-temps d'autres Plantes qui trempoient dans leur situation naturelle; de ces observations il conclut que les vaisseaux pouvoient rirer de la nourriture [par leurs parties supérieures, quoique cependant ces canaux soient plus disposez à laisser monter le suc du pied vers le sommet ; on pourroit tres-aisément trouver dans la Physique des Plantes , bien des faits et des expériences , sans doute , inconnuës à M. de la Baïsse, qui renverseroient la seconde Partie de sa conclusion et détruiroient les Observations qui la soutiennent ; il suppose ensuite qu'il se fait *dans ces premières voies*, lors même que le suc y entre à contre-sens, une *digestion* par laquelle la nourriture

102 MERCURE DE FRANCE.  
ture se façonne en passant de ces canaux dans d'autres, qui la distribuent dans toute la substance de la Plante ; cependant cette *digestion* qui se fait dans la situation renversée n'a pas paru à notre Auteur, ni aussi abondante, ni aussi parfaite que celle qui se fait dans un état naturel ; c'est pourquoi il remarque que la manière dont les Plantes se nourrissent lorsqu'on les fait tremper la tête en bas, paroît très analogue à celle dont on prétend que *des hommes ont été nourris durant quelque tems sans prendre que des clysteres de lait ou de liqueur succulente* ; pour rendre l'analogie complète M. de la Baïsse fait observer que les orifices superieurs des canaux par lesquels il a découvert que les Plantes pouvoient tirer quelque nourriture, ne seroient pour lors dans leur état naturel que des ouvertures destinées *aux ejections excrémentelles*, il n'oublie point non plus que ces canaux auront dès lors beaucoup de ressemblance aux *boyaux* des animaux, il semble que tout favorise les vuës de notre Physicien, car sur des feuilles de Tubereuse attachées de la tige et plongées par la pointe dans la teinture de Phytolacca, il a observé *des veines branchuës et ondoyantes*, et il a jugé que ces veines pourroient bien avoir quelque rapport  
aux

aux veines lactées des animaux et être des vaisseaux où se *filtre* la liqueur dont les tuyaux sont remplis.

ART. 3. pag. 16. Après avoir découvert que le suc nourricier monte du pied de la Plante vers le sommet, il falloit rechercher par quelle partie de la tige se fait plus particulièrement cette ascension; parmi les Physiciens les uns ont crû que la sève monte par l'écorce, d'autres ont soutenu qu'elle s'éleve entre le bois et l'écorce, quelques autres enfin ont voulu que ce fût par la moëlle. Les expériences rapportées par ces Auteurs pour deffendre deux sentimens, n'ont nullement paru décisives à M. de la Baïsse, c'est ce qui l'a engagé à examiner par lui même et à faire plusieurs expériences pour tâcher de découvrir la verité. Il a mist tremper dans la teinture de Phytolacca différentes tiges ou branches d'arbres et de plantes. Au bout de quelque tems il a examiné l'écorce et la portion ligneuse, plusieurs amas de filets dans la substance du bois lui ont paru rouges sans qu'il trouvât rien de remarquable dans l'écorce, et sans que la moëlle en ait tiré aucune teinture dans l'*antirrhinum*, l'écorce étoit devenue d'un verd foncé, le calice des fleurs, lequel bien examiné, n'est, suivant la re-

- mar-

marque de notre Auteur , qu'une production de l'écorce avoit considérablement rougi d'un rouge plus foncé vers les bords. De toutes ces observations , il conclut que les canaux destinez à porter la sève dans le corps de la Plante, ne sont ni dans la moëlle, ni dans l'écorce, ni entré l'écorce et le bois; mais dans la substance ligneuse c.à.d. que ces canaux sont de véritables fibres ligneuses renfermées entre la moëlle et l'écorce , M. de la Baisse s'appercevant sans doute de la foiblesse de ces preuves et de la contradiction manifeste de ses expériences, a voulu renforcer sa conclusion par les observations suivantes.

Il dit 1°. qu'il est de notoriété publique que des arbres cariez dont le tronc est entierement dépourvû de moëlle , ne laissent pas de vegeter ; on pourroit ajouter, le Public n'est pas moins exactement informé que les mêmes arbres vegetent très bien sans portion ligneuse avec la seule écorce , il avance. 2°. Que ce ne peut pas être non plus par l'écorce que la nourriture monte des racines aux branches , puisqu'on a vû des arbres croître et vegeter, quoique le tronc en fut entierement dépoüillé , témoin l'Ormeau des Thuilleries et ceux du Luxembourg dont  
il

il est parlé dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences 1709. en 1711. témoins les Oliviers de Languedoc dont il a fait mention au même endroit auxquels on cerne l'écorce, ( a ) au-dessus de l'endroit où on vient de les enter, ce qui fait porter plus de fruit aux vieilles branches qu'on doit couper après la récolte. Je suis, en vérité, surpris que M. de la Baïsse qui paroît instruit des preuves que M. Parent proposa à l'Académie Royale des Sciences, pour soutenir le système que notre Auteur annonce aujourd'hui comme une grande découverte et une découverte assurée, ait ignoré combien les faits exposez par M. Parent péchoient contre la vérité, et de quelle maniere ils furent relevez par M. Reneaume qui se transporta au Luxembourg et aux Thuilleries pour examiner les arbres en question ; il auroit dû sçavoir aussi ce que l'on répondit à l'observation des Oliviers de Languedoc, communiquée à l'Académie des Sciences par M. Magnol.

Mais notre Auteur, sans vouloir entrer dans tout ce détail, soutient que ce qui a été dit pour expliquer tous ces faits, en supposant que c'est par l'écorce que mon-

( a ) *L'Auteur auroit dû mettre deux doigts d'écorce pour ne point faire prendre le change.*

F. te

106 MERCURE DE FRANCE  
te la nourriture, est plus subtil, que solide; et regardant son sentiment comme victorieux, il se contente pour réfuter l'opinion des partisans de l'écorce, d'ajouter deux nouveaux faits assez remarquables, selon lui, mais qui ne paroîtront peut-être pas plus frappans que les précédens, et qui sont sujets aux-mêmes inconveniens. En finissant cet article M. de la Baïsse voyant sa découverte hors de toute atteinte, veut bien, en galant homme, avoir la complaisance de relâcher de ses droits en faveur de l'écorce; il accorde que dans les *arbres faits* dont le bois est fort compact, comme chênes et ormeaux, la sève monte par l'Aubier ou par la partie du bois la plus voisine de l'écorce, il dit même qu'il s'est assuré de cette observation par plusieurs expériences qu'il passe sous silence.

*La suite dans un autre Mercure.*

---

L'Enigme et les Logogryphes du premier Volume de Décembre, doivent s'expliquer par le *Tems*, *Crainte*, *Murmure*, *Lapin*, dans lequel on trouve, *Pain*, *Pin*, *La*, *Lin*, *Nil*, *Lia*, et *Gloire*. On trouve dans celui-ci, *Loire*, *Orge*, *Eloi*, *Lire*, *Ogre*, *Loir*, *Gril*, *Loi*, *Roi*, *Ire*, *Oie*, *Or*.

On a dû expliquer les mots de l'Enigme et des Logogryphes du deuxième Volume

me

me du mois de Décembre, par *la Bougie, Vertu, Abeille*. On trouve dans ce dernier *Bal, Ail, Lia, Lie, Bail, Elie, Bile, Abel, Albi,*



**E N I G M E.**

**N**'Avez-vous jamais vû deux petites Armées,  
 Qui l'une contre l'autre avec ordre animées,  
 Se livrent de rudes combats ?

Rien n'y manque pour battre ou pour se bien  
 défendre.

**Cavaliers, Généraux, Mousquetaires, Soldats,**  
 Enfin, ce qui va vous surprendre,

La Reine suit son Roy ; sans craindre le danger,

Elle court à grands pas sur le Prince Etranger ;

Tous jusqu'aux Piétons, signalent leur courage ;

Bientôt maint et maint personnage

Se livre à l'ennemi pour deffendre son Roy.

Tout se trouble, la Reine tombe,

Le Roy fuit, mais envain, sous les coups il succé  
 combe ;

Adieu, Lecteur, devinez-moi.

A. Th. . . J. J.





LOGOGRYPHE.

Cinq Lettres composent mon nom  
 D'usage par toute la terre  
 J'attache , je retiens , je serre  
 Et fais souffrir quelquefois un Larron.  
 Ce n'est pas tout , prenez ma tête ,  
 Lecteur , sans être homme ni bête ,  
 Dans les vastes réduits d'un Bois ,  
 Je fais entendre une terrible voix ;  
 Otez mon cœur , pour sauver l'innocence,  
 Des Filets que lui tend , l'injuste violence  
 Dans un *in folio* , je renferme les loix,

A Th. J. J.

AUTRE.

Six Lettres font mon nom ; devinez , je vous  
 prie ,  
 A ma couleur , en quel canton ,  
 Je nais , et d'où je suis sortie ,  
 Pour paroître en bonne maison ,  
 Combinez-moi de toute sorte ,  
 Par haut , ou par bas , il n'importe ;  
 Voici ce que je fournirai.  
 D'abord je vous rappellerai ,

U

**Un Prince fameux dans l'Histoire ,**  
**Qui de plus d'un François a fait l'heur et la**  
**gloire ,**  
**Et battu dans divers combats ,**  
**Sçut conquerir de grands Etats.**  
**Un grand esprit rempli de gloire ,'**  
**L'art d'un mortel , lequel sans boire ;**  
**Traverse un Fleuve sans Batteau ,**  
**Un Métail , sans lequel ni le bon , ni le beau ;**  
**Ne se voit nulle part, pas même chez un Prince?**  
**Un timide animal , lequel en sa Province ,**  
**Engendre un animal guerrier ;**  
**Un grain qui plaît à cette bête ;**  
**Un bruit qui fait mal à la tête ,**  
**Et tres-capable d'effrayer ,**  
**Soit dans la paix , soit dans la guerre ,**  
**Fâcheux sur Mer , plus que sur terre ;**  
**Le mal d'un Chien , qu'on nomme fou,**  
**Et qu'on craint plus qu'un Loup garou ;**  
**Le nom d'une Ville d'Affrique :**  
**Morceau d'instrument de Musique ;**  
**Un cours parfait du blond Phœbus ,**  
**Qui courant du Verseau jusques au Capricor-**  
**ne ,**  
**Consomme un certain temps , pour atteindre à**  
**la borne ;**  
**Cherchez , comme on cherche un Rebus.**  
**En moi l'on trouve un mot , en tout Pays con-**  
**forme ,**

Qui conclud en latin un argument en forme.

P. M. L. M. D. S. Y.

AUTRE.

**A** Mon aspect, plus d'un mortel  
 De ses malheurs croit voir le terme ;  
 Il rend grâces aux Dieux, leur dresse maint Autel,  
 Mon nom est assez court , cependant il renferme ,  
 Un Mets exquis , un Fleuve , un Métal adoré ,  
 Et ce qui fait plaisir au Buveur altéré.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS , &c.

**H**ISTOIRE de l'Empire des Chérifs  
 en Afrique, sa Description Géographique  
 et Historique ; la Relation de la  
 prise d'Oran , par Philippe V. Roy d'Es-  
 pagne , avec l'abrégé de la Vie de M. de  
 Sancta-Cruz , &c. ornée d'un Plan tres-  
 exact de la Ville d'Oran , et d'une Carte  
 de l'Empire des Chérifs. Par M. . . chez  
*Prault , Quai de Gévores , 1733. 2 vol. in*  
 12.

HISTOIRE des Découvertes et Con-  
 quêtes des Portugais dans le nouveau  
 monde

JANVIER 1734. III

Monde , avec des figures en taille-douces  
Par le R. P. *Joseph-François l'Affitau* , de  
la Compagnie de Jesus. *A Paris* , chez  
*Saugrain pere* , *Quay des Augustins* , et *Jean-*  
*Baptiste Coignard fils* , *ruë S. Jacques* , 2.  
vol. in 4.

HISTOIRE D'OSMAN , premier du nom ,  
Empereur des Turcs , et de l'Impératri-  
ce Aphendina - Astuda. Par *Madame de*  
*Gomès* ; chez le même , 2. vol. in 12. 1734.

HISTOIRE D'ESTEVANILLE GONZALES ,  
surnommé le *Garçon de bonne humeur* ,  
tirée de l'Espagnol. Par *M. le Sage*. Chez  
le même. 1734. in 12.

LES PETITS SOUPERS DE L'ETE , ou Avan-  
tures Galantes , avec l'origine des Fées.  
Par *Madame Durand*. 1733. chez le mê-  
me. in 12.

DE LA CONNOISSANCE et de l'amour de  
N. S. Jesus-Christ. Par le R. P. *J. B. de*  
*Bélingan* , de la Compagnie de Jesus. *A*  
*Paris* , *quay des Augustins* , chez *Roslin*  
*fils*. 1734. in 12.

TRAITE' du vrai mérite de l'Homme ,  
considéré dans tous les âges , et dans tou-  
tes les conditions ; avec des Principes d'é-

F iiiij ca-

112 MERCURE DE FRANCE  
éducation, propres à former les jeunes gens  
à la vertu. *Chez Saugrain, au Palais.*  
1734. in 12.

RE'FLE'XIONS instructives et morales  
sur l'Apocalypse. Par M. l'Abbé *Genreau*,  
Curé de N. D. de Dijon. *A Paris, rue*  
*S. Severin, chez d'Hourri.* in 12. de 634  
pages.

PENSE'ES MORALES ET CHRE'TIENNES ;  
sur le Texte de la Genéze, dédiées à M.  
le Duc d'Orleans. Par M. l'Abbé *le Mere*.  
*A Roüen, chez Charles Errrand, rue et*  
*vis-à-vis S. Lo.* 1733. 2 vol. in 12. de plus  
de 1000 pages.

ESSAY sur les erreurs populaires. Sui-  
te de l'Extrait de ce Livre, imprimé  
dans le Mercure de Novembre.

Au Chapitre 8, du 3<sup>e</sup> Livre, l'Auteur  
refute la Fable qu'on débite par rapport  
au Loup, comme il a fait celle du Basi-  
lic : Si le Loup, dit-on, apperçoit un  
homme avant qu'il en soit apperçu, in-  
continent cet homme devient enrôué ou  
perd la voix ; d'où est venu le Proverbe,  
*Lupus in fabula*. Cette opinion est née  
de l'étonnement et du silence que cause  
d'ordinaire aux Voyageurs la vûë inopi-  
née

née des Loups; non qu'il sorte de ces animaux avec une vapeur nuisible, comme on le suppose; mais c'est qu'alors on est saisi de frayeur; et que la frayeur produit ordinairement le silence.

Chapitre 16. C'est encore une tradition fort ancienne, que la Vipere dans l'accouplement, coupe, avec ses dents, la tête du mâle, et que les Petits, à leur tour, pour le vanger, déchirent le sein de leur mere, et se font ainsi passage avec leurs dents. . . . . Et quoique cette Tradition fut établie chez les Grecs, les Latins ont voulu la fortifier, en donnant à cet animal le nom de Vipere. *Quasi vi pariat.* Et ce texte des Livres Saints: *O générations de Viperes*, a trouvé des Interpretes favorables à cette même tradition. Cependant malgré ces autoritez, ces narrations, ces conjectures, nous pouvons affirmer après un examen sérieux, que cela n'est conforme ni à la vérité, ni à la raison.

Il n'y a peut-être point d'animal dont on ait débité tant de Fables, que de la Vipere - comme on l'a déjà remarqué, et ainsi que François Rédi l'a fait voir dans ses Observations. Ce Sçavant Naturaliste a prouvé par le raisonnement et par l'expérience que la Vipere ne contient

aucune humeur pernicieuse ou mortelle; que l'un et l'autre sexe n'ont que deux dents canines; que ces dents sont creuses, que leur morsure n'empoisonne point, et qu'elle ne fait autre chose qu'une playe par où le venin peut s'insinuer, et que ce poison n'est mortel qu'autant qu'il entre dans quelque vaisseau sanguin. Il prouve encore que la Vipere ne contient d'autre poison que cette liqueur presque insipide, qui ressemble à de l'huile d'amandes, et qui s'arrête dans ces especes de guaines, dont ses dents sont couvertes; que cette liqueur ne sort pas de la vésicule du fiel, mais qu'elle se produit plus vraisemblablement dans la tête où les conduits salivaires ont leur origine.

Dans le chap. 25. du même liv. 3. *du choix des Viandes, &c.* l'Auteur dit qu'il paroît qu'Aristote et Albert, recommandoient la chair des jeunes Faucons. Galien, dit-il, qui vante celle des Renards en Automne, quand ils mangent des Raisins, condamne les Cailles et met les Oyes au même rang que les Autruches; cependant aujourd'hui on sert des Cailles sur les meilleurs Tables.

Ce n'est que dans les plus grandes extrémités que l'on mange aujourd'hui  
des

des Chiens. Cependant Galien nous apprend que plusieurs Nations s'en nourrissoient; et Hippocrate en fait autant de cas que des Oyseaux; il en ordonne même la chair comme un remède excellent contre les maladies de Ratte, et pour faire concevoir les femmes. Du tems de Plin et de Galien, continuë l'Auteur, on condamnoit l'usage de la chair de Cheval, et l'on croyoit que le sang de cet animal étoit très-nuisible, au lieu qu'aujourd'hui c'est la nourriture des Tartares, et que ces Peuples en boivent le sang. On pourroit se persuader que c'est une fantaisie des Peuples Septentrionaux, si Hérodote ne nous apprenoit que les Perses en servoient dans leurs Festins, et qu'aux jours de leur naissance, ils apprêtoient des Chevaux, des Chameaux et des Anes tous entiers; blâmant en cela les Grecs, qui, selon eux, n'en chargeoient point assez leurs Tables.

Il n'y a presque rien dont les hommes en general ne se nourrissent. Ce qui est inconnu dans une Région, est d'usage dans une autre, et l'on prouveroit sans peine, que des Peuples entiers mangent des Tygres, des Elephans, des Rats, des Chauves-Souris, &c. Lérins et d'autres assurent qu'il y a des Amériquains qui

116 MERCURE DE FRANCE  
mangent de tout, sans excepter les Cra-  
poux et les Serpens. Il y a même des Na-  
tions, qui au mépris de toutes les Loix,  
ont mangé et mangent encore de la chair  
humaine.

Les anciens étoient dans une grande  
superstition au sujet de l'éternûment. On  
lit icy, au ch. 9. du 4 liv. qu'ils croyoient  
qu'il annonçoit quelque chose de sinis-  
tre; et cela paroît bien par ce trait de  
l'Athénien, qui, parce qu'un des Bateliers  
avoit éternué, voulut abandonner son  
entreprise; et par le témoignage de S. Au-  
gustin, qui dit que les anciens se remet-  
toient au lit quand il leur arrivoit d'é-  
ternuer en se chaussant.

Aristote demande encore pourquoi il  
est d'un bon augure d'éternuer depuis  
midi jusqu'à minuit, et d'un mauvais  
augure d'éternuer depuis minuit jusqu'à  
midi.

Eustathe, dans ses Commentaires sur  
Homere, a remarqué qu'éternuer à sa  
gauche, c'étoit un signe malheureux; et  
qu'éternuer à sa droite, c'étoit un signe  
favorable. Aussi Plutarque nous apprend  
qu'avant la Bataille contre Xerxes, Thé-  
mistocle sacrifiant sur son Vaisseau,  
et un des assistans ayant éternué à sa  
droite, l'Augure Euphrantides prédit  
à

à l'instant la Victoire des Grecs et la Défaite des Perses.

L'usage de saluer quand on éternuë, est donc beaucoup plus ancien qu'on ne le croit ordinairement, et il ne tire point son origine de quelque maladie particulière; mais bien qu'il soit né de l'idée qu'on s'étoit faite sur cette violente agitation, qui surprenoit les assistans; d'autres ayant remarqué quelques événemens qui n'y étoient liez que par hazard, on est enfin parvenu à faire ces formules, par lesquelles on souhaitoit que le mal fut détourné, et que le bien arrivât.

**HISTOIRES DES EMPIRES, et des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à JESUS-CHRIST, où l'on voit dans celle d'Egypte et d'Asie, la liaison de l'Histoire Sainte avec la Prophane, &c. Chez Simart, Rouan, Bullot et Nully. 1733. 4 vol. in 12.**

Le Volume de l'*Histoire et des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, pour l'année 1731. in 4. et le *Traité Physique et Historique de l'Air-vive Boreale*, par M. de Mairan, et une suite des *Mémoires de cette Académie*, pour la même année 1731. se débitent à l'Imprimerie Royale.

Les Libraires associez pour l'impression des *Mémoires de la même Académie des Sciences*  
AVANT

## N° 18 MERCURE DE FRANCE

avant 1699. viennent de proposer une nouvelle Souscription , pour neuf nouveaux volumes in 4. qu'ils promettent de donner au Public dans le courant de la présente année 1734. Le prix de la Souscription en entier est de 90 liv. dont on payera 30 liv. en souscrivant, 30 liv. en recevant les trois Volumes des Mémoires , et 30 liv. en recevant les six volumes des Machines. Les Souscriptions seront reçues jusqu'au premier jour du mois prochain , chez Martin , Coignard fils , et Guérin , rue S. Jacques.

Le Livre intitulé : *La Bibliothèque des Enfans* , &c. se vend chez Pierre Simon , Imprimeur du Parlement , rue de la Harpe , à Hercule , et chez Pierre Witte , rue S. Jacques , à l'Ange Gardien. Cet Ouvrage in 4. comprend 4 parties ; la première , de 28 feüilles , contient le *Système du Bureau Typographique*. La seconde , en 15 feüilles , contient les leçons du nouvel *A b , c , latin* , pour les Maîtres et pour les Enfans. La troisième , en 31 feüilles , contient les 106 leçons du nouvel *A , b , c , françois* , et du supplément sur l'Arithmétique , sur le Calendrier et sur l'Écriture. Ces trois volumes se vendront ensemble , comme faisant un seul Ouvrage de Litterature.

On vendra séparément le 4 volume , qui est 20 feuillets , feüilles in 4. contient le *Rudiment pratique de la Langue Latine* , pour les Garçons , et une *Introduction à la Langue Françoise* , pour les Filles. On vendra aussi séparément et en petit , pour l'exemplaire de chaque Enfant , le nouvel *A , b , c , Latin* , le nouvel *A , b , c , François* , et le *Rudiment pratique de la Langue Latine*.

On

On vend chez *De Saint*, Libraire, rue S. Jean de Beauvais : LES DONNÉS DES ENFANS DE LATONE ; *la Musique et la Chasse du Cerf*, Poèmes dédiés au Roy. C'est un Ouvrage qui contient plus de 4000 Vers, vol. in 8. enrichi de Tailles douces, dessinées par *M. Oudry*, et gravées par le Sr *Lobas*, avec plusieurs autres gravures de Musique.

L'Ouvrage est divisé en deux parties, la première regarde la Musique, et contient deux Poèmes de 4 Chants chacun. Le premier a pour titre : *Apollon ou l'Origine des Spectacles, en Musique* ; et le second est une Epître qui parut avec succès en 1714. contenant aussi 4 chants, revue, corrigée et augmentée. Ces deux Poèmes sont suivis d'une Table Cronologique de tous les Opéra qui ont paru en France depuis l'année 1645. jusqu'à présent, avec le nom des Auteurs, des Paroles et de la Musique.

La seconde Partie de l'Ouvrage est intitulée : *Diane ou les Loix de la Chasse du Cerf* ; Traduction tirée d'un Poème Latin, de *Jacques Savary*, imprimé à Caën l'année 1659. accommodé à la manière de chasser le Cerf aujourd'hui.

Le Poème est divisé en 6 chants, et peut contenir 1700 Vers, sans la Préface ; il est suivi d'un Dictionnaire de tous les termes usitez à la Chasse du Cerf, tirés de tous les Auteurs qui en ont écrit, et de l'usage present.

Pour réunir plus parfaitement les Donnés des Enfans de Latone, l'Auteur a jugé à propos d'y joindre les Paroles d'une nouvelle Chasse du Cerf, mise en Musique, qu'il compte apparemment donner au public, entièrement Parodiées, à ce qu'il dit, sur des Airs choisis des Opéra d'Angleterre, de la composition du Sr *Hendel*, fameux

## 170 MERCURE DE FRANCE

meux compositeur, avec des Simphonies étrangères des meilleurs Auteurs Italiens.

L'Ouvrage enfin est terminé par un Recueil gravé de toutes les Fanfares connus à la Cour, sous différens noms, et composez par M. de Dampierre, Gentilhomme des plaisirs du Roy, imaginés par lui pour servir de signaux à la Chasse, et faire entendre aux Veneurs la nature du Cerf que l'on court, ses mouvemens, et toutes les différentes opérations de la Chasse, avec tous les tons qu'il y a affectez; ces Fanfares sont suivies de plusieurs autres nouvelles Fanfares, avec les Parodies qui en ont été faites par différentes personnes; et le tout est réuni sous le titre commun des *Dons des Enfans de Latone*.

Nous rendrons compte au public du détail de chacun de ces Poèmes, dont la lecture fait un extrême plaisir.

*LIVRES NOUVEAUX qui se trouvent à Paris chez André Cailleau, Libraire, Quay des Augustins, au coin de la rue Gist-le-Cœur, à S. André.*

Histoire du Peuple de Dieu depuis son origine jusqu'à la Naissance du Messie &c. Nouvelle Edition, revûe, corrigée et augmentée de l'Histoire de Job, avec des Cartes, Vignettes, Tables Geographiques, et des Matieres. Par le R. P. Berruyer D. L. C. de Jesus. 8. Vol. 4. grand et petit papier. On donnera le huitième Volume des augmentations pour ceux qui ont la première Edition, in 4. grand et petit papier.

La même Histoire in 12, et en dix Volumes, est sous la presse.

*Histoire naturelle de l'Univers, dans laquelle on rapporte des raisons Physiques sur les effets*  
les.

les plus curieux et les plus extraordinaires de la nature, par M. Colonne, Gentilhomme Romain. 2. Vol. 12. avec Figures. On donnera la suite incessamment.

*La Bibliothèque des Philosophes et des Sçavans, tant Anciens que Modernes, avec les merveilles de la Nature &c. Par M. Gantier, Architecte et Ingenieur, in 8. Tome 3. Les deux premiers Volumes 8. se trouvent chez le même Libraire.*

*L'Esprit de l'Eglise dans la Récitation de cette Partie de l'Office, qu'on appelle Complies, en forme de Dialogue entre le Maître et le Disciple, Vol. in 12. Ce Livre sous un titre simple, renferme les plus beaux traits et les points les plus essentiels de la Morale Chrétienne, tirez pour la plupart de l'Ecriture Sainte. Le Disciple est instruit et édifié par l'éloquence solide de Saint Chrysostôme, par les lumieres profondes de S. Augustin, et par la Dévotion éclairée de S. Bernard, qu'on a choisis pour les interpretes des quatre Pseaumes qui composent l'Office de Complies.*

*Pensées sur divers sujets de Religion et de Morale, avec un Essai de Sermons par le R. P. Bourdaloue, de L. C. de Jesus, 2 Vol. 8. et 3. Vol. 12.*

*Le Zodiaque de la vie humaine &c. divisé en 12. Livres, sous les 12. Signes. Traduit du Poëme Latin de Marcel Palingene, célèbre Poëte. Nouvelle Edit. revüé corrigée et augmentée, avec des Notes Historiques et Critiques, Politiques et Morales, par M. de la Moinerie. 2. Vol. 12.*

*Histoire des Rois de Pologne, et du Gouvernement de ce Royaume, &c. 3. Vol. 8. Amsterdam,*

*Nouvelles découvertes en Médecine &c. par le Sr de Marconnay, Docteur en Médecine. 1. Volume 12,*

*L'Ar-*

*E'Argenis de Barelai*, Traduction nouvelle,  
par M. l'Abbé Josse, Chanoine de Chartres,  
3. Vol. 12.

*Supplement du Dictionnaire de Bayle* 1. Volume.  
101 fol.

Il paroît depuis peu un nouveau Calendrier  
perpetuel qui ne déplaira peut-être pas aux con-  
noisseurs, et dont on espere que le Public retirera  
des grands avantages, il n'est point d'années  
passées ou à venir, qu'on ne place tout d'un coup  
sur ce Calendrier et de la façon la moins compo-  
sée. Tout son artifice ne consiste qu'à rapporter  
les jours et les Fêtes mobiles, aux jours et Fêtes  
fixes de l'année, ce qu'on fait en plaçant la Pâ-  
que vis-à-vis le jour du mois qui lui convient,  
et par cette simple opération on trouve facile-  
ment pour tous les jours, celui du mois, de la  
semaine, la Fête du même jour avec les Vigiles,  
les Quatre-Tems, de même que l'heure du lever  
et du coucher du Soleil, calculée pour la latitu-  
de des 43 degrés 31 minutes.

Ce Calendrier est disposé en rond et composé  
de plusieurs circonférences concentriques, dont  
les extérieures présentent l'année commune; les  
intérieures sont chargées des Lettres Dominica-  
les, des Epactes, du Nombre d'or, servans à  
connoître la Pâque pour quelque année que ce  
soit, avant, comme après la réformation.

Il renferme encore l'Indiction Romaine, et n'a  
qu'un pied de hauteur. On le place fort commo-  
dément sur un Bureau, et il ne peut manquer  
d'être d'un grand secours, tant dans la Chrono-  
logie que dans les affaires Civiles; les Gens de  
Palais et autres qui seront bien-aisés de vérifier  
dans certains cas, les titres anciens et les dates  
les

les plus reculés, le pourront faire par le secours de ce Calendrier avec une facilité surprenante.

On a eu soin d'en donner une explication fort étendue, qui contient la description de toutes les circonférences qui le composent, avec leur usage; et pour une plus grande intelligence on a rapporté plusieurs exemples qui conduiront comme par la main ceux qui à la première lecture n'entendront point cette explication qui est jointe au Calendrier même.

On le trouve à Aix, chez Antoine Choquel, Libraire, à la place des Precheurs.

Simart, Libraire, donnera dans le mois de Mars prochain un *Recueil des Lettres de Madame la Marquise de Sevigné*, en quatre Volumes in 12. Il y a à la tête un beau Portrait de cette Illustre Auteur. On n'a rien oublié pour rendre cette Edition parfaite, soit par rapport aux Caracteres et au papier, soit par le soin qu'on a pris de collationner exactement chaque Lettre sur l'original.

Il a paru au commencement de l'Année dernière un nouveau Recueil des Pièces de Poésie et d'Eloquence, présentées à l'Académie des Jeux Floraux pour les Prix des Années 1729. et 1730. imprimé à Toulouze, chez le Camus. On trouve à la page 231. une Imitation en vers François de la première Elégie des *Tristes d'Ovide*, commençant par ce vers: *Ouvrage infortuné, fruit amer de mes larmes*, &c. Mais ce qui a surpris le plus, c'est qu'on lit dans l'Avertissement qui est au-devant, que M. F. . . . *Conseiller du Roy, Commissaire de la Marine, au Département de Toulon*, s'est déclaré l'Auteur de cette Pièce. Il y a lieu

lieu de croire que cet Article y a été inseré sans sa participation. Car on sçait que la même imitation avoit déjà paru dès 1727. au Tome III. Pag. 363. de la continuation des *Mémoires de Littérature*, qui s'imprime à Paris chez Simart, laquelle y avoit été donnée sous le nom de M. Le P. B. L'Auteur de ces *Mémoires* l'appelle *un des plus grands et des plus sçavans Magistrats du Royaume*; et l'on a appris qu'en effet c'étoit M. le Président Bouhier qui fut reçu la même année à l'Académie Française. Dans cette nouvelle Edition il y a quelques changemens, mais de peu d'importance, qui n'empêchent pas qu'on ne reconnoisse aisément que c'est la même Pièce, qu'on auroit mieux fait de laisser dans l'état où l'Auteur l'avoit mise.

Le Pere Regnault J. qui a donné ici une nouvelle Edition de ses *Entretiens Physiques, ou de la Physique nouvelle en Dialogues*, réimprimée à Amsterdam, et traduite en Anglois à Londres, va donner *l'origine ancienne de la Physique nouvelle*. L'Ouvrage est fait en forme d'entretiens par Lettres; et il s'imprime chez Jacques Clousier. C'est un parallele de l'ancienne Physique et de la Physique nouvelle, où l'on se propose de montrer, sur tout, trois choses.

1. Ce que la Physique nouvelle a de la Physique ancienne.
2. Le degré de perfection de la Physique nouvelle sur la Physique ancienne.
3. Comment la Physique est parvenue à ce degré de perfection.

Il a paru au commencement de cet année un nouvel Ouvrage de M. *Claude-Joseph De Ferriera*,  
Doyen

Doyen des Docteurs Régens de la Faculté de Droits de Paris. Ce Livre a pour titre : *Nouvelle Introduction à la Pratique , ou Dictionnaire des termes de Pratique , de Droit , d'Ordonnances et de Coutumes , avec les Jurisdictions de France.* Il est en deux Volumes in quarto , et se vend à Paris ; chez Michel Brunet , et Claude Prudhomme , en la grande Salle du Palais. Cet Ouvrage avoit déjà paru sous le titre d'*Introduction à la Pratique* , en deux Volumes in douze. Les réimpressions qui en ont été faites , dans les tems qu'il n'étoit qu'un simple projet , font assez connoître de quelle utilité doit être celui qui paroît aujourd'hui avec des augmentations si considérables , que l'Auteur a crû devoir faire ajouter à son titre celui de Dictionnaire ; ensorte que c'est plutôt un nouvel Ouvrage qu'une réimpression de celui qui avoit paru jusqu'à présent.

On a réimprimé depuis peu à Londres , avec un Apendix d'Edouard Baynard , Membre du Collège des Médecins , *l'Histoire des Bains froids. tant anciens que modernes* ; par le Chevalier Jean Floyer, 2 Vol. in 8.

Ambroise Haude , Libraire du Roy de Prusse et de l'Académie des Sciences à Berlin, avertit les Gens de Lettres qu'il imprime par souscription un Ouvrage important , qui a pour titre *La Chronologie de l'Histoire Sainte et des Historiens Profanes , qui la concernent , depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la Captivité de Babylone.* Par Alphonse de Vignoles , 2. Vol. 4. On distribue le Programme dans plusieurs grandes Villes de l'Europe, chez les principaux Libraires, et à Paris chez Briasson, lesquels recevront les Souscriptions.

## 126 MERCURE DE FRANCE

tions jusqu'à la fin d'Avril 1734. On promet que l'Ouvrage sera achevé d'imprimer au commencement d'Octobre de cette même année 1734. Le prix pour le papier ordinaire sera de huit florins de Hollande, et pour le grand papier de onze florins.

Le 31. de Décembre dernier *M. Pellegrini*, Peintre Venitien, fut reçu de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, sur un Tableau qu'il lui a envoyé. Le Sujet est allégorique: c'est la Modestie qui présente l'Ouvrage de ce Peintre à l'Académie, sous la figure de la Peinture, avec le Génie de la France qui écrit le jugement qu'elle en fait. *M. Pellegrini* avoit été agréé dès le tems qu'il vint à Paris, où il peignit la Galerie de la Banque.

Le même jour *M. Cars* de Paris, un de nos meilleurs Graveurs, Graveur en Taille-douce, ayant présenté les Portraits de *Mrs Sebastien Bourdon* Peintre, et *Michel Anguier*, Sculpteur, tous deux de l'Académie, qu'il a gravez d'après *Mrs Rigaud* et *Revel*, fut aussi reçu Académicien,

Le 30 Janvier *M. Boucher*, Peintre, digne Eleve de *M. le Moine*, déjà connu par quantité d'Ouvrages qui font honneur à la Peinture et à ses heureux talens, fut reçu à l'Académie d'une voix unanime sur un Tableau en large, représentant *Renaud et Armide dans les plaisirs*, avec un fond de Paysage, orné d'Architecture, les figures sont demi nature.

Un autre excellent Sujet fut reçu le même jour, sur les Portraits en hauteur jusqu'aux genoux, de *Mrs Galoche* Peintre, et le *Moine* pers. Sculpteur, c'est *M. Tocquet* qui a de grands talens pour le Portrait.

M. Verdot, Peintre, Eleve de feu M. Boullongne l'aîné, étant mort depuis peu Professeur de l'Académie, M. Noël Coypel a été nommé par l'Académie pour remplir cette place, et M. du Mont le Romain, a été nommé Adjoint Professeur.

La perte que cette Académie a faite depuis peu de M. de Boullongne son Directeur, et premier Peintre du Roy, n'a apporté aucun changement; il n'a pas plu à S. M. de nommer de Premier Peintre, et l'Académie n'a point élu de Directeur. Sur l'avis de M. Rigault, un des plus dignes de remplir cette place, l'Académie a délibéré que les quatre Recteurs feroient chacun pendant trois mois les fonctions de Directeur.

Ce que cette Illustre Académie vient de faire et qui a encore été généralement approuvé, c'est l'Election d'Academicien Honoraire et Amateur, de M. de Boullongne, Conseiller au Parlement de Metz, Premier Commis des Finances, et fils de feu M. de Boullongne, Premier Peintre du Roy, dont nous avons parlé dans le premier Volume du Mercure de Décembre dernier, page 2663.

*JETTONS FRAPPEZ pour  
le premier jour de Janvier 1734. avec  
l'Explication des Types, &c.*

I. TRESOR ROYAL.

Jason, tenant la Toison d'or. Legendes: *Nees  
des desunt nec Amer.*

II.

## 28 MERCURE DE FRANCE

### II. PARTIES CASUELLES.

Un Cocq qui chante et bat des ailes à l'aspect de l'Etoile du matin. Légende : *Sopitos suscitans.*

### III. CHAMBRE AUX DENIERS.

La Déesse de la Terre. Légende : *Sua dona pendit.*

### IV. ORDINAIRE DES GUERRES.

Des Aigles qui s'élevent vers le Soleil. Légende : *Animis et viribus aquis.*

### V. EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Des Foudres en l'air. Légende , *Jussa volant.*

### VI. BATIMENS DU ROY.

Pallas debout tenant d'une main un Javelot, et de l'autre une Equierre. Légende : *Ad utrumque parata.*

### VII. ARTILLERIE.

Une Pallas , la main appuyée sur un Bouclier ; dans un Parc d'Artillerie. Légende : *Si vis pacem, para bellum.*

### VIII. MARINE.

Des Oyseaux de Proye , revenant du Nord au Midy. Légende : *Non terreat Auster euntes.*

### IX. GALERES,

Des Tritons qui embouchent la Trompette , comme pour sortir du Port. Légende : *Non jam Littora tardant.*

### X. MAISON DE LA REINE.

Un Oranger chargé de fleurs et de fruits. Légende : *Non sterilis commendat honos.*

LET

JETTONS DE L'ANNÉE 1734

II



III



IV



V



VII



VI



VIII



IX





*LETTRE écrite de Bonaventure, Isl: de l'Amérique, à sept lieues au Sud de l'Embouchure du Fleuve de S. Laurens, le 25. Juillet 1733 sur une Eclipse.*

**L**E Mardi 26. de May, sur les 7. heures du matin, le Soleil se fit voir de couleur de feu, et couvert de petites taches et barres; le temps s'obscurcit peu à peu, je crus que c'étoit l'effet de quelque brouillard à venir, ce qui ne manqua pas d'arriver, mais qui ne dura pas long-temps, car à dix heures on voyoit des Etoiles, et il faisoit si nuit que nous ne nous reconnoissions pas sur le Gaillard.

J'étois alors à 3. lieues dans le Sud d'ici, je demurai bien surpris, parce que la Lune étoit sous notre horison.

Vers les onze heures le jour recommença, et je croyois le tout passé; il faisoit beau jour à midi, quand je fus derechef étonné de voir la nuit revenir aussi obscure qu'auparavant; cela me fit prendre le parti de faire route pour la Baye de Penouille, à 6. lieues au Nord de Bonaventure.

Cependant sur les deux à trois heures, le temps commença à s'éclaircir, et à sept heures, étant à l'ouvert de la Baye, je vis le Soleil. Je fis apporter un miroir où j'apperçûs cet Astre et deux petits Globes à ses côtes; et sans miroir je vis un troisième Globe qui n'étoit pas fort lumineux, environ de la grandeur du Soleil, et qui sembloit s'y joindre droit au-dessus; mais nous ne pûmes pas voir long-temps ce Parhelie, parce que les nuages en empêcherent, et que le Soleil se couchoit.

G Je

Je laisse aux Astronomes à deviner la cause de cette sorte d'Eclipse surprenante qui a duré au moins dix heures, pendant trois desquelles nous fûmes obligés d'avoir de la chandelle allumée dans l'Habitacle \* Je crois que cette Eclipse est causée par quelque corps inconnu jusqu'à présent.

*P R I X* proposé par l'Académie de  
Chirurgie pour l'année 1734.

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous la protection du Roy, desirant contribuer au progrès de cet Art et à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année 1734. le sujet suivant.

*Déterminer dans chaque genre de maladies Chirurgicales, les cas dans lesquels il convient de panser fréquemment, et ceux dans lesquels il convient de panser rarement.*

On demande à ceux qui travailleront pour le Prix, des raisonnemens fondez sur la pratique; on les prie d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, et d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Memoire une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature; et cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages francs de port à M. Morand, Secrétaire de l'Académie de Chirurgie à Paris, où on les lui fera remettre entre les mains.

\* *Lieu où sont les Boussoles.*

Les

Les Chiurgiens de tous pays seront admis à concourir pour le Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cens livres, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Memoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représenteront la marque distinctive, avec une copie nette du Memoire.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de l'année 1734. inclusivement.

L'Académie, à son Assemblée publique de 1735. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura remporté le Prix.

*REPONSE à M. le Gendre de Saint Aubin, par l'Auteur du Problème proposé aux Métaphysiciens Géometres.*

**M**ais, comme vous n'attaquez mon Problème qu'indirectement en attaquant M. de Fontenelle, M. Wallis, le P. Castel, tous les Géometres, et toute la Géométrie, principalement la moderne, et que vous dites même en propres termes que cette Géométrie *n'est pas plus solide* que le Problème en question, je crois que sans perdre le temps en longues discussions, il me convient, après vous avoir remercié de l'honneur que vous faites à ce Problème, de prendre acte de sa solidité constatée par un Adversaire de votre réputation et de votre mérite. Je suis avec respect, &c.

*LETTRÉ de Clermont en Auvergne ,  
sur le Système du Bureau Typographique.*

**J'**Ay vû , Monsieur , avec plaisir par les derniers Mercurés , que l'Auteur de Bureau Typographique n'étoit pas encore mort , puisqu'on lui faisoit des objections contre cette nouvelle invention ; et comme vous avez bien voulu les faire paroître , souffrez aussi , Monsieur , que j'expose en peu de mots les réflexions que j'ai faites sur le même sujet.

Il m'a paru par tout ce que j'ai vû et entendu de cette nouvelle façon d'instruire la première enfance , que le but essentiel de l'Auteur étoit de rendre sensible et de mettre à la portée des enfans de deux à trois ans les premiers exercices de la Litterature ; et même , comme il le dit en quelque endroit , les premiers élémens des Arts et des Sciences ; en un mot , de faire ensorte qu'un enfant prît de lui-même un certain goût pour les Livres , et qu'il sçût presque à six et à sept ans ce qu'il ne peut sçavoir d'ordinaire qu'à neuf et dix ans.

Je ne m'amuserai point à disputer à l'Auteur la possibilité du fait ; je ne trouve point cela impossible dans son Système , d'autant plus que j'ai vû quelques expériences qui lui sont très-favorables , mais voici ma difficulté. A quoi bon commencer de bonne heure l'institution des enfans ? A quoi bon tant de sollicitudes et de peines pour les endoctriner presque en naissant , si toute leur éducation se réduit ensuite à faire le cours ordinaire des Classes et à sçavoir un peu de Latin ? Est-il nécessaire pour en venir là de tant de préparatifs et de dépenses ? Non , sans  
don-

doute, et peut-être que l'Auteur lui-même ne voudroit pas contester cette vérité. J'avoüe que si l'on faisoit entrer dans le cours des éducations publiques des notions exactes et détaillées des Arts ou des Sciences utiles et pratiquées, on ne pourroit commencer trop tôt, ni trop faciliter les premiers élémens de la Litterature et de toutes les Sciences ; mais puisque l'on ne vise proprement qu'au Latin, et qu'on néglige quasi tout le reste dans les meilleurs Collegés, il me paroît qu'il est inutile de s'empressez si fort pour aboutir à la simple connoissance d'une Langue morte ; les enfans y sont bien venus jusqu'ici et ils y viendront toujours d'une maniere ou d'autre sans tant d'exercices prématurez et sans tout l'attirail du Bureau Typographique. Mon raisonnement semble être appuié par la pratique même des Princes et des grands Seigneurs ; qui ne donnent ordinairement des Précepteurs à leurs enfans qu'à sept ans, et qui se contentent de leur faire un peu apprendre à lire tant qu'ils sont entre les mains des femmes.

Quoiqu'il en soit voilà ce que j'avois à représenter touchant la nouvelle maniere d'instruire les enfans, maniere que je ne trouve pas mauvaise en elle-même, mais qui paroît inutile dans le Sistême vulgaire. Je suis, Monsieur, &c.

*R E P O N S E à la Lettre de Clermont en Auvergne, sur le Systême du Bureau Typographique.*

Quand il seroit vrai, M. que l'éducation des Enfans se réduiroit à faire le cours ordinaire des Classes et à sçavoir un peu le Latin et de Grec, il ne s'ensuivroit pas qu'il fût inutile

commencer de bonne heure l'institution de la première enfance. Je vous prie de lire dans le premier volume de la Bibliothèque des Enfans, l'article premier et l'article second ; qui traitent cette question. Les préparatifs et les dépenses que l'on fait de bons Sujets aux Régens des basses Classes, influent, n'en doutez pas, dans les plus hautes, dans tous les exercices et dans toute la vie. Ne contez-vous pour rien, M. de pouvoir briller parmi ses Camarades, de pouvoir remporter les premiers Prix, d'obtenir les premières places, et d'avoir ensuite du goût pour tout ce que l'on fait ? Or un enfant qui aura appris de bonne heure les élémens des Lettres par le Système du Bureau Typographique, cet enfant sera plutôt en état d'acquiescer ce goût, il sera moins exposé à l'ennui et au dégoût de la plupart des autres Ecoliers enseignés d'abord par la Méthode ordinaire ; cet enfant instruit de bonne heure et jeune, sera en état, si les parens le souhaitent, de doubler quelques Classes pour se rendre encore plus fort dans tous ses exercices. On pourra pour lors s'appliquer à bien d'autres choses qu'à son Latin, et il n'y a point de parens qui n'en soient bien aises.

Un Ecolier fort et diligent, trouve dans les basses Classes le temps d'apprendre à écrire et l'Arithmétique ; dans d'autres Classes le Dessin, le Blason et la Géographie viennent à propos pour perfectionner l'étude de l'Histoire et de la Chronologie, qu'on fera dans toutes les Classes ; les Mécaniques et la Physique expérimentale, pourront instruire et amuser les enfans, il ne s'agit que de choisir à propos le temps et les matières. Dans le cours de Philosophie le moral conduit au Droit des Gens et au Droit Public ; l'on trou-

ve sur ces matieres et sur les interets des Princes, des Textes Latins et François, propres à occuper, à instruire et à former un jeune homme pendant dix ans de College. Vous verrez, M. dans le premier volume, article XLV. pag. 119. qu'une *Gazette de France*; préparée par Semaine est le meilleur Texte François que l'on puisse donner à un jeune Seigneur. Ce Texte vivant est le plus instructif, le plus varié et le plus agréable que l'on puisse trouver pour la réunion et la complication des idées philosophiques. On passe peu à peu à la *Gazette d'Hollande*, au *Mercure Historique*, au *Mercure de France*; au *Journal de Verdun*, au *Journal des Sçavans*, et à tous les Ouvrages périodiques, que l'on apprendra à parcourir chaque mois, afin que le jeune homme, se fortifiant peu à peu sur cet exercice, se mette en état d'en tirer avantage pour toute sa vie. Il est vrai que pour lors en élevant les enfans on leur donneroit les premières notions des Arts et des Sciences et vous convenez, M. en ce cas là de toute la bonté du Système Typographique. Vous pourrez voir plus au long dans l'article XI. du premier vol. p. 91. le détail des avantages du Système Typographique, vous y trouverez N°. 38. que l'enfant du Bureau Typographique est mis en état d'aller plutôt et plus sçavant au College, et parconsequent d'entrer plutôt à l'Académie pour y faire tous ses exercices; avantage considerable pour la jeunesse destinée et appelée au noble et glorieux métier des Armes. Ce seul motif pourra déterminer les gens de guerre en faveur du nouveau Système. J'ajouterais que si les Ecoles, comme vous le dites, ne visent proprement qu'au Latin, et qu'on néglige quasi tout le reste dans les meilleurs Colleges, on ne doit pas

être surpris de trouver si peu de science et de savoir dans le grand nombre des Etudiens, mais à qui en est la faute ? N'est-ce pas le préjugé de la Méthode vulgaire qui cause ce malheur ? Il seroit donc mieux de faire étudier un peu plus les choses en faisant étudier les mots, et nous sommes encore d'accord là-dessus.

A l'égard des Princes et des grands Seigneurs, on peut dire qu'ils sentent aujourd'hui plus que jamais, l'importance de la première éducation. L'esprit méthodique et philosophique a ses Partisans à la Cour et à la Ville, l'on n'attend plus l'âge de sept ans pour apprendre aux jeunes Princes les premiers élémens des Lettres et de l'Histoire. Il reste au surplus une question importante à examiner, savoir si le choix d'un Précepteur pour la première enfance jusqu'à l'âge de 14. à 15. ans, est de plus grande importance que le choix d'un Gouverneur pour un jeune homme de 15. à 20. ans; je vous prie d'agréer que ce soit pour une autre fois, et de me croire avec, &c.

M. de B\*\* vient de donner un premier Livre de Pieces pour la Viole, contenant quatre Suites avec la Basse chiffrée en partition. L'Épître Dédicatoire fait connoître qu'il a eu pour Maître M. de Caix d'Hervelois, célèbre aujourd'hui, tant pour la composition, que pour l'exécution. Ce Livre qui est en grand papier, pour éviter l'interruption des Pieces, se vend à Paris, chez la *veuve Boivin*, rue S. Honoré, et le *Clerc*, rue du Roule.

On apprend de Vienne en Autriche, que la nuit du 6. au 7. Janvier, il s'éleva un vent très-violent, qui a causé beaucoup de dommages; plusieurs

plusieurs maisons ont été renversées dans la campagne, et quelques personnes ont été écrasées par leur chute. On a senti la même nuit une secousse de tremblement de terre à Gumpoldkirchen et dans les environs.

On mande de Lisbonne, que l'Académie Royale de l'Histoire, y tint le 19. Decembre la dernière Assemblée publique de 1733. qui est la treizième depuis son établissement, et le Roy y assista, aussi-bien que le Prince du Brésil. Le Pere Don Manuel Gaëtan de Souza, Directeur, prononça un Discours fort éloquent, après lequel on procéda à l'Electon des Officiers de cette Compagnie. On continua dans l'Employ de Directeur le même Pere Don Manuel Gaëtan, et les Marquis de Valenca et d'Allegrette, le Comte d'Ericcira, et le Comte d'Assumar, furent élus Censeurs.

Le Roy, accompagné des Académiciens, se rendit ensuite dans la Chapelle de l'Académie; après la Messe qui fut célébrée par D. Nuno de Silva Telles, Conseiller au Conseil General du S. Office, et un Panegirique de la sainte Vierge, que prononça le Pere Don Manuel de Rocha General de la Congrégation des Benedicins, établie en Portugal; D. François de Telles da Silva, Secrétaire de l'Académie, lût la formule du Serment par lequel cette Compagnie s'engage à reconnoître et à soutenir le Mistere de la Conception immaculée, et que S. M. prêta à genoux, ainsi que tous les Académiciens.

Le sieur *Briart*, demeurant Cour Abbatiale de S. Germain des Prez, rue Cardinale, vis-à-vis le Baillage à Paris, fait depuis peu une Essence d'*Ogni Fiori*, ou de toutes Fleurs, d'une odeur  
 ● v agréables

## 138 MERCURE DE FRANCE.

agréable ; on en met quelques gouttes dans l'eau dont on se lave après avoir été rasé , elle blanchit l'eau. Les Dames s'en servent pour se décrasser , elle rend la peau douce et unie , et ne nuit point au teint ; elle se conserve long-temps. Les plus petites bouteilles sont d'environ cinq onces ; on la vend 15. sols l'once.

Il continué à faire la véritable Essence de Savon à la Bergamotte , et autres odeurs douces , dont on se sert pour la barbe , au lieu de Savonnette ; les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage et les mains. Il en a de deux prix , à 5. et à 8. sols l'once. Il avertit que ses Bouteilles ont toujours été cachetées , et qu'autour du cachet on y lit son nom et sa demeure ; dans le milieu il y a une Bouteille avec le nom de la Liqueur.

Il fait aussi de bons Cuirs à repasser les Rasoirs , avec lesquels il ne faut point de Pierre à égniser. Il les vend depuis 40. sols jusqu'à 8. livres ; il donne la manière de s'en servir.



### D U O.

QU'une même ardeur nous enflamme,  
Qu'elle fasse notre bonheur !

Tuisses le tendre Amour qui regne dans mon ame,  
Regner toujours dans votre cœur.

**SPEC**

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.



## S P E C T A C L E S.

LE 14 de ce mois les Comédiens François remirent au Theatre la Tragédie de *Bajazet*, dans laquelle la Dlle Grandval, épouse du Sr Grandval, Comédien du Roy, jouïa pour la première fois le rôle d'*Atalide*, et le jouïa fort naturellement et avec intelligence. Elle fut fort applaudie; ce n'est cependant que son coup d'essai. Les rôles Comiques qu'elle a joués depuis, ont encore confirmé la bonne opinion qu'on a de ses talens, sur tout dans le rôle d'*Hortense*, dans la petite Comédie du *Florentin*.

Le Lundi 18. on donna sur le Theatre François la première représentation d'*Andréide*, Tragédie de M. de Voltaire: elle fut aussi extraordinairement applaudie que sévèrement critiquée par une très nombreuse assemblée, et peut-être à l'excès; car le Public ne se contient gueres dans de justes bornes sur les premières impressions qu'il reçoit d'un Ouvrage d'esprit. Celui-ci fut beaucoup mieux entendu, plus goûté et plus applaudi à la seconde représentation qu'on en donna le Mercredi 27. après quelques

G v j chan-

140 MERCURE DE FRANCE  
changemens faits par l'Auteur sur les  
observations du Public. Nous parlerons  
plus au long de cette Tragédie , dont  
tous les Personnages portent des noms  
illustres , connus dans l'Histoire de  
France.

On doit donner sur le même Theatre  
au commencement de Février, une petite  
Comédie nouvelle en un Acte, en Prose ,  
de M. Fagan , sous le titre de la *Gron-  
deuse*.

Le 14. les Comédiens Italiens donnerent  
la premiere représentation d'une Comédie  
nouvelle en Prose , en trois Actes , ornée  
de trois Divertissemens de Chant et de  
Danses , ayant pour titre , *Arlequin  
Grand Mogo!* Elle est de la composition  
de M. Delisle , Auteur de *Timon le Mi-  
santrope*, et d'autres Pièces qu'il a données  
au Theatre Italien.

Le 5. de ce mois les Comédiens Fran-  
çois représenterent à Versailles la Comé-  
die du *Misanthrope* et la petite Pièce du  
*Tuteur*. Le Sr Fierville joua avec applau-  
dissement le principal rôle dans la pre-  
miere , et celui de *Lucas* dans l'autre.

Le 28. *Andronic* , et *l'Impromptu de  
Campagne*.

Le 30. Janvier les Comédiens Italiens  
représenterent à la Cour la Comédie

JANVIER. 1734. 148  
d' *Arlequin Sauvage* , et celle d' *Arlequin  
Poli par l'Amour* .

On continuë sur le Theatre de l'Opera les représentations d' *Issé* , et de *Hypolite et Aricie* . On remettra au commencement du mois prochain, le Ballet des *Fêtes Grecques et Romaines* , avec une nouvelle Entrée, Les paroles sont de M. Fuzelier , et la Musique de M. de Blamont.

L'Opera de *Fabrice* en Italien, a été représenté depuis peu à Londres , en présence du Roy , de la Reine et de la Famille Royale , avec beaucoup de succès.

On a appris de la même Ville que le 9 de ce mois , on représenta en présence du Roy et de la Reine sur le Theatre de Lincolns - Innfiglds , le nouvel Opera d' *Ariadne* . C'est le premier qu'on ait représenté sur ce Théâtre.

Le 16. on représenta à Londres , sur le Theatre du Marché au Foin , l'Opera d' *Arbaces* . Et le même jour on jouïa sur le Theatre de Lincolns Innfields , celui d' *Ariadne* .

On représenta le même jour pour l'ouverture du Carnaval à Rome , on donna sur le Theatre de Florence , la premiere représentation d'une Pièce intitulée *Neron* , ou le *Mariage par interest* .

*EXTRAIT de l'Impromptu de Campagne,  
ou l'Amant déguisé. Petite Comédie  
nouvelle de M. Poisson l'aîné.*

**L**A Scene de cette Piece est dans le Château d'un Comte ; *Lucas*, Jardinier de cette Terre, et *Lisette*, Suivante d'*Isabelle*, fille unique du Seigneur, ouvrent la Scene ; Lisette veut sçavoir de lui, s'il n'a point découvert quel peut être un jeune Cavalier, qu'on a vû roder autour du Château ; Lucas lui apprend que le Valet de ce Cavalier lui a paru appartenir à bon Maître, parce qu'il l'a bien fait boire sans exiger de retour. Lisette l'a traité d'animal. Ils se retirent tous deux, parce qu'ils entendent du bruit.

*Eraste* qui est le Cavalier, dont le Jardinier vient de parler à Lisette, et *Frontin*, son valet, commencent la seconde Scene ; c'est par leur entretien qu'on apprend qu'*Eraste* est un fils de famille, lequel n'ayant pas voulu consentir à un mariage que son pere avoit conclu sans lui, s'est enfui de la maison paternelle, après avoir volé trois cent Louis à ce même Pere, qui vouloit l'engager dans le mariage. Son valet lui fait entendre sagement qu'avant que ses finances fussent tout-à-fait épuisées, il feroit bien de re-  
tour.

tourner à Paris, où son pere voudroit bien encore le recevoir, malgré le vol qu'il lui fit en partant. Eraste rejette ce conseil, et lui dit qu'il est trop amoureux d'une aimable personne qu'il croit habiter ce Château; il lui demande s'il n'a point appris du Jardinier de ce Château quel en est le Maître; Frontin lui répond que c'est un Comte d'une humeur assez particuliere, qui passe sa vie avec sa femme et sa fille, à faire des Concerts et à jouer des Comédies; Eraste est charmé de ce que son valet lui apprend et se flatte de s'introduire dans ce Château, sous le nom de Comédien de Campagne; Frontin ne se prête pas d'abord à un stratagème qui lui paroît un peu dangereux; mais il consent enfin à jouer à son tour le Rôle de Comédien; il ne laisse pas de faire entendre à son Maître, qu'il ne convient pas trop à un homme de condition comme lui, de jouer la Comédie; ce qui donne lieu à l'Auteur qui l'a jouée autrefois, de faire l'apologie de cette profession par ces Vers:

La Comédie est belle,  
 Et je ne trouve rien de condamnable en elle;  
 Elle est du ridicule, un si parfait miroir,  
 Qu'on peut devenir sage, à force de s'y voir;  
 Elle

Elle forme les mœurs , et donne à la jeunesse ,  
 L'ornement de l'esprit , le goût , la politesse ;  
 Tel même qui la fait avec habileté ,  
 Peut , quoiqu'on puisse dire , en tirer vanité ;  
 La Comédie enfin , par d'heureux artifices ,  
 Fait aimer les vertus , et détester les vices ,  
 Dans les ames excite un noble sentiment ,  
 Corrige les défauts , instruit en amusant ,  
 En morale agréable , en mille endroits abonde ;  
 Et pour dire le vrai , c'est l'exile du monde.

Ils se retirent tous deux pour aller concerter une Scene , dont ils veulent regaler à leur tour le Comte.

Isabelle et Lisette font une Scene qui a paru tres-fine ; la Suivante se doute que sa Maîtresse ne hait pas le Cavalier qu'on a vû roder autour du Château , elle sonde Isabelle ; mais voyant qu'elle dissimule , elle prend le parti de feindre à son tour , et c'est en blâmant le Cavalier en faveur duquel il la croit secretement prévenuë ; cette maniere d'arracher un secret n'est pas nouvelle au Théâtre ; mais le tour que l'Auteur a mis dans sa Scene ne laisse pas d'avoir quelque chose de neuf , sur tout dans les Vers par où elle fini. Les voici ;

*Li-*

*Lisette.*

Mais il a l'air commun ; l'air d'un homme ordinaire .

*Isabelle.*

Tu t'es trompée , il a l'air tres-noble au contraire.

*Lisette.*

J'ai cependant bien vû , sa figure au grand jour ;  
Il est vouté , je croi ,

*Isabelle.*

Que dis-tu ? Fait au tour.

*Lisette.*

Fort-bien , je ne suis pas contre lui prévenuë ,  
Mais je le vis sur vous , tenir long-tems la vuë ;  
Ses yeux ne disent rien du tout.

*Isabelle,*

Ah ! quelle erreur !

Il les a vifs , perçans , ils vont jusques au cœur :

*Lisette.*

Ah ! vous l'avoüiez donc , &c.

Lisette ayant tiré le secret d'Isabelle, l'afflige en lui apprenant qu'elle croit qu'on veut la marier. Elles se retirent toutes deux à l'approche du Comte et de la Comtesse. La

La Scene entre ce vieux Seigneur, et sa femme, n'a pas paru la plus amusante ; elle est interrompue par l'arrivée d'Isabelle et de Lisette ; et bien-tôt après par celle des prétendus Comédiens de Campagne. La Scene qu'ils jouent devant le Comte et toute sa famille, convient à la situation présente de nos Amants ; la Pièce est intitulée : *l'Amant déguisé*.

Le Comte est tres-satisfait de cette Scene, et prie Eraste et Frontin de rester quelques jours dans son Château pour le divertir.

Eraste qui ne demande pas mieux, trouve le secret d'avoir un entretien avec Isabelle ; il lui déclare son amour, et cette déclaration est reçue au gré de ses souhaits, sur tout lorsqu'il a fait connoître à Isabelle qu'il est d'une condition à pouvoir aspirer à son Hymen ; mais le Jardinier vient troubler leur joie, il leur apprend qu'il vient d'arriver un M<sup>r</sup> qui a parlé de mariage à M. le Comte ; Isabelle tremble d'être arrachée à son Amant ; Eraste la rassure et se jettant à ses pieds, il est surpris dans cette situation, par le Comte qui ne sçait ce que cela veut dire. Frontin lui fait entendre que c'est une Scene d'Amphitruon, qu'Eraste montre à Isabelle.

Enfin

Enfin le Monsieur dont le Jardinier a parlé , vient faire le dénoüement ; c'est le Pere d'Eraste ; le Pere et le Fils sont également surpris ; le Comte ni la Comtesse n'y comprennent rien ; Frontin dit en plaisantant ; que c'est une Scene de reconnoissance entre un Pere et son Fils ; le Pere fait connoître que c'est une réalité , et consent au mariage d'Eraste et d'Isabelle , que ces deux vieux amis avoient résolu depuis long-temps pour se lier d'un nœud plus fort.

Dans l'article des Spectacles , les Vers qu'on va lire sur les Dllles d'*Angeville* et *Gaussin* , deux Actrices chéries du Théâtre François , peuvent trouver heureusement leur place. Ce qui y a donné lieu , est une contestation entre Madame \*\*\* et M. de Royaucourt , de Soissons , Auteur des Vers.

## P A R A L L E L E .

LE croiriez-vous ? votre suffrage ,  
 Charmante Iris , n'entraîne pas le mien ;  
 Votre choix dédommage bien ,  
 D'un si foible désavantage ;  
 Approuvez ma témérité ,  
 J'aime mieux , au péril d'une légère offense ;  
 Vous prouver ma sincérité ,

Que

Que vous marquer ma complaisance.  
 Entre deux illustres vainqueurs ,  
 Souffrez que d'une main fidelle ,  
 En Plutarque nouveau je trace un Parallele ,  
 Et que j'ose peser tous leurs droits sur nos  
 cœurs.

L'heureux (a) objet de votre complaisance ,  
 Arme un air noble et doux contre notre raison ;  
 Celle (b) pour qui je panche la balance ;  
 A l'œil mutin , l'air Papillon ,  
 L'une est belle , l'autre est jolie ;  
 C'est une Rose épanouïe ,  
 Comparée avec son bouton ;

Celle-ci de Paphos paroît avoir l'Empire ,  
 L'autre paroît Hébé dans ses riants attraits

Je t'admire , belle Zaire ,  
 Folatre amour , que tu me plais !

L'une nous presente les Graces ,  
 L'autre les Ris et l'enjouement ;

Libérale nature , ainsi tu te surpasses ,  
 Ou dans un tout parfait , ou dans un rien char-  
 mant ,

Aux trésors éclatans que Gossain nous étale ,  
 Enfin si la raison doit adjuger le prix ,

Ha ! je ne sçai quoi , belle Iris ,  
 Parle chez nous pour sa rivale.

(a) Mlle Gossain.

(b) Mlle d'Angeville.



## NOUVELLES ETRANGERES.

## P O L O G N E.

**O**N a publié à Dantzik un Mandement du Roy, adressé aux Palatinats et Territoires du Royaume, pour les exhorter de ne point assister aux Diettes convoquées par M. Poninski, Instigateur du Royaume, dont voici l'Extrait.

Après avoir représenté aux Palatinats et Territoires respectifs, les calamitez ausquelles la République se trouve exposée par la malice de ceux qui, mettant leur confiance dans les forces des Puissances Etrangères, ne cherchent qu'à renverser entierement la liberté des Polonois. Le Roy y fait une récapitulation de tout ce qui s'est passé pendant et après son Election, et S. M. dit à ce sujet, que quelque droit qu'elle eût à la Couronne, incontestablement mieux fondé que celui de ceux qui la disputent à présent par la force des Armes, elle ne s'est point renduë dans le Royaume pour disputer ce droit, mais uniquement pour maintenir la liberté de la Nation, en se soumettant aux Loix et Constitutions du Royaume : *J'ai abandonné le Sceptre, ajoute le Roy dans son Mandement, je me suis dépouillé de la dignité Royale, et je me suis mis entre vos mains comme un simple Particulier, afin que vous puissiez proceder avec une entiere liberté à l'Election d'un Roy : Vous m'avez élu, et Dieu a visiblement protégé cette Election, en inspirant dans le cœur de tant de milliers de personnes une unanimité si générale. Je ne suis pas venu à main armée dans le*  
 Royaume

Royaume pour attaquer la République, détruire ses droits et regner malgré vous, et quoiqu'au moyen de l'amitié étroite qui m'unit avec le très-illustre Roy de France, j'eusse pu me servir d'une partie de ses Troupes pour me frayer le chemin au Trône, je n'ai jamais eu la moindre pensée d'acquérir avec violence la Couronne, comme font actuellement les Partisans des Factions Etrangères; conduite si contraire aux Constitutions du Royaume, et qui tend si ouvertement à la ruine totale de la liberté de la Nation, acheptée par nos Ancêtres au prix de tant de sang.

Le Roy passe ensuite à l'Election qui s'est faite à Praage, d'un Prince Etranger, sous la protection d'une Armée ennemie; et après avoir fait voir l'irrégularité et l'invalidité de cette Election, il insinué que les Cours de Vienne et de Russie étoient convenus depuis long-temps que ce Prince ni nul autre, ne seroit élevé au Trône de Pologne; il y insinue encore que la Cour de Vienne, jalouse de la liberté dont jouit la Nation Polonoise, n'a jamais perdu de vûe le dessein de la détruire et de lui imposer le même joug sous lequel gémissent les Bohémiens et les Hongrois; il ajoute que cette Cour se couvrant du Manteau des Moscovites, avec lesquels elle est d'accord, fait semblant de n'avoir aucune part aux maux de la République, mais, par d'autres, pendant qu'en effet elle fait jouer tous les ressorts imaginables pour renverser la liberté de la Nation, et emporter la Couronne par la force des Armes: Si jamais elle parvient à son but, poursuit le Roy, c'en est fait de notre chere Patrie, c'en est fait de notre liberté et nous ne serons jamais affranchis du joug de la Nation Allemande.

Après avoir exhorté les Palatinats et Distries  
 .....

respectifs

respectifs du Royaume, à n'avoir aucun égard aux Universaux publiez par le Parti contraire, se confiant à la genereuse émulation de la Noblesse Polonoise, qui ne permettra jamais que qui que ce soit empiete sur ses droits, il finit en disant : *Quelque grande que soit la puissance de nos Ennemis, elle ne doit en aucune maniere nous intimider; nos forces augmentent tous les jours et nous recevrons, sans doute, un puissant secours d'ailleurs; diverses Puissances s'interposent en notre faveur; elles combattent pour notre honneur et pour la liberté de la République; nous en voyons des preuves dans les opérations qui se font sur le Rhin et en Italie, par les Armes des François, d'Espagne et de Sardaigne; quoique nous ne soyons pas alliez avec ces deux dernieres Puissances, elles ne peuvent neantmoins souffrir qu'on employe la force pour mettre sur le Trône de Pologne un Prince que toute la Nation a abjuré; ces Rois s'allieront avec d'autres Puissances pour la conservation de l'honneur de votre Royaume; nous ne manquerons pas d'autres moyens favorables. Une puissante diversion se manifestera en notre faveur plutôt qu'on ne pense; elle nous mettra à l'abri des machinations de nos Ennemis, et ceux qui nous ont dressé des embuches y seront pris eux mêmes, &c.*

*LETTRE du Roy de France, écrite au Magistrat de Dantzick.*

**T**RES-CHERS ET BONS AMIS,

Nous voyons avec plaisir par votre Lettre du 18 du mois dernier, aussi-bien que par les Relations de notre Ambassadeur le Marquis de Monti, toutes les marques que vous donnez de votre fidélité

delité et de votre zele pour le Roy de Pologne. Les menaces que vous font ses Ennemis et les nôtres, n'ont pas été capables de diminuer les sentimens qui feront passer votre gloire jusques dans les siècles à venir, et qui vous rendent si chers à nos yeux. Plusieurs Puissances donnent déjà des marques de l'interêt qu'elles prennent à votre conservation, mais aucune ne pourra porter les témoignages si loin que nous desirons de le faire, puisque nous regardons vos interêts comme les nôtres propres, et que nous nous proposons de ne rien négliger de ce qui peut dépendre de notre Puissance et de notre Bienveillance; sur ce, nous prions Dieu qu'il vous tienne, Très-chers et bons Amis, en sa sainte garde. A Versailles, le 15. Décembre 1733. Signé LOUIS.

Le Catelan de Czersk, qui commande un Corps de Troupes aux environs de Thorn, a écrit au Roy, pour apprendre à S. M. qu'il avoit attaqué près de cette Ville, un Détachement de l'Armée Moscovite, que plusieurs des Ennemis avoient été faits prisonniers et que le reste avoit été tué ou mis en fuite.

Le Roy a fait distribuer des Armes aux Régimens que le Comte Poniatowski, le Prince Czartorinski, les Palatins de Livonie et de Cujavie et M. Ozarowski, on fait lever depuis peu, et on doit incessamment leur donner des habits uniformes. Plusieurs Officiers étrangers sont venus à Dantzick pour demander d'entrer au service de S. M.

Le Comte Pocci a écrit au Roy, qu'une partie de la Noblesse de Lithuanie étoit entrée dans la confédération faite par les Palatinats de la Grande Pologne et de la Prusse Polonoise, et que le Corps des Troupes qu'il commande étoit augmenté

menté considerablement par l'arrivée d'un grand nombre de Gentilshommes Lithuaniens qui s'étoient rendus dans son Camp avec la plupart de leurs Vassaux.

S. M. a reçu avis que le Comte Potocki, Régimentaire de la Couronne, qui s'étoit avancé depuis peu avec son Armée sur les bords de la Riviere de Pilckza, s'étoit mis en marche pour s'approcher des Frontieres de Mariembourg.

Le bruit court que le General Lesci, ne pouvant plus faire subsister son Armée dans les environs de Lowitz, malgré les violences avec lesquelles il a exigé des contributions des habitans de tous les Lieux voisins, en est décampé, et qu'il a divisé ses Troupes en deux corps, dont l'un marche sous ses ordres du côté de Thorn, et l'autre est allé se poster entre Warsovie et Cracovie, pour être à portée de se joindre aux Troupes Saxones, si cela est nécessaire.

La Ville de Thorn n'étant pas en état de soutenir un siege, la Garnison qui y étoit a reçu ordre du Roy d'abandonner cette Place. Elle en sortit le 15. de ce mois pour se retirer à Grandentz.

On assure que le Comte Potocki, qui s'étoit avancé depuis peu sur les bords de la Riviere de Pilckza, dans le dessein de marcher avec l'Armée de la Couronne du côté de Mariembourg, étoit allé joindre le Palatin de Lublin, qui est campé à Opatow.

Le Roy a reçu avis que ce dernier faisoit des courses jusqu'aux portes de Cracovie, qu'il en avoit ruiné presque tous les environs, qu'il avoit enlevé tous les chevaux et les fourages des Terres de l'Evêque de cette Ville et de celles du Comte de Braniki, qu'il fatiguoit par des combats

H bats

bats continuels les Troupes Saxones, et qu'un Détachement de ses Troupes avoit enlevé M. Popelman, Lieutenant-Colonel au Service de l'Electeur de Saxe, et quelques autres personnes de distinction, attachées au parti de ce Prince.

La Noblesse du Palatinat de Siradie a envoyé un Gentilhomme au Roy, pour l'informer qu'elle étoit entrée dans la confédération faite par les Palatinats de la Grande-Pologne, de la Prusse Polonoise et de la Lithuanie, et que cette confédération avoit été signée par tous les Seigneurs et les Gentilshommes de la Province, à l'exception du Palatin qui ayant été surpris dans son Château par 300. Cosaques des Ennemis, avoit été conduit de force à Cracovie.

Les Lettres de cette Ville marquent que l'Electeur et l'Electrice de Saxe, y étoient arrivés le 12. Janvier; que le 17. ils s'étoient fait couronner; qu'il ne s'étoit trouvé à cette ceremonie que les Evêques de Cracovie et de Cujavie. Le Prince Wienovieski, les Palatins de Poldachie, de Culm et de Czernichow, le Comte de Cerner et un très-petit nombre de Gentilshommes, et qu'on croyoit que l'Electeur, pour ne pas découvrir la foiblesse de son parti, avoit abandonné le dessein de convoquer une Assemblée de la Noblesse qui s'est déclarée en sa faveur.

#### A L L E M A G N E.

Les Lettres de Vienne du 14. de ce mois, portent que le Conseil de guerre prend les mesures nécessaires pour faire transporter en Italie une grande quantité de grains et beaucoup de munitions de guerre; cependant malgré la résolution qui paroît avoir été prise, d'y avoir cette année une Armée considerable, il n'y a jusqu'à présent

sent que sept Régimens de Cavalerie, dix d'Infanterie et un de Hussarts, qui ayent reçu ordre de se rendre dans ce Pays.

L'Empereur a nommé pour servir dans l'Armée d'Italie, le Prince Louis de Wirtemberg, General d'Infanterie, le Prince Frédéric de Wirtemberg, General de Cavalerie, le Prince de Culmbach, le Comte de Lewestein, Mrs de Valparaso, de Diesbach et Darnaw, Lieutenans Generaux d'Infanterie; le Comte Philippi, et les Barons de Kevenhaller et de Ckurgank, Lieutenans-Generaux de Cavalerie; les Princes de Lichtenstein et de Saxe Gotha, le Comte Palfi; le Baron de Wachtenonch, le Comte de Welseck, Mrs de la Tour, de Furstembusch, de Neilan, de Fin et de Ligneville, Majors Generaux.

Les Officiers Generaux qui doivent servir dans l'Armée du Rhin, sont le Duc d'AreMBERG et le Comte de Wallis, Generaux d'Infanterie, le Comte de Huttois, General de la Cavalerie, le Prince Ferdinand de Baviere, le Prince de Hesse, le Prince Hohenzollern, le Baron de Schmetaw, Mrs de Mussing, Vasquez et de Scho, Lieutenans-Generaux; Mrs Haslinger, Bolla, Mutzeldiosch, Wallis et Orelli, Majors-Generaux d'Infanterie; le Comte de Soissons, Mrs Choviretz, Wurmbrand, Miglio, Petrasch et Badian, Majors Generaux de Cavalerie.

### I T A L I E.

**L**E 16. de ce mois, les Expeditionnaires Apostoliques présenterent au Pape, suivant l'usage, cent écus d'or dans un Calice. étant conduits à l'Audiance par le Cardinal Gentile, Prodataire, et ils complimenterent S. S. par un Dis-

H ij cour

cours Latin ; que M. Pierre Bernardini prononça.  
 Le Pape , à la sollicitation de M. Alcovrandi  
 a ordonné que les ruës de Rome fussent éclairées  
 pendant la nuit , et l'on prétend que la Cham-  
 bre Apostolique est chargée de fournir les fonds  
 nécessaires pour cette dépense.

Le Chevalier de S. Georges a donné à l'Eglise  
 des douze Apôtres et à celle de S. Georges , les  
 Actions que la Duchesse de Modène , son Ayeu-  
 le , lui avoit laissées sur le Mont de Piété , à  
 condition que l'on dira tous les ans douze Mes-  
 ses dans la première de ces deux Eglises le 31.  
 Décembre , jour de la Naissance du Prince son  
 Fils Aîné , et un pareil nombre dans la seconde, le  
 23. Avril, jour de la Fête du Saint , à laquelle elle  
 a été dédiée , pour attirer sur les Princes ses en-  
 fans , les benedictions du Ciel.

On écrit de Sicile , que le Comte de Sasago ,  
 Vice-Roy de cette Isle , doit prendre les mesures  
 nécessaires pour mettre en état de deffense les  
 Villes de Messine de Siracuse et de Trapana ,  
 et qu'il étoit dans la résolution d'abandonner le  
 reste de l'île en cas que les Troupes des Puissan-  
 ces Alliées y fassent une descente.

Les Lettres de Livourne du 19. Janvier , por-  
 tent que le Comte de Charni devoit marcher le  
 lendemain avec un corps considerable de Trou-  
 pes Espagnoles , pour mettre des Garnisons dans  
 quelques Places de la Principauté de Piambino , et  
 pour s'assurer d'Orbitello et du Fort de S Phi-  
 lippe , dans le Sienois. Ces Lettres ajoutent que  
 le Comte de Montemar se disposoit à le suivre  
 avec le reste de l'Armée pour entrer dans le  
 Royaume de Naples.

**O**N append de Londres, que le 28. de ce mois, vers les deux heures après midi, le Roi s'étoit rendu à la Chambre des Pairs avec les ceremonies accoutumées, et S. M. après avoir mandé la Chambre des Communes, a fait le Discours suivant.

MY LORDS ET MESSIEURS.

*La guerre commencée depuis peu, et qui est poussée avec tant de vigueur contre l'Empereur par les Puissances réunies de France, d'Espagne et de Sardaigne, est devenue l'objet de l'attention de l'Europe. Quoique je ne m'y sois engagé en aucune manière, et que je n'y aye de part que par mes bons offices dans les négociations qu'on a citées comme les principales causes et les motifs de cette guerre, je ne puis me dispenser sur cet événement, ni être indifférent sur les conséquences d'une guerre entreprise et soutenue par des Alliez si puissants. Si jamais une occasion a demandé quelque chose de plus qu'une prudence et une circonspection ordinaire, c'est celle qui se présente, et nous force d'user de la dernière précaution, pour ne nous pas déterminer trop précipitamment dans une con joncture si critique et si importante : elle demande que nous examinions à fond ce que l'honneur et la dignité de ma Couronne et de mes Royaumes, le véritable intérêt de mon Peuple, et les engagements que nous avons pris avec diverses puissances dont nous sommes alliez, peuvent exiger de nous avec justice. C'est par cette raison que j'ai cru qu'il convenoit de prendre du temps pour examiner les faits alleguez de part et d'autre, et d'attendre le résultat des Conseils des Puissances qui sont le plus intéressées à cette guerre.*

et de concert avec celles qui ont des engagements avec moi, et qui n'ont point pris part à la guerre, plus (particulièrement avec les Etats généraux des Provinces-Unies) les mesures qui paroîtront les plus convenables à notre sûreté commune et les plus propres à rétablir la paix dans l'Europe. Les résolutions du Parlement de la Grande-Bretagne sont d'une trop grande importance dans une conjoncture si délicate, pour ne pas exciter l'attention et l'impatience de ceux qui esperent tirer avantage de nos résolutions, et de s'en servir au préjudice de ce Royaume; ainsi nous devons délibérer avec une grande précaution, et examiner avec toute la prudence imaginable toutes les circonstances, avant que de nous déterminer à prendre un parti. Comme dans toutes mes reflexions sur cette importante affaire, j'aurai principalement égard à l'honneur de ma Couronne et à l'intérêt de mon Peuple, et que je ne me gouvernerai que par ces vûes, je ne doute pas que je ne puisse compter entièrement sur l'appui et l'assistance de mon Parlement, sans m'exposer par aucune Déclaration précipitée à des inconveniens, et sans lui ôter autant qu'il est possible. En attendant je suis persuadé que vous prendrez les précautions nécessaires pour mettre mes Royaumes, mes droits et mes possessions à couvert de tous dangers et de toute insulte, et pour conserver à la Nation Britannique les égards qui lui sont dûs. Quel que soit le parti auquel nous nous déterminerons, il est très-raisonnable de nous mettre en état de deffense, sur tout dans le temps que toute l'Europe est armée. Par là nous conserverons mieux la paix dans ce Royaume, et nous donnerons plus de poids aux mesures qu'il conviendra de prendre avec nos Alliés; sans cette précaution nous nous ferions mépriser au-dehors, et nous ferions naître la tentation et l'encouragement

*aux vûës dangereuses de ceux qui se flattent toujours de tirer quelque avantage des troubles et des désordres publics.*

**MESSIEURS de la Chambre des Communes.**

*Je ferai remettre devant vous l'état des dépenses qui exigent de vous une attention actuelle et immédiate ; l'augmentation qu'on vous proposera pour le service de Mer , sera tres-considerable, mais je suis assuré qu'elle vous paroitra raisonnable et nécessaire. Je dois particulièrement recommander à vos soins les Dettes de la Marine , qui vous ont été présentées tous les ans. La circonstance présente me fait croire que vous penserez qu'il est nécessaire d'y pourvoir , et que le service public souffriroit d'un plus long retardement à prendre une résolution sur cette affaire. Comme ces Charges et dépenses sont inévitables , je ne fais aucun doute que vous ne leviez les secours d'argent qui sont nécessaires, avec beaucoup de diligence et avec le zèle que ce Parlement a marqué dans toutes les occasions pour les véritables intérêts de mon peuple.*

**MY LORDS ET MESSIEURS,**

*Si on a toujours souhaité que les affaires du Parlement y fussent traitées sans chaleur et sans animosité , mais avec la modération qui fait connoître la justice de la sagesse de la Nation ; c'est à présent qu'on doit le desirer plus particulièrement, afin que cette session ne soit point prolongée par des détails inutiles , lorsque tout le Royaume paroît préparé par l'élection d'un nouveau Parlement , événement qui fait l'attention de toute l'Europe. Je suis très-satisfait que le choix des nouveaux Deputex soit une occasion pour moi de connoître les véritables sentimens de mon Peuple, et de faire voir qu'ils ont*

H iiii été

## 160 MERCURE DE FRANCE

*été mal rendus et déguisez. On peut aisement se  
imposer à ceux qui ne voient et n'entendent les choses  
que de loin, et les exposer à concevoir de fausses  
esperances ou à se livrer à des craintes peu fondées ;  
mais j'espere qu'un peu de temps détruira ces opi-  
niens et qu'on reconnoitra que la Grande Bretagne  
est toujours disposée à faire ce que l'honneur et l'in-  
terêt de la Nation exigent d'elle.*

Le Roy s'étant retiré de la Chambre des Pairs, après que le Grand Chancelier eut prononcé au nom de S. M. la Harangue aux deux Chambres; les Seigneurs résolurent de présenter une adresse au Roy pour le remercier; ils s'assemblerent le lendemain, et après s'être ajournés au 30, ils se rendirent au Palais de Saint James, où ils présenterent leur adresse, par laquelle ils assurerent le Roy qu'ils entéroient avec autant de zèle que de confiance dans toutes les vûes que S. M. leur avoit expliquées dans sa Harangue. Le Roy leur répondit :

### MY LORDS,

*Je vous remercie de cette respectueuse et fidèle  
adresse; la satisfaction que vous me témoignez de  
mon attention et de mes efforts continuels à conserver  
la paix et la tranquillité publique, m'est extrême-  
ment agreable; et comme je n'ai autre chose en vûe  
que l'honneur et la dignité de ma Couronne et le  
bien de mes Royaumes, vous pouvez être assurez  
de la continuation de mes soins et de ma vigilance  
pour parvenir à ces fins desirables, et de la ferme  
resolution où je suis, quelques evenemens qui arri-  
vent de prendre les mesures les plus capables de re-  
pondre à la confiance que vous avez en moi, et de  
procurer la sureté et le bonheur de la Nation.*

La

La Chambre des Communes a aussi présenté son adresse au Roy , qui y a fait la réponse suivante.

MESSIEURS ,

*Je vous remercie de cette respectueuse et fidèle adresse et de la confiance que vous avez en moi , vous pouvez être assurez que je ne m'en servirai que pour l'honneur de la Couronne et le véritable intérêt de mon peuple.*

ARMÉE D'ITALIE ,

*Prise de Novarre , &c.*

LA Garnison du Château de Milan en sortit le 2. de ce mois avec les honneurs de la Guerre. Le Maréchal Visconti qui étoit à la tête , l'a conduite à Mantouë , au nombre d'environ 800 hommes.

Les Troupes qui avoient été commandées après cette expédition pour aller sous les ordres du Marquis de Coigny , Lieutenant General , faire le Siège de Novarre , étant arrivées devant cette Place , la Tranchée fut ouverte la nuit du 5 au 6 de ce mois : on y employa deux mille Travailleurs , soutenus par les deux Bataillons du Regiment Dauphin , et par six Compagnies de Grenadiers , et les Troupes furent commandées par M. d'Affry Maréchal de Camp. On forma pendant cette nuit une parallèle d'environ 300 toises , sans perdre un seul homme , quoique les assiégés se fussent apperçus des travaux , parce qu'un brouillard très épais joint à l'obscurité de la nuit , avoit obligé d'allumer des méches de distance en distance pour être en état de tracer les ouvrages.

H v Le

Le 6 le Marquis de Fervaques Maréchal de Camp , releva la Tranchée avec deux Bataillons des Troupes du Roy de Sardaigne , et quatre Compagnies de Grenadiers de celles du Roy ; on perfectionna les travaux commencez la veille , et on établit deux Batteries de quatre Mortiers chacune , lesquelles commencerent à tirer le lendemain : pendant la nuit on fit une seconde parallele et plusieurs communications avec la premiere.

On travailloit le 7 à placer les Batteries de Canon , lorsque les assiégez demanderent à capituler. Il leur fut accordé de sortir avec les honneurs de la Guerre et deux piéces de Canon , et le Gouverneur s'obligea par la capitulation de faire sortir sans Canon ni Artillerie le Détachement de la Garnison qui étoit dans le Fort d'Arrona.

Le Maréchal de Villars ayant appris à Milan le 8 de ce mois par un Courier que lui dépêcha le Marquis de Coigny, la Prise de Novarre et du Fort d'Arrona , il fit partir sur le champ le Marquis de Firmacon , pour en aller porter la nouvelle au Roy.

La Garnison de Novarre qui étoit de 1300 hommes , en est sortie le 10 pour se retirer à Mantouë.

Le Marquis de Maillebois, Lieutenant General, arriva le 5 devant le Château de Sarravale , et le même jour le Commandant qui avoit été sommé de se rendre , demanda à capituler vers les huit heures du soir.

Le Marquis de la Chatre qui commandoit la Tranchée , entra à la tête des Troupes dans le Château , où il fit exécuter ce qui avoit été convenu avec le Commandant : la Garnison a été faite Prisonniere de Guerre , les Officiers ont été envoyez à Alexandrie , et les Soldats à Asti.

*LETTRE du Camp devant Novarre, écrite le 14 Janvier, contenant quelque détail du Siège de la Citadelle de Milan, &c. et de Novarre.*

**L**A Tranchée fut ouverte devant la Citadelle de Milan la nuit du 15 au 16 de Decembre par deux mille travailleurs, et l'on fit cette même nuit une Parallele à 120 toises de la Place, et de 580 toises de longueur, et deux communications pour arriver à cette Parallele de 630 toises les deux, ce qui fut perfectionné durant la journée du 16. La nuit du 16 au 17 on fit trois Zigzags vis-à-vis les Angles Saillans des deux Bastions ou de la Demi-Lune de l'attaque.

La nuit du 17 au 18 l'on fit une Parallele au pied du Glacis de 316 toises de longueur.

La nuit du 18 au 19 on prolongea la premiere Parallele, et l'on travailla aux Batteries de 30 pieces de Canon qui ont ruiné les defenses, et aux communications pour arriver aux Batteries.

La nuit du 19 au 20, on travailla à la Sape volante, pour continuer les débouchez des Zigzags, sur les Capitales.

La nuit du 20 au 21, on prolongea encore à la Sappe, les débouchez des Zigzags.

La nuit du 21 au 22, on fit la troisième Parallele à moitié du Glacis.

La nuit du 22 au 23, on continua cette Parallele et l'on prolongea la premiere Parallele jusqu'à la Porte Verceiline, pour la commodité des Troupes.

La même nuit du 22 au 23, les Mineurs com-

H v j men-

mencerent neuf Puits ou descentes pour chercher les Mines des Ennemis, et l'on commença en même-temps trois Zigzags à la Sappe, pour s'approcher des Angles saillans.

La nuit du 23 au 24, on fit le logement du Chemin couvert, sur les Angles saillans, avec des communications pour y arriver.

La nuit du 24 au 25, on continua le logement du Chemin couvert.

La nuit du 25 au 26, on perfectionna le logement du Chemin couvert, de même que les communications; et la même nuit on commença les Batteries sur le Chemin couvert; sçavoir, deux de 4 Pièces chacune, pour battre les faces de la Demi-Lune, deux autres Batteries, de 6 Pièces chacune, pour battre les deux faces des Bastions du front de l'attaque.

Pendant le jour du 26, on commença six débouchez des descentes du Fossé.

La nuit du 26 au 27, on fit les logemens dans les deux Places d'armes rentrantes, et cette même nuit on commença deux Batteries de quatre Pièces chacune, pour ruiner les Flancs des deux Bastions de l'attaque.

La nuit du 27 au 28, on perfectionna les logemens des Places d'armes rentrantes, et l'on continua les Batteries, et prolongea les descentes du Fossé, près de la Contrescarpe.

La nuit du 28 au 29, on fit un Epaulement sur le Chemin couvert de l'attaque de la droite, pour couvrir les Batteries qui étoient de ce côté-là. Les 8 Pièces de Canon pour battre les faces de la Demi-Lune, commencerent à tirer le 27, et le 29 la Brèche à la face gauche étoit praticable. Les 12 Pièces destinées pour faire Brèche aux faces des Bastions, commencerent à tirer,  
par-

partie le 27, et l'autre partie tira le 28, et toutes ces Pièces faisoient beaucoup d'effet. Les 3 Pièces destinées pour ruiner les Flancs, commencerent à tirer le 29 au matin, et ce même jour à deux heures après midi, les Ennemis demanderent à capituler, et arborerent le Drapeau blanc; la Garnison étoit composée de 1500 hommes d'Infanterie; on leur a accordé les honneurs de la Guerre, et sont sortis le 2 Janvier, pour être conduits à Mantouë.

M. le Maréchal de Visconti commandoit en Chef dans cette Citadelle; la Garnison s'est assez bien deffenduë; elle pouvoit néanmoins encore tenir 3 à 4 jours, mais on l'auroit fait Prisonniere de Guerre. Nous avons perdu dans le courant de ce Siège 60 hommes de tuez, et 116 blessez. Les Troupes y ont servi avec beaucoup de valeur et de distinction.

La Tranchée fut ouverte devant Novarre la nuit du 5 au 6 Janvier, par 2000 travailleurs, soutenus en avant par cinq Compagnies de Grenadiers, et sur le derriere, par 2 Bataillons. L'on fit une Parallele à 130 toises de la Place, et de 540 toises de longueur, et deux communications pour arriver à cette Parallele, le tout s'est perfectionné durant la journée du 6, par les deux Bataillons de la tranchée, 1000 Soldats travailleurs et 500 Paysans.

La nuit du 6 au 7 on fit une seconde Parallele à la Sappe volante, avec trois communications en zigzags; cette Parallele étoit à 60 toises de la premiere, et à 70 toises du Chemin couvert. L'on travailla dès le 6, à deux Batteries de 8 Mortiers, quatre dans chaque Batteries, qui jetterent des Bombes le 7 au matin, et l'on commença la nuit du 6 au 7, six Batteries de Canon

Canon ; sçavoir, deux de chacune 8 Pièces, pour battre les deux faces des Bastions de l'attaque ; deux de chacune trois Pièces, pour ruiner les deux Flancs et les deffenses de la Demi-Lune, et deux Batteries sur la gauche, et la droite entre les deux Paralleles, pour tirer à Ricochets et enfler les deux faces des Bastions, du côté de l'attaque ; ces 30 Pièces de Canon devoient tirer le 9 au matin ; mais les Bombes ayant, dis-je, fait beaucoup de frayeur aux habitans de la Ville ; ils allerent trouver M. Paul Durand, Gouverneur, pour le prier de capituler, ce qu'il accepta ; et le 7, à 4 heures après midi il fit rappeler et arborer le Drapeau blanc.

La Capitulation fut signée le même jour, et le lendemain 8. on nous ceda une des Portes de la Ville. La Garnison en sortit le onze au matin, au nombre de 1300 hommes d'Infanterie, et 40 Chevaux, deux Pièces de Canon, et 90 Chariots, pour porter leurs Equipages, et on les escorta jusqu'à Mantoué.

M. de la Blotiere a commandé en chef à ces deux Sièges, de même qu'à celui de Pizighitone, à cause que M. de Salmon son ancien, a toujours été malade.

Il y a eu à tous ces Sièges quatre Brigades d'Ingénieurs, faisant en tout 32. et 16 Ingénieurs Piémontois qui monterent avec nos Brigades.

Dans moins de deux mois de temps l'armée a bien fait des Conquêtes. Les voici : Pizzighitone, la Citadelle de Milan, Novarre, le Château de Crémone, et le Fort de Leccs, Tresso, Fuentes, Arona, et Saravats. Il y avoit dans toutes ces Places du Canon, des Garnisons, et beaucoup de Munitions de Guerre et de Bouche.

Il y a dans Novarre 44 Pièces de Canons, 8  
Mor-

Mortiers, le tout de Bronze; 4300 Barils de Poudre, chaque Baril de cent liv. pesant, et beaucoup d'autres munitions.

Il y a dans Pizzighitone et dans la Citadelle de Milan beaucoup plus d'Artillerie et de Poudre que dans Novarre; si le temps nous permet de faire le Siége de Tortone, toute la Lombardie, depuis l'Oglio jusqu'à la Sesia, près de Verceille, sera libre; c'est-à-dire que toutes les Places seront soumises. On s'est même emparé de Gouestella et de Borgoforte, cette dernière Place qui ne vaut rien, n'est qu'à deux lieues de Mantouë. Je suis, &c.

Quelques avis reçus de plusieurs endroits portent, que la Ville de Mantouë étoit menacée de manquer de vivres, parce qu'on avoit été obligé de jeter une grande quantité de Provisions qui avoient été gâtées.

Le 15 de ce mois le Roy de Sardaigne fit publier à Milan un Edit, par lequel il est ordonné à tous ceux qui possèdent des Terres dans le Milanès, et qui sont dans les Pays de la nomination de l'Empereur; de revenir dans deux mois dans ce Duché, sous peine de la confiscation de leurs biens.

On a appris que les Espagnols se sont emparés des Forts d'Ulla et de Brunetto, et que les Garnisons de ces deux Places avoient été faites Prisonnières de Guerre.

On apprend aussi de l'Armée d'Italie, que le Marquis de Maillebois, Lieutenant General des Armées de S. M. avoit été choisi pour faire le Siége de Tortone, avec douze Bataillons des Troupes du Roy, et cinq de celles du Roy de Sardaigne.

Le

Le Marquis de Maillebois ayant fait ouvrir la Tranchée devant cette Place le 26 de ce mois, le Gouverneur se retira dans le Château avec ses Troupes le 28, et le même jour les Habitants après avoir essuyé dix coups de Canon, apporterent les Clefs de la Ville, où ils reçurent le détachement des Troupes qui avoient monté la Tranchée, et qui étoit composée de trois Compagnies de Grenadiers, de 200 hommes d'Infanterie, et de 60 Dragons.

La nuit du 29 au 30, on ouvrit la Tranchée devant le Château sur la droite de la Ville, et on forma une parallèle d'environ 250 toises devant la Courtine qui fait face au Couvent des Bernardins, situé hors de la Ville.

Le 30, on perfectionna cet Ouvrage, et on commença l'établissement d'une Batterie de 20 pièces de Canon, avec laquelle on compte battre en brèche le Poligone qui fait face à la Ville: on travailla le même jour à construire deux autres Batteries de Canon et de Mortiers pour battre la Courtine.

Les Maréchaux de Camp des Troupes du Roy qui servent au Siège, sont M. d'Afry, le Comte de Chatillon et le Marquis de l'Isle.

## LA COCARDE,

*Remerciment de M \* \* \* à Mlle \* \* \* qui  
lui avoit envoyé une Cocarde à l'Armée.*

**J** Ai fait briller au champ de Mars  
 • L'Ornement galant et terrible,  
 Par qui désormais invincible  
 Je puis affronter les hazards :

*Rid.*

Préférable aux Lauriers que donne la victoire,  
 Ce panache éclatant va sous nos Etendarts  
 Accroître ma valeur comme il accroît ma gloire;  
 Formez pour des Guerriers, ces militaires dons,  
 Jusqu'à-ce que la Paix repeuplant nos retraites,  
 Vous puissiez couronner nos fronts,  
 Du mirthe qui croît où vous êtes.  
 Ainsi la Mere des Amours,  
 Paroit le fils d'Anchise et lui prétoit des  
 armes ;  
 En couragé par elle au milieu des allarmes  
 Les regards de Venus l'accompagnoient  
 toujours :  
 J'aurai la même destinée ,  
 Armé par d'aussi belles mains ,  
 Et si du Héros des Troyens  
 La valeur ne m'est pas donnée ,  
 Pour suppléer au moins à ses exploits  
 vantez ,  
 J'imite le pieux Enée  
 Dans le respect qu'il eut pour les Divinités



*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E premier Janvier les Princes et  
 Princesses du Sang et les Seigneurs  
 et Dames de la Cour, eurent l'honneur  
 de complimenter le Roy et la Reine sur  
 la nouvelle année.

Le même jour le Roy accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Duc du Maine, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Comte de Toulouse, et des Chevaliers Commandeurs et Officiers des ordres qui s'étoient assemblez dans le Cabinet de S. M. se rendit à la Chapelle du Château de Versailles. Le Roy devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. Le Roy entendit la Grand'Messe chantée par la Musique à laquelle l'Archevêque de Vienne, Prélat Commandeur de l'Ordre officia pontificalement. Après la Messe S. M. fut reconduite dans son Appartement avec les Cérémonies accoutumées.

Le 2 le Roy accompagné comme le jour précédent, se rendit à la Chapelle vers les onze heures : S. M. étoit en Habit violet et en Manteau court, le Collier de l'Ordre par-dessus, et les Chevaliers en Habits noirs et Manteau court, le Roy assista à la Grand'Messe qui fut célébrée par le même Prélat, pour le repos des Ames des Chevaliers et Commandeurs de l'Ordre, morts depuis le Service  
solem-

**JANVIER 1734. 171**  
solemnel fait pour le même sujet le 5 Juin  
1724. Ce Service ordonné par les Statuts  
de l'Ordre , et qui depuis quelque tems  
n'avoit pas été célébré , le sera dans la  
suite tous les ans le 2 Janvier où le len-  
demain de la Fête de la Purification.

Le 3 la Reine communia par les mains  
du Cardinal de Fleury son Grand Au-  
monier.

Le 3 de ce mois les Députez des Etats  
de Bretagne eurent audience publique du  
Roy , étant présentez par le Comte de  
Toulouze , Gouverneur de la Province ,  
et par le Comte de S. Florentin , Secré-  
taire d'Etat , et conduits par le Grand  
Maître et par le Maître des Cérémonies.  
Ils eurent le même jour audience de la  
Reine , de Monseigneur le Dauphin et  
de Mesdames de France. La Députation  
étoit composée pour le Clergé de l'Evê-  
que de Tréguier qui porta la parole , du  
Sr Baillon Sénéchal de la Ville de Rennes  
pour le Tiers - Etat , et du Comte de  
Coëtlogon , Syndic de la Province. Le  
Député pour la Noblesse étoit le Marquis  
de Lannion ; Maréchal de Camp , qui ne  
s'est point trouvé à l'audience de S. M.  
parce qu'il est actuellement employé à  
l'Armée d'Italie.

## 272 MERCURE DE FRANCE

Le Roy a accordé au Comte de Toulouse, Amiral de France, la Survivance de cette Charge pour le Duc de Penthièvre son fils, qui prêta serment le 4. entre les mains de S. M.

Le Marquis de Villars qui étoit parti de Milan le 30. Décembre après midi, arriva à Versailles le 4. de ce mois au soir, et apporta au Roy la nouvelle de la prise du Château de Milan.

Le 14 après midi, le Roy reçut par le Marquis de Firmarcon que le Maréchal de Villars a dépêché à S. M. la nouvelle de la prise de Novarre et du Fort d'Arrona.

La Duchesse d'Alincourt ayant demandé à S. M. la permission de remettre sa place de Dame du Palais de la Reine, le Roy a nommé pour la remplacer la Duchesse de Boufflers.

François de Franquetot, Marquis de Coigny, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, servant actuellement en son Armée d'Italie, et Gouverneur de la Ville, Château et Principauté de Sedan, a obtenu l'agrément du Roy de se démettre de la Char-

ge

JANVIER. 1734. 173

ge de Colonel General des Dragons , en faveur de Jean Antoine-François de Franquitor , Comte de Coigny , son fils, né le 27 Septembre 1702. Grand Bailli et Gouverneur de la Ville et Château de Caën Le Marquis de Coigny avoit été pourvû de cette Charge de Colonel General le 7 Décembre 1704.

Le Régiment de Cavalerie vacant par la mort du Marquis d'Urfé , a été donné à François Bernardin du Chastelet, Marquis d'Aubigny , Comte de Clémont , connu sous le nom de Marquis du Chastelet , Brigadier des Armées du Roy , du premier Février 1719, et Gouverneur du Château de Vincennes.

Le premier jour de l'An le Roy entendit à son lever les Hautbois de sa Chambre, et pendant son diner les vingt-quatre exécuterent une suite d'Airs de la composition de M. Destouches , Sur-Intendant de la Musique du Roy, en semetre.

Le 4 , la Reine entendit dans son Salon de Versailles , le Prologue et le premier Acte de l'Opéra d'*Omphale* , du même M. Destouches. Il fut continué à Marly le 9 par le second et le troisième, les deux derniers furent chantez le Lundi suivant. Les Dllles *Courvasier* et *Duhamel*,  
de

174 MERCURE DE FRANCE  
de la Musique du Roy, firent les rolles des  
deux *Graces* dans le Prologue ; la Dlle  
*Antier* et le Sr *Chassé* ceux d'*Argine* et  
d'*Alcide* avec beaucoup de succès , de  
même que la Dlle *Lenner* et le Sr *Petillot* ,  
dans les rolles d'*Omphale* et d'*Iphis*. Les  
Chœurs de la Simphonie furent rendus  
dans tout le gout et la précision qu'on  
pouvoit désirer.

Le 13, la Reine ordonna pour Concert  
le Prologue et le premier Acte du Ballet  
des *Elemens*, dont le second et le troisième  
furent continuez le 16, et le 18 on chanta  
le dernier Acte , précédé du Prologue  
de *Marthesie*. La Dlle *Antier* fit le rolle  
d'*Emilie* , le Sr d'*Angerville* , celui de  
*Valere* et d'*Ixion* , et ceux de *Pomonce* ,  
de *Vertumne* , furent chantez par la Dlle  
*Lenner* et par le Sr *Petillot* , lequel rem-  
plit aussi le rolle d'*Arion*. La Dlle *Cour-*  
*vasier* exécuta les rôles de *Junon* et de  
*Leucosie*. La Dlle *Lenner* et le Sr d'*An-*  
*gerville* remplirent dans le Prologue ceux  
de *Venus* et du *Destin* qui furent très  
bien rendus. On applaudit beaucoup le  
Prologue de *Marthesie* , dont les rolles,  
la Simphonie et les Chœurs parurent  
très brillans. Les Auteurs de cet Opéra  
sont , feu M. de la Mothe , et M. Des-  
touches ; le Public auroit souhaité que  
le

le Poëte eut bien voulu retoucher ce Poëme , l'Auteur de la Musique avoüe qu'il auroit de son côté réparé beaucoup de négligences qu'il convient qui lui sont échappées , si des paroles plus intéressantes l'avoient excité à ce travail.

Le 20 , on chanta devant la Reine , le Prologue et le premier Acte d'*Amadis de Grece* , lequel fut continué le 23 , et le 25 , la Dlle Antier fit le rôle de *Zirphée* dans le Prologue , et celui d'*Argine* dans la Pièce ; ce dernier rôle a aussi été rempli avec succès par la Dlle Courvasier. La Dlle Lenner , chanta celui de *Niquée* , et ceux d'*Amadis* et du Prince de *Thrace*, par les Srs d'*Angerville* et le Prince. On loua infiniment l'exécution de cet Opéra , et sur tout la vivacité des Airs et des Chœurs de la Magie dans le troisième Acte.

On a appris de Metz que le 3 de ce mois on avoit licentié par ordre du Roy , la Compagnie des 600 Cadets que S. M. entretenoit, le Roy donne au Lieutenant de cette Compagnie 800 livres de pension, 400 livres au Sous - Lieutenant , et 200 livres à chaque Sergent à qui S. M. permet d'entrer dans la Milice en qualité de Capitaines. Les Cadets qui seront pro-  
pres

176 **MERCURE DE FRANCE**  
pres à remplir les postes de Lieutenant et  
de Sous-Lieutenant dans les Régiments  
de M.ice , y seront admis.

*RÉPONSE à la Lettre d'un Evêque sur  
la nomination de l'Abbé de la Motte à  
l'Evêché d'Amiens.*

**M**ONSEIGNEUR,

Jamais empressement ne fut ni plus  
juste , ni plus loüable , que celui que  
vous avez , de connoître le sujet que la  
Providence vient de vous associer à l'E-  
piscopat.

Messire Louïs-François Gabriel d'Or-  
leans la Motte nâquit à Carpentras le 13.  
Janvier de l'an 1683. de Joseph d'Orleans,  
Chevalier, Seigneur de la Motte , et de  
Dame Marthe-Ursule de Blégiers-d'Ante-  
lon. (a) La nature et la grace s'unirent  
en lui pour en faire un modèle dans l'Etat  
qu'il embrassa. Né de parents également  
distinguez par leur noblesse et par leur  
vertu, il en fit d'abord les délices. L'Edu-  
cation qu'on lui donna fut digne de lui .

(a) La Maison d'Orleans la Mothe originâire de  
Vicence est transplantée depuis plus de 300. ans dans  
le Comté Venaissin , où elle a toujours tenu rang  
parmi la principale Noblesse.

et

et toujours soutenuë par des progrès prématurez en science et en vertu. Parvenu de bonne heure au degré de Docteur en Theologie , Clement XI. ce grand Pape , le nomma pour être Chanoine Theologal de l'Eglise Cathedrale de Carpentras. (a) M. l'Abbé de la Motte en voye d'instruire et d'édifier , s'y porta dès-lors avec cette application et ce zele qui lui acquirent l'estime et la veneration publique. Les Conferences en forme d'instructions qu'il fit dans son Eglise , lui attirerent des auditeurs en foule de tous les Ordres de la Ville : à ces Conferences familiares , il en fit succeder sur la Theologie qu'il donna chez lui aux Ecclesiastiques du Diocèse. Dans les intervalles que la Chaire et le Chœur lui laissoient , M. l'Abbé de la Motte ouvroit sa maison à tout le monde.

L'orphelin et la veuve y trouvoient un pere et un protecteur , les affligez un consolateur , les riches de sages conseils , les pauvres des charitez en abondance et sans reserve ; on le vit souvent s'épuiser et se dépouïller lui-même pour revêtir J. C. dans la personne de ses Pauvres.

Eloquent jusques à convaincre , il a ramené au sein de l'Eglise des personnes in-

(a) Cefut en 1708. qu'il succeda à Louis Anisson.

## 172 MERPURE DE FRANCE

fectées du Calvinisme. (a) Des personnes du monde et du cloître, des Communautés entières lui doivent leur établissement et leur perfection (b)

Par cette confiance que des jours si remplis lui méritèrent, M. l'Abbé de la Motte devint le reconciliateur des familles divisées, et l'arbitre de leurs differends; il fut député par son Chapitre en qualité de Theologien au Concile Provincial d'Avignon tenu en 1725. il fut chéri, il fut respecté des siens, de ses confreres; de ses compatriotes: et si l'occasion d'operer un plus grand bien hors de sa patrie, l'enfit éloigner; que de larmes, que de regrets ont suivi cette absence! M. l'Archevêque d'Arles, ce Prélat si recommandable par sa pieté voulu partager avec lui les soins de l'Episcopat, il le fit son Grand Vicairé et Official Métropolitain, il le nomma pour assister en qualité de son Theologien au Concile d'Ambrun, où M. l'Abbé de la Motte donna des preuves de son sçavoir et de son zele. Le Roi ayant nommé M. de Saleon à l'Evêché d'Agen, M. de la Motte fut choisi pour lui succéder en l'administration du Diocèse de Senez. Ses travaux, ses heureux

(a.) Des Dames de condition du Diocèse d'Apr.

(b) A Carpentras, à l'Isle, &c.

.succès-

succès sont connus de vous, Monseigneur, et le sont de toute l'Eglise de France. Jusqu'ici, Monseigneur, vous reconnoissés une conduite sur laquelle Dieu a versé ses benedictions, une conduite digne de l'Episcopat, il ne manquoit à Monsieur l'Abbé de la Motte que d'en être revêtu. Digne du Diocèse auquel Sa Majesté, ( par le juste discernement qui l'a guidé par tout, ) vient de le donner; il ne nous reste qu'à souhaiter, qu'il vive long tems pour la consolation d'une Eglise illustre par sa foi et par sa régularité, et pour l'édification du Clergé de France. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.  
P. C.

*De Paris 25. Octobre 1733.*

*LETTRE DU ROY, datée de Marly le 10. Janvier 1734. écrite à M. l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum, en actions de graces de la Prise du Château de Milan.*

**M**ON COUSIN, la conquête du Château de Milan, augmente encore la gloire de mes Armes en Italie, cette Place connue dans toute l'Europe pour une des mieux fortifiées, s'est renduë le 30. du mois dernier, après 13. jours de tranchée ouverte; en six semaines de temps tout le Pays qui est entre les Rivieres du Tesin et de l'Oglio a été soumis par mes Trou-

I ij pes

pes unies à celles de mon Frere et Oncle le Roy de Sardaigne. C'est à Dieu que je dois rapporter des succès si rapides ; c'est lui qui a donné à mes Soldats la force de surmonter les obstacles des chemins et de la saison, et qui les soutient encore dans une nouvelle entreprise qui est commencée. Tant de faveurs exigent que je continué à lui rendre des actions de grâces des marques de la Protection qu'il ne cesse de m'accorder. Je vous écris donc cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine et autres de votre Diocèse, avec les solemnitez requises, et que vous y invitiez tous ceux à qui il conviendra d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde, &c.

Le 12. M. l'Archevêque destina sur ce sujet un Mandement, dont voici la teneur.

**C**harles-Gaspard - Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseilles, du Luc, par la miséricorde Divine, et par la grace du S. Siège Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, &c. Aux Archiprêtres de Sainte Marie - Magdelaine et de Saint Severin, et aux Doyens Ruraux de notre Diocèse : Salut et Benediction. Dieu, mes très-chers Freres, par la prise du Château de Milan, vient encore de se déclarer en faveur du Roy et de ses Alliez.

Quelques louanges qui soient dûes à la valeur des Troupes, à la capacité des Generaux de Sa Majesté, au courage et à l'activité de ses Alliez ; ce n'est point aux moiens humains, mais à la Providence de celui qui regle à son gré le sort des

des Armes et des Empires, qui élève et qui abaisse les Thrônes, comme il lui plaît, que le Roy attribüë tant de succès inesperez; et quelques glorieux que soient ces événemens, ils n'affoiblissent point son amour pour la paix.

Entrez donc dans les sentimens de Religion et dans les vûes pacifiques d'un Roy, selon le cœur de Dieu, qui rend hommage à la Majesté Divine, de tout ce qui lui arrive d'heureux, et qui tout occupé du bonheur de ses Peuples, sera toujours prêt à préférer leur repos à sa propre gloire. Venez, à son exemple, reconnoître au pied des Autels, les graces et les bienfaits du Dieu qui protege la France: \* Demandez-lui ardemment que les succès d'une Guerre juste et nécessaire nous conduisent à une prompte paix, plus désirable que les victoires, et pour laquelle Dieu nous ordonne de recourir à lui, parce que c'est de la paix de l'Etat que dépendent notre paix et notre tranquillité.

A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables-Freres les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Eglise Métropolitaine: Nous ordonnons qu'après demain Jeudi, 14 du present mois, le *Te Deum* sera chanté dans notredite Eglise Métropolitaine, en actions de graces de la prise du Château de Milan: Dimanche 17 du courant dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses et Couvens, exempts et non exempts, de la Ville et Fauxbourgs; et dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse, le Dimanche après la reception du present Mandement. Si mandons aux

\* *Quarite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci, et orate pro ea ad Dominum, quia in pace illius erit pax vobis. Jerem. 29. 7.*

## 182 MERCURE DE FRANCE

Archiprêtres de sainte Marie-Magdelaine et S. Severin de notifier notre present Mandement à tous Abbez Prieurs, Curez, Superieurs et Superieures de la Ville et desdits Fauxbourgs; et aux Doyens Ruraux de l'envoyer aux Curez de la Campagne, Superieurs et Superieures des Communautez, exemptes et et non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent, et qu'ils l'observent et fassent observer par les personnes qui leur sont soumises. Donné à Paris, en notre Palais Archiepiscopal, le 12 Janvier 1734. Signé, CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le 14, après midi, on chanta dans l'Eglise Métropolitaine, le *Te Deum*, en actions de graces de la prise du Château de Milan, et l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Chancelier de France et le Garde des Sceaux, accompagnez de plusieurs Conseillers d'Etat et Maîtres des Requêtes, y assisterent, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, et le Corps de Ville, qui y avoient été invitez en la maniere accoutumée.

Le soir il y eut des Feux de joie et d'autres marques de réjouissances dans toutes les rues de la Ville.

Le 15, on chanta pareillement le *Te Deum*, avec beaucoup de solemnité, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Germain, en

COR:

JANVIER. 1734. 183  
conséquence d'un Mandement du Cardinal de Bissy, dont voici la teneur :

Henry de Thiard de Bissy, par la grace de Dieu, et du S. Siege Apostolique, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, du Titre de S. Bernard, Evêque de Meaux, Commandeur de l'Orûre du S. Esprit, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez: A tous ceux qui sont soumis à notre Jurisdiction: Salut et Benediction. Le Seigneur, Dieu des Armées, a répandu ses nouvelles Benedictions sur les Armes du Roy, et sur celles de ses Augustes Alliez. Milan, une des principales Villes d'Italie, a ouvert ses Portes aux approches de l'Armée Royale Son Château, après 13-jours de tranchées, a été forcé de se rendre, Tout le Pais renfermé entre les Rivieres du Tessin et de l'Oglio est à present soumis à la Puissance de Sa Majesté. Un cours si heureux et si rapide de tant de succès, exige de nous la plus vive reconnoissance envers le Souverain Arbitre des Etats qui fait pancher la Victoire où il lui plaît, et qui dispose de tout l'Univers avec poids, sagesse et mesure. Continuons à faire des vœux les plus ardens pour la prospérité de notre auguste Monarque, qui n'attaque ses ennemis que pour procurer à l'Europe une Paix solide, et pour maintenir les différens Princes qui y regnent dans leurs justes et légitimes droits. A ces causes: Nous ordonnons que Vendredi, 15 du présent mois, à l'issuë des Vêpres, le *Te Deum* sera chanté dans notre Eglise Abbatiale, en actions de grâces des Benedictions que Dieu a répandues sur les Armes du Roy. Donné à Paris, dans notre Palais Abbatial, ce 13 Janvier 1734.

Signé, HENRY, Cardinal de Bissy.

*LES DAMES de la Ville du Saint  
Esprit à Madame la Comtesse du R. . . .*

**I**L paroît, aimable Comtesse,  
Aux Vers qui de ta part nous ont été rendus,  
Que les pas que tu fais sur les bords du Permesse  
Ne furent jamais pas perdus.

On y reconnoît le génie,  
Qui préside au sacré vallon;  
Le Tour, la Raison, l'Harmonie,  
Tout semble partir d'Apollon.

C'est lui qui te prête sa Lire  
Pour former des Accords si remplis de douceurs,  
C'est de lui que vient le délire  
D'où naissent ces Enfans avoués de neuf Sœurs.

Si comme toi nous avons l'avantage  
De parler dignement le langage des Dieux,  
Cent fois en ta faveur nous aurions fait usage  
D'un talent aussi précieux.

Cent fois sur pegaze montées,  
Nous aurions trouvé grace aux yeux du Dieu  
des Vers;  
Tes Louanges par nous auroient été chantées,  
Et sur l'aîle des Vents portées,  
Auroient parcouru l'Univers

C'est

C'est ainsi , Madame , que tâchant d'imiter votre stile , car nous ne sçaurions nous proposer un plus parfait modele , et nous appropriant même quelques-uns de vos Vers , nous prônerions par tout votre Beauté , votre Esprit et ces graces sans nombre que la nature a si libéralement répanduës sur votre personne ; nous joindrions à votre Eloge celui de M. le Comte votre illustre Epoux , moins recommandable par sa naissance et par son rang que par les rares qualitez que le Ciel lui a départies. Nous aurions sur tout plaisir , Madame , à nous étendre sur la bonté de vos cœurs, qui se sont attirez tous les nôtres : mais comme les routes du Parnasse nous sont peu connuës , nous laisserons aux non-risseries des Muses à traiter cette noble matiere ; nous contentant de vous témoigner en Langue vulgaire que nous sommes fort sensibles à l'honneur de votre souvenir , que nous supportons impatiemment votre absence , et qu'il nous tarde extrêmement de vous revoir en ce Pays , pour vous faire notre cour ; c'est avec ses sentimens accompagnés de beaucoup de respect et de zele , que nous sommes &c.

REMERCIEMENT de Madame la  
Comtesse du R. . . . Gouvernante de la  
Ville du S. Esprit.

Sensible à votre politesse ,  
Que ne puis-je grimant au séjour de Phebus ;  
Emprunter son secours ; mais aux bords de  
Permesse

Les pas que nous faisons sont souvent pas  
perdus.

Ah ! si ce Dieu daignoit me confier sa Lyre :  
Pour célébrer vos rares qualitez ,  
Mes Vers enfans heureux du plus noble délire  
Sur les aîles des vents nous seroient apportez .

*Castellane* d'abord se présente à ma vûë ,  
Et cette Mere aux charmes les plus doux  
Ne peut être mieux reconnuë

Qu'au digne fruit des feux de son Epoux ,  
*Cazeneuve* avec *Prat* partageront ensemble  
Ces Eloges qui leur sont dûs ;

Le Ciel en toutes deux avec éclat rassemble  
Ce qu'il a de plus rare , esprit , attraits , vertus ;  
Parmi la troupe respectable

Par le mérite et par le sang ,  
La \* *Perdris* peut ainsi qu'à table  
Occuper noblement son rang.

\* *Madama de Villeperdrix* , fille de M. le Marquis de *Lachaux de Montauban*.

Je chanterois sur même note ,  
 Mille objets enchanteurs , sources de l'agrément,  
*Cavaillon et Piolene , Vanel , Bernard , Lamotte ,*  
*Lirac et Lysleroy , Pourcet également ;*  
 Mais Ciel ! je vois Phebus sur un Trône de nuées  
 Les doctes Sœurs parfument ses Autels;  
 Autour de lui les jeux , les graces ingénues  
 Forment des Concerts immortels ;  
 J'approuve, me dit-il, le zèle qui t'inspire ,  
 Mais donne le Bouquet au galant *Bonnefons*  
 Il est connu dans mon Empire ;  
 Il te servira ; j'en répons.  
 C'est ainsi qu'a parlé le Maître du Parnasse:  
*Bonnefons* voudroit-il faire mentir ce Dieu ?  
 Non , sans doute , il sçait trop que de pareille  
 audace  
 On se souvient en temps et lieu ;  
 Déjà sa veine est animée ,  
 Il nous chante , j'entens les sons harmonieux  
 De cette Lyre accoutumée  
 A célébrer les Belles et les Dieux ;  
 Quoiqu'il fasse pour vous , ouï, j'ose ici le dire ;  
 Ce que vous méritez est encore au-dessus :  
 Et pour le bien d'écrire  
 Ce ne seroit pas trop que d'implorer Phébus.





MORTS NAISSANCES  
 et Mariages.

**L**E nommé Nicolas-François Petit, Gagne deniers, mourut à Paris, rue Cadet, le 2. Novembre 1733. dans la centième année de son âge, et fut inhumé dans le cimetiere de S. Joseph, annexe de la Paroisse S. Eustache.

M. Thomas-Honoré de Francini, Prêtre-Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, et Doyen de la même Faculté, mourut le 5. Janvier 1734. au Collège de Boncours, dans la 78. année de son âge. Son corps fût transporté à S. Germain en Laye pour y être inhumé dans l'Eglise des Recollets, lieu de la sépulture de sa famille, qui est originaire de la Ville de Florence, et comprise au nombre de celles qui étoient admises aux dignitez de la République dès l'an 1318. Elle vint s'établir en France sous le regne de Henry IV. et fut naturalisée en 1600. Jean-Nicolas de Francini, ancien Maître d'Hôtel du Roy, qui avoit épousé en 1684. Magdelaine Catherine de Lully, morte en 1703. fille du celebre Jean-Baptiste Lulli, est de cette famille.

famille. Francini porte d'Azur à une main gantée d'argent mouvante du flanc senestre de l'Ecu, tenant une pomme de pin d'or surmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois fleurs de Lys d'or, deux en chef & une en pointe.

Loüis-Christophe de la Rochefoucaud de Lascaris, Marquis d'Urfé, Grand Bailly du Pays et Comté de Forez, Mestre de Camp de Cavalerie, mourut le 7. Janvier près de Tortonne dans le Milanez, dans la trentième année de son âge. Il étoit fils aîné de Jean-Antoine de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, &c. et de Dame Marie-Therese de Guerin de Lugeac. Il avoit succédé aux biens de la Maison d'Urfé en vertu d'anciennes substitutions, par la mort de Joseph Marie de Lascaris, Marquis d'Urfé, le dernier de cette illustre Maison, arrivé le 13. Octobre 1724. celui qui vient de mourir avoit été marié le 11. Septembre 1724. avec Dame Jeanne Camus de Pontcarré, fille de Nicolas-Pierre Camus, Seigneur de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Normandie, et de feuë Dame Marie-Michelle de Bragelongne sa seconde femme. Il en a laissé des enfans.

Bernard du Mas de la Vergne, Maréchal

190 **MERCURE DE FRANCE**  
chal des Logis de la premiere Compagnie  
des Mousquetaires de la Garde du Roy,  
Mestre de Camp de Cavalerie, et Cheva-  
lier de S. Louis, mourut le 16. Janvier,  
âgé d'environ 76. ans Il avoit été marié  
le 30. Avril 1697. avec Anne Geneviève  
Portier, fille de François Portier, Ecuyer  
sieur de Compiègne et de Maillezais, Se-  
cretaire des Commandemens, et Inten-  
dant des Maisons et affaires du Duc de  
Longueville, et de Catherine Cantot.

Armand François de Bretagne, premier  
Baron de Bretagne, Baron d'Avangour,  
Comte de Vertuset de Goello, &c. Ma-  
réchal des Camps et Armées du Roy,  
Chevalier de S. Louis, mourut à Paris le  
12. Janvier, âgé de 52. ans. Il avoit été  
successivement Guidon et Enseigne de la  
Compagnie des Gendarmes de la Garde du  
Roy. Il n'a point été marié, laissant seu-  
lement un frere et une sœur, qui sont  
Henry François de Bretagne, Colonel  
d'Infanterie, qu'il a institué son légataire  
universel, et Dame Marie-Claire Gene-  
viève de Bretagne, veuve de Charles Ro-  
ger, Prince de Courtenay, mort en  
1730.

Dame Louïse de Montguillon, veuve  
en premieres nôces d'Alexandre le Mazier,  
Auditeur en la Chambre des Comtes; et  
en

en secondes de Claude-Auguste Vitart de Passy , Ecuyer , Seigneur de Barzy , Capitaine de Dragons , mourut le 14. Janvier dans un âge avancé , laissant des enfans de ses deux mariages.

M. Pierre Renard , Prêtre Superieur de la Maison et Hôpital Royal de la Trinité à Paris , mourut le même jour 14. âgé de 85. ans.

Dame Marie Angelique Cadeau , veuve de Guillaume Fremin , Comte de Moras , et Président à Mortier au Parlement de Metz , mourut le 16. âgée de 87. ans. Elle a laissé pour fille unique Marie-Angelique Fremin de Moras , qui a été mariée le 17. Décembre 1709. avec Louïs Antoine de Brancas , Duc de Villars , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , &c.

Guillaume Stafford Howard , Comte de Stafford , Pair de la Grande Bretagne , mourut le 18. Janvier en la Maison des Religieuses Chanoinesses Angloises , rue des Fossez S. Victor , d'une apoplexie dont il fût attaqué étant à la grille. Il étoit âgé d'environ 49. ans. Ses obseques ont été célébrées le 20. dans l'Eglise Paroissiale de S. Nicolas du Chardonnet , et il a été inhumé dans l'Eglise des mêmes Chanoinesses Angloises. La Maison Howard

ward est une des plus anciennes et des plus illustres d'Angleterre. Guillaume Howard , ayeul de celui qui vient de mourir , étoit cadet des Ducs de Norfolk , Aînez de toute la Maison Howard , qui est fort nombreuse. Il prit le nom de Stafford ; dont il avoit épousé l'heritiere. Ce Seigneur , qui avoit embrassé la Religion Catholique , ayant été accusé fausement par deux scelerats de tremper dans une prétenduë conspiration des Catholiques contre le Roy Charles II. eût la tête tranchée à Londres le 8. Janvier 1681. à l'âge de 70. ans. Son fils , pere de celui qui donne lieu à cet article , avoit suivi la fortune du Roy Jacques II. en France , et faisoit aussi profession de la Religion Catholique.

Charles de Creil , ancien Capitaine de Cavalerie , ci devant Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy , mourut le 24. Janvier âgé de 68. ans. Il étoit Fils de feu Pierre de Creil , Seigneur de Grand-Mesnil , Maître ordinaire en la Chambre des Comtes , et de Jeanne Crié sa seconde femme.

On apprend de Bretagne que Messire *Joseph-Hyacinte de Kersulguen* , Chevalier Seigneur , Marquis de Klorek , mourut le 19. de ce mois , en son Chateau de Chef-du-Bois ,

du-Bois , où il avoit fixé depuis long-tems sa demeure , mais où il ne s'est pas moins rendu utile aux interêts du Roy , qu'à ceux de sa Province ; tous les Officiers Generaux qu'il recevoit chez lui avec une magnificence et une noblesse qui l'auroient distingué à la Cour , l'honoroient de leur confiance et de leur amitié , et abandonnoient entierement à sa prudence ce qu'ils ne pouvoient ou connoître ou executer par eux mêmes , et l'associoient toujous à leur conseil. Il fut sur tout l'ami intime du feu Maréchal de Vauban.

Egalement estimé de la Noblesse de Bretagne , et connu par son zele pour les interêts de la Province. Il fût élu deux fois d'une voix unanime Président de l'Assemblée des Etats de 1731. en l'absence du Duc de la Tremouille.

Outre un esprit élevé , pénétrant , vif , plein d'un enjouement noble et délicat ; il possédoit à un si haut degré le don de la parole , qu'on le regardoit comme l'oracle de la Province. Le caractere de son cœur honoroit encore les qualitez supérieures de son esprit. Il alloit au-devant de tous lei démêlez. Il calmoit toutes les querelles , et la décision de tous les interêts lui étoit confiée , sans que qui que ce soit ait jamais été tenté d'en appeller à un autre Tribunal. Sa

Sa tendresse pour les pauvres , et sur tout , pour les pauvres de ses terres , ne peut être mieux publiée que par les larmes qu'ils ont répandues à sa mort ; moment qu'il a rendu précieux aux hommes et aux yeux de Dieu , par les sentimens de religion , de paix , et de tranquillité , que le témoignage seul de la bonne conscience peut donner.

Il laissa deux fils , l'aîné aujourd'hui Marquis de Klorec , que la longue interruption de la guerre où il s'étoit distingué dans le service de la Marine , a fixé à la tête de sa famille , et le Chevalier de Klorec , Lieutenant de Vais eaux , fort connu par ses services et son mérite personnel , l'un et l'autre Chevaliers de Saint Louis.

Cet illustre Mort étoit de la Maison de Kersulguen , l'une des plus anciennes Maisons de Bretagne , et alliée de tout tems à ce qu'il y a de plus considérable. Jamais homme ne fut plus aimé pendant sa vie , ni plus regretté après sa mort.

Dame Marie-Helene Moreau de Se-  
chelles , épouse de M. René Herault ,  
Chevalier , Seigneur de Fontaine-Labbé,  
et de Vaucresson , Conseiller d'Etat , et  
Lieutenant

JANVIER 1734. 199

Lieutenant General de Police de la Ville ,  
Prévôté et Vicomté de Paris , mariez le  
30. Décembre 1732. accoucha le 23. Jan-  
vier d'un fils , son premier enfant , qui fut  
nommé Jean René , ayant été tenu sur  
les Fonts par M. Jean Moreau , Cheva-  
lier , Seigneur de Sechelles , Maistre des  
Requestes , et Intendant du Haynault ,  
son ayeul maternel , et par Dame Jeanne-  
Charlotte Guillard , veuve de Louïs He-  
rault , Seigneur d'Epone , et Mazieres , sa  
grande belle-mere paternelle.

Guy de Chartraire , Seigneur de Ru-  
gny , de Montreal , &c. fils d'Émilien de  
Chartraire de Romilly , Conseiller hono-  
raire au Parlement de Metz , et de Dame  
Jeanne-Marie Girard , épousa le 20. Jan-  
vier Dame Marie-Reine Chauvelin , fille  
de M. Chauvelin , Seigneur de Beause-  
jour , &c. Conseiller d'Etat , et de Da-  
me Catherine Martin.



## ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du 8. Décembre , par lequel  
S. M. proroge jusqu'au dernier Décembre  
1734. le prix des anciennes Especies et matieres  
d'or et d'argent.

OR-

## 196 MERCURE DE FRANCE

**ORDONNANCE DU ROY**, du 14. Décembre, portant augmentation de quinze hommes dans chacune des quinze Compagnies franches des Galeres, par laquelle S. M. ordonne qu'à commencer du premier Janvier prochain, lesdites Compagnies soient augmentées de quinze hommes chacune, et composées de soixante-cinq hommes; sçavoir, un Capitaine d'armes, deux Sergens, deux Caporaux, deux Anspessades, un Tambour, un Fifre, dix Grenadiers et quarante-six Soldats. Et pour faciliter aux Capitaines la levée de ces quinze Soldats, avant le mois de Mars de l'année prochaine. S. M. veut qu'il leur soit payé vingt livres pour chacun de ceux qu'ils présenteront, et qui seront reçûs.

**DECLARATION du Roy**, du 20. Décembre, en interprétation de l'Edit du mois de Novembre dernier, qui rétablit les Offices Municipaux. Registrée en Parlement le 22. dudit mois.

**ARREST du 22. Décembre**, qui ordonne que la perception de la levée du Dixième des biens, ne commencera qu'au premier Janvier 1734. au lieu du premier Octobre 1733.

**AUTRE du 29. Décembre**, qui ordonne que toutes les déclarations que les Propriétaires des biens-fonds voudront passer devant Notaires seront faites sur du papier non timbré, et sans aucun contrôle; et qui permet ausdits Notaires d'énoncer dans lesdites déclarations, les Baux et autres Actes sous seing privé, qui serviront à les constater sans pouvoir encourir l'amende prononcée par les Reg'emens.

AU-

AUTRE du 2. Janvier, qui ordonne que le recouvrement du Dixième des gages, appointemens des Commis, tant généraux que particuliers, ou autres Employez à la régie des Fermes et Sous-Fermes, soit en titre ou par commission, sera fait à la requête du sieur de Ternantes.

AUTRE du même jour, qui ordonne que toutes les déclarations, rôles qui seront arrêtés en conséquence, les Extraits desdits rôles, les quittances, exploits, assignations et autres expéditions et procédures qui se feront pour la levée du Dixième, pourront être faites sur papier non timbré, et décharge du contrôle des exploits toutes les significations qui seront faites en conséquence.

AUTRE du 5. Janvier, qui accorde un délai jusqu'au premier Juillet prochain, pour le contrôle des Actes de foi et hommage, déclarations et reconnoissances aux Papiers terriers et autres,

ARREST DU CONSEIL D'ETAT, du 26 Janvier, qui ordonne l'exécution des Arrêts du Conseil, du 10 Mars, et du 5 Septembre 1731. et la suppression de plusieurs Ouvrages, par lequel S. M. ordonne que lesdits Arrêts du 10 Mars et du 5 Septembre 1731, soient exécutez selon leur forme et teneur; et en conséquence, ordonne que les Ecrits intitulés; *Instruction Pastorale de M. l'Illustrissime et Reverendissime Evêque de Marseille, sur les libertez de l'Eglise Gallicane. A Marseille, de l'Imprimerie de Jean-Pierre Brebion, &c. Le droit des Souverains, dans l'administration de l'Eglise, &c. A Paris, 1734.* ou, suivant une autre Edition du même Ouvrage: *Traité des bornes de la puissance ecclesiastique, et de la puissance civile, avec un sommaire chronologi-*

*logique des entreprises des Papes, pour étendre la puissance spirituelle, et du succès que ses entreprises ont eu, surtout en France, comme aussi des faits concernant les disputes du temps. A Amsterdam, chez François Changuion. 1734. Anecdotes ou Mémoires secrets sur la Constitution Unigenitus, 1 partie, 1730. 2 partie. A Utrecht, 1732. Tom. 3. A Trevoux, 1733. Réfutation des Anecdotes, adressée à leur Auteur, par M. Pierre-François Lafitau, Evêque de Sisteron, cy devant chargé des affaires du Roy auprès du S. Siège. A Aix, chez Joseph David, Imprimeur du Roy, 1734. Dissertation, dans laquelle on explique en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'Eglise Catholique, qui condamne plusieurs Propositions de quelque écrit dogmatique, sous une multitude de qualifications respectives, est une regle de foy, et en quel sens ce n'est pas une regle de foy; par M. Charles, Evêque de Tulle, pour l'instruction du Clergé et des Fidèles de son Diocèse. A Tulle, chez Jean - Léonard Dalvy, &c. 1733. seront et demeureront supprimés, comme contraires à la disposition des Arrêts, des 10 Mars et 5 Septembre 1731. Enjoint S.M à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être supprimés. Fait défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs, et autres, de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, d'en imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer, à peine de punition exemplaire, &c.*

---

## T A B L E

**P**rivilege du Roy,  
Catalogue des Mercurés depuis 1721, jusqu'à présent,

Liste des Libraires qui débitent le Mercure dans  
les Villes de Province,

Avertissement de 11 pages.

PIECES FUGITIVES Ode, pour le commence-  
ment de l'année, 1

Médailles de l'Empereur Gracien, 5

Arnide, *Cantate*, 11

Dessense de la Géométrie de l'Infini, 15

Le Manteau bleu, Epître, Etrennes, &c. 20

Lettre au sujet du Plainchant, 29

Imitation d'une Ode d'Horace, 47

Troisième partie de la Réponse sur l'essence de  
la matiere, 51

Sonnet, 58

Lettre au sujet des Réflexions sur la Poésie, 59

Epigramme, 73

Lettre sur la vie de Topal-Osman, &c. *ibid.*

Epigramme sur deux Procureurs, 96

Lettre sur la circulation de la Sève dans les  
Plantes, &c. 97

Enigme, Logoglyphes, &c. 107

NOUVELLES LITTERAIRES des Beaux Arts, 110

Essay sur les erreurs populaires, &c. 112

Histoires et Memoires de l'Académie Royale des  
Sciences, 117

La Bibliotheque des Enfans, 118

Les Dons des Entans de Latone, 119

Livres nouveaux, 120

Nouveau Calendrier, 122

Jettons nouvellement frappez, gravez au burin,  
127

Lettre écrite de l'Amérique, sur une Eclipse, 129

Prix proposé par l'Académie de Chirurgie, 130

Réponse à M. de S. Aubin, par l'Auteur du Pro-  
blème, &c. 131

Lettre sur le système du Bureau Typographi-  
que, 132

Réponse à cette Lettre ,	133
Duo , noté ,	138
Spectacles ,	139
L'Impromptu de Campagne , <i>Comédie</i> ,	142
Parallele des Diles d'Angeville et Gaussin ,	147
Nouvelles Etrangères , de Pologne ,	149
Lettre du Roy au Magistrat de Dantzik ,	151
D'Allemagne , d'Italie , de Londres , &c.	154
Harangue du Roy d'Angleterre , &c.	157
Armée d'Italie. Prise de Novarre , &c.	161
Lettre écrite de l'Armée d'Italie ,	163
La Cocarde , <i>Poème</i> ,	168
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	169
Lettre sur l'Evêque d'Amiens ,	176
Lettre du Roy à l'Archevêque de Paris , sur la Prise du Château de Milan ,	179
Mandement sur ce sujet ,	180
Mandement du Cardinal de Bissi , et <i>Te Deum</i> sur le même sujet ,	183
Remerciment en Vers , &c.	184
Réponse ,	186
Morts , Naissances et Mariages , &c.	189
Arrêts Notables.	195

*Errata du 2. volume de Décembre.*

**P** Age 2924. ligne 4. du bas , le Maréchal ;  
*lisez la Maréchale.*

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 9. ligne 16. de l'Avertissement , plus ;  
*lisez le plus.* P. 118. l. 27. feüillets , *ôtez ce mot.* P. 126. l. 18. Graveur , *ôtez ce mot.* P. 141 l. 3. du bas , on donna , *ôtez ces mots.* P. 142. l. 15. l'a traité , *l. le traite.* P. 143. l. 7. de ce Château , *ôtez ces mots.* P. 144. l. 3. fait , *l. suit.* *Ibid.* l. 10. l'exile , *l. l'azile.*

*Les Jettons gravez doivent regarder la page* 127  
*La Chanson notée doit regarder la page* 138

# MERCURE

DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
FEVRIER. 1734.



A PARIS

Chez { GUILLAUME CAVELIER,  
ruë S. Jacques.  
LA VEUVE PISSOT, Quay de  
Conty, à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais

---

M. DCC. XXXIV.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

---

## A V I S.

**L'**A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X. S O L S.



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

FEBVRIER. 1734.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

## IMITATION

De l'Ode d'Horace, qui commence

*Qualem ministrum, &c.*



Et que le noble Oyseau, Ministre  
du Tonnerre,

Que pour avoir ravi Ganimede  
à la terre,

Le Roy des Dieux fit Roy des habitans de l'air;  
Quitte son nid, jaloux des forces paternelles,

A ij Et

Et surpasse déjà par l'effort de ses ailes,  
Les paisibles Zéphirs, successeurs de l'Hyver.

Bien-tôt l'expérience, augmentant son audace,  
Il va, fier ennemi d'une timide race,  
Jusqu'en leur Bergerie, attaquer les Agneaux ;  
Et bravant des Dragons la résistance vaine,  
Ose, pressé de faim, et transporté de haine  
Leur livrer constamment les plus rudes assauts.

Tel encor, que, sur soi, dans un Vallon  
champêtre,  
Le Chevreuil occupé du soin de se repaître,  
A vû fondre un Lion, nouvellement sevré,  
Tel, au combat, donné près des Alpes altières,  
Drusus, qu'accompagnoient mille vertus guer-  
rières,  
Aux Vindéliens, aux Rhètes s'est montré.

Leurs cruels Escadrons, jaloux de notre gloire,  
Ayant long-temps volé de victoire en victoire,  
Vaincus par un jeune homme ont senti le pou-  
voir  
D'un instinct vertueux qu'enrichit la culture,  
Et connu ce qu'ajoute aux dons de la nature,  
Le soin que des Nerons, Auguste daigne avoir

Des forts naissent les forts ; la vigueur, le  
courage,

Aux

Aux Coursiers, aux Taureaux passent en héritage,  
 L'Aigle n'engendre point un Ramier délicat;  
 Mais un heureux exemple est ce qui vivifie;  
 Toujours un cœur bien né par lui se fortifie,  
 Et par lui la vertu conserve son éclat.

Rome, grace aux Nérons, tu subsistes encore;  
 Au vainqueur d'Asdrubal, défait près du Mé-  
 taure;

Tu dûs le premier jour de tes félicitez,  
 Depuis qu'à la fureur joignant la perfidie,  
 Tel qu'un vent orageux, ou tel qu'un incendie,  
 Le superbe Africain ravagent nos Citez.

Après ce jour heureux que nous fit luire Clau-  
 de,

La jeunesse Romaine, à la force, à la fraude;  
 Sçut opposer des bras toujours victorieux;  
 Et ceillant de Lauriers les moissons les plus  
 amples,  
 Sa vertu rétablit et le culte et les Temples,  
 Que la rage Punique avoit ravis aux Dieux.

Le perfide Annibal, à cet aspect s'écrie,  
 « C'est trop d'avidés Loups provoquer la furie,  
 « Foibles Cerfs tant de fois vaincus et dispersez;  
 « C'en est trop, c'en est trop, par une fuite  
 prompte,  
 « D'une défaite entière épargnons-nous la honte,

A iij „ Les

## TOUR MERCURE DE FRANCE

» Les tromper en fuyant , c'est triompher assez.

Le Peuple , qui porta dans les Champs Italiques  
Ses Enfans , ses Vieillards et ses Dieux domesti-  
ques ,

Sauvez dès feux de Troye, et des flots de la Mer,  
( Semblable au Chêne altier , qui , sur l'Algide  
sombre ,

Jadis tondu , pullule en rejettons sans nombre )  
Doit son accroissement aux outrages du fer.

L'Hydre fort de sa playe , étoit moins redou-  
table :

Jamais Thebe ou Colchos n'eut un Monstre sem-  
blable.

Qu'on le plonge dans l'Onde, il n'en sort que plus  
beau ,

Proposer-lui la Lutte , il vous jette par terre ,  
Et les femmes de ceux qui lui livrent la guerre ,  
Chaque jour de pleurer ont un sujet nouveau.

C'est fait de notre honneur: Qu'espérer davan-  
tage ?

Puisque Asdrubal est mort , que désormais Car-  
thage

N'attende plus de moi de superbes Courriers ,  
Aux forces des Nérons, tous succès sont possibles,  
Et Jupiter a mis , pour les rendre invincibles ,  
Leur prudence au dessus de tout , l'art des Gue-  
riers.

F. M. F.

ELQ.



*ELOGE de Madame de Bethune d'Orval, Abbessede l'Abbaye Royale de N. D. du Val de Giff, Diocèse de Paris.*

**D**epuis que nous avons publié la mort de cette illustre Dame dans le premier volume du Mercure de Décembre dernier, nous avons eu communication d'une Lettre, qui a été écrite sur ce sujet par la Dame Prieure et Communauté de la même Abbaye. Cette Lettre nous a paru si édifiante et si digne de considération en toute maniere, que nous avons crû devoir en rapporter du moins les traits les plus marquez, pour rendre à la mémoire d'une Personne si respectable une partie des devoirs que le Public est en droit d'exiger de nous en certaines occasions.

D. Anne Eleonor-Marie de Bethune d'Orval, étoit fille de François de Bethune, \* Duc d'Orval, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, et du Pays Char-

\* Le Duc d'Orval étoit fils de Maximilien de Bethune, Duc du Sully, Pair et Maréchal de France &c. Ministre d'Etat &c. et de Rachel de Cochefilet, sa seconde femme.

train , Premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche , et de Dame Anne de Harville de Palaiseau.

Ce fut une de ces Ames privilégiées sur lesquelles une Providence attentive veille dès le berceau , et dont elle dirige tous les pas vers le terme heureux qu'elle leur a destiné dès l'Eternité. Elle fut dérobée au monde avant qu'elle pût en éprouver la corruption : dès l'âge de trois ans, le Seigneur prit soin de la cacher dans l'Abbaye de Royal-Lieu , comme dans un azile assuré pour son innocence. Elle y fut élevée sous les yeux de Madame deVaucelas sa Tante qui en étoit Abbësse; et la premiere attention qu'on eut sur cette jeune Plante , fût de lui interdire avec une severité qui pouvoit paroître excessive , toute délicatesse , toute marque extérieure de distinction , tout ce qui peut flater ce fond d'orgueil et d'amour de nous-mêmes avec lequel nous naissons tous et que nous portons jusqu'au tombeau. Mais on ne négligea pas de cultiver les heureuses dispositions qu'on trouva dans son esprit , et on eût soin de l'orner de toutes les connoissances qui convenoient à son sexe, en même tems qu'on s'appliquoit à répandre dans son cœur les semences d'une pieté d'autant

tant plus solide qu'elle seroit plus éclairée.

Elle n'hésita point sur le parti qu'elle devoit prendre dès qu'elle en fût capable. Tout ce que l'éclat de sa naissance et plus encore ses qualitez personnelles, pouvoient lui promettre dans le monde, devint pour elle la matiere d'un sacrifice très volontaire, et coûta peu à son cœur déjà détaché de tout.

Dès l'âge de quatorze ans elle entra au Noviciat, et elle prit l'habit de Novice, à quinze. Son année d'épreuve n'étoit pas achevée lorsque Madame de Vaucelas fût transférée à une autre Abbaye. Elle se sépara de sa chere Tante sans s'ébranler, et pouvant la suivre par toute sorte de raisons, elle se fixa à Royal-Lieu, Maison où Dieu l'avoit prévenuë de ses Bénédiction, par la Profession Religieuse qu'elle fit à seize ans entre les mains de la nouvelle Abbessse.

Elle ne pensoit qu'à se sanctifier dans l'état de simple Religieuse, ne prévoyant rien qui peut l'obliger d'en sortir, Mais Dieu avoit d'autres desseins sur elle. Son mérite lui fit tort, quelque soin qu'elle prit de le cacher: elle fut mise à de grandes épreuves; il fallut l'arracher enfin d'une Maison qu'elle avoit choisie par préférence à tout, et de laquelle elle étoit tendrement aimée.

A v

Elle se retira dans l'Abbaye de S. Pierre de Reims auprès de Madame sa Sœur, qui en étoit Abbessse. Elle y porta l'édification et l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes et Religieuses. Sa retraite dans cette Abbaye fût de cinq années.

Cependant Madame de Clermont Monglat, Abbessse de \* Giff, voulant se décharger d'un fardeau sous lequel ses infirmités et encore plus son humilité la faisoient gémir, chercha avec soin un sujet propre à la remplacer, et à affermir l'ouvrage de l'étroite Observance de la Règle de S. Benoît, elle le trouva dans Madame de Bethune d'Orval.

Telle fut la vocation de cette digne Religieuse, âgée alors de vingt-neuf ans. Nulle considération humaine n'y eût part, et il parut bien-tôt que Dieu avoit béni des veües aussi pures que celles de Madame de Monglat, et que la nouvelle Abbessse étoit pour le Monastere de Giff un don de sa Miséricorde.

La mort de Madame de Monglat, qui survecût près de quinze ans à sa demis-

\* Cette Abbaye est nommée dans les anciens Titres. Beata Maria Vallis de Giffo. Maurice de Sully Evêque de Paris, la fonda vers l'an 1140. sur la petite Riviere d'Yvette, à cinq lieues de Paris.

sion, ne fit que mettre dans un plus grand jour le merite de Madame d'Orval, et justifier de plus en plus le choix qu'elle en avoit fait pour la remplacer. Il faudroit entreprendre d'écrire un volume entier pour donner l'Histoire de sa vie et de son gouvernement avec le détail qu'elle merite : ce gouvernement a été de quarante sept ans, pendant lesquels la résidence de la pieuse Abbesse dans son Monastere, n'a été interrompue qu'une seule fois pour peu de tems, et par ordre exprès de M. l'Archevêque de Paris.

Qu'il nous soit permis du moins pour ne point excéder nos bornes, de tracer ici en deux mots son caractere. Une pieté tendre, mais éclairée et sans petitesse ; une humilité profonde mais sans pussillanimité ; un amour universel de la penitence, mais sans ostentation ; une charité inépuisable, mais sans acception de personnes ; un amour de l'Ordre et de la Regle ferme, mais sans dureté ; une regularité toujours égale, et toujours soutenue ; un don d'exhorter et d'instruire peu commun, appuyé d'un exemple encore plus éloquent et plus efficace : ajoutons qu'une politesse simple et noble accompagnoit toutes ces grandes vertus.

A vj Arri-

Arriv'e à la fin de sa carrière , et étant au lit de la mort , elle dit à ses filles qu'elle pouvoit s'appliquer ce que S. Jean dit de J. C. que les ayant aimées pendant sa vie , elle les aimoit jusqu'à la fin , sur-quoi elle leur fit un Discours digne de sa grande pieté et de sa parfaite charité.

Elle a conservé jusqu'au dernier soupir tout son jugement et sa présence d'esprit, et elle en a fait un excellent usage, pour mettre à profit ces momens d'autant plus précieux qu'ils touchent à l'Eternité. Son extrême patience dans une oppression longue et très penible, la pieté avec laquelle elle reçut encore une fois le S. Viatique , quelques heures avant sa mort, et un dernier effort qu'elle fit après cette action , ne pouvant presque plus parler , pour demander que la Communauté récitât l'Hymne d'Actions de grâces , pour celle qu'elle venoit de recevoir , terminerent enfin une vie sainte et riche en vertus et en bonnes œuvres. Elle expira doucement au milieu de ses Filles le soir du 28 de Novembre dernier dans la soixante-seizième année de son âge, la soixantième de sa Profession Religieuse , et la quarante-septième de son gouvernement.

L'HEU



L'HEUREUX ASTROLOGUE.

C O N T E.

**J**adis en France un certain Astrologue  
 Si bien se mit en réputation ,  
 Que jamais onc plus ne furent en vogue  
 Fausse croyance et superstition ;  
 Mais à la Cour plus que dans les Provinces  
 Fallaciant Comtes , Marquis et Princes  
 Sçût par son art le Negromancien  
 En imposer à plusieurs gens de bien :  
 Quoique ne dît que pures rêveries ,  
 Les faisoit croire ainsi que propheties ;  
 Vint même à bout de répandre l'effroy :  
 Comme vais dire , en l'ame de son Roy.  
 A Dame jeune et de haut étalage  
 Qu'aimoit le Roy pour son joly corsage  
 Avoit prédit ce méchant que dix jours  
 De ses beaux ans termineroient le cours :  
 De quoi si fort fut la Dame frappée ,  
 Qu'onc du depuis ne songea qu'à la mort ;  
 De deuil amer nuit et jour occupée  
 Au temps prescrit elle accomplit son sort.  
 Le Roy chagrin de si triste aventure  
 A son Palais fait le Mage venir ,

Et

# 110 MERCURE DE FRANCE

Et contant bien dévoiler l'imposture

Jà se prépare à le faire punir :

Toi , lui dit-il d'une voix formidable ,

Mage fameux , dont le regard certain

Dans l'avenir le plus impenétrable

Sçait d'un chacun débrouïller le destin ,

Du tien-toi même annonce moi l'histoire ;

Quand mourras-tu ? . . . point ne dirai , grand  
Roy ,

Répondit-il , quand verrai l'onde noire ;

Mais la verrez quatre jours après moy . . .

Epouvanté , plus n'eut le Prince envie

De le livrer à mort ; mais au rebours

Bien ordonna qu'on veillât sur sa vie ,

Et comme siens , qu'on respectât ses jours :



*LETTRE de M. L. B. Ch. & Souchantre  
de l'Eglise d'Auxerre , écrite à M. l'Ab-  
bé Fenel , Chanoine de l'Eglise Metro-  
politaine de Sens , touchant l'origine du  
Proverbe , Li Chanteor de Sens.*

**V**ous avez peut-être crû , Monsieur ,  
que je ne parlois pas sérieusement ,  
lorsque je vous ai demandé par ma dernie-  
re Lettre , ce qu'on pensoit à Sens tou-  
chant

chant la dénomination qu'un manuscrit de Saint Germain des Prez ; dont il y a un Extrait dans le Mercure de Septembre dernier , donne à votre Ville. Je n'ai eu nulle envie de vous surprendre , lorsque je me suis informé de vous , si cette épithete *Li chanteor de Sens* n'avoit reveillé l'attention de personne. Supposé que l'Auteur, publié dans le Mercure, dise la vérité, et que la Liste des Proverbes courans anciennement en France , soit du tems de Philippe le Bel , ou environ , il s'ensuivra seulement par rapport à la Ville de Sens , qu'elle étoit alors distinguée par un endroit honorable ; et pendant que d'autres Villes étoient renommées , je ne sçai de quelle maniere la vôtre, qui avoit le chant en affection ; où qui étoit peuplée de Chantres , se faisoit considerer de ce côté-là. Vous êtes convenu en me faisant réponse , que le chant a été cultivé autrefois chez vous plus que mediocrement : les preuves que vous en apportez sont ; 1°. la mesure que battoit le Préchantre en certaines occasions ; 2°. l'usage ancien où le même Préchantre étoit de *baller* , ensorte qu'on disoit , à tel jour le Préchantre *balle*. 3°. La coûtume de vos dignitez de venir à la Neume du grand répons vis-à-vis le bas Chœur. Vous avez très grande

## 212 MERCURE DE FRANCE

de raison : ces preuves sont des indices assez forts ; mais je puis vous dire de plus, qu'il falloit que le chant dans votre Ville fût en très singuliere recommandation , puisque l'Archevêque se faisoit un devoir de chanter lui-même le celebre répons *Aspicimens* , qui est le premier des Nocturnes de l'Avent. C'est ce que j'ai lu dans l'un des monumens de votre Eglise. Et j'en conclus qu'il falloit qu'alors la science du chant fut très-florissante parmi vous.

Cependant, pour que cet attachement au chant ait fait naître le Proverbe en question , je pense qu'il faut encore quelque chose de plus fort. Je me flatte de l'avoir trouvé. C'est , que votre Eglise a été apparemment l'une des premieres qui ait admis le *Déchant* qui étoit la Musique du douzième siècle et des suivans. Le *Credo* que je vous ai fait voir , noté à deux parties , dans un des Missels du treizième siècle conservez chez vous , en est une preuve manifeste. Car , si la profession de foy étoit récitée musicalement , comment ne l'étoient-elles point les autres parties de l'Office : Le *Déchant Discantus* fit donc grande fortune dans l'Eglise de Sens , et delà , probablement il s'étendit dans les Eglises suffragantes. Galvanée Dominicain Italien , qui mourut en 1297. dit de  
Charlemagne

Charlemagne dans son *Manipulus Florum*.

*T. XI. scriptorum Italicorum pag. 601. Tres  
 scolas pro Gregoriano Officio addiscendo ul-  
 tra montes instituit. Primam posuit Metis ,  
 secundam Senonis , tertiam Aurelianis:*

Je pense que cet Auteur n'a écrit ceci ,  
 que parce qu'au treizième siècle on le  
 croyoit ainsi , et qu'on n'attribuoit point  
 alors à d'autre qu'à Charlemagne , l'ému-  
 lation qui regnoit dans le chant à Sens et  
 à Orleans. Je ne sçai pas en quel temps  
 votre Chapitre à congedié les Musiciens ,  
 mais je sçai bien qu'on y chantoit encore  
 ce Déchant ou musique ancienne sur les  
 O de Noël en 1553. Ce fut cette année là  
 que notre Chapitre tenant à honneur de  
 se regler sur le vôtre , conclut en ces ter-  
 mes le seizième Décembre : *Insuper Do-  
 mini volentes insequi vestigia Ecclesia Me-  
 tropolitana Senonensis & plerarunq; alia-  
 rum Cathedralium hujus regni , concluderunt  
 & ordinaverunt quòd dum decantabuntur il-  
 la novem solemnes Antiphona ad Magnificat  
 qua incipiunt per O ante novem dies prece-  
 dentes Festum Nativitatis Salvatoris D. N.  
 J. C. qualibet earum Antiphonarum canta-  
 bitur bis , videlicet in principio & in fine dic-  
 ti Cantici Magnificat in musicalibus sive  
 discantu et cum organis ; et tunc ad aquilam  
 deferentur due cruces argentea cum duabus  
 radiis*

## 214 MERCURE DE FRANCE

*radis accensis , ad majorem jubilationem & divini cultus augmentationem.* Si votre Chapitre fut des premiers à admettre l'organisation du chant Gregorien, c'est-à-dire, à permettre qu'on fit des accords sur ce chant, il fut aussi des premiers à rejeter cet usage; non pas que ces accords blessassent l'oreille, mais parce qu'on sentit peut-être quelques inconveniens de la part de ceux qui l'exécutoient. Je crois que votre Eglise a très prudemment fait, de prévenir le temps des raffinemens où nous sommes à present, temps auquel la musique voudroit supplanter le plainchant. Les Musiciens en general, et ceux qui leur sont, pour ainsi dire, affiliez, ou qui leur touchent par quelque endroit, comme, par exemple, seroit un Chanoine, qui sçait un peu toucher du Clavecin, ou chanter sa partie de musique, font des raisonnemens si pitoyables en fait de plainchant, et traitent si mal cette science, que tout est à craindre pour les Eglises où ils sont écoulez.

Je présume (quoique votre nouveau Breviaire n'en dise rien) que vous avez conservé l'ancien usage de chanter dans votre Chœur le jour de Saint-Etienne le Pseaume Ail-luiatique *Laudate* 148. dans un des modes qui sont differens du système

me

me Gregorien , un mode Psalmodique dont la dominante est corde finale même de l'ancienne. A l'égard de la semaine de Pâques, je suis assuré que vous chantez comme nous aux petites Heures sur une corde élevée d'un ton seulement au-dessus de la corde finale de l'ancienne, conformément aux anciens Livres de l'une et de l'autre Eglise. Ces modes sont l'écueil de tous les Musiciens : ils n'y entendent rien tous tant qu'ils sont ; et en effet , si la science de quelques-uns ne va pas jusqu'à connoître seulement le détail du système Gregorien , comment pourroient-ils pénétrer dans les systèmes de chant qui sont plus anciens , et reconnoître dans nos Offices ce qui en est émané ? Continuez , Monsieur , à conserver des vestiges de ces anciens modes. Il ne dépendra pas de moi qu'on n'en fasse de même ici , non plus qu'à Tours et à Langres , dont les Livres contiennent des restes de cet ancien système, usité dans les Gaules avant le siècle de Charlemagne.

Qui conservera donc toutes les variétés de chant , si ce n'est les Eglises Cathedrales dont le Clergé est nombreux ? Il n'y a de contradiction à attendre là-dessus , que de la part de ceux qui n'y comprennent rien , et qui ne sont pas en état d'y  
rien

216 MERCURE DE FRANCE  
rien comprendre. Il y a aussi certaines autres variétés dans le chant de l'Office Divin , que l'on supprime quelquefois sans assez d'attention, pour abréger seulement, sous prétexte que les paroles ne sont pas tirées de l'Écriture Sainte. Mais ce que j'ai à leur opposer passeroit les bornes d'une simple Lettre ; je n'ai garde de m'étendre là-dessus. Lorsque se sont des Chanoines qui raisonnent ainsi , je les fais ressouvenir de cette belle parole de l'Auteur de Livre de *la coutume d'adorer Dieu de bon* , qu'une Eglise Cathédrale doit être la dépositaire , et la conservatrice de tout ce qui est négligé dans les petites Eglises , et que c'est dans son sein qu'en doit retrouver l'antiquité qui périt presque par tout ailleurs , par manque de Clergé , ou faute de zèle pour sa conservation.

J'ai lû avec beaucoup de satisfaction l'éloge que fait de votre Eglise M. de Moleon dans son voyage Liturgique , pages 162 et 163. tant sur la séparation de toutes les Heures de l'Office , que sur le reste. Ce livre imprimé en 1718. mérite d'avoir sa place dans la Bibliothèque du Chapitre. l'Auteur en rapportant sur quel pied il a vû célébrer l'Office de Primes lorsqu'il passa par Sens vers l'an 1697. *Primes* , dit-il , *est de toutes les petites Heures l'Office qui*

est toujours le mieux chanté à Sens: Ils ont retenu l'ancien Office de Primes. Le Dimanche, ils disent le Magna Prima ou les grandes Primes, qui outre les nôtres, contiennent les six Pseaumes qu'on distribue à Primes chaque jour de la semaine. Si vos nouveaux Breviaires ont un peu abrégé le nombre des Pseaumes, ils n'ont rien diminué de la noblesse avec laquelle vous chantez Primes les Dimanches. Tous les Etrangers qui assistent en sont édifiés, comme aussi de la majesté et de la gravité avec laquelle on en chante l'Antienne. Pour le coup on peut bien dire, *Li chanteor de Sens*. Cet exemple au reste est à proposer aux Eglises de la Province, qui toutes ont eu comme vous le *Magna Prima* les Dimanches, et dans quelques-unes desquelles on est près de se relâcher sur ce qui en tient lieu. Il merite encore mieux d'être imité que celui de la Musique sur les O de Noël que nous avons prise de vous: et ce que vous pratiquez est plus canonique, que ne l'est la démarche de ceux qui sollicitent et pressent pour qu'on chante ces Primes Dominicales à la maniere des jours. Joly, Chantre de Notre-Dame de Paris, a fort bien remarqué dans son *Traité de Horis Canonis*, pag. 40. que l'Office de Primes a été établi

218 MERCURE DE FRANCE  
établi pour honorer spécialement la Sainte Trinité ; et c'est sans doute le fondement sur lequel est appuyée la sage pratique de votre Eglise.

Je finirai , Monsieur , en vous marquant que vous vous êtes trompé , lorsque vous m'avez crû Auteur de la Réponse , qui est dans le Mercure de Novembre dernier à la question proposée dans celui de Juin , touchant l'autorité des Musiciens en fait de Plainchant. Elle contient certaines choses qui auroient dû vous empêcher d'avoir cette pensée. J'approuve les raisonnemens de l'Ecrivain ; ils sont très judicieux , mais je n'en suis point l'Auteur. Au reste il viendra peut-être un temps où vous verrez un petit ouvrage à l'occasion de la Décretale de Jean XXII. *Docta Sanctorum. Extr. Comm. de vita & hon. Cleric.* lequel traitera en partie la même matiere. Alors votre jugement sera mieux fondé. Je suis , &c.

*A Auxerre le 29. Décembre 1733.*



A



## A M L L E D E M A L C R A I S.

## E P I T R E.

**U** Ne plume plus délicate  
 Que n'est celle qui vous écrit ,  
 Et dont l'encens chatouille et flate  
 Le cœur , et satisfait l'esprit :  
 Cette plume à jamais celebre  
 Depuis la Seine jusqu'à l'Ebre ,  
 Depuis l'Ebre jusques aux bords  
 Qu'arrose la Tamise altere ;  
 Enfin dont les nobles essois ,  
 Jusqu'aux lieux où naît la lumiere  
 Bientôt se feront admirer ;  
 Cette plume ajoute à sa gloire  
 La gloire de vous célébrer ;  
 Par-là croyant mieux s'assurer  
 Un nom d'éternelle mémoire ;  
 Voltaire en tous lieux si vanté  
 Unit son nom avec le vôtre ,  
 Et vous charmerez l'un et l'autre  
 La dernière posterité,  
 Touché de cet exemple illustre ,  
 Malcrais , que ne puis-je à mon nom  
 Assurer un aussi beau lustre

En

En célébrant votre renom ?  
 Jusques-ici dans le silence ,  
 Content d'admirer vos Ecrits ,  
 Et charmé que toute la France  
 Vous en donnât le juste prix ,  
 J'ai sçû résister à l'envie ,  
 A l'ardeur de vous exalter ,  
 Mais enfin mon ame ravie  
 Ne sçauroit plus y résister.  
 Je veux d'une Mæze nouvelle  
 Chanter les admirables traits ;  
 Et la Déesse la plus belle  
 Pour mon cœur auroit moins d'attraits ,  
 Que n'en à l'illustre Immortelle  
 Qui porte le nom de Malcraïs.  
 Son esprit me la represente  
 Vive , gracieuse , amusante ;  
 De ses beaux yeux le feu charmant  
 Penetre jusqu'au fond de l'ame ;  
 Qui la voit , l'entend un moment ,  
 Ressent la plus ardente flame ,  
 Et fait en soi-même serment  
 De l'aimer éternellement.  
 Il fait ce serment en soi-même ,  
 Non à l'objet de son ardeur ;  
 C'est en secret qu'il faut qu'on l'aime ,  
 Renonçant au bonheur extrême

De

De triompher de sa rigueur ;  
Sa raison est sa loy suprême ,  
Et son esprit défend son cœur.  
Oùï , telle est l'adorable idée  
Que je me fais de vous, Malcraï ,  
Et ma plume s'est hazardée  
A vous en tracer tous les traits.  
Je jurerois qu'ils vous ressemblent ;  
Vos charmants Ecrits les rassemblent,  
Par-là , justement admirez ;  
C'est d'eux que je les ai tirez.  
Un Auteur a beau se contraindre :  
Digne d'estime ou de mépris ,  
La nature dans ses Ecrits  
Le force toujours à se peindre.  
Quelque sujet que vous traitiez ,  
Par tout on vous trouve admirable ,  
Et quel que ton que vous preniez ,  
Vous paraissez toujours aimable.  
Que l'on celebre vos talens  
Du Couchant jusques à l'Aurore ;  
Qu'on vous admire , j'y consens ;  
Moi , je fais plus , je vous adore.  
De mon cœur acceptez le don.  
Pour que votre gloire y consente ,  
De celui qui vous le présente ,  
Je prétends vous cacher le nom.  
L'ignorant , vous croirez peut-être

B

Que

Que ce don pourroit vous flater ,  
 Au lieu que me faisant connoître ,  
 Il pourroit bien vous irriter.  
 Ne pressez donc point ma disgrâce ,  
 Et contentez-vous de sçavoir  
 Que se prêtant à mon audace ,  
 Vos neuf Sœurs sur le Mont Parnassé  
 Daignent par fois me recevoir.  
 Calliope ni Melpomene  
 N'ont jamais élevé mes sons ,  
 Quoique parmi ses nourriçons  
 Phœbus m'ait placé sur la Scene.  
 Voltaire plein d'un feu divin  
 Chasse le Cothurne tragique :  
 Ma Muse naïve et comique ,  
 Ne chasse que le Brodequin.

N. D.



*S U I T E de la Lettre de M. D. B. \* \* \**  
*contenant \* l'Analyse de la Dissertation*  
*sur la Circulation de la Sève dans les*  
*Plantes, &c.*

ART. 4. **M**R de la Baisse avoit résolu  
 pag. 24 de suivre, s'il étoit possible,  
 dans les Plantes le cours de la Sève d'une  
 maniere

maniere aussi précise qu'on fait le cours du Chyle dans les animaux, il vouloit en déterminer les visieres, les veines, les arteres, les glandes, et les vaisseaux, parce qu'il avoit cru les voir distinctement dans quelques Plantes; il entreprit pour executer ce projet plusieurs dissections; mais comme il ne retiroit de ce travail aucun fruit, il jugea l'entreprise impossible, du moins de la maniere dont il avoit arrangé son plan, c'est pourquoi il l'abandonna entierement, et il se contenta d'examiner en general comment et en quelles parties de la Plante se dégorgent les premiers tuyaux par lesquels monte d'abord le suc nourricier; notre Auteur a toujours mis tremper dans une liqueur colorée les parties des Plantes qu'il a voulu examiner, et cette voye lui a paru suffisante pour découvrir la route de la séve.

La premiere partie de la Plante dans laquelle il a observé le cours de la liqueur, a été les fleurs; il a jugé par ses observations que le suc monte fort vite et fort aisément jusqu'au sommet des tiges, mais qu'il se trouve ensuite arrêté aux plis et extrémités des fleurs; il pense que c'est peut-être en ces Endroits que le suc dépose ce qu'il a de plus grossier; il a aussi remar-

Bij      qué

qué que le suc passe de ces premiers canaux dans les parties charnuës de la fleur, comme au travers d'un filtre, ce qui fait qu'il n'y a que la portion du suc la plus subtile qui y puisse être; il prétend que les *sacs*, (il entend par sacs les *utricules* de Malpighi) tirent le suc immédiatement de ces vaisseaux le long desquels ils sont apparemment attachez; peut-être bien, ajoute-t'il, le suc nourricier *se filtre par côté*, et passe dans de petits canaux collatéraux qui servent de communication pour le porter dans les *Kistes charnus*, les mêmes que ce qui vient d'être appellez *sacs*. M. de la Baïsse seroit fort embarrassé de trouver ces vaisseaux de communication, même avec le secours du microscope.

ART. 5. p. 30. Art. 6. *ibid.* Notre Auteur n'ayant pû observer la route du suc dans les fruits, passa la distribution de la liqueur dans les feüilles, il a découvert que les canaux destinez à porter la premiere nourriture dans les feüilles sont situez dans les nervures; que ces canaux ne sont qu'une continuation des fibres de la portion ligneuse, que le suc passe de ces tuyaux dans les parties charnuës des feüilles de la même maniere que dans celles des fleurs, enfin qu'à mesure que le

SUC

suc monte dans les nervures , il s'y débarrasse de sa portion la plus grossiere. Pour ne rien avancer *gratis* , voici la preuve de cette dernière proposition , mettant une feuille tremper par le pidiçale dans une liqueur colorée , la teinture devenoit moins chargée à proportion qu'elle montoit plus haut dans les tuyaux de la feuille ; il falloit donc qu'elle se dépoüillât de ses parties heterogenes , par consequent la même députation doit arriver à la seve qui se meut dans ces canaux. Il faut avoüer qu'il est impossible de se refuser à de telles preuves.

ART. 7. p. 34. M. de la Baisse mit pendant deux ou trois jours en experience dans la liqueur colorée l'écorce de quelques Plantes , il observa que dans la partie supérieure et inférieure de l'écorce , la teinture s'étoit répandüe , et que la couleur étoit très-visible vers le bas environ jusqu'à la hauteur où s'élevoient en dedans de la Plante des veines sensiblement rouges , et vers le haut dans l'endroit où le suc continuellement poussé avoit eu le loisir de se ramasser jusqu'à répandre une couleur rougeâtre dans presque tout l'intérieur de la plante ; il n'apperçût aucune alteration de couleur au milieu de la tige, et il conclut que ce n'est que quand la

B iij partie

226 **MERCURE DE FRANCE**  
partie ligneuse de la plante a été imbuë de  
la couleur du suc dont elle s'est nourrie,  
que l'écorce s'en est aussi trouvée colorée  
quelque temps après, et par consequent  
que c'est immédiatement du bois que l'é-  
corce tire sa premiere nourriture; enfin  
comme notre Auteur n'a pû distinguer  
de rameaux rouges dans la substance de  
l'écorce comme dans celle du bois, *quoique*  
*la teinture se répandit dans l'écorce toujours*  
*assez uniformement*, il lui a paru démontré  
que la seve qui nourrit l'écorce passe im-  
médiatement des fibres de la portion li-  
gneuse dans les utricules de l'écorce.

Ordinairement le signe caracteriastique  
d'un systême vrai est la facilité qu'il don-  
ne pour expliquer tous les faits qui se pré-  
sentent, c'est pourquoi M. de la Baïsse  
tâcha de rendre raison selon ses principes  
de plusieurs phénomènes qui appartiennent  
à la Physique des Plantes. Comme  
je crois, Monsieur, que vous ne serez pas  
fâché de voir un essai des applications de  
son systême à differens cas particuliers, je  
vais vous en rendre compte en peu de  
mots.

P. 36. M. de la Baïsse se propose d'a-  
bord d'examiner d'où vient cette abon-  
dance de suc qu'on trouve au Printemps  
entre l'écorce et le bois des Arbres, et  
l'explication

l'explication de ce fait lui paroît plutôt une conséquence qu'une nouvelle preuve de son sentiment , tant elle est ( selon lui ) naturelle ; au *renouvellement* de la saison les premiers canaux situez dans la portion ligneuse de l'arbre abondent en suc, dont ils se déchargent par tous leurs *dé-gorgemens* ; bientôt les vessicules de l'écorce en sont remplies ; et ne pouvant plus contenir celui qui survient , il faut de nécessité qu'il sorte hors de ses vaisseaux , et qu'il se jette entre l'écorce et le bois dans les endroits où l'écorce est trop adhérente au bois , les fibres ligneuses se replient sur elles-mêmes, et poussées au dehors par l'effort continuel des suc nouveaux , elles fendent l'écorce et forment de nouveaux jets. Notre auteur ajoute que s'il est permis de se livrer aux conjectures , il dira encore que cet excès de séve venant à rompre , les petites attaches qui lioient les utricules de l'écorce aux fibres les plus voisines de l'écorce , presse par dehors ces utricules et les force à s'étendre suivant la direction la plus facile , c'est-à-dire , selon la longueur de l'Arbre , bientôt ces utricules ainsi pressez et étendus en longueur s'ouvrent les uns dans les autres , et deviennent par-là des canaux longs et contigus ; en un mot , de vraies

fibres ligneuses , c'est aux approches de l'hyver que le froid doit le presser , et assez pour les faire coller au corps de l'Arbre.

M. de la Baisse après cette explication qui est certainement toute neuve , employe encore une preuve de fait qui lui paroît décisive. pour démontrer que le nouveau bois se forme de l'écorce , et il termine cet article par une question qu'il se propose , et qu'il résout ensuite ; on lui demandera peut être , dit-il , comment l'écorce répare la perte qu'elle fait chaque année de la portion de substance qui devient partie ligneuse , il répond *qu'il se travaille* dans l'interieur même de l'écorce une substance propre à reparer ses pertes , et il appuye cette réponse par une observation à peu près aussi juste et aussi concluante que la réponse elle-même est instructive.

ART. 8. p. 41. La moëlle, selon notre Auteur , tire sa nourriture de la partie supérieure de la portion ligneuse , et un de ses usages lui paroît être de filtrer et de préparer les sucs qui doivent nourrir l'embryon , parce que dans la dissection des fruits de plusieurs Arbres on voit une communication sensible du cœur du jeune fruit avec la moëlle du nouveau jet.

ART.

ART. 9. p. 43. ART. 10. p. 44. Il ne suffit pas de connoître que la sève monte jusqu'aux extrêmités des Plantes , il faut sçavoir encore si cette sève redescend , les Plantes poussent des racines de la même maniere qu'elles poussent des feüilles et des branches ; ainsi comme il y a un suc qui en montant fait rejeter les plantes par le haut , il doit y en avoir un autre qui en descendant les fasse croître par le bas. M. de la Baïsse n'a regardé ce Phénomene que comme une simple indication , et afin de découvrir la verité il s'est engagé dans plusieurs experiences que je vais rapporter dans le même ordre qu'il les a exposées. 1°. Dans les fleurs et branches opposées qui ont trempé dans la liqueur de *Phytolans* par une de leurs extrêmités supérieures et dans une situation renversée le premier suc ne s'est élevé que très-peu, quoique les parties inférieures, les branches et les fleurs collatérales se soient bien conservées, ce qui fait penser à M. de la Baïsse (et qui peut le penser que lui ?) qu'il faut qu'il se fasse dans les feüilles et sommitez où s'arrête ce premier suc une digestion qui donne naissance à un suc secondaire, propre à porter en descendant la fraîcheur dans les parties inférieures et collatérales de la fleur ou de la branche.

2°. Il monte du suc des racines des jeunes Plantes aux feuilles seminales, et il en descend des feuilles seminales aux racines, comme il est facile de le prouver par les expériences de Malpighi qui démontrent la nécessité de ses feuilles seminales pour la végétation de la tige et des racines naissantes. 3°. Si on fait une ligature à une tige de titrimale, il se forme un bourelet au dessus de la ligature. Preuve sensible d'un suc descendant, et de la vérité de cette expérience faite par M. Perrault. 4°. Dans un gros tronc de noyer vers le couronnement, sous une des plus considérables branches, M. de la Baisse a vû une grande carité du milieu de laquelle sortoit une racine de quatre lignes de diamètre à sa naissance, et longue de huit pouces, cette racine n'a pû être formée que par un suc descendant. 5°. Dans les Greffes la direction des fibres ligneuses est irrégulière, du moins suivant notre Auteur, et à la plupart il se forme des bourelets, les fibres du sujet au contraire ne sont que peu ou point dérangées, ce qui lui paroît prouver qu'il descend de la greffe au sujet un suc qui ne pouvant passer aisément dans le sujet est repoussé dans la greffe, où *il se replie sur lui même.* M. Duhamel a avancé dans les Memoires de l'Académie

cadémi

Académie Royale des Sciences 1728. que la qualité des fruits se perfectionne par la greffe , parce que le suc se travaille dans les plis et replis qui se forment au-dessus de la jonction , M. de la Baïsse pensant que les observations de cet Academicien pourroient faire contre son sentiment une objection assez forte , du moins en apparence , a jugé à propos pour y répondre de faire observer que le premier suc montant se façonne très peu dans les tuyaux par lesquels il passe et qu'il faut de nécessité que ce suc ait fait plusieurs circulations dans la Plante , ce qui est alors supposer un suc descendant. M. de la Baïsse pour prouver que ce n'est pas sans fondement qu'il prétend qu'il y a des fibres voisines , dont les unes portent le suc montant , et les autres le descendant , se sert de l'expérience suivante qu'il croit bien décisive dans le cas présent ; il mit au Printemps dans la teinture de *Phytolacca* une branche de Tilleul longue d'environ trois pieds la teinture s'éleva jusqu'à la hauteur de la branche , il coupa cette branche obliquement en différens endroits , il en regarda les sections avec une loupe , et il distingua dans toutes des cercles concentriques alternativement rouges et blancs. 6°. Si on coupe l'éclair, le suc jaune

ne , suivant notre Auteur , sort en plus grande abondance de la partie superieure que de l'inferieure , souvent même il n'en découle pas une seule goutte de la section inferieure , ce qui lui semble prouver que ce suc vient des parties superieures de la Plante , et par consequent que c'est au suc descendant. M. de la Baïsse avoüe que cette experience ne lui a pas toujours également réussi. 7°. Enfin notre Auteur a fait les mêmes observations sur le suc des tithimales que sur celui de l'éclairé.

ART. II. p. 55. Il s'agit présentement de déterminer d'où vient ce suc descendant , et de découvrir si c'est la sève de la Plante , ou un suc fourni par l'air , M. de la Baïsse adopte le premier sentiment , et dit que le dernier ne mérite pas qu'on s'arrête à le refuter par de longs raisonnemens , et en consequence il conclut qu'il y a dans les Plantes une vraie circulation de la sève ; au reste , s'il entre à rebours par les extrêmitézi des fibres ligneuses des feuilles ou des tiges , quelques sucz étrangers , notre Auteur pense qu'ils y reçoivent bien-tôt une digestion , qui en les faisant passer dans d'autres canaux , les réduit au cours naturel des liquides ordinaires.

**L'HYVER.**



L' H Y V E R.

S O N N E T.

*Par Mlle de Malcrais de la Vigne.*

**L** Es champs étoient glacez : le jour n'osoit  
 encore  
 Sortir d'entre les bras du tranquille sommeil.  
 Le matin n'avoit plus cet éclat sans pareil ,  
 Qui redonne la vie aux Eleves de Flore.

Les Ruisseaux enchaînez faisoient frémir  
 l'Aurore ,  
 L'air negeux s'opposoit au retour du Soleil.  
 Malgré ce temps affreux , Tircis leste et vermeil  
 Près d'un Mirthe attendoit Aminte qu'il adore.

Elle arrive ; et Vénus la menant par la main ,  
 L'Amour avec un Trait lui montre le chemin.  
 Quel abord pour l'Amant ! que de feux l'em-  
 brasèrent !

Aux Rayons de ses yeux l'Orient s'alluma ;  
 La glace se fondit ; les eaux se ranimerent ;  
 Et la nege en tombant aussi-tôt s'enflamma.

LET-



*LETTRE* du P. Castel, en Réponse  
à M. le Gendre de S. Aubin, sur l'E-  
xistence des Points inégaux.

J'Ay lû, M. ce que vous m'avez fait l'honneur d'écrire pour et contre quelques-unes de mes Pensées. Là-dessus et sur vos autres Ouvrages, j'ai conçu une grande idée de votre Erudition philosophique et de la manière nette et débarassée dont vous maniez la plupart des questions que votre sujet vous présente. Mais, avec la même candeur, je vous avoüe que je voudrois que vous n'eussiez point touché, au moins si fortement, à la Géométrie moderne, qui est tout aussi certaine que la Géométrie ancienne, lorsqu'elle est en bonne main.

Pour ce qui me regarde, je ne me formalise point que vous soyez un peu révolté contre mes Points inégaux, et même, si vous voulez, incommensurables. Il est bon d'éclaircir les nouveautés. Et croyez vous que la première fois que ces Points se présenterent à moi, je fus fort docile à m'y rendre, et que je m'y fusse jamais rendu, si la suite invariable des conclusions géométriques qui m'y avoient conduit, ne m'avoient enfin entraîné malgré moi?

Car vous insinuez dans votre Réponse qu'on aime la nouveauté et qu'on court après, comme s'il n'y avoit qu'à courir. Croyez-moy, M. ceux qui y donnent, le font tout bonnement sans y penser, sans le sçavoir, et parce qu'apparemment ils sont faits pour y donner; au lieu que  
je.

je me ferois bien fort de montrer que ce sont ceux qui n'y donnent pas, qui souvent y courent le plus. Peu importe, chacun fait comme il veut, comme il sçait et comme il peut.

Pour mes Points ils sont démontrez, puisqu'ils le sont géométriquement et par la Géométrie même d'Euclide, sans aucun excès de raisonnement ou de discours, dont on puisse se défier. Car c'est Euclide même qui dit qu'un cercle ne touche une ligne qu'en un point, et que l'intersection de deux lignes droites n'est jamais qu'un point. Or le contact d'un plus grand cercle est un plus grand point, aussi-bien que l'intersection plus oblique de deux lignes; cela se voit dans le Physique, et se conçoit très-bien dans le Géométrique; et voilà tout.

La chose est si vraie au reste, qu'après avoir rapporté une de mes Démonstrations, vous n'avez pas jugé à propos de l'entamer. Vous avez pris un autre tour, selon l'ancienne maniere philosophique, dont vous deviez pourtant vous défier, après avoir si bien montré dans votre Traité qu'elle n'est bonne qu'à former des opinions frivoles.

Vous concevez une partie de matiere et vous la concevez, dites-vous, aussi petite qu'elle peut être. C'est beaucoup, je n'en veux pas davantage. Mais c'est en Géométre qu'il faut prendre désormais cette supposition avec précision, avec force, sans la rétracter par aucune *contre supposition secrète*.

Une partie de matiere aussi petite qu'elle peut être, n'est ni d'un pied de diametre, ni d'un demi pied, ni d'un pouce, ni d'une ligne, ni d'une demi ligne, ni d'un centième, ni d'un millième, &c. de ligne, ni d'une mesure, en un mot, qu'on puisse

puisse partager ni en deux, ni en trois, ni en aucun nombre imaginable. Cette partie ainsi diminuée est une partie en effet et non un tout. Elle est une, elle est indivisible *c. q. f. d.* même par votre supposition.

Comment donc, M. y distinguez-vous tout de suite deux parties, dont l'une touche à un plan, l'autre ne le touche pas, l'une étant en dessus et l'autre en dessous? C'est que vous n'avez pas suivi le fil géométrique de votre propre hypothèse. Mais ce que vous n'avez pas fait, c'est à moi de le faire pour éluder votre objection. Je le ferai donc, ma coutume, lorsque j'ai un principe, étant de le laisser aller tout droit, me réservant à juger de sa valeur par le but où il va aboutir.

Comme celui-cy n'aboutit qu'à dire avec Euclide, que le Point est ce qui n'a point de parties, *punctum est cujus pars nulla*, mais je ne sçaurois m'en défier.

Les Points que j'admets sont de vrais Points physiques autant que géométriques. Leur donnez-vous un dessous? Je leur ôte donc le dessus. J'étois jeune lorsqu'un Maître m'amusoit de ce raisonnement. S'il y avoit un Point quelque part au milieu de l'air, il regarderoit l'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, le Zénith et le Nadir. Je trouvois cela évident; je ne connoissois encore que des corps, et le Point que je concevois étoit un corps.

Mais un Point, ai-je dit enfin, est un Point, et n'a par conséquent qu'un aspect. Six Points cardinaux qui ont six aspects, sont six points. Celui de l'Orient n'est pas celui de l'Occident. Est-ce qu'un angle qui tourne la pointe au Midy, la tourne aussi au Nord? Est-ce que dans une

Place

Place de guerre, le même angle est saillant et rentrant / Est-ce qu'une pointe pique en dedans comme en dehors.

Le Point, dites-vous, est une abstraction de l'entendement. J'avois prévenu cette objection dans l'endroit de ma Mathématique que vous attaquez. Le Point, la ligne, la surface, appartiennent à l'étenduë, sont dans l'étenduë, indépendamment de notre entendement; et s'ils sont dans notre entendement, ils sont donc aussi dans l'étenduë qui en est l'objet. Il seroit ridicule que la Géométrie, tant pratique que speculative, ne fut fondée que sur une abstraction de l'entendement. Ce seroit une Géométrie toute fantastique à laquelle il n'y a nul doute que l'étenduë ne se refusât; au lieu que dans la pratique, l'étenduë se prête à la Géométrie avec un concert qu'on ne peut trop admirer.

Il est réel et très-réel que les corps sont terminés par des surfaces, par des lignes, par des points. Y a-t'il rien de plus réel que les bornes qui terminent toutes choses? Or ces bornes sont indivisibles et n'ont chacune qu'un côté. La surface n'est surface que du côté qu'elle présente, en dehors et non en dedans. On voit ce côté, mais on ne voit que ce côté; on fait plus, on le touche et on ne touche que lui. Bien sûrement ce qu'on voit et ce qu'on touche est réel hors de notre entendement.

Quoi! je puis par une opération aussi grossière que l'est le toucher, faire le discernement de la surface et du corps; toucher la surface, longueur et largeur, sans toucher la profondeur? Et vous me direz que ces choses là ne sont pas réellement distinctes, et qu'elles ne le sont que par une opération de l'esprit, tandis qu'elles le sont

238 MERCURE DE FRANCE  
sont par une operation de l'œil , et même de la  
main.

Car absolument ce que je vois , ce que je tou-  
che, n'a point de profondeur. Au-dessous, je sçai  
bien qu'il y a une profondeur ; mais elle appar-  
tient au corps et non à la surface.

Je vois ce qui vous embarrasse et ce qui a de  
tout temps embarrassé ceux qui ont agité cette  
question pour et contre. Si le Point n'est pas la  
ligne , si la longueur n'est pas la largeur ou la  
profondeur , vous voudriez qu'on séparât tout  
cela et qu'on laissât-là la matiere sans largeur,  
sans longueur , &c.

Quand je dirois que cela est impossible , je ne  
dirois autre chose , si ce n'est que les modifica-  
tion ne se séparent pas des choses modifiées , ni  
les accidens des substances. Mais qui suis-je pour  
dire que cela est impossible ? Il est impossible  
aux hommes de faire des Points indivisibles.  
Mais je n'oserois dire que cela fût impossible à  
Dieu , et c'est , j'ose le dire , la Géométrie même  
qui de concert avec la Religion , m'inspire ce res-  
pect , depuis sur tout qu'elle m'a fourni cette ex-  
pression simple d'une chose bien sublime :  $\bullet$   
 $\bullet$   $\text{---}$   $\bullet$  dont j'ai donné ailleurs l'explication.



LES



LES QUATRE SAISONS.

LE PRINTEMPS.

Tircis. Iris.

*Tircis.*

**T**out s'anime dans la Nature.  
 Iris, allons revoir nos champs ;  
 Allons voir naître la verdure,  
 Que nous redonne le Printemps.

*Ensemble.*

Que le Printemps est agréable !  
 Qu'il a pour nous de douceurs !  
 Plus l'Hyver a de rigueurs,  
 Plus le Printemps paroît aimable.

*Iris.*

L'Aquilon avec ses frimats  
 Ne désolé plus nos Montagnes.  
 Zéphir, vole dans nos campagnes,  
 Et Flore marche sur ses pas.

*Tircis.*

Nos Genisses impatientes,  
 Brulent de retourner aux champs.  
 Bien-tôt dans les Prez renaissants,  
 Nous les allons voir bondissantes.

*Iris.*

*Iris.*

Du Ruisseau que je chéris,  
 La glace arrêtoit l'Onde pure.  
 Déjà sur un gazon de ses charmes épris,  
 Elle coule, elle murmure.

*Tircis.*

Le Rossignol ~~est~~ la Fauvette  
 Reprennent leurs tendres Concerts,  
 Du Dieu qui chasse les hyvers,  
 Ils chantent la gloire parfaite.

*Tous deux.*

Pour reconnoître ses faveurs,  
 Offrons lui le tribut de nos premières fleurs,  
 Des dons des Immortels peut-on mieux faire  
 usage,

Qu'en leur en présentant l'hommage?

L' E T E.

*Licidas. Egée.*

Hâtons-nous, recueillons les présens de Cérés;  
 Chantons, célébrons ses bienfaits.

*Egée.*

Jamais moissons plus abondantes  
 N'ont comblé nos ardents desirs,  
 Des Epis les têtes flottantes,  
 Cedent aux amoureux Zéphirs.

*Lycidas.*

De l'Art, qui rend un champ fertile,

Tu

Tu nous a donné des leçons ,  
 Cerès ; à tes soins la Sicile  
 A dû ses premières moissons.

La Terre pour toi soupire ,  
 Tu soutiens tout l'Univers.  
 On t'adore au sombre Empire ;  
 Ta fille regne aux Enfers.

*Æglé.*

Que Phébus perde sa vitesse ,  
 Quand Proserpine est avec toi ;  
 Mais que ce Dieu vole et s'empresse ;  
 Quand Pluton la tient sous sa Loy.

*Lycidas.*

Nous avons appris de nos Pères  
 Ces illustres événemens ;  
 A notre tour à nos enfans  
 Nous raconterons ces Mysteres.

*Ensemble.*

Accourez jeunes Moissonneurs ,  
 C'est peu de profiter d'une utile abondance.  
 Il faut marquer par la reconnoissance,  
 A qui vous devez ces faveurs.

L' A U T O M N E.

*Philis. Coridon.*

{ Suivons  
 } Fuyons Bacchus et sa Liqueur ;

*Aimons*

{ Aimons les présens qu'il nous donne.  
 { Craignons

{ C'est dans le doux jus de l'Automne,  
 { Ce n'est point le jus de l'Automne,  
 { Que l'on trouve un parfait bonheur,  
 { Qui peut faire notre bonheur,

*Coridon.*

Est-il une Fête agréable,  
 Si Bacchus n'en fait l'ornement ?  
 La gayeté, l'enjoûment aimable,  
 Coulent de son Nectar charmant.

*Philis.*

Trop souvent la raison s'égare ;  
 En voulant suivre ses pas,  
 Souvent la discorde barbare  
 Trouble ses plus doux appas.

*Coridon.*

Toujours la fortune inconstante  
 Nous fait sentir quelque malheur.  
 Bacchus par sa Liqueur puissante  
 Sçait endormir notre douleur.

*Philis.*

Pour calmer une peine extrême,  
 Bacchus offre un trompeur secours.  
 Fuyons ce Dieu ; son secours même,  
 Empoisonne et finit nos jours.

*Coridon.*

*Coridon.*

Mais, aimable Philis, de son charmant breuvage

Ne peut-on faire un juste usage ?

C'est l'excès qui rend dangereux,

Les doux présens des Dieux.

*Tous deux.*

Buvons sans boire à tasse pleine ;

N'écoutons qu'un sage desir,

Buvons assez pour le plaisir,

Buvons sobrement pour la peine.

L' H Y V E R.

*Ismene. Corylas.*

*Corylas.*

Ismene, quel temps rigoureux

Consterne toute la Nature !

Quels frimats ! quelle froidure,

Trouble la paix de ces Lieux !

*Tous deux.*

O toi dont les soins secourables,

Veillent sur le sort des Bergers,

O Pan, jette sur nous tes regards favorables ;

Deffends-nous, deffends tes Vergers.

*Corylas.*

Déjà le tendre Sylvanire

A suspendu ses Chalumeaux ;

Déjà

Déjà la charmante Thémire,  
Prend moins de soin de ses Troupeaux.

*Ismene.*

Mille Oiseaux chaque jour chantoient dans ces  
Bocages ;

J'y venois écouter le murmure des eaux ;  
Oiseaux , vous avez donc oublié vos ramage,  
Vous ne murmurez plus , agréables Ruisseaux,

*Corylas.*

Mais, ô Ciel ! quel bonheur extrême !  
L'Hyver croit en vain nous troubler.

Après de nos foyers je vois Bacchus lui-même  
Les jeux et les plaisirs viennent s'y rassembler.

*Tous deux.*

Triomphez, triomphez, Divinitez charmantes,  
Regnez toujours avec nous.

Rendez nos Fêtes brillantes ;  
Rendez de notre sort les Rois mêmes jaloux.

L. D.



*ELOGE Historique de M. l'Abbé le  
Grand ; par le R. Perz Bougerel, Prêtre  
de l'Oratoire. Abrégé de cet Eloge.*

**J**oachim le Grand, nâquit à Saint Lo,  
Diocèse de Coutances, en Basse Nor-  
mandie, le 6 Février 1653. Il étudia la  
Philo-

Philosophie à Caën, sous le celebre Pierre Cailly, et eut pour condisciple Pierre-François de la Tour, mort depuis peu General de l'Oratoire; leur union a duré autant que leur vie.

Il entra dans cette Congrégation en 1671. Il y étudia les Belles-Lettres et la Théologie. Il en sortit en 1676. et s'attacha à l'étude de l'Histoire par le conseil du Pere le Cointe, et par la facilité qu'il eut de consulter les Manuscrits de la Bibliotheque du Roy, dont M. Thevenot avoit alors la garde.

Le P. le Cointe étant décédé en 1681. il fit son Eloge, et ensuite celui de l'Abbé de Maroles. Ces Eloges parurent dans le Journal des Sçavans, Février et Avril de la même année. L'Abbé le Grand fut ensuite chargé successivement de l'éducation du Marquis de Vins, et de celle du Duc d'Etrées, sans aucun dérangement dans le Plan de ses études d'Histoire et de Critique.

Il eut en 1685. une conférence avec le Docteur Burnet, depuis Evêque de Salisbury, qui étoit venu à Paris, au sujet de son Histoire de la Reformation d'Angleterre; dans laquelle l'Abbé le Grand fit paroître beaucoup de capacité et beaucoup d'amour pour la verité. Cette ma-

C tie-

246 MERCURE DE FRANCE  
tiere l'engagea depuis à composer un  
Ouvrage considérable sous ce titre : *Histoire du Divorce d'Henry VIII. Roy d'Angleterre , et de Catherine d'Aragon ; la Défense de Sanderus , et la Réfutation des deux premiers Livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet , et les Preuves.* 3. vol. in 12. Paris, chez Martin et Boudot, 1688.

Le Docteur Burnet ayant fait une courte Critique en forme de Lettre de cette Histoire, mais peu mesurée , par rapport à son Auteur , l'Abbé le Grand se contenta de publier de nouveau cette Lettre avec un Avertissement à la tête , et quelques Remarques au bas des pages.

L'année suivante 1689. le même Docteur B... publia une *Critique de l'Histoire des Variations*, ce qui donna lieu à l'Abbé le Grand de lui adresser trois Lettres , sur les *Variations*, sur la *Réformation* et sur l'*Histoire du Divorce*, lesquelles furent imprimées à Paris en 1691. précédées d'une Préface remplie d'Observations sur l'*Histoire des Eglises Réformées*, de M. Basnage.

L'année suivante l'Abbé d'Estrées ayant été nommé Ambassadeur en Portugal , il choisit l'Abbé le Grand pour Secrétaire de l'Ambassade. Celui-cy profita de l'occasion pour acquérir de grandes connois-

SAR-

sançes sur les vastes Païs que les Portugais appellent leurs Conquêtes.

De retour en France en 1697. il fit un voyage en Bourgogne et en Dauphiné, pour recueillir les Memoires necessaires à la composition de l'Histoire de ces Provinces.

Il fit imprimer en 1701. sa Traduction de *l'Histoire de l'Isle de Ceylan, du Capitaine Jean de Ribeyro*, à laquelle il ajouta beaucoup de choses de son propre fonds: Ouvrage qu'il dédia à la Comtesse d'Ericeyra.

En 1702, 1703 et 1704, notre Sçavant fut encore employé en qualité de Secrétaire d'Ambassade, sous celles du Cardinal et de l'Abbé d'Estrées en Espagne. Sur la fin de la même année 1704. il fut choisi pour être Secrétaire general des Ducs et Pairs de France, Emploi qui n'avoit point été rempli depuis la mort de M. le Laboureur, arrivée en 1675.

Sa profonde capacité dans l'Histoire et dans le Droit Public, la justesse et la solidité de ses vûes, dont il avoit donné des preuves en différentes occasions, déterminèrent M. le Marquis de Torcy, Ministre d'Etat, de l'attacher au travail des Affaires Etrangères, dès l'année 1705. en quoi il réüssit si-bien que pendant les 10

248 MERCURE DE FRANCE.  
années qui s'écoulerent jusqu'à la mort  
du feu Roy , il n'y eut point d'Affaires  
de conséquence , auxquelles l'Abbé le  
Grand n'ait eu part , et sur lesquelles il  
n'ait écrit. Voici les titres de quelques-  
uns de ces Ecrits qui ont paru dans le  
public.

*Memoire , touchant la succession à la  
Couronne d'Espagne. 1711. Reflexions sur  
la Lettre à un Milord , sur la nécessité et la  
justice de l'entiere restitution de la Monar-  
chie d'Espagne , &c. 1711. Discours sur ce  
qui s'est passé dans l'Empire , au sujet de  
la succession d'Espagne. L'Allemagne me-  
nacée d'être bientôt réduite en Monarchie  
absoluë. Lettre de M. D. à M. le Docteur  
M. touchant le Royaume de Bohême.*

Les autres Ouvrages sur ces matieres ;  
qui n'ont pas été imprimez , concernent  
*Les Assemblées des Etats Generaux. Les  
Régençes. L'habileté à succeder à la Cou-  
ronne;* et toutes les grandes Questions que  
les Evenemens du dedans et du dehors du  
Royaume lui ont donné lieu d'examiner  
pendant plus de trente ans.

Il fut choisi en 1720. pour travailler à  
l'Inventaire du Trésor des Chartres , tra-  
vail lié naturellement avec ses Etudes , et  
auquel il se livra avec tout le zele possi-  
ble , ce qui ne l'empêcha pas de mettre e  
la

la dernière main à l'Histoire de Louis XI. son Ouvrage favori ; il est intitulé : *Histoire et Vie de Louis XI. Roy de France, avec les Preuves*, et est resté Manuscrit tout approuvé.

Il publia en 1728. *la Relation Historique d'Abissinie, du R. P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jesus, traduite du Portugais en François, &c.* 1. vol. 4. Paris, chez la veuve Coutelier. Il y en a un fort bel Extrait dans le Journal des Sçavans, des mois de Septembre et d'Octobre de la même année 1728. ce qui dispense d'entrer là-dessus dans aucun détail.

Il publia presque en même temps un autre Ouvrage, qui a pour titre : *De la Succession à la Couronne de France, pour les Agnats*, ( c'est-à dire, pour la succession Masculine directe. ) vol. 12. Paris, chez Martin et Guérin.

Le Marquis de Vins étant mort au mois de Février 1732. l'Abbé le Grand, qui lui étoit particulièrement attaché, et qui connoissoit son mérite, fit imprimer son éloge dans le Mercure du mois de Mars suivant. Il ne lui survécut pas long-tems ; une seconde attaque d'Apoplexie l'enleva le 1 de May 1733. chez Mrs Clairambault, Généalogistes des Ordres du Roy, ses anciens Amis et ses Exécuteurs

230 MERCURE DE FRANCE  
testamentaires. Il étoit âgé de 80 ans et 3  
mois. Il fut inhumé simplement et sans  
cérémonie , dans le Cimetiere de S. Jo-  
seph , Paroisse de S. Eustache , ainsi qu'il  
l'avoit ordonné.

Tous ceux qui l'ont particulièrement  
connu, conviennent que c'étoit un Hom-  
me plein d'honneur , de probité , et de  
religion , et des plus habiles du Royau-  
me sur le Droit Public, d'une vaste érudi-  
tion , et d'une sagacité admirable.

\* \* \* \* \*

A MADEMOISELLE D \* \* \*

*Sur la mort d'un Serin de Canarie.*

**I**L n'est plus ce Serin , si joli , si charmant ,  
Ce Serin , dont le sort étoit digne d'envie .  
Il fut l'objet des soins de l'aimable Silvie ,  
Il en fut aimé tendrement.

Il étoit jeune encor , mais un Enfant perfide  
A suscité contre ses jours ,  
Un Chat cruel , un Chat avide ,  
Qui vient d'en terminer le cours.

Quel est donc, direz-vous, cet Enfant téméraire,  
Connoissez-le, Silvie, et craignez sa colere ;  
Il peut vous porter d'autres coups,  
C'est un Dieu terrible et jaloux ,

OR

On l'adore à Paphos , et Venus est sa mere ;

A ces traits , le connoissez-vous ?

Quoi , l'Amour ? . . . . Oüi , l'Amour lui-même .

Calmez cette surprise extrême ,

Silvie , écoutez-moi , vous ne douterez pas ,

Que lui seul , du Serin , n'ait causé le trépas ,

Je vais en peu de mots , éclaircir ce mystère ;

Ce Serin étoit né dans les Bois de Cichere ,

Dans son nid l'Amour l'avoit pris ,

Il le destinoit à Cipris ;

Il vous vit par hazard , et touché de vos charmes ,

Il change d'abord de dessein ,

Il veut vous offrir le Serin.

Sa présence auroit pu vous causer des alarmes ,

Peut-être auriez-vous craint ses traits.

Il se présente à vous , sans ailes , et sans armes ;

Dépoüillé de tous ses attraits ,

D'une Prude il emprunte et la taille et les traits .

Le Serin est offert , on l'accepte , une cage

Le retient près de vous dans la captivité.

On dit qu'il témoigna d'abord par son ramage ,

Que son premier état n'étoit pas regretté.

Il préféreroit cet esclavage ,

A la plus grande liberté.

Que son sort étoit doux ! de la belle Silvie

Le voilà devenu l'unique amusement ;

Ses soins le rendirent charmant.

C iij Hélas !

Mélas ! il méritoit une plus longue vie.

Par mille tours vifs , gracieux ,

Par son ramage harmonieux ,

Il invitoit souvent son aimable Maîtresse ,

A le reposer sur sa main ;

Mais il s'en échappoit bien-tôt avec adresse ,

Et d'une aîle légère , il voloit sur son sein.

L'Amour voyoit ce badinage ,

Il en devint bien-tôt jaloux ,

Voilà donc , dit-il , mon ouvrage ;

Si ce Serin jouit des plaisirs les plus doux ,

C'est à moi seul qu'il doit un si rare avantage ;

Mais cependant Silvie , au Printems de son âge ,

Perd avec lui trop de momens ,

Il est temps qu'elle fasse usage ,

De ces traits , de ces agrémens ,

Qu'elle reçut de la nature ;

Soumettons-lui les cœurs d'une foule d'Amans.

Il dit , il tente l'avanture ,

Autant de traits qu'il lance , autant de cœurs  
blessez ,

Parmi ces triomphes passez ,

Il n'en voyoit aucun qui fut si mémorable ;

Il conduit à vos pieds cette foule innombrable

Et croit que docile à ses loix ,

Vous allez faire enfin un choix.

Cupidon se trompa : Quelle fut sa colere ,

Quand il vit ces mortels de vos charmes  
épris ,

S'ef-

S'efforcer envain de vous plaire ;  
 L'indifférence , ou le mépris ,  
 De leur vive tendresse étoit l'indigne prix ,  
 Ainsi donc, dit l'Amour, le plaisir d'être aimée ,  
 Ne flatte point son jeune cœur !  
 Elle est de son Serin uniquement charmée !  
 Eh bien ! sur ce Serin exerçons ma fureur.  
 Pour l'amour outragé, la vengeance a des charmes  
 Que sa mort va coûter de larmes !  
 Qu'il périsse. . . Il alloit le percer de ses Dards,  
 Quand un Chat frappe ses regards ;  
 Sois le Ministre de ma rage ;  
 Viens, dit-il ; il le guide à l'instant vers la cage,  
 Il en ouvre l'entrée , et le Chat furieux ,  
 Saisit le beau Serin , le devore à ses yeux.  
 Tel fut de ce Serin aimable ,  
 Le sort tragique et déplorable.  
 C'est un Chat qui commit ce forfait odieux ,  
 Mais Cupidon fut son complice ;  
 Vous voyez de ce Dieu , jusqu'où va la malice ,  
 Quand il veut se vanger d'un cœur audacieux ,  
 Qui brave de ses traits les terribles atteintes.  
 Pardonnez-lui , Silvie , et retenez vos plaintes ,  
 Elles aigriroient son couroux ;  
 Qu'à ses loix votre cœur daigne enfin se sou-  
 mettre ;  
 De sa part j'ose vous promettre ,  
 Le sort le plus heureux, les plaisirs les plus doux.

Par M. de la T. . . d'Aix.

C v RE-



*REFLEXIONS de M. Simonnet  
Prieur d'Heurleville, sur la Question  
proposée dans le Mercure d'Août 1733.  
Quel est l'état le plus propre à acquérir la  
Sagesse, de la Richesse ou de la Pauvreté.*

**I**L est une vraie et une fausse Sagesse, et les hommes sont si aveugles ou si pervers, qu'il est très-rare qu'ils ne recherchent et n'estiment plutôt ce vain fantôme de Sagesse, que la Sagesse même, qu'ils traitent de foiblesse et de simplicité; tant le dérèglement du cœur a répandu de profondes ténèbres dans l'esprit. Ce seroit donc bâtir en l'air et établir des principes sans fondement, que de vouloir assigner l'état le plus favorable à la Sagesse, sans avoir auparavant défini ce que l'on entend ordinairement, et ce que l'on doit entendre par ce terme si commun, mais dont on a des idées si peu justes et si confuses.

En quoi le monde fait-il consister la Sagesse? Dans un extérieur de probité que le cœur dément; dans l'art de dissimuler ses sentimens; à parler d'une façon et penser d'une autre; à donner à la fausseté, des couleurs de la vérité; et à  
couvrir

couvrir celle-ci des apparences odieuses du mensonge ; à faire jouer mille ressorts et mille machines pour venir à ses fins , et à engager les hommes droits dans les pièges qu'on leur tend : c'est ce qu'on nomme fine politique , Sagesse consommée. Patoître avec un visage riant et un visage ouvert , lorsque l'on est rongé intérieurement d'envie , de jalousie, d'animosité ; faire obligeamment mille offres de services à ceux même que l'on verroit avec joye perir et abîmer, parce que l'intérêt et l'ambition le demandent; sçavoir prendre des souterrains qui cachent le crime et l'injustice , pour se pousser et faire son chemin à quelque prix que ce soit ; se deffendre des vices grossiers , énormes et infamans , sans se mettre en peine de toutes les horreurs qui se cachent sous le voile des ténèbres et du silence ; c'est ce qui s'appelle être Sage : en un mot, certe Sagesse du monde n'est que le déguisement des passions criminelles dont on est l'esclave ; au lieu que la vraie Sagesse en est la victoire et le triomphe, ou du moins elle apprend à les regler , à les moderer , à les maîtriser.

Il y en a qui mettent la Sagesse dans une humeur sombre, mélancolique , austere ; dans un air triste et morne ; dans

256 **MERCURE DE FRANCE**  
une certaine pesanteur ennuyeuse et à charge à tout le monde ; mais ils se trompent : la vraie sagesse n'a rien de farouche ni de rebutant , c'est une vertu de société qui lie les hommes par la bonté , la douceur , l'amitié sincère , qui les instruit et les corrige , sans les choquer ni les aigrir , elle s'insinué dans les cœurs par des charmes dont ils ne peuvent se défendre. Quoiqu'elle soit ennemie du déguisement et de la duplicité , elle sçait dissimuler à propos, et semble ne pas appercevoir ce qu'elle ne peut rectifier. Elle fait valoir agréablement les intérêts de la justice et de la vérité , et elle a le secret de les rendre aimables ; si elle est obligée de combattre vigoureusement , ou de souffrir pour les défendre , elle le fait avec joye , sans fiel , sans animosité. Sa constance la soutient dans tous les maux et dans les disgraces : quoiqu'elle n'y soit pas insensible, elle aime mieux en être la victime que de les susciter, quand elle le pourroit , à ceux qui se déclarent ses ennemis.

Les Stoïciens se sont rendus ridicules, par l'idée extravagante qu'ils donnoient de leur Sage. A les entendre il étoit aussi insensible qu'un rocher contre lequel viennent se briser les flots de la Mer. Les  
infor-

infortunes, les pertes, les afflictions les plus accablantes ne lui causoient pas la moindre émotion. Il étoit à l'épreuve des douleurs les plus cuisantes, des playes les plus profondes, des plus terribles coups, dont un homme puisse être frappé. Il n'y avoit ni peines ni tourmens si affreux qui pussent troubler la severité de son ame, et l'empêcher d'être heureux. Voilà à quelle outrance le feu de l'imagination a porté des hommes, d'ailleurs éclairés, qui faisoient l'admiration de leur tems, et qui s'appliquoient uniquement à la recherche de la Sagesse; telle étoit l'idée fautive et chimerique qu'ils en avoient conçue, et qu'ils vouloient en faire concevoir aux autres. Il falloit qu'ils connussent bien peu l'Homme naturellement si sensible et si délicat, pour le croire capable d'une telle insensibilité, d'une telle dureté, qui seroit contre sa nature et qui dégènereroit en vice. Ils ne sçavoient gueres ce que c'étoit que la vertu pour en forger une de cette trempe. La vertu ne consiste pas à être insensible, mais à vaincre la sensibilité par une fermeté et une constance inébranlable qui tienne inviolablement attaché au devoir.

C'est ainsi que de tout tems chacun s'est figuré une Sagesse à son gré, et selon

## 258 MERCURE DE FRANCE:

lon son caprice; on est tombé tantôt dans un excès, tantôt dans un autre. On a consulté ses vûës, ses desseins, ses intérêts pour paroître Sage sans l'être effectivement, les passions se sont travesties et ont voulu se montrer sous l'habillement de la Sagesse; mais si elles ont trompé quelque tems les yeux des hommes peu éclairés, on les a enfin reconnues pour ce qu'elles étoient, et elles ont été honteusement dépoüillées de ce vain ornement dont elles avoient eu l'audace de se parer.

La parole du sage : *rien de trop*, est peut-être la notion la plus juste, la plus précise, la plus exacte que l'on puisse donner de la vraie Sagesse. La difficulté est de trouver et de garder ce juste milieu en quoi elle consiste. Le sentier est extrêmement étroit et glissant; il n'est pas aisé de l'appercevoir, et il est presque impossible de n'y pas broncher: delà vient qu'il y a si peu de personnes qui y entrent et qui s'y soutiennent. Les uns sont trop prompts, trop vifs, trop ardens; les autres trop flegmatiques, trop indolens: vous en verrez qui affectent un sérieux et une gravité qui glace: ils veulent paroître Sages et ce sont de vrais Pedants; d'autres, pour éviter ce travers, sont sottement folâtres et badins, sans  
rien

rien rabattre de la bonne-opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ; beaucoup ont des manieres trop libres et peu décentes , d'autres sont trop resserrez, trop pointilleux. Franchement à regarder les hommes tels qu'ils sont , il n'y en a point dont on puisse prononcer absolument qu'ils sont Sages. Ils ont tous leurs défauts , et la vraie Sagesse n'en souffre point , parce que les défauts sont autant de dérangemens de la raison, d'accès de folie , moins durables, à la verité, et moins sensibles , mais aussi réels qu'une folie déclarée et persévérante. La parfaite Sagesse est plutôt dans le Ciel que sur la terre ; notre partage est d'y tendre et d'en approcher autant que la foiblesse humaine le permet , en réprimant et retranchant les défauts que nous remarquons en nous : ( et heureux qui les connoît ! c'est un commencement de Sagesse , ) mais il ne faut pas être assez vain pour s'imaginer jamais de l'avoir acquise dans toute sa perfection.

Cette sublime vertu consiste donc dans une certaine force , une certaine vigueur, qui tient l'ame comme sur un point fixe dans un exact équilibre entre l'excès de joye et de tristesse , de fermeté et de sensibilité, d'amour et d'indifférence, de len-

teur

teur et de vivacité , de bravoure et de retenuë , de crainte et d'intrépidité ; qui la rend maîtresse de tous ses mouvemens , qu'elle regle et qu'elle modere selon les loix d'une raison éclairée qui la met au-dessus de toute révolte des sens , de tout déreglement des passions qu'elle gouverne et qu'elle réduit avec un empire absolu. Telle est la vraie Sagesse , qui convient à l'homme , à laquelle il peut et doit aspirer , mais dont , foible comme il est , il s'écartera toujours de quelque degré , à proportion de sa foiblesse ; s'il ne lui est pas donné de parvenir au comble de la perfection , où réside la Sagesse dans son plein , il n'est pas moins obligé de travailler à en approcher et à mesure qu'il y fera du progrès , on pourra dire qu'il augmente en Sagesse.

Or en ce sens y a-t-il un état plus propre que l'autre à l'acquérir ? la fausse Sagesse est fort asservie à la situation des personnes , et dépendante des circonstances , des erreurs , des passions qui la favorisent et qui la soutiennent. Il n'en est pas ainsi de la vraie Sagesse ; elle est libre et indépendante ; comme une puissante Reine elle domine souverainement sur tous les Etats , sur toutes les conditions ; Elle brille dans la prospérité , elle triomphe

phe dans l'adversité ; les Richesses ne peuvent la corrompre ; les miseres de la Pauvreté ne peuvent l'avilir ; Elle habite noblement dans la chaumière et s'assie modestement sur le trône ; son éclat et sa force se font sentir sous de vils hailons , comme sous la pourpre des Rois. Elle appelle , elle invite tous les peuples , toutes les nations , tous les hommes jeunes et vieux , grands et petits , riches et pauvres ; mais qu'il y en a peu qui l'écoutent ! presque tous aiment mieux se laisser entraîner par la passion, que conduire par la Sagesse. C'est une lumière bien-faisante et universelle qui luit dans les ténèbres , mais les ténèbres ne la comprennent pas ; l'erreur , les préjugés , les passions dominantes du cœur humain forment dans l'ame des nuages épais qui empêchent ordinairement ses rayons d'y pénétrer. Ainsi, quoique la Sagesse d'elle-même soit indépendante , et que par sa force elle puisse absolument surmonter tous les obstacles et triompher de tous ses ennemis ; il faut cependant avoüer que comme elle n'agit point avec violence , les oppositions qu'elle rencontre dans certains états l'en éloignent ; il est vrai que celui là est plus propre à l'acquiescer où elle trouve moins de résistance ,

et

et où elle s'insinuë avec plus de facilité.

Il s'agit donc ici d'examiner lequel des deux Etats de Richesse ou de Pauvreté présente à la Sagesse plus ou moins de difficultés et d'obstacles à surmonter. Ces obstacles se réduisent, comme je l'ai déjà insinué, aux erreurs, aux préjugés, aux passions.

Il est constant que dans l'état de Pauvreté les erreurs et les préjugés sont en plus petit nombre et moins difficiles à vaincre. La vérité s'y fait jour beaucoup plus aisément chez les grands et les riches dont elle ne peut presque aborder. Une troupe de flatteurs les assiegent : on a intérêt de les ménager ; on n'ose choquer leurs préjugés et leur parler avec franchise dans la crainte de s'attirer quelque fâcheuse affaire. Si on leur annonce la vérité, ce n'est qu'avec des ménagemens et des adoucissemens qui l'énervent et la défigurent : rarement ils la reconnoissent sous les déguisemens dont on la couvre, et encore plus rarement ils se l'appliquent. Un homme qui se mêle d'instruire ou de reprendre, quelque précaution qu'il prenne pour le faire honnêtement, devient importun et passe pour incivil chez les personnes d'un certain rang : on craint de le voir et il est trop heureux si on

on ne le chasse pas honteusement , si même on ne lance pas contre lui quelques traits d'indignation et de vengeance. Les Petits et les pauvres sont plus dociles et moins délicats , on en approche sans peine ; on leur fait voir la vérité dans tout son jour ; on ne craint point de les fatiguer de remontrances ; si quelquefois ils ne les reçoivent pas bien , on en est quitte pour avoir perdu sa peine ; du moins ils ne sont pas redoutables. On voit par expérience qu'ils ne tiennent pas beaucoup aux erreurs et aux préjugés , quand on veut se donner le soin de les instruire. D'ailleurs ils en ont moins que les riches : les faux principes du monde ne leur ont pas si fort gâté l'esprit et corrompu le jugement.

Il y a parmi les personnes du commun plus de droiture , de simplicité , de candeur ; excellentes dispositions pour donner entrée à la Sagesse . Ils n'ont pas de si grands intérêts qui les dominent et qui les aveuglent ; ils ne sont pas étourdis par tout ce tumulte , ces intrigues , ces grands mouvemens qui agitent les riches et qui étouffent la voix de la Sagesse. Les passions les plus vives, les plus flatteuses, ou les plus turbulentes qui dévorent ceux-ci , et qui ferment toutes les avenues

264 **MERCURE DE FRANCE**  
nuës à la Sagesse , sont bien amorties dans la Pauvreté , parce qu'elles n'y trouvent presque point d'amorce. Ces dangereuses maîtresses du cœur humain ne font que languir dans un état où elles manquent d'aliment , où rien ne les favorise , où tout semble conjuré pour leur perte. L'amour propre , ce tyran des grandes fortunes , est presque anéanti dans les humiliations de la Pauvreté ; l'ambition toujours inquiète et jamais contente, n'y voit point de jour à se produire et demeure sans action , sans mouvement , dans une espee de l'échargie ; l'attachement aux Richesses qui suit la possession , cette honteuse et insatiable avarice n'a gueres lieu où elle ne sent rien qui l'attire et qui puisse la contenter. S'il y a quelques exemples du contraire, ce sont des prodiges qui ne tirent pas à conséquence. Pour peu qu'on connoisse le Pauvre , on le voit plus satisfait dans les bornes étroites de sa condition , et moins avide des biens périssables , que la plûpart des riches du siècle ; la volupté , des délices qui corrompent le cœur, qui empoisonnent l'ame , et qui étouffent la Sagesse , ces funestes syrenes qui attirent, qui chatment, qui enchantent, pour donner la mort , trouvent peu d'ouverture  
dans

dans un état dont la peine et le travail sont inséparables , où l'on gagne difficilement son pain à la sueur de son front, où le corps est masté par de rudes et de continuelles fatigues , où l'on ne voit aucune des douceurs et des commoditez qui engendrent et qui fomentent la mollesse. La vie dure et laborieuse n'est pas compatible avec les délicatesses de la sensualité , dont les Richesses et l'abondance sont le pernicious aliment. Le Pauvre est donc plus libre , plus dégagé , moins esclave des passions.

Il faut avouer que ces veritez sont désolantes pour les Riches , qui n'ont pas perdu tout sentiment d'honneur et de probité, et qui conservent encore du gout pour la vertu. Tel est le danger de leur état , qu'à moins qu'ils ne soient continuellement en garde , et qu'ils n'ayent le courage de rompre toutes ces barrières, de dissiper tous ces nuages , d'écarter tous ces obstacles , la vraie Sagesse ne peut avoir accès auprès d'eux. Rien n'est plus propre à rabattre la présomption , trop ordinaire aux personnes distinguées dans le monde par les faveurs de la fortune , et à leur faire sentir combien est injuste le mépris qu'ils font de la Pauvreté , qui , à ne consulter même que les  
lumières

266 **MERCURE DE FRANCE**  
lumières naturelles , est préférable à l'affluence des richesses , parce qu'elle est plus favorable à la sagesse et à la vertu.

Les hommes les plus éclairés du Paganisme , ces anciens Philosophes si célèbres dans l'Antiquité , s'accordent en ce point avec les Chrétiens. Ils regardent la pauvreté jointe à la frugalité et à la vie dure , qui en sont les suites naturelles , comme l'Ecole de la vertu. Au contraire tout le soin , l'attirail , les agitations qui accompagnent les richesses , leur paroissent un véritable esclavage , qui entraîne celui de toutes les passions qu'elles font naître et qu'elles nourrissent. Lycurgue , ce fameux Législateur de Sparte , ne trouva pas de moien plus sûr et plus puissant pour former les Lacedémoniens à la sagesse et à la vertu , que de leur défendre l'usage de l'or et de l'argent. Jamais les anciens Romains ne parurent si sages et si vertueux que lorsqu'ils témoignèrent un souverain mépris pour les richesses , et dès que l'abondance et le luxe s'y furent introduits , ils tomberent dans les folies , et les extravagances des passions les plus effrenées. Socrate , déclaré par l'Oracle , l'homme le plus sage de la Grece , n'étoit que le fils d'un simple Artisan , et quoique l'éclat de son mérite eût pû le  
mettre

mettre au large et lui procurer les graces de la fortune , il méprisa constamment les richesses , et témoigna en toute occasion l'estime qu'il faisoit de la Pauvreté. A la vûë de tout ce que la pompe et le luxe pouvoient étaler de plus brillant , il se félicitoit lui-même de pouvoir s'en passer ; que de choses , disoit-il , dont je n'ai pas besoin.

Que les Riches ne fassent donc point si fort les hommes importans ; qu'ils ne se flattent point tant des avantages d'une florissante prospérité ; qu'ils ne regardent pas d'un air si méprisant ; qu'ils ne traitent pas avec tant de hauteur et de dureté le Pauvre qui les fait vivre de son travail , de son industrie et qui les aide de ses services , plus nécessaires que ceux qu'ils peuvent eux mêmes lui rendre. En vain possederoient-ils tous les trésors du monde , sans le Laboureur , le Vigneron , le Jardinier qui cultivent la terre ; avec tout leur or et leur argent ils n'auroient pas de quoi fournir aux besoins les plus pressants de la vie ; sans l'Artisan qui travaille utilement pour eux , sans les Serviteurs qui sont à leurs gages ; malgré l'abondance de leurs richesses , ils manqueroient d'habits pour se couvrir , et seroient privez de toutes  
les

les commoditez et les délices qu'ils recherchent avec tant d'empressement.

Quoique les Riches disent et pensent, ils ne peuvent se passer du Pauvre, et le Pauvre pourroit absolument se passer d'eux. Accoutumé à se contenter de peu et à vivre frugalement du travail de ses mains, il subsisteroit sans l'usage de l'or et de l'argent; il tireroit toujours de la fécondité de la terre, les vrayes richesses qu'elle renferme dans son sein et qu'elle reproduit chaque année; il vivroit tranquille, sans les injustes vexations des Riches qui s'engraissent de sa substance, qui lui ravissent trop souvent, par fraude ou à force ouverte, le juste fruit de ses travaux et le modique heritage de ses peres. La sagesse et la vertu, quand il a le bonheur de les posséder, sont les seuls biens solides qu'on ne peut lui ôter; ils lui appartiennent préférentiellement au Riche, qui s'en rend indigne par le choix qu'il fait des biens périssables; les heureuses dispositions qu'il y apporte par son état même le dédommagent bien de ce qui lui manque du côté de la fortune. Nonobstant les préjugés contraires, on ne peut disconvenir que naturellement la prospérité n'aveugle et l'adversité ne donne d'excellentes leçons de sagesse. Il est

est donc prouvé que la Richesse qui est un état de prospérité, est moins propre à l'acquérir que la Pauvreté, dont l'Adversité est la fidelle Compagne.

*La suite pour le Mercure prochain.*



## LES FOURMIS.

### I D Y L L E,

**F**ourmis, que j'aime en vous cette rare prudence,

Qui vous fait en tout tems jouir de l'abondance,  
Et qui servant de guide au moindre de vos pas,  
Fait regner la Concorde au sein de vos Etats !

A peine le néant pour vous se change en Etre,  
Que vous songez d'abord à jouir, à connoître,  
Votre instinct n'attend pas la fougueuse saison  
Où vient s'offrir à nous l'inutile raison.

Hélas ! vos premiers jours sont des jours de sagesse,

Exemts des passions de l'humaine foiblesse.

Vous ne connoissez pas ce gouffre de malheurs,  
Que nos yeux en s'ouvrant inondent de leurs pleurs.

Contentes du bonheur de vivre sans contrainte,  
Vous n'aimez point par art, vous haïssez sans feinte.

Et quoique dans vos cœurs l'amour soit encensé,

Q

U

Il n'y reçoit jamais un culte intéressé.

Vous ne consacrez point le feu de la jeunesse

A de frêles plaisirs enfans de la mollesse ;

Et l'on ne vous voit pas après le tems des fleurs

Regreter dans l'Hyver vos coupables erreurs.

Tous les âges pour vous sont prudents , sont  
semblables.

Toujours dans vos travaux sages, infatigables,

Vous montrez que l'on peut, sans prévoir l'ave-  
nir ,

Par un heureux instinct du moins le prévenir.

Vous n'immolez jamais à l'espérance vaine ,

Pour un bien qui vous fuit , l'abondance cer-  
taine.

Et le Dieu de la Mer ne voit point sur son sein  
Floter vos Pavillons déployez par le gain.

Tous ces divers détours, où la raison s'égare,

Ces Sciences , ces Arts , dont notre orgueil se  
pare ,

Et veut sonder envain l'obscur immense ,

N'ont point encor troublé votre tranquillité.

La fière ambition qu'anime la Fortune ,

Que plus nous encensons, plus elle est inopportune .

A votre sage instinct ne donne point de loix ,

Et lui seul dans vos cœurs fait entendre sa voix .

Aimables Animaux , que votre destinée

Me paroît à la fois et douce et fortunée !

Vous coulez d'heureux jours que rien ne peut  
troubler.

Et nous n'en passons point sans craindre , sans  
trembler :

Mais ce que plus en vous je contemple et j'ad-  
mire ,

C'est votre petit corps qui se ment, qui respire

Entasse , marche , creuse et traîne sans effort ,

De quoi se préserver des dures loix du sort ;

Qui toujours ennemi de la molle paresse

Dans un travail constant trouve son allégresse ;

Et ne perd pas le jour qui se passe et qui luit ,

Pour donner des regrets à celui qui le suit.

Lorsque Flore en nos champs étale ses parures ,

Pour embellir l'éclat de leurs tendres verdurees ,

Vous quittez à pas lents vos paisibles Maisons

Pour nous venir montrer l'Art divin des mois-  
sons ,

Que ne faites-vous pas dans cette conjoncture ?

Que d'efforts ! de travaux ! dont la raison mur-  
mure !

Que de sages projets , que de faits merveilleux .

Surprennent tour à tour , et ravissent nos yeux !

Envain l'affreux Hyver vient couronné de Glace

A l'Univers entier faire changer de face ;

Il n'a jamais pour vous ni rigueurs, ni frimats.

Vos Antres sont plus chauds, quand tout trem-  
ble ici bas

Et méprisant les Tours qu'habitent les Monar-  
ques

Tristes jouets du Temps , et des cruelles Parques,

Loin d'une Pompe vaine , et du Luxe odieux ,

D ij Vous

Vous y vivez en paix sans offenser les Dieux ;

C'est là qu'ayant prévu cette saison sévère ,

Votre instinct a conduit un heureux nécessaire ,

Vous jouissez ainsi par vos travaux divers ,

Du fruit de nos Printems au milieu des Hyvers.

Que nous imitons mal votre sage conduite !

Dès nos plus tendres jours notre raison nous  
quitte ,

Et quand elle revient pour jouir de ses droits ,

Nous sommes hors d'état d'obéir à sa voix.

De ce présent des Dieux n'ayez jamais d'envie ,

C'est l'esclave des maux , tyrans de notre vie ;

Et, quoiqu'on nous la peigne un Sceptre dans la  
main ,

Son pouvoir sur nos cœurs n'est jamais souve-  
rain.

En tout tems nous n'avons pour guide , et pour  
Pilote ,

Qu'un torrent de desirs qui dans notre ame flote ;

Et qui sans prévenir l'Orage ni l'Ecüeil

Conduit ainsi nos jours dans l'horreur du cer-  
cûeil.

Je ne crois pas, Fourmis, que ce sort déplorable

A votre sage instinct paroisse désirable ;

Allez ; contentez vous de montrer aux humains

L'Art de passer des jours tranquilles et serrens.

Ne nous enviez pas une raison funeste ,

Que l'on aime trop tard , que trop-tôt l'on dé-  
teste.

Adieu

Adieu, jusqu'au Printems trop prudentes Four-  
mis,

Vous reviendrez alors augmenter mes soucis.

Par M. de S. R.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Orleans,  
le 14 Novembre 1733. Par M. Beauvais  
l'Ainé; contenant quelques Réflexions sur  
des Médailles Romaines, nouvellement  
découvertes.*

**V**Ers le commencement du mois  
d'Octobre dernier, des Massons  
travaillant dans une Maison de Campa-  
gne, auprès du Bourg de *Paté*, en Beau-  
ce, à cinq lieuës d'Orleans, trouverent  
dans la démolition d'un Mur, un Pot de  
terre qu'ils briserent, et qui se trouva  
rempli de Médailles Impériales de Grand  
Bronze, lequel y avoit été mis vers l'an  
244. de Jesus-Christ, suivant les con-  
jectures que j'exposerai plus bas.

Le Maître de la Maison s'en étant em-  
paré les apporta à Orleans, et les vendit  
au poids à un Artisan, qui les auroit fon-  
duës, comme il est arrivé à tant d'autres  
pareilles découvertes; mais en ayant été  
averti, j'ai sauvé tout ce qui pouvoit y  
avoir de bon, pour le faire entrer en par-

D iij tie

274 MERCURE DE FRANCE  
tie dans une suite de Médailles de Grand  
Bronze.

Il y avoit dans cette quantité de Médailles, des Têtes, depuis Galba jusqu'à Philippe inclusivement, ce qui fait à peu près le milieu du haut Empire. Le nombre en étoit de vingt-cinq; sçavoir: *Galba, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, Sabine, Élius, Antonin, M. Aurele, les deux Faustines, Verus, Lucille, Commode, Crispine, Albin, Sept. Severe, Julie, Alexandre, Mammée, Max. Cesar, Gordien le jeune et Philippe le pers.*

Je remarquai que ces Médailles du haut Empire jusqu'à Severe, étoient bien plus usées que les dernières, non par le verni, ou les autres altérations que la terre peut causer; mais par l'usage qu'on en avoit, sans doute, fait dans le commerce, ce qui pourroit prouver, ce me semble, assez bien que sous un Empereur toutes les monnoyes de ses Prédécesseurs avoient également cours, comme celles qui étoient frappées à son coin, et fabriquées sous son Règne; en effet, quels interêts les Peuples auroient-ils eus dans des temps de Guerre ou d'autres calamitez publiques, de cacher dans la terre ou ailleurs, des Pièces qui ne leur auroient été d'aucun usage, et dont la perte qu'ils craignoient  
sans

sans doute) leur devoit être indifférente ?

On pourra m'objecter que si dans tous les temps du Haut Empire, les Pièces fabriquées sous le Regne d'Auguste, ont eu le même cours; (cela s'entend, avec les augmentations et les diminutions que les contre marques nous font sentir) pourquoi trouve-t on aujourd'hui dans les Cabinets tant de Médailles d'une beauté et d'un relief si parfait, qu'il semble qu'elles ne viennent que d'être frappées? C'est donc une preuve, du moins un fort indice qu'elles n'ont pas toujours été dans le commerce, sur tout pendant plusieurs siècles.

Cette objection ne peut, à mon avis, rien faire contre le sentiment que la nouvelle découverte favorise; on peut fort bien y répondre, en disant que chez les Romains et chez les autres Peuples de leur Domination, il s'est trouvé dans tous les temps des Curieux, qui ont pris soin de conserver les Pièces, quoique souvent fabriquées de leurs temps, qui étoient d'un travail parfait; ainsi que bien des Gens conservent aujourd'hui des Monnoyes parfaites de Varin et d'autres habiles Maîtres. En effet, ce n'étoit pas seulement à Rome où se fabriquoient des Médailles achevées; il y avoit dans les Gau-

## 276 MERCURE DE FRANCE

Ies, sous Gallien, les plus grands Maitres qui ayent jamais été, et on peut voir dans la belle suite d'or de M. du Vau, à Paris, *des Postumes, des Victorius et des Tetricus*, d'un travail si exquis, que les plus belles Médailles du Haut Empire n'en approchent pas. C'est, je crois, cette perfection de l'Art, qui a engagé les Curieux de tous les temps à nous transmettre ce qu'ils ont jugé de plus beau, et à nous le faire passer, pour ainsi dire, de main en main.

Je reviens à notre découverte, sur laquelle j'ai déjà remarqué que plus les Médailles approchent du Règne de Philippe et plus elles ont de conservation. *Les Sept. Severe, les Alexandre*, et les Têtes suivantes sont d'une grande beauté; et comme il ne s'est trouvé qu'une Médaille de Philippe le Pere, qui a encore ce que nous appellons le Rude du Coin, on peut conjecturer que ce petit trésor avoit été caché au commencement de son Empire; et cela avec d'autant plus de vraisemblance, que le revers, qui est ANNONA AUG. est une des premières Médailles que le Sénat lui ait fait frapper, après qu'il eût reconnu ce Ménotrier du jeune Gordien pour Empereur.

LE



## LE CHESNE ET L'ORMEAU.

## F A B L E.

Certain Chêne orgueilleux , qui se disoit  
cousin

Des nobles Chênes de Dodône ,

Prit le ton imposant d'un Sultan sur son Trône ,

Pour tancer en ces mots un Ormeau son voisin.

Misérable avorton , Arbre ignoble et débile ,

Voi combien je te suis utile ;

Je te mets à couvert des vents et des frimats ,

De l'orage et de la tempête ;

Tu fais pourtant si peu de cas ,

De mon attention à conserver ta tête ,

Qu'à regret tu me rends l'hommage qui m'est  
dû ;

Toi , qui par ton exemple et ton zèle assida ,

Devrois me procurer l'hommage

De tous les Arbres du Village ;

Mais parle , vil Ormeau ; sans moi , que seroient  
tu ?

Quelque chose moins qu'un fêtu.

L'Ormeau reprit en son langage ;

Votre protection me fait beaucoup d'honneur ;

Mais il est pourtant vrai , Seigneur ,

Que j'aurois loin de vous profité davantage.

D V. Vous

Vous m'offusquez par votre ombrage ;  
 Presque de tous côtez j'en suis envelopé ,  
 Vos rameaux quelquefois jusqu'au vif m'ont  
 frappé ,

Et m'ont causé plus de dommage ,  
 Que n'auroient fait les vents , la tempête et l'o-  
 rage ;

Mais que veut dire ce courroux ,  
 Contre mon peu de complaisance ?  
 Vous voulez des honneurs ? Quoi ! vous les avez  
 tous ;

Le Soleil ne luit que pour vous ;  
 Ay-je jamais frondé votre prééminence ?  
 Je vous entends , Seigneur. Un Esclave , entre  
 nous ,

Convien droit à votre Excellence ,  
 Mais moi , j'aime ma liberté.  
 S'il plaisoit à la Providence ,  
 Bien-tôt quelque autre part je serois transplanté ,  
 Et je vous le dis net , tandis qu'aucun n'écoute ,  
 Cet Entretien ,

Votre voisinage , sans doute ,  
 M'a fait plus de mal que de bien.  
 Je sçais , hélas ! ce qu'il m'en coute !  
 Ainsi par-là l'Ormeau. S'il eut été flatteur ,  
 Il eût beni sa servitude ,  
 Vous devinez , ami Lecteur ,  
 Qu'il fut taxé d'ingratitude ;

L'or-

L'orgueil n'est pas content d'un pareil Orateur.  
Quiconque se parant du nom de Protecteur ;  
N'est en effet qu'un fâcheux Maître,  
Sera facile à reconnoître

Aux traits du Chêne altier marquez dans ce  
tableau ;

Quiconque est un ingrat , n'auroit jamais dû  
naître ;

Mais être ingrat comme l'Ormeau ,

Lecteur , tout de bon , est-ce l'être ?

F. M. F.



*ELOGE de M. l'Abbé de Longueruë.*

**L**Ouis du Four de Longueruë nâquit  
à Charleville en 1652. de Pierre du  
Four , Seigneur de Longueruë et de Goi-  
sel , Gentilhomme de Normandie , Lieu-  
tenant pour le Roy au Gouvernement de  
Charleville et de Montolimpe , et de Da-  
me Barbe le Blanc de Clois. Son pere n'a-  
voit rien épargné pour son éducation , il  
lui donna Richelet pour Précepteur ; et  
Perrot d'Ablancourt , si connu dans le  
monde littéraire, lequel étoit son parent ;  
voulut aussi contribuer à l'instruction  
d'un Enfant qui étoit un prodige à l'âge de  
quatre ans. La réputation de cet Enfant

Dvj étoit

200 M. DE LA COURTE DE LA COURTE  
étoit si grande , que le feu Roy passant à Charleville demanda à le voir , et le jeune Longueruë présenté à S. M. augmenta encore, par ses réponses aux diverses questions qui lui furent faites , la grande idée qu'on avoit déjà de lui.

Son ardeur pour l'étude dès l'âge de quinze ans , étoit si grande qu'à peine se donnoit-il le temps de manger et de dormir. Il ne connoissoit d'autre récréation que le changement de travail ; aussi fit-il des progrès si surprenans , qu'il se trouva bien-tôt en état d'être consulté par tous les Sçavans , et en tout genre de Littérature.

Il étudia à fond les Langues , tant les mortes que les vivantes , et il n'y en a eu aucune qu'il n'ait sçû parfaitement. Avec ce secours il avoit pénétré dans l'Histoire de tous les Peuples , et de tous les siècles. Il étoit si heureusement servi par sa Mémoire , que rarement il se méprenoit d'une date , il ne confondoit presque jamais un fait avec un autre.

L'Histoire étoit la partie de la Littérature à laquelle il s'étoit le plus particulièrement appliqué , mais il n'avoit pas négligé pour cela la Théologie, la Philosophie ancienne et moderne , la Géographie, la Chronologie , les Antiquitez et les Belles-Lettres.

Cette

Cette vaste étendue de connoissance ne l'énorgueillissoit point. Il étoit extrêmement communicatif, et son sçavoir étoit sans ostentation. Il est vrai qu'il n'aimoit point à être contredit, et que son amour pour la verité ne le rendoit pas toujours maître de ses expressions dans la chaleur de la dispute; mais quand on étoit accoutumé à lui, sa franchise n'avoit plus rien de rebutant, et on ne lui sçavoit aucun mauvais gré de ses vivacitez.

Il a composé une infinité d'ouvrages qui n'ont point été imprimez. Il avoit extrêmement aidé le R. P. Pagi dans sa Critique des Annales de Baronius. Il a composé un grand nombre de Dissertations tant sur l'Histoire Ecclesiastique que sur celles de France, d'Espagne, des Arabes, &c.

Le seul Ouvrage qu'il a donné sous son nom est la Description Historique et Geographique de la France ancienne et moderne, en deux Parties, imprimée à Paris chez Jacques-Henry Prassard en 1719. Ce Livre, qui dans sa premiere destination n'avoit été fait que pour l'instruction d'un de ses amis, n'avoit pas acquis, quand il fut rendu public, le degré de perfection que la réputation de son Auteur sembloit exiger. L'Abbé de Longuerue

guerüë n'avoit pû résister aux pressantes sollicitations de gens plus occupez de leur propre intérêt , que de ce qui pouvoit contribuer ou nuire à la réputation de ce sçavant Homme. La complaisance qu'il eût de livrer trop tôt son Ouvrage , lui a causé des chagrins qu'il a ressentis jusqu'à la fin de sa vie.

Le Journal des Sçavans du mois de Janvier 1733 m'apprend page 61. » Que M. » Schoepflin a publié à Strasbourg chez » Doulssacker , pere ; une édition in-4°. » des Annales des Arsacides , dont M. » l'Abbé de Longuerüë est , ( dit le Journal ) l'Auteur , *Annales Arsacidarum* » *Auctore Ludovico du Four de Longuerüë* , » *Abbate S. Joann. de Jardo* , &c. 1732. » On ajoute que cette Edition est préférable à celle du même Ouvrage qui a été imprimé à Paris il y a long-temps , en ce que M. Schoepflin l'a donné sur un Exemplaire corrigé et augmenté par l'Illustre Auteur , qui a bien voulu le lui communiquer et en permettre l'impression. C'est tout ce que je puis dire ici de cet Ouvrage , que je ne connois point d'ailleurs.

Mais l'amour de la verité , et la reconnaissance m'engagent à profiter de cette occasion , pour déclarer qu'un autre Ouvrage

vrage rempli de Recherches historiques, et d'une solide érudition, dont j'ai enrichi ma dixième et onzième Lettre du Voyage de Normandie, inserées dans le Mercure de France des mois d'Avril et May derniers, que cet Ouvrage, dis je, est tout entier du sçavant Abbé de Longueruë.

Il jouïssoit pour tout bien de deux Abbayes, sçavoir Sept Fontaines, Diocèse de Rheims depuis 1674. et le Jard, Diocèse de Sens, depuis 1684. cependant avec un revenu mediocre, il avoit sçu former une Bibliotheque très-bien choisie, qui seroit fâcheux de voir disperser.

L'Abbé de Longueruë mourut à Paris le 22. Novembre 1733. laissant un Frere qui est Mestre de Camp de Cavalerie, et Chevalier de Saint Loüis. Il avoit eu un autre Frere qui fut tué à la Bataille de Ramilliez le 23. May 1706. et qui étoit Lieutenant des Gardes du Corps, Maréchal de Camp, et Chevalier de Saint Loüis.



RONDEAU



## R O N D E A U

*Aux Plaideurs.*

**O**N n'a pas tort de repousser les coups,  
 D'un ennemi cauteleux et jaloux,  
 Qui dans le champ d'autrui met sa faucille ;  
 Mais de plaider pour la moindre verille,  
 C'est un abus : Il vaut mieux filer doux.

Nos Bas-Normands n'en conviendront pas tous ;  
 Pour de vrais riens on chicane chez nous ;  
 Et toutefois de l'air qu'on en babille ,

On n'a pas tort.

Hé ! pauvres gens ! vous êtes de grands fous,  
 De vous livrer à la gueule des Loups !  
 Le Juge prend , le Procureur étrille ,  
 L'Avocat piace , et le petit Clerc pille :  
 Au bout du compte , on se moque de vous.

On n'a pas tort ;

F. M. F.



LETTRE



*L E T T R E écrite à M. D. L. R. sur les  
Pendules à quadran mobile , par le sieur  
Julien le Roy , A. D. de la Societé des  
Arts.*

**J'**ai remarqué , Monsieur , deux choses qui m'intéressent dans la Lettre de M. Thiou , inserée dans le Mercure de Décembre 1733. pag. 2668. l'une qu'il donne des idées désavantageuses des Pendules à cercle d'Equation , et l'autre , qu'il y avance que c'est M. Dufay qui les a perfectionnées.

Comme j'ai vendu plusieurs de ces Pendules , dont j'ai loué la justesse et l'utilité ; et que je me suis déclaré le seul Auteur de la disposition avantageuse de leurs Cadrans , pour marquer le tems vrai , et le tems moyen : ces deux motifs m'obligent , Monsieur , à vous adresser cette Lettre , pour me justifier dans le Public du reproche qu'il auroit droit de me faire , si M. Th. accusoit juste dans toute la critique qu'il fait de la Pendule de M. Pierre le Roy , mon frere : c'est ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

Dans

Dans le même Mercure pag. 2669. M. Th. dit : « Cette methode, quoique très » bonne, a des difficultez qui empêchent » que le public n'en tire tout l'avantage » qu'il désireroit, parce qu'il est difficile » d'en faire prendre connoissance aux » personnes même intelligentes, et en ce » qu'il faut s'approcher du Cadran toutes » les fois qu'on veut voir l'heure, et avoir » toujours égard aux nouvelles positions » du Cercle après l'avoir mis au quantième, » ce qui n'est guere utile pour un usage ordi- » naire, mais très-bon pour un sçavant ; » comme étoit l'Inventeur, feu M. Dela- » hire, et comme est M. Dufay, qui l'a » si bien perfectionné.

Qui ne croiroit après avoir lû cet arti-  
cle, que M. Th. n'a jamais voulu faire  
de ces Pendules à cercle, parce qu'il les  
a trouvées défectueuses ? Cependant il n'y  
a peut-être pas d'Horlogeur à Paris qui en  
ait fait un aussi grand nombre que lui ;  
j'en appelle à témoins tous ceux qui en  
ont de sa façon ; auroit-t'il vendu des ou-  
vrages qu'il n'estimoit pas ? Ou voudroit-il  
inspirer du mépris pour ceux qu'il n'a  
point fait ? On en jugera par ce qui suit.

Lui-même a répandu dans le public en  
1730. un Ecrit, imprimé chez la veuve  
Knapen, qui a pour titre *Instruction sur*  
*l'usage*

*Usage du cercle d'Equation , que le sieur Th. ajoute à ses Pendules.* Cet imprimé de trois pages commence par ces termes.

» Ce Cercle , nouvellement inventé , est  
 » placé à la circonférence du Cadran de la  
 » Pendule , où il est mobile , et divisé  
 » suivant la table du tems moyen au midy  
 » vrai , &c. & plus bas , par le cercle ,  
 » dit il , on a non-seulement l'heure du  
 » Soleil pour tous les jours de l'année ,  
 » mais aussi la facilité d'y vérifier sa Pen-  
 » dule , &c.

Comment M. Th. accordera-t'il ses propres contradictions ? en 1730. il fait imprimer , et donne au public un usage pour regler les Pendules qu'il fait à Cercle d'équation , et en 1733. il avance dans le *Mercure* qu'elles ne sont gueres utiles pour un usage ordinaire.

En 1730. ce même Cercle lui a paru nouvellement inventé. Si une invention qu'il dattoit de huit années et plus , pouvoit alors passer pour nouvelle , il a eu raison ; car c'est en 1722. que je fis pour M. de Marian , de l'Académie des Sciences , la premiere de ces Pendules à Cercle d'Equation , et peu après une autre , que M. Dufay me demanda pour M. Landais.

M. Th. veut faire entendre au public

quo

*que ces Pendules ne sont gueres utiles pour un usage ordinaire , mais très-bonnes pour un Sçavant.*

En effet ne faut-il pas l'être beaucoup pour sçavoir le quantième du mois ? Et pour tourner avec la main un Cadran où il est gravé , et le mettre vis-à-vis un Index qui est fixe ? Cela est à peu-près aussi difficile que d'ouvrir une montre pour la mettre à l'heure.

Pour montrer que M. Th. se trompe totalement , quand il avance que M. Dufay a perfectionné les Pendules en question , je vais rapporter mot à mot l'Extrait du Memoire de cet Académicien , qui est inseré dans ceux de l'Académie Royale des Sciences, année 1725. page 72.

« Nous avons vû les changemens qu'y  
 » a fait le sieur Julien le Roy : il ne s'en est  
 » pas tenu-là ; il a imaginé de couper en  
 » deux la Courbe de M. Delahyre, qui re-  
 » venoit quatre fois sur elle-même en ser-  
 » pentant, et par ce moyen il l'a tracée sur  
 » un cercle de laiton mobile , qui entoure  
 » le Cadran de la Pendule ; ayant placé ex-  
 » terieurement sur la fausse plaque deux  
 » alidades fixes, l'une à l'heure de midy , et  
 » l'autre à six heures , il ne reste plus qu'à  
 » tourner avec la main ce Cercle qui porte  
 » aussi un Cadran de minutes , et placer le  
 » , ou »

» jour dont on veut sçavoir l'équation  
 » sous celle des alidades à laquelle le mois  
 » répond ; par ce moyen l'aiguille des  
 » minutes qui marque sur le Cadran fixe  
 » de la Pendule l'heure moyenne et regu-  
 » liere , marquera sur le Cadran mobile  
 » l'heure du Soleil ; je crois qu'il est diffi-  
 » cile de rien imaginer de plus simple , de  
 » plus exact , de plus commode , &c.

Peut-on rien dire de plus précis , de plus clair , et de plus juste que ce que dit M. Dufay dans cet article ? Il y rend avec la dernière équité ce qui est dû à M. Delahire , Inventeur de cette Courbe , et à moi qui ai imaginé les changemens avantageux qui l'ont renduë utile ; cette façon dont je l'ai appliquée aux Pendules, a même fourni à M. Dufay l'idée d'une machine de carton , qui est analogue au Cadran mobile , et qu'il a imaginé pour l'utilité de ceux qui n'ont point de Cercle d'équation à leur Pendule.

Si M. Th. avoit lû le Memoire de M. du Fay , on doit penser qu'il auroit équitablement suivi son exemple, et ne se seroit nullement exposé à laisser entrevoir qu'il ne lui a attribué le mérite de cette production , qu'à dessein d'en dépouiller celui qui en est le véritable Auteur.

Voilà, M. ce que j'avois à vous écrire  
 sur

sur un article de la Lettre de M. Th. à l'égard de ce qu'elle contient d'ailleurs, mon frere est très-capable d'y répondre. Mais pendant que j'ai la plume à la main, je suis bien aise, M. d'avoir l'honneur de vous dire un mot sur un autre petit démêlé d'Horlogerie que j'ai à finir avec M. Th. au sujet d'un *Echappement* de Montre qu'il a voulu mettre en usage à Paris, deux ans après que ce même Echappement avoit été abandonné et reconnu pour mauvais à Londres. Voici de quoi il s'agit.

Dans le Mercure d'Avril 1729. page 746. j'écrivis à M. Th. une Lettre dont voici le premier article.

» Lorsque vous vous êtes déterminé ;  
 » M. à donner au Public, par la voye du  
 » Mercure du mois dernier, page 544.  
 » une idée avantageuse de l'Echappement  
 » de M. de Flamanville, vous ignoriez  
 » apparemment que la plupart des Hor-  
 » logers de Londres l'ont mis en usage  
 » dès le commencement de l'année 17. 7.  
 » et l'ont totalement abandonné vers la  
 » fin de la même année.

Le Mercure de May suivant contient une Réponse de M. Th. je n'en donnerai point ici l'Extrait, parce qu'elle mérite d'être lûe en entier, afin d'y voir  
 avec

avec quelle confiance il y annonce le succès du nouvel Echappement qu'il appliquoit pour lors à ses Montres. Comme cette Lettre fit impression sur l'esprit de quelques personnes, et que je fis réflexion alors combien il est difficile au Public de juger sainement de la bonté des Montres par leur construction; je me déterminai à différer ma réplique, prévoyant que l'usage du nouvel Echappement seroit aussi défectueux à Paris qu'il avoit été trouvé deux ans auparavant à Londres. A présent que mes conjectures sont confirmées, je vous fais part, M. de ce que j'ay appris sur ce sujet.

Les Ouvriers de M. Th. ont publié il y a environ deux ans, que j'avois prévu dans ma Lettre tout ce qui lui étoit arrivé, et qu'il avoit été obligé de remettre à l'ordinaire toutes les Montres où il avoit appliqué le nouvel Echappement qu'il avoit adopté; mais si on suppose que ces discours ont été tenus sans fondement, je demanderai pourquoi il n'a pas appliqué ce merveilleux Echappement à la Montre d'or à quantième, à secondes et à répétition, qu'il a eu l'honneur de faire depuis environ un an pour M. le Comte de Clermont? et pourquoi il n'en a pas fait usage en travail-

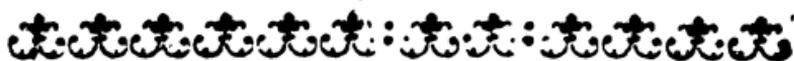
292 MERCURE DE FRANCE  
travaillant pour un Prince aussi respectable par ses lumieres , que par la protection éclatante qu'il accorde aux Arts, et à ceux qui les professent ?

En attendant que M. Th. nous rende raison de ses variations , concluons , M. qu'il seroit avantageux aux Horlogers qui nous succederont , et aux progrès de l'Horlogerie , qu'il nous instruisit des raisons qui l'ont déterminé , tant à ne plus faire de ces Montrés-là , qu'à ne plus dorer les roües de rençontres , comme il le marque dans sa Lettre du même Mercure , page 980. Se seroit-il enfin apperçû que le feu , le Mercure , l'eau forte , et les gratteboises , sont des agents qui détruisent la dureté , la forme et l'égalité que doivent avoir les dents d'une roüe de rencontre ? Faites-moi la grace , M. d'être persuadé que je n'ai ici principalement en vûe que de soutenir l'usage d'une sorte de Pendule qui est généralement approuvée des Sçavans et des Horlogers , parce que sa construction est aussi simple qu'elle est commode et utile au Public. Je suis , &c.

Le Memoire de M. de la Hire , dont il est question dans ma Lettre , est inseré dans ceux de l'Académie Royale des Sciences , année 1717. page 242.

Le

Le mot de l'Enigme du mois de Janvier est l'*Echiquier*. Ceux des Logogryghes , sont *Corde* , *Orange* , *Port*. On trouve dans celui-cy , *Rot* , *Po* , *Or* , *Pot* , et dans le précédent , Guillaume de Nassau , *Ange* , *Nage* , *Or* , *Ane* , *Oran* , *Organe* d'une Flute , &c. *Ergo*.



### E N I G M E.

**J**E suis une Androgine , aimant peu le grand jour ;

D'un Monstre ancienne fille ,

Plus mes traits sont obscurs , plus je plais , plus je brille ,

N'inspirant jamais plus d'Amour ,

Que lorsque je suis moins commune.

J'enchanterai tellement et l'esprit et les yeux

De mes Amants curieux ,

Que lorsque je suis même exposée à leur vûe ,

Ils me cherchent à qui mieux mieux.

Je leur parle avec fard et grande retenue ;

D'agir ainsi , jugez si j'ai raison ?

Sur un lit blanc à l'écart étendue ,

Si j'allois à leurs yeux me montrer toute nue ,

Ils perdroient leur amour et je perdrois mon nom.

E LO-



### LOGOGRYPHE.

L'On a vû s'écouler deux fois mille ans et plus,

Depuis qu'à Rome on m'a vû naître,  
Et cependant en moi l'on voit encor paroître,

Malgré vingt siecles révolus,  
Cet air, qui du nouveau pore le caractere.

Pour quelques gens si je suis plein d'appas,  
D'autres en moi ne trouvent pas

Le même attrait, et beaucoup au contraire,  
Pensent qu'à mon usage on devoit se soustraire.

Huit Lettres composent mon nom ;  
Voisi comment on les combine.

1. 2. et 4. offrent une saison,  
Joignez 5. 3. autre combinaison,  
Vous donne le produit que promet la Tontine,  
6. 7. telle est la rigueur de mon sort,  
Que je ne puis échapper à la mort.

3. 1. 2. 8. je suis ce que mit en usage  
Jadis un Dieu (pour son honneur peu sage)  
Mais peu sage à faire pitié,  
Qui de sa galante moitié,  
Révelant l'amoureux mystere,  
Auroit bien mieux fait de se taire.

De tout mon corps, deux Membres abbarez ;  
Ville de l'Armorique aussi tôt se présente ;

**En**

En cet état, si vous m'ôtez

Ce que l'on trouve au milieu d'une Tente,

Je dompte un fougueux animal;

Alors, ma tête à bas, prenez-moi par la queue;

L'on me dit fort utile à l'Art médécinal;

Mais sans moi l'on ne peut achever une lieue,

Si l'on m'arrache encor le nez;

Tant pis pour vous si vous l'entrepreniez.

Je puis, par un autre assemblage,

A qui veut calculer offrir plus d'un objet.

6. 7. et 2. me voilà net.

1. 5. 2. 4. et 3. terme de jardinage;

Au travail des Vergers je borne mon usage.

Tournez-moi d'une autre façon,

D'un coup de dez je vous donne le nom.

4. 5. 7. et 1. si j'eusse eu moins de charmes,

Pour la malheureuse Didon,

Elle n'eut pas pour moi répandu tant de larmes.

3. 4. par la Mer, borné de tous côtez,

L'on n'aborde chez moi qu'à l'aide du Pilote.

Pris dans un autre sens, je ne suis qu'une note,

Joignez 5. 7. un Saint en moi vous réverez,

Que le Calendrier vous indique en Novembre.

Posez avant mon deux mon quatrième membre;

En deux lettres je suis une conjonction.

Renversez-moi, je suis pronom.

1. 2. 3. 4. à l'esprit je présente

Nombre infini d'objets d'espece différente,

E ij Rien

## 256 MERCURE DE FRANCE

Rien n'existe ici bas ni même dans les Cieux ,

Soit qu'il respire ou non , que je ne signifie.

Retranchez 2. mon nom dans la Chronologie ,

Indique quelque trait fameux.

2. 4. 3. 1. 7. fils d'un Dieu , Roy de Thrace ,

En malheureux oiseau , dans la Fable j'ai place ;

Le 5. au lieu du 2. Divinité des Eaux ,

Aux Nymphes de la Mer j'ai donné la naissance.

7. 8. et 2. je suis un des Vents Cardinaux.

En voilà bien assez , je pense ,

Devine , si tu peux , mais tu n'es pas bien sûr

De m'avoir cette année , à moins d'heureuse  
chance ;

Le temps est devenu bien dur.

*Par Mlle Oladele du Londel.*

### AUTRE.

**Q**uoique de basse extraction ,

De nul métier , et de nom méprisable ,

Mercure par compassion ,

Me va rendre recommandable ;

On verra là maint Curieux ,

Exercer à l'envi son esprit et ses yeux ,

M'examinant des pieds jusqu'à la tête

Pour deviner si je suis homme ou bête ,

Chacun y fera de son mieux.

Je donne avis entre autres choses ,

De ne mettre d'abord la patience au *fros* ,

**Je**

Parmi bien des métamorphoses ,  
 Que renferme mon nom , vous trouverez un *Roc* ,  
 Cherchez autour et prenez garde au *hoc* ,  
 Un instrument que l'on porte en écharpe ,  
 Qui n'est ni Luth , ni Tambourin ni Harpe ,  
 Viendra se présenter , n'en doutez , c'est un *hoc* ,  
 Ce hoc diminutif augmentant sa figure ,  
 Pourra devenir *Roche* , ou si l'on veut *Rocher* ;  
 Continuez , et si par aventure ,  
 Ce chemin raboteux vous rebute à chercher ,  
 Je vous présente une douce voiture ,  
 C'est un *Coche* avec le *Cocher* ,  
 Je puis vous faire voir encor d'autres merveilles ,  
 Fournir de *Cruche* un Porteur d'eau ;  
 Assortir un Prélat de son petit Manteau ,  
 Donner la retraite aux Abeilles ;  
 Ce n'est pas être *Turc* que d'en agir ainsi ;  
 Je suis pourtant encor un Turc en racourci .

## A U T R E .

**M**On nom est tout Arithmétique ,  
 Facile à deviner pour tous gens de Pratique ,  
 On le construit en accouplant deux fois ,  
 Et comptant à chaque fois trois ;  
 Deux de ces premiers trois en valent cent cin-  
 quante ;  
 La troisième est un vain zero  
 Qui ne sert que de numero ,

E iij Quoi-

Quoique ce soit par lui que tout nombre s'aug-  
mente,

Si vous n'êtes encor au fait ,

Examinez les trois lettres dernières ,

Qui commencent par cent comme les trois pre-  
mières ;

Reste deux à chercher, parcourez l'alphabet , ,

Tirez-en huit et cinq , voilà mon nom complet.

### A U T R E.

**J'**Ai sous un même nom deux différens emplois ;

Tantôt en exerçant les doigts ,

Je sers ou nuis à bien du monde ;

Tantôt, ô force sans seconde ;

Lecteur , tu le peux croire , et souvent tu le vois ,

Je porte sur mon dos le Ciel , la Terre et l'Onde :

Voilà ce que je fais , voici ce que je suis.

En peu de mots je le déduis ,

Tant de longueur est superflüë :

Ma tête est un adverbe , et par inversion ,

Je forme de ma queue une conjonction.

Si vous ne devinez , vous avez la berlüë ;

A votre gré , si j'en ai dit trop peu ;

Voici de quoi finir mon jeu ,

Lecteur , fouille-moi jusqu'au centre ,

Tu trouveras un rat enfermé dans mon ventre.

NOU-



## NOUVELLES LITTERAIRES

## DES BEAUX ARTS, &amp;c.

**O**BSERVATIONS sur les Arrêts remarquables du Parlement de Toulouse, recueillis par M. Jean de Catellan, Conseiller au même Parlement, enrichies des Arrêts nouveaux, rendus sur les mêmes matieres Par *Gabriel de Vedel*, Ecuyer, Docteur et Avocat au Parlement de Toulouse. *A Toulouse, de l'Imprimerie de N. Caranove, à la Bible d'or, et se vendent chez Etienne Manavit et Jean-François Fores, à la Couronne d'or. 1733. in 4.2 vol. Tom. 1. de 372 pages; et le second de 292.*

SANCTI Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi, Epistolæ duæ, recens in Germania repertæ, Notis criticis, historicis, chronologicisque illustratæ, ac juxta novissimam Editionem omnium ejusdem S. Doctoris Operum, à Benedictinis, è Congregatione S. Mauri concinnatam, tersæ atque adornatæ opera et studio D. . . ejusdem Congregationis Presbyteri. *Fol. Parisiis apud viduam Raymunda*  
E iij di

**TRAITE' DES ALIMENS DE CARESME**, où l'on explique les différentes qualitez des Légumes, des Herbages, des Racines, des Fruits, des Poissons, des Amphibies, des Assaisonnemens, des Boissons même les plus en usage, comme de l'Eau, du Vin, de la Biere, du Cidre, du Thé, du Café, du Choçolat, et où l'on éclaircit plusieurs questions importantes sur l'abstinence et sur le jeûne, tant par rapport au Carême, que par rapport à la santé. Par M. Andry, Docteur, Regent de la Faculté de Médecine à Paris, Lecteur et Professeur Royal. 2 vol. in 12. 4 liv. ruë S. Jacques, chez le Mercier.

**REGIME DU CARESME**, considéré par rapport à la nature du corps et des alimens, en trois parties, où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'Homme que la viande, où l'on traite à ce sujet de la qualité et de l'usage des Légumes, des Herbages, des Racines, du Fruit, du Poisson, &c. et où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'abstinence et le jeûne, suivant les principes.

FEVRIER. 1734. 301  
cipes de la Physique et de la Médecine ;  
entr'autres, si l'on doit défendre en Carême  
l'usage de la Macreuse et du Tabac.  
Par le même, chez le même Libraire, in  
12, 2 liv.

INSTRUCTIONS Chrétiennes et Morales  
sur les Sacremens ; avec quelques Ins-  
tructions sur les Indulgences et Jubilez ;  
et les bons usages des Maladies. *A Paris,*  
*ruë S. Jacques, chez J. B. Delespine fils,*  
*1734. in 12.*

*LETTRE de M. l'Abbé de . . . au sujet*  
*de la nouvelle Histoire de Languedoc.*

**V**ous me demandez, Monsieur, fort  
à propos des nouvelles de la suite  
de l'Histoire de la Province de Languedoc,  
dont les R. P. D. Claude de Vic,  
et D. Joseph Vaissette, Benedictins de  
S. Maur, qui travaillent à cet Ouvrage,  
depuis l'année 1715. viennent de publier  
le second volume. Le premier Tome pa-  
rût, comme vous sçavez, sur la fin de  
l'année 1730. et vous me parûtes bien sa-  
tisfait de sa lecture ; ainsi je ne puis-  
que louer votre empressement pour con-  
noître la disposition de ce second volu-  
me & ce que votre éloignement de Paris

E v no

302 MERCURE DE FRANCE  
ne vous permet pas de faire par vous-même.

C'est toujours le même titre : HISTOIRE GENERALE de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives, composée sur les Auteurs et les Titres originaux, et enrichie de divers Monumens. Tome second, in fol. de 648 pag. sans les Preuves, et la Table generale des noms et des matieres, qui en contiennent 700. A Paris, chez Jacques Vincent, rue S. Severin, à l'Ange.  
1733.

Un court Avertissement précède ce Volume, et dispose à le lire utilement. Il comprend l'Histoire de près de trois siècles, commençant au Regne de Louïs le Begue, Epoque principale de l'hérédité des Fiefs de Dignité dans les Maisons des Grands Vassaux, qui usurperent bien-tôt les Droits Régaliens. Il finit au commencement des Troubles, que l'hérésie des Albigeois causa dans la Province, où à la condamnation de ces Hérétiques dans le Concile, tenu en 1165, à Lombez, dans le Diocèse d'Albi.

Je n'entrerai point icy, Monsieur, dans le détail des faits qui font la matiere des huit Livres dont ce second volume est composé; un Sommaire même de ces Livres excéderoit les bornes d'une Lettre.

tre. Je me contenterai de vous dire en general, avec nos Sçavans Auteurs, que dans un temps aussi obscur pour l'Histoire de cette Province et pour celle de France, que les X. XI et XII<sup>e</sup> siècles, ils ont cru ne devoir rien négliger. C'est ce qui les a portez à employer certains faits, qui seront peut-être regardez comme peu importants, et qui auroient été omis dans d'autres circonstances.

Ils se sont attachez principalement, soit dans l'Histoire, soit dans les Notes, à faire connoître autant qu'il leur a été possible, l'origine, la succession, la genealogie et les actions des Comtes, des Vicomtes et des autres Grands Vassaux de la Province; sur tout de ceux qui ont jouï des Droits Régaliens; matiere dont la plus grande partie étoit enveloppée d'épaisses ténébres, qui sont icy dissipées par les Monumens du temps.

La Méthode qui a été suivie dans cette recherche, où l'on n'a admis que ce qui s'est trouvé appuyé sur les Titres et sur les anciens Ecrivains, a engagé nos Historiens à rapporter la plupart des Pièces justificatives, sur lesquelles ils se sont fondez. Ils donnent aussi plusieurs actes qu'ils ont jugez interessans; en particulier, ceux qui peuvent servir à découvrir

E vj l'ori-

304 **MERCURE DE FRANCE**  
l'origine et la généalogie de l'ancienne  
Noblesse du País. Les Gens de Lettres es-  
timent ces sortes de Recueils, qui ont  
plusieurs utilitez.

Dans ce volume, comme dans le pré-  
cedent, on s'est attaché à éclaircir les  
faits douteux ou obscurs, soit dans le  
corps de l'ouvrage, soit dans les Notes.  
Nos Auteurs se sont fort étendus sur la  
premiere Croisade, ce qui étoit indis-  
pensable; parce que Raymond de S. Gil-  
les, Comte de Toulouse, fut un des prin-  
cipaux Chefs de cette celebre expédition,  
et que la principale Noblesse de la Pro-  
vince y prit beaucoup de part. Il étoit  
donc nécessaire de ne rien passer de ce  
qui regarde leurs Personnes et leurs Ex-  
ploits, nos Historiens modernes en ayant  
d'ailleurs parlé fort succinctement.

Les ornemens qui enrichissent le pre-  
mier volume continuent dans celui cy  
et dans le même ordre. C'est-à-dire qu'on  
voit à la tête de chaque Livre et au  
commencement des Notes et des Preuves  
qui font un corps d'Ouyrage séparé, une  
fort belle Estampe en Vignette, qui en  
représente le principal sujet. Elles sont  
du dessein de M. de Cazes Peintre de  
l'Académie Royale de Peinture, et gra-  
vées par une habile main.

La

La premiere au Frontispice du Livre XI. porte en bas cette Inscription, *Louis le Begue dispose du Marquisat de Gothie en faveur de Bernard III.*

Dans celle du XII. L. *Les Hongrois mis en fuite par Raymond Comte de Toulouse.*

Liv. XIII. *Victoire de Roger I. Comte de Carcassone sur Oliba Cabretta.*

Liv. XIV. *Paix entre l'Archevêque et le Vicomte de Narbonne.*

Liv. XV. *Départ de Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouse pour la Croisade.*

Liv. XVI. *Arrivée de Bertrand, Comte de Toulouse, au Port d'Antioche.*

Liv. XVII. *Alfonse Comte de Toulouse prend la Croix des mains de S. Bernard.*

Liv. XVIII. *Levée du Siège de Toulouse par Henri II. Roy d'Angleterre.*

Au commencement des Notes sur l'Histoire, est représenté par une Estampe particuliere, le partage de la Provence entre le Comte de Toulouse et le Comte de Barcelone. Et à la tête des Preuves une derniere Estampe represente l'Invention des Reliques de S. Bausile, Martyr à Nîmes.

J'ai prévenu, Monsieur, votre demande au sujet de ces belles Estampes que vous souhaiterez sans doute de joindre à celles

celles du premier volume que je vous ai envoyées dans le tems et qui méritent assurément une place dans vos Recueils. Elles m'ont été accordées avec la même politesse et la même bonté que les précédentes.

Par surcroît d'agrément pour vous et d'ornement pour ma Lettre, je vous envoie un Dessein exact de la Médaille que les Etats de la Province de Languedoc viennent de faire frapper au sujet de l'Histoire dont il s'agit ici. C'est un Monument destiné à éterniser un autre Monument digne par lui-même de l'immortalité, et qui célébrera aussi l'Amour de la Patrie et la magnificence de Messieurs des Etats dans la Composition de cette Histoire.

On voit d'un côté sur cette Médaille le Portrait du Roy avec la Legende ordinaire, et sur le revers la Muse de



**l'His-**

FEVRIER. 1734. 307

l'Histoire, assise, et dans une attitude noble, tenant d'une main la Plume, et de l'autre un Livre ouvert, un Volume fermé est couché à ses pieds; avec cette Inscription. ERIT POST FATA SUPERSTES: et dans l'Exergue COM. OECIT. MDCCXXXIV. Je suis Monsieur, &c.

*A Paris le 10 Janvier 1734.*

On vend depuis peu chez *Osmon*, rue S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, et chez *Clousier*, dans la même rue, aux Armes de France, un Livre intitulé *Pensées Critiques sur les Mathématiques*, où l'on propose plusieurs Préjugés contre ces Sciences, à dessein d'en ébranler la certitude, et de prouver qu'elles ont peu contribué à la perfection des Beaux Arts. Par M. Cartaud. Volume in 12.

L'Auteur a mis à la tête de cet Ouvrage un long Discours, dans lequel on trouve des Réflexions neuves sur le culte des Payens, sur l'Astrologie et sur la Magie. Après ce discours préliminaire l'on propose sept Préjugés contre les Mathématiques.

M. Cartaud fait voir dans le premier que les Mathématiciens ne peuvent arriver à la haute certitude sans avoir auparavant

ravant établi des principes certains dans la Métaphysique, puisque la seule hypothèse d'un Dieu trompeur feroit de cette Géométrie un Pays de soupçons et d'incertitude; il faut, dit-il, entrer aussi dans l'examen de la nature de l'ame, et des idées, pour nous assurer que nous n'avons aucune erreur à craindre de ce côté-là. Car enfin, ajoute-t-il, il est important pour les Géomètres de démontrer la spiritualité de l'ame, puisque bien qu'elle fût une matiere très subtile; elle ne le seroit jamais assez pour atteindre aux objets insensibles de la haute Géométrie.

Le second Prejugé est une Compilation des autoritez de ceux qui ont mis en problème la verité des Mathématiques, tels que sont Mrs Bayle, Huet, Gassendi, la Mothe le Vayer, la Placette, Agrippa, Joseph Scaliger, le Chevalier Meré, les deux Pics de la Mirandole, Pascal, Descartes, Couti, le Clerc, &c. L'Auteur prouve ensuite par plusieurs raisonnemens que les doutes de tous ces Grands hommes, devroient rendre les Géomètres moins décisifs.

L'Auteur raporte dans le troisiéme Préjugé le témoignage de plusieurs Grands Géomètres, qui avoient que les Mathé-

mari-

matiques sont remplies de profondeurs, et d'obscuritez qu'on ne peut percer. Il fait voir à la fin de ce même préjugé que la Géométrie la plus élémentaire demande qu'on entre dans l'Analyse des infiniment petits, ce qui fait naître indispensablement les discussions sur l'Infini, qui est, selon nôtre Auteur, une source inépuisable de ténèbres et d'incertitudes.

On fait voir dans le quatrième préjugé que les Mathématiciens ne sont pas plus unanimes que les autres Scavans, et pour le prouver, on rapporte les disputes qui s'éleverent dans l'Académie des Sciences au sujet des nouvelles méthodes de l'Infini. L'Auteur fait aussi mention de quelques légères diversitez de sentiment, qui diviserent il y a quelque tems M. de Fontenelle et le P. Castel. On n'a pas oublié Hobbes, le Jésuite Mancanus, ni Vossius, qui se sont un peu écarté de la route que tiennent les Géomètres; on s'est également prévalu des incertitudes de M. Leibnitz, qui sembloit s'être relâché jusqu'au point de réduire les Infinis de différens ordres à n'être que des incommensurables au Globe de la Terre, ou ce Globe à un Globe dont le rayon seroit la distance du Soleil à Sirius; ce qui

qui ruineroit l'exactitude Geométrique des calculs. L'on a ajouté à toutes ces contrarietez le peu d'unanimité qui se trouve entre ceux qui déterminent la distance des Globes celestes , et qui prétendent trouver au juste la grandeur de leur rayon. Enfin l'on fait voir que les Mathématiciens sont le plus souvent aux prises , et qu'ils ne partent pas toujours des mêmes principes.

L'Auteur des Pensées critiques se propose de prouver dans le cinquième préjugé que l'objet des Mathématiques est obscur. Voici ce qu'il dit sur ce sujet.

Les Mathématiques ont pour objet ou la grandeur en general , ou l'étendue , ou les nombres , ou le mouvement , ou le tems.

Nous ignorons quelle est la nature de la grandeur en general. Premièrement il est certain qu'elle n'est pas un être : en second lieu , si elle étoit un néant , comment pourroit-elle être l'objet des Mathématiques ? Troisièmement on auroit tort de dire que les Algebristes prennent pour objet de leur science la grandeur en general en ce sens , que toutes leurs opérations peuvent également avoir lieu en Geométrie et en Arithmetique , puisqu'il est très-certain que les nombres et l'étendue

duë ont des proprieté tout-à-fait différentes. 2<sup>o</sup>. Les notions que nous avons de l'étenduë sont très-incertaines , puisque nous ignorons si elle est divisible à l'infini , ou si elle est composée d'indivisibles , si ces indivisibles sont étendus ou inétendus. Cependant , ajoute notre Auteur ; on ne peut s'assurer d'aucunes conséquences Geométriques , jusqu'à-ce que les Physiciens ayent vuidé leurs différends sur ce sujet , puisque les conclusions que l'on tire de ces divers systêmes sont aussi opposées entr'elles , que la supposition des indivisibles l'est de celle de la divisibilité inépuisable. Ainsi , puisque les principes sont arbitraires , les conséquences doivent l'être aussi. 3<sup>o</sup>. Notre Auteur après avoir dit qu'il est souvent inutile et même dangereux de trop raffiner sur les premiers principes , ajoute , pour faire voir que les premières notions même ne sont pas exemptes d'obscurité , lorsqu'on donne un plein essor à son esprit ; l'idée qu'on a de l'unité n'est pas fixée sur la perception d'un être simple , parce qu'on ne sçait qu'un objet est simple qu'autant qu'on le confronte avec l'idée qu'on a de l'unité. Ainsi l'idée qu'on a de l'unité précède la perception de l'être qui est simple. Mais si la per-

cep-

312 **MERCURE DE FRANCE**.  
ception de l'être qui est simple est postérieure à l'idée qu'on a de l'unité, il faut donc que l'unité soit quelque chose de réel, et qu'elle subsiste indépendamment de tout sujet. Voilà donc le triomphe des Pitagoriciens; quelle sera la nature de l'unité? L'on fait voir ensuite que les fractions seules suffisent pour rendre la notion de l'unité douteuse et équivoque.

L'on parcourt ainsi toutes les autres grandeurs, et on prouve que les notions que nous en avons doivent nous paroître incertaines.

L'Auteur fait voir dans le sixième préjugé qu'en supposant une fois le principe des indivisibles, qu'il n'est pas bien aisé de combattre, il faut jeter les fondemens d'une nouvelle Géométrie. Pour cet effet il choisit plusieurs propositions qui concernent les Lignes, les Plans et les Solides, et démontre qu'elles sont des Paralogismes hors la divisibilité inépuisable, qui ne paroît pas à notre Auteur être établie sur des principes assez certains pour servir de fondement à des conséquences infaillibles.

On propose un septième préjugé, où l'on prétend prouver que les Mathématiques ont peu contribué à la perfection des Beaux Arts, toutes les réflexions que  
notre

notre Auteur emploie dans ce préjugé, peuvent se réduire à celle-ci.

L'Architecture civile et militaire, la Marine, l'Astronomie, les Méchaniques, la Cosmographie, la Peinture, la Sculpture, et tous les Beaux Arts ont atteint à un très-haut degré de perfection dans des tems auxquels on n'avoit point les méthodes de résoudre les problêmes, et où les connoisseurs Geométriques se bor- noient à quelques propositions élemen- taires d'un usage très-peu fécond. En se- cond lieu les Sciences qui ont emprunté le secours des Mathématiques ne sont jamais arrivées à une parfaite précision : l'on pourroit même dire que l'Astrono- mie est incertaine en ce qu'elle a de commun avec les Mathématiques, puis- que malgré toutes les règles de la Trigo- nometrie on n'a pû réussir à assigner la vraie distance des Astres, ni déterminer la grandeur de leur diamètre, et que malgré toutes les observations des Géo- mètres de notre siècle et du siècle der- nier, on n'en connoît pas mieux la fi- gure du Globe de la terre.



EXTRAIT d'une Lettre de M. D. D.  
dans laquelle il est parlé d'un Ouvrage  
Historique , nouveau.

Vous n'êtes pas bien informé au sujet de l'Ouvrage dont vous me parlez ; vous en jugerez par ma Réponse. Voici d'abord le titre de quatre des premiers volumes qui viennent de paroître.

HISTOIRE des Empires et des Républiques , depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte et d'Asie , la liaison de l'Histoire Sainte avec la, Profane ; et dans celle de la Grèce , le rapport de la Fable avec l'Histoire. A Paris, chez Simart , au Dauphin , rue S. Jacques ; et sur le Quai des Augustins, chez Jean Roüan, à la Colonne d'Hercule.

L'Auteur déclare dans son Discours Préliminaire que c'est l'*Histoire ancienne de M. Rollin*, qui lui a fait naître la pensée de l'Ouvrage qu'il donne au public ; et il a cru que ce même empressement avec lequel on a lû ce que ce judicieux Ecrivain en a donné , feroit recevoir avec plaisir ce sujet traité dans son entier ; d'autant plus que c'est icy un Plan nouveau ; et voici les différences de l'une à l'autre.

1°. L'*Histoire ancienne* ne commence à

entrer dans quelque détail que vers le cinq ou sixième siècle avant J. C. et celle des *Empires* remonte jusqu'aux temps voisins du Déluge , dans l'origine des premières peuplades.

2°. Celle-là mêle toutes les Histoires ensemble , traitant alternativement de l'Égypte , de l'Asie , de la Grece , ou de la Thrace ; et celle-cy prend chaque Histoire en particulier , dont elle fait voir par la suite d'un même discours , l'origine , les progrès et la décadence.

3°. On ne s'est point attaché à donner dans la première une succession suivie des Rois qui ont occupé les Thrônes de l'Égypte et de la Grece. Dans la seconde on trouve une suite des uns et des autres , jusqu'au temps d'Abraham , avec l'Histoire de leurs Regnes.

4°. M. Rollin n'a point voulu donner de Chronologie , sur l'antiquité. L'Auteur de l'*Histoire des Empires* l'a recueillie de Jules Affricain , d'Eusebe et de Syncelle ; et il donne tant pour l'Égypte que pour la Grece et l'Asie , les preuves de son système.

5°. La liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane , lui fait encore un objet particulier. L'Historique du Pentateuque , des Livres des Rois et des Prophetes ne  
souf-

316 MERCURE DE FRANCE  
souffre de si grandes difficultez que  
parce qu'on ne sçait pas les Histoires  
Etrangères, qui y ont rapport. Icy l'on  
s'est appliqué à joindre l'un avec l'autre ;  
et le second volume est tout entier pour  
lever ces obscuritez.

6°. Dans l'*Histoire ancienne* on a passé  
tout ce qui regarde la Fable; et cette ma-  
tière a paru importante et curieuse à l'Au-  
teur de l'*Histoire des Empires*. Il donne la  
Fable pour ce qu'elle est ; c'est-à-dire ,  
qu'il la laisse quelquefois *Fable*, quoique  
le plus souvent et presque par tout il la  
ramène à la vérité de l'Histoire , faisant  
voir que ce que les Poètes en ont dit , se  
trouve conforme aux plus anciens Mo-  
numens de l'Antiquité ; et en particulier,  
aux Apologistes de la Religion chrétien-  
ne. Il remonte jusqu'à l'origine de la My-  
tologie ; Acmon , Urane , Saturne , Ju-  
piter , dont il fixe les siècles, avant la vo-  
cation d'Abraham, et montre qu'on ne  
peut, sans une singularité téméraire , ac-  
cuser leurs Histoires de faits controu-  
vez.

On peut dire que cet Ouvrage sert de  
Préliminaire à la lecture de nos Livres  
Saints , à celle des Apologistes , des Poë-  
tes , des anciens Historiens, et de l'His-  
toire Ecclésiastique , où il finira , après  
avoir

avoir éclairci tous les siècles qui l'ont précédée. On vend aussi avec le Livre, ou séparément, deux grandes Cartes Chronologiques, qui montrent la concurrence de toutes les Histoires, siècle par siècle, depuis la création jusqu'à J.C.

Il paroît une Brochure de 60 pag. qui peut avoir son utilité, sous le Titre de *TARIF des Marchands Frippiers, Tailleurs, Couturiers, &c.* dans laquelle on trouve plusieurs Tarifs, propres à sçavoir combien il faut d'une telle Etoffe, de telle largeur qu'elle soit, pour faire tel vêtement, ou tel autre ouvrage qu'on voudra. On y trouve aussi la différence des Aînes de chaque Pays, exprimée en pouces, d'une nouvelle maniere, pour trouver commodément de combien une Etoffe est plus large que l'autre, ainsi que la longueur des Aînes. On y trouve enfin les noms des différentes Manufactures, et la largeur en Pouces des Etoffes qu'on y fabrique, avec un petit Abrégé des quatre principales Opérations de l'Arithmétique. Par M. Roslin, Expert Ecrivain Juré, &c. *A Paris, chez Antoine de Heuqueville, pere, Libraire, Quai des Augustins, à la Paix.*

PROJET d'un Supplément à la Collection des Conciles du PÈRE LABBE, qui doit s'imprimer incessamment, à Paris, chez *Briasson*, Libraire, rue S. Jacques, à la Science; et à Geneve, chez *Fabri* et *Barrillot*.

Plusieurs Sçavans se sont appliquez à donner des Collections de Conciles; mais malgré leurs soins, ils n'ont pû tout découvrir. C'est en profitant du travail de chaque Compilateur, que le dernier a donné la plus ample Collection. *Merlin* se chargea le premier d'une entreprise si importante; *Crabbe* vint après et augmenta le Recueil de son Prédecesseur, et *Crabbe* fut suivi par *Suarius*, qui fit de nouvelles découvertes. Celui-cy fut ensuite surpassé par *Binius*; mais le *P. Labbe* effaça tous ces Compilateurs, en donnant en 1671. la plus ample de toutes les collections. Outre ses recherches particulieres, il se servit utilement de quelques Ecrivains, tels qu'*Uchelli*, *Marca*, &c. qui avoient inseré des Conciles dans leurs Ouvrages.

Depuis 1671. quelques Auteurs, comme *Cotelier*, *Bollandus*, &c. ont publié des Monumens Ecclesiastiques, et parmi ceux-là, les Actes de divers Conciles. D'autres ont mis au jour des collections de Conciles; *Baluze*, outre le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoise, publié en 1668. a imprimé en 1683. un premier Tome d'une nouvelle Collection des Conciles avec des notes, et en a inseré quelques-uns dans ses *Miscellanées*. Le Cardinal d'*Aguirre* a publié la Collection la plus ample et la plus curieuse des Conciles d'Espagne. Le *P. Bessin* a recueilli ceux de la Province de Normandie. Avec tant de secours il a été facile au *P. Hardouin* de donner une plus ample Edition des Conciles; il l'auroit rendu plus

plus parfaite, si, aux Conciles qui lui ont été envoyez de differents endroits de l'Europe, et à ceux qu'il a extraits de ces sçavans Compilateurs, il avoit pris la peine de joindre les Conciles inserez dans divers Auteurs Ecclesiastiques; en quoi il eût imité le docte *P. Labbe*.

Enfin, *M. Coleti* vient de publier à Venise la plus ample de toutes les Collections de Conciles. Il a adopté avec raison celle du *P. Labbe*, ajouté les Conciles publiez par le *P. Hardoüin*, et profité des recherches particulieres de ce fameux Ecrivain. Il a aussi recueilli les Conciles et les Statuts Synodaux que le *P. Martens* et quelques autres Sçavans ont inserez dans leurs vastes Collections de Pieces.

Malgré toutes ces recherches, je puis assurer qu'on peut faire de nouvelles Additions. J'ai ramassé un nombre considerable de Conciles et de Synodes, ou inconnus jusqu'à présent, ou non encore imprimez, ou qui jusqu'ici n'ont point été inserez dans les Collections de Conciles. A l'égard des Synodes, je ne donnerai aucun de ceux qui ont paru depuis l'an 1300. conformément au Projet du *P. Labbe*.

Ces Additions considerables m'ont déterminé à publier un Supplement; et comme l'Edition des Conciles du *P. Labbe* est la plus répandue, je me suis proposé de recueillir tous les Conciles publiez par le *P. Hardoüin* et par *M. Coleti*, et de les joindre à ceux que j'ai moi-même découverts. Tous ces Actes seront accompagnez de Notes pour l'intelligence du Texte, et même de Variantes, tirées des Manuscrits et des Imprimez. Ces divers morceaux composeront la premiere Partie de ce Supplement. Il y aura une Table exacte des Matieres qui y seront contenues.

Mais j'aurois crû ne donner qu'un Supplement imparfait à la Collection des Conciles du *P. Labbe*, si je m'étois borné à ce Recueil. J'ai donc cherché à le rendre plus utile, en rectifiant et en réformant la Collection entière. Pour cela, sans prétendre m'ériger en Censeur de tous les Compilateurs de Conciles, je me suis attaché à épurer le Texte, à revoir et corriger plusieurs endroits des Versions, à suppléer à ceux qui étoient omis et qui se trouvent dans les Manuscrits ou dans les premières Editions; enfin à rétablir certains termes auxquels on en a substitué d'étrangers. J'ai collationné à ce sujet les Imprimez avec ce que j'ai pû voir de Manuscrits. J'ai même étendu mes soins jusqu'à corriger les fautes d'impression, qui, comme on sçait, rendent souvent le sens inintelligible. C'est par ces seuls moyens qu'on peut trouver la véritable leçon des Textes et rendre utiles les Pièces qu'on donne au Public.

Outre ce pénible travail, j'ai composé des Notes sur les endroits difficiles. La plupart des Collecteurs en ont promis; celles du *P. Labbe* n'ont point vû le jour, quoiqu'il y renvoye le Lecteur. Le *P. Sirmond*, qui étoit plus en état que personne de faire des Notes, en a mis d'excellentes dans son Recueil des Conciles de France. Le *P. Labbe* et le *P. Hardouin* les ont transportées dans leurs Collections. On trouve très-peu de Notes dans les autres Compilateurs de Conciles et de Synodes. Le *P. Hardouin*, convaincu de la nécessité de faire des remarques, a crû y pouvoir suppléer par une Table fort ample et fort détaillée des Matières contenues dans sa Collection; mais cette Table n'a servi qu'à faire regretter les Notes. Ce que je me propose principalement d'éclaircir regarde le temps et le Lieu où les Conciles ont été

été assemblez; ce qui y a donné occasion et les difficultez qu'on rencontre dans les Canons et qui ont exercé la critique des gens habiles. J'ai profité de leur travail, et j'y ai joint mes remarques particulieres.

Pour applanir, autant qu'il est possible, toutes sortes de difficultez, j'ai fait une Liste alphabétique de certains mots inconnus, barbares et obscurs, qui sont dans les Actes et dans les Pièces originales des Conciles, j'indique les pages des différentes Collections où ils se trouvent; et je fixe le sens de la plupart dans l'explication que je donne ou que je tire des Dissertations des Sçavans.

Les premiers Editeurs ont eu soin de marquer dans des Préfaces ou à la marge, les Archives et les Bibliothèques d'où ils avoient tiré les Actes qu'ils donnoient au Public. Ils en assuroient par là l'authenticité, et mettoient le Lecteur en état de consulter les sources où ils avoient puisé; mais cette attention si nécessaire a été négligée par leurs Successeurs; ainsi pour réparer cette omission, j'ai composé une Liste de tous les Conciles inserez dans les diverses Collections, à laquelle j'ai joint le nom des Bibliothèques d'où ils ont été tirez.

Cet amas de Corrections, de Variantes, de Notes et de Catalogues, formera la seconde Partie de ce Supplément. Quoiqu'en la composant j'aye eu principalement en vûe la collection du P. Labbe, et que pour cela j'aye rangé toutes ces différentes Remarques suivant l'ordre des Tomes et des pages de la Collection de ce sçavant Jesuite; cependant pour rendre mon Supplément utile à ceux qui ont toute autre Collection, comme celle de *Crabbe*, de *Syrinus*, de *Nicolini*, de

*Binius*, du *P. Hardoiin*, &c. j'ai également eu soin d'indiquer les pages de ces divers Recueils, où se trouve chaque Concile, auquel par conséquent doivent se rapporter les Notes, corrections et les Variantes. Je me ferai un plaisir de profiter des lumieres que les Sçavans voudront bien me communiquer, et qu'ils auront la bonté d'envoyer aux Libraires qui se chargent d'imprimer ce Supplement.

Je dois avertir que pour ne pas faire acheter de nouveau les Collections particulieres imprimées en France, les Libraires s'abstiendront d'insérer dans ce Supplement le Volume publié par *M. Baluze*, sous le titre de : *Nova Collectio Conciliorum*. Si cependant les Sçavans sont d'un autre avis, ces Libraires s'y conformeront.

*On imprimera ce Supplement de même forme, grandeur et caractere que les Conciles du P. Labbe, et on n'en tirera qu'un petit nombre d'Exemplaires, sur le prix desquels on accordera un benefice à ceux qui en retiendront par avance.*

*On n'en imprimera aucun en grand Papier, que pour ceux qui les demanderont.*

LES DONS DES ENFANS DE LATONE ;  
la Musique et la Chasse du Cerf, Poëmes  
dédiés au Roy. *A Paris, Quay de Gén-  
vres, rue S. Jean de Beauvais, et Quay  
des Augustins, chez Prault, Desaint, et  
Guerin, 1734. in 8. de 330. pages, sans  
l'Epitre et la Préface, et sans les Tons  
de Chasse et Fanfares, à une et deux  
Trompes, dont la Lettre et la Musique  
sont gravées en 32. pages.*

*l'Epitre*

L'Épître au Roy commence ainsi.

Digne présent des Dieux , doux fruit de leur  
Largesse ,

Grand Roy , dont la bonté , la grace , la Sa-  
gesse ,

Enchantent des François les regards et le cœur,

Pendant que ton nom vole et sème la terreur ,

Avant d'entrer au Char que t'apprête Bellone ,

Reçois les dons flatteurs des Enfans de Latone,

Mais que ne dois-tu pas au zèle d'Apollon ?

Est-il quelque détour dans le sacré Vallon,

Où de ses feux féconds la lumineuse trace ,

N'ait ouvert à tes yeux les trésors du Parnasse ?

Un guide que ce Dieu lui même t'a donné ,

Dans le champ des Beaux Arts longtemps t'a  
promené ;

Il porta devant toi ce flambeau qui t'éclaire ,

Ta sagesse est son bien, ta gloire est son salaire.

Sans doute dans le cours de ses doctes leçons

Il ne fit point entrer la science des sons.

Phœbus se reservoit le droit de t'en instruire :

Écoute les accents que vient t'offrir sa Lyre ;

D'une Muse empressée il soutient les efforts ,

Pour t'annoncer les Loix de ses divins accords.

Le premier Poëme est celui d'Apollon  
ou de l'origine des Spectacles en Musi-

F i i i j que,

que ; rien n'est plus ingénieux et mieux conduit que la Fable dont l'Auteur s'est servi pour établir les principes de la Musique , la création successive de divers Instrumens , quelques regles de la composition ; et pour parvenir enfin à l'établissement des Opéras , il a sçu mettre en action tous les Dieux, dont Apollon est le Héros, et dans une matiere qui sembloit ne devoir être que Didactique il y met un mouvement si intéressant avec tant de clarté et rempli de tant d'images agréables , qu'on ne s'apperçoit plus qu'on s'instruit d'un art difficile.

Dans le premier Chant après avoir établi les trois dons ; de voir , de parler et d'entendre , accordez à l'homme par la nature, dont on fait une description aussi noble que singuliere , l'Auteur suppose qu'Apollon déguisé en Berger d'Admete trouvant les Bergers de l'Amphrise attroupez pour entendre le concert des Oyseaux , et se plaignant des Dieux d'avoir refusé à l'homme un talent si merveilleux , leur reproche leur injustice , et leur apprend que le don de la voix a été accordé aux hommes d'une maniere infiniment supérieure aux chants des Oyseaux , qu'il ne leur manque que la connoissance d'un art inventé pour les Dieux

et dont il offre de leur faire part.

On ne sera pas fâché de voir ici comment s'exprime l'Auteur dans les premières pages de son premier Chant.

L'air dans un sein fécond est à peine reçu ,  
 Que le son aussitôt repoussé que conçu ,  
 D'un flexible gosier s'ouvrant la trace humide ,  
 Se fait entendre du gré du souffle qui le guide ;  
 Des muscles , des tendons au passage attachez  
 En bordent les contours plus ou moins relâchez ;  
 S'ils se serrent , le son avec éclat s'élançe ;  
 S'ils s'ouvrent , il grossit : de cette différence ,  
 Du grave ou de l'aigu naît le genre opposé ;  
 Entr'eux se forme encore un ordre composé ,  
 Dont les accens suivis , s'élevent ou descendent ;  
 Se détachent par bonds , voltigent , ou s'étendent.

Pour l'homme c'étoit peu de parler et de voir ,  
 Si de s'ouïr soi-même il n'eût eu le pouvoir :

Trois osselets légers que cet étuy renferme, ( a )  
 L'un par l'autre frappez , trouvent un nerf pour terme.

Si-tôt que pénétrant ces tortueux détours ,  
 La voix jusques au fond a prolongé son cours ,  
 Du même mouvement dont elle fût poussée ,  
 Elle heurte des os la suite compassée.

( a ) : La tête.

H v Lc

Le premier sous la forme et le nom d'un marteau ,

N'est pas plutôt frappé d'un froissement nouveau ,

Qu'il le rend à l'instant dans le même volume ;

Au second qui le suit et qui lui sert d'enclume.

Cette enclume à son tour fait frémir son soutien :

Là le nerf attaché par un léger lien ,

De cette impulsion sentant la violence ,

Du son dans le cerveau porte la connoissance ;

Qui tel qu'en une voute ou d'yvoire ou d'airain ,

Retentit et des voix forme l'écho certain.

Dans quarante Vers l'Auteur fait ensuite un précis des principaux Elemens de la Musique ; il les borne cependant à la seule connoissance des modes naturels , leur cache les transpositions par les diezes et par les B. mols , et toutes les fausses dissonances dont la sensibilité lui paroît dangereuse , et pourroit trop amollir: il dit :

Les Dieux seuls à leur gré vertueux, invincibles ;  
Se réservent pour eux ces délices sensibles, &c.

C'est cette réserve qui fait le nœud du Poëme ; après les avoir suffisamment instruits. Apollon se fait connoître et paroît

paroît aux Bergers revêtu de son éclat. Ce Chant a dû coûter à l'Auteur pour rendre avec netteté les Elemens de la Musique , aussi est-ce le seul où on trouve plus de didactique ; les trois autres Chants sont en action , et ne représentent que des images amusantes.

## S E C O N D C H A N T.

Les Bergers reconnoissans des bienfaits d'Apollon , ne s'occupent plus qu'à mettre en pratique leurs nouvelles connoissances ; Minerve devient jalouse du culte rendu à Apollon , et, pour attirer au sien les Bergers , elle imagine de former un instrument des rozeaux qui se trouvent sous sa main ; elle donne les commencemens de la Flute à bec ; mais elle s'apperçoit bien-tôt que les traits de son visage en sont alterez.

Elle en rougit de honte , et quittant le rivage ,  
Abandonne aux mortels le fruit de son ouvrage.

Pan l'apperçoit, en étudie les positions,  
les découvre , et en fait usage avec succès ; en voicy la description.

Le Canal qui le perce , également concave ,  
Sous l'empire des mains , y tient le son'esclave ;

F v j    Sc

Sa tête s'extenué , en courbe finissant ;  
 L'autre bout évasé , s'ouvre en s'arrondissant ;  
 Ses trous , dans un long ordre , arrangez par me-  
 sure ,  
 Divisent de ce corps l'harmonique figure ;  
 Le premier plus ouvert , des autres détaché ,  
 Rend tout l'air qu'il reçoit et n'est jamais bou-  
 ché.

Cette description finit par l'effet qu'elle produit dans les Campagnes.

Il module avec art une chanson nouvelle ;  
 Non content de l'apprendre aux Echos des Fo-  
 rêts ,  
 Il en veut dans les Champs étaler les attraits ;  
 A l'éclat de ses sons , les timides Bergeres ,  
 Les Faunes , les Sylvains , et les Nymphes lé-  
 geres  
 Volent autour de lui , le suivent en tous lieux ,  
 Et forment , en dansant , un cercle gracieux.  
 L'Email , de mille fleurs , sous leurs pas se dé-  
 ploye ,  
 Et la terre paroît en tressaillir de joye.

Apollon devient jaloux à son tour de  
 Minerve , et pour la surpasser il invente  
 la Lyre ou le Violon ; toutes les parties  
 en sont exprimées avec bien de la netteté  
 et de la précision. Le Lecteur en va juger.

Don-

Donnons la voix aux Nerfs, et que le Bois  
resonne.

Il dit : Et le Laurier qu'un nouvel art façonne,  
D'un Instrument nouveau, prend la forme soudain,

Deux Tables de ce bois, qu'a refendu sa main  
Répondent l'une à l'autre, et leur mesure égale,  
A la vuë, offriroit l'image d'un ovale,  
Si le trait transversal de deux cintres rentrans,  
De son juste milieu, ne recourboit les flancs.

Quatre Nerfs que Latone elle-même a filez;  
Inégaux en grosseur, par degré redoublez,  
se roulent sur leurs Clefs, dociles à s'étendre,  
Et prompts à se prêter aux sons qu'ils doivent  
rendre.

Un Archet manque encor qu'il naisse du Lau-  
rier,  
Dit Phœbus; que Pégaze accoure y déployer,  
De son col argenté; l'étincelante Soye.

Icy on voit une brillante image de tous  
les Dieux descendus du Ciel, pour enten-  
dre jouër Apollon; l'Amour s'en appro-  
che de plus près, et le presse de lui ap-  
prendre et la Musique et l'Art de jouër  
du Violon. Cette peinture est trop char-  
mante pour n'en pas mettre icy quelques  
traits.

Sous un nuage épais , le Tiran de Cithere ,  
 L'Amour dormoit panché sur le sein de sa mere ,  
 A ce bruit il s'éveille , et dessillant ses yeux ,  
 Va porter de plus près ses regards curieux .  
 Phœbus impatient , souffre à regret sa vuë ,  
 Il connoît d'un enfant , la main peu retenuë ;  
 Il le fuit , mais en vain ; l'Amour pose cent  
 fois ,  
 Sur les Nerfs résonnans , ses téméraires doigts ;  
 Il interrompt le cours des divines cadences ,  
 L'accable imprudemment d'importunes instan-  
 ces .

&c.

Phébus lui refuse les secrets de son Art,  
 et lui parle en ces termes :

La Lyre , répond-t-il , n'est point faite à l'u-  
 sage ,  
 D'un Dieu , qui des humains , amollit le cou-  
 rage ;  
 Elle ne doit servir qu'à chanter les Héros ,  
 Vainqueurs de la mollesse , ennemis du repos ;  
 Dont les noms sont gravez au Temple de mé-  
 moire ,  
 Ou , qu'à chanter des Dieux , les bienfaits et la  
 gloire .

Comme Apollon jouiant devant les  
 Dieux, n'avoit rien caché de tous les mys-  
 teres de son Art, qu'il avoit jusques-là ju-  
 gé

gé à propos de celer aux Mortels, l'Amour se taît, et s'applique à en découvrir toute la finesse; il apprend toutes les transpositions par les Dièses et par les B mols, et toutes les Dissonnances. Apollon ne s'en apperçoit point; les Dieux se séparent, et l'Amour chargé de son nouveau larcin, se prépare à s'en servir pour augmenter ses conquêtes.

### TROISIÈME CHANT.

L'Amour va trouver Pan dans l'Arcadie, il l'instruit de tous ses secrets, lui apprend le différent usage qu'on doit faire des Dièses et des B mols, pour remuer, étonner ou amollir les cœurs des Mortels, selon les passions différentes qu'on leur veut inspirer. Leur union produit bien-tôt un effet surprenant; tout cède, tout se rend aux Chansons amoureuses.

Minerve reparoit et indignée de la corruption générale que font dans la Grece les Chants effeminez de Pan et de l'Amour, elle va trouver Apollon, lui expose l'abus qu'on fait de son Art; ils concertent les moyens d'y remédier. Apollon invente la Trompette, et la fait emboucher par Bellone.

Bellone vient, l'embouche, et court de toutes parts,

Ras-

## 332 MERCURE DE FRANCE

Rassembler sur ses pas tous les peuples épars.

Tout cède aux sentimens que la Déesse inspire :

Il n'est plus de Mortel qui d'un fatal délire ,

Par de cuisans remords, reconnoissant l'erreur ,

Ne brûle de donner des marques de valeur.

Tout est changé, l'Amour ne reçoit plus de  
Fêtes ,

Il voit évanouïr ses nouvelles conquêtes ,

Ses Autels sont déserts, il part ; et furieux ,

Au deffaut des Mortels va corrompre les Dieux.

Les Syrenes , filles d'Achelaüs , sont les seules qui s'obstinent à ne point renoncer aux Chansons amoureuses.

### QUATRIÈME CHANT.

Minerve irritée de l'obstination des Syrenes, résout de les corriger ou de les perdre ; elle prend le temps d'un jour qu'elles se promenoient sur la Mer, dans un Esquif, où se croyant seules, elles se livroient au plaisir de chanter des Chansons libres et prophanes. Sous la forme d'une Matrône Minerve les aborde dans un pareil Esquif; leur reproche leur indécence ; elle est bien-tôt l'objet de leur mépris; elle souïrit; et changeant de forme, d'un coup de sa Lance elle renverse  
leur

leur Esquif. Les Syrenes reparoissent encore , mais c'est pour être des Monstres , avec la tête seule d'une femme ; elles se précipitent de honte dans les Flots , où après avoir parcouru l'immensité des Mers pendant long temps , elles fixent leur course et s'arrêtent aux bords de l'orageux Pélore ; depuis plusieurs siècles elles y avoient perdu la voix , lorsqu'Appollon prend pitié de leur malheur ; leur pardonne leurs impiétez , leur rend la voix , mais leur prescrit l'usage qu'il faut faire des Chants et de la Musique.

Il pousse plus loin sa bienveillance , il forme le dessein de se servir d'elles pour l'établissement d'un Théâtre Lyrique , soumis aux Loix de Melpomene ; il leur ordonne d'apprendre l'art du Chant aux Tritons et aux Naïades ; il charge Circé sa fille , d'offrir sur les Eaux un Spectacle magnifique , orné de machines et de décorations , et mêlé de toutes sortes de danses , de caracteres différents ; Circé fait d'abord paroître pour le Prologue le sacré Vallon ; ce Prologue est fait à l'honneur d'Appollon ; il est suivi d'une nouvelle décoration , qui représente le Palais de Proserpine où l'on doit celebrer son enlèvement par Pluton.

On choisit ce sujet préférablement à un  
autre

334 **MERCURE DE FRANCE**  
tre pour flatter les peuples de Sicile, qui d'abord en sont les spectateurs, parce que les Poëtes ont feint que Proserpine avoit été enlevée dans cette Isle. C'est là qu'on voit un détail exact et ingénieux de toutes les différentes parties qui composent l'Opéra.

Les peuples de Sicile en paroissent peu enchantés, ils prennent bien-tôt la résolution d'imiter ce genre de Spectacles et de le porter dans leurs Villes, c'est en imitation de ce premier Opera, représenté sur les Eaux que les Italiens ont inventé et établi ce Spectacle pompeux.

Dans la suite des temps Lully étant né parmi eux en a apporté l'idée en France et c'est par lui qu'on a vû triompher ce nouveau Spectacle dont il est regardé comme second inventeur.

L'Epître sur la Musique est la troisième Edition d'un Ouvrage déjà reçu du Public avec un applaudissement general.

Le premier Chant contient l'Histoire de la Musique en France depuis 80 ans, l'Eloge détaillé de tous les Operas de Lully et de Quinault, dont les descriptions ont reçu de grands Eloges de tous les connoisseurs et par les Journaux et par les Mercurès.

Le

Le deuxième, après avoir donné quelques préceptes sur la Poësie et la Musique des Operas, entre dans le détail de tous les Operas nouveaux qui ont été faits depuis Lully et avec une grande impartialité porte de justes decisions sur le mérite de chaque ouvrage.

Le troisième Chant expose en quoi consiste le mérite des Operas d'Italie, quelle est la nature de leur bonne Musique, leurs beautez, leurs deffauts et le nom des Maîtres qui y ont le plus excellé.

Le quatrième Chant parle du nouveau genre de Musique que nous avons goûté et imité des Italiens depuis quelques années; sçavoir, les Sonnates, et les Cantates, on nomme les Auteurs qui ont le mieux réussi dans ce genre, et l'Auteur finit en proposant de réunir les deux gouts ensemble pour donner à l'Art de la Musique toute la perfection qu'elle peut trouver dans les graces Françoises et dans la science Italienne.

On a imprimé à Leyde, chez C. Werberf, une Dissertation curieuse et très-utile sur la *Friction*. Par M. H. Loelhoeffel, pour obtenir le degré de Docteur en Medecine, &c 1732. in 4. de 45. pages. On en peut voir un Extrait dans le Journal des Sçavans de ce mois.

Jean

Jean Alb. *Tumermani*, Libraire à Verone, débite depuis peu aux Souscripteurs, le *Traité du Sublime de Longin*, avec le Texte Grec et la Traduction en Latin et en François, sur quatre colonnes. 1733. in 4.

NOTA. L'Auteur de la Lettre inserée dans le Mercure de Janvier, sur quelques particularitez de la Vie de *Topal-Osman*, parle en passant du Grand-Visir *Aly Pacha*, qui fit la conquête de la Morée en 1715. Le Lecteur n'auroit peut-être pas été fâché de sçavoir que ce Visir étoit le celebre *Ali Cumargi*, Favori d'Ahmed III. né fils d'un Charbonnier, et qu'il parvint à la dignité de G. Visir, dont il avoit disposé plus d'une fois avant que d'oser s'en revêtir. Il en est parlé assez au long dans l'Histoire de Charles XII. par M. de Voltaire, et selon cet Auteur, il fut tué à la Bataille de Petervaradin 1716. Son judicieux Critique, le Voyageur la Mottraye, témoin oculaire de la plupart des faits qu'il rapporte, prétend que ce Visir périt non-seulement en 1716. à Petervaradin, mais encore en 1717. à Belgrade. Cette double Epoque est échappée à M. de Voltaire. Voyez la Mottraye, Tom. I. pages 340. et 378.

RECEPTION de M M. de Moncrif  
et Dupré de Saint Maur, à l'Académie  
Françoise le 29. Décembre 1733.

**M**R de Moncrif commença son Discours par exposer l'utilité et les avantages de l'Académie Françoise, non-seulement pour la perfection de la Langue, mais même pour le progrès de l'esprit, » Fixer le sens véritable de cha-  
» que

que mot... faire connoître en quoi consistent ces tours heureux d'où naissent et la force et l'agrément du langage, n'est-ce pas, dit il, guider l'esprit?... n'est-ce pas lui donner lieu de s'étendre et de se perfectionner? » L'Orateur fit ensuite successivement l'Eloge de l'illustre Fondateur de cette Académie le Cardinal de Richelieu, celui de M. Seguer, de Louis XIV. de M. de Caumartin, dont M. de Moncrif remplit la place vacante, de M. le Cardinal de Fleury, de M. le Maréchal de Villars, et M. le Comte de Clermont. Qu'il nous soit permis de toucher quelques traits de ces Eloges.

En parlant du Cardinal de Richelieu, « Ce Cardinal dont le génie également vaste et sublime, fit sentir à toute l'Europe que pour porter la France au plus haut degré de splendeur, il ne falloit que lui apprendre à se connoître; Armand, dis-je, après avoir étendu les limites et multiplié les avantages intérieurs de l'Etat, s'empressa d'y ajouter ce Monument, qui devoit en accroître la gloire... Richelieu voulut former un établissement, qui dès sa naissance présentât toute son utilité; il fonda l'Académie Française. L'effet répondit à son attente; l'Ouvrage parut, il étoit perfectionné... C'étoit le siècle des prodiges. Louis XIV. re-ignoit... Tout devoit marquer l'ascendant de Louis XIV. devenu votre Protécteur, il sembla qu'il avoit aplani les routes pénibles que les talents et la science avoient été forcez de suivre jusqu'alors.

Après avoir fait l'éloge de M. de Caumartin, le nouvel Académicien ajouta en parlant de l'Académie; « il est des objets de notre admiration, qui bien loin de perdre à être examinez de près,

» nous

nous frappent au contraire plus vivement et  
 s'embellissent à mesure qu'on peut les distin-  
 guer et les connoître davantage. Le Prince \*à qui  
 j'ai l'honneur d'être attaché, me le fait éprou-  
 ver tous les jours. Il semble par l'habitude de  
 l'approcher (et il est bien rare que de l'habitude  
 naissent des sujets d'éloge) il semble, dis-je,  
 qu'en lui l'éclat du rang ne soit que la récom-  
 pense des qualitez personnelles, &c.

Le Discours de M. Dupré de Saint Maur  
 eut aussi des traits d'une éloquence variée,  
 vive et animée. Il exposa le progrès de la Lan-  
 gue Françoisè, par les soins et les travaux  
 des illustres Membres de cette Académie dès  
 le temps même de sa fondation, c'est-à-dire,  
 sous l'illustre Cardinal de Richelieu. Ce su-  
 blime génie, dit-il, semblable à ces intelli-  
 gences qui président aux destins des Empires,  
 et sous le Chancelier Seguier, qui acheva cet  
 établissement. L'Académicien fit ensuite l'Eloge  
 de son Prédecesseur M. l'Evêque de Langres.  
 Après avoir touché son illustre naissance et fait  
 appercevoir l'étendue de ses connoissances: Des  
 talens si distinguez, ajouta-t'il, lui méritèrent  
 l'honneur de votre adoption, mais la douceur  
 qu'il goûtoit dans vos Exercices, ne prévalut  
 point sur ses devoirs. L'Episcopat vous l'enleva  
 et sa résidence dans son Diocèse, où il s'ense-  
 velit jusqu'à la mort consomma son Eloge.

L'Orateur témoigna ensuite modestement qu'il  
 n'attribuoit point à sa Traduction du Poème de  
 Milton, l'honneur qu'il avoit de remplacer l'il-  
 lustre Académicien dont il venoit de faire l'Eloge,  
 mais plutôt au souvenir que l'Académie a con-

\* *Soit A. S. Monseigneur le Comte de Clermont.*

écrit

servé de feu M. de Valincourt, auquel il avoit été uni par le sang. L'Eloge de Louis XIV. fut court mais très-bien manié. » France, dit-il, ta splendeur est l'ouvrage de cet auguste Monarque ; » tu lui dois plus, tu lui dois un Prince dans lequel tu vois revivre toutes ses vertus, son zèle pour la Religion, son amour pour la justice, » sa tendresse pour ses Peuples, et cette prudence consommée, qui dans l'âge des passions le rend aussi maître de lui-même, qu'impénétrable dans ses secrets. Nous passons plusieurs traits de cet Eloge, où l'Orateur, en parlant des nouvelles conquêtes du Roy, invite l'Académie à les publier. Continuez, Messieurs, dit-il en finissant son Discours, de transmettre à la posterité les louanges de ce grand Roy. Vous y joindrez celles d'un Ministre vertueux, modeste, équitable, occupé du bien public, négligent sa propre grandeur, et qui dans le plus haut rang, n'a d'autres richesses en partage que la confiance de son Maître et la veneration des hommes. Les sages principes par lesquels il se conduit, n'ont jamais varié, et les sentimens qu'il a imprimez à notre jeune Monarque assurent notre félicité. »

M. de Boze, Directeur de l'Académie, répondit aux deux nouveaux Académiciens par un Discours où l'éloquence et la délicatesse se trouvent réunis.

Après avoir fait remarquer que quelque douleur dont l'Académie soit pénétrée en perdant d'illustres Confreres, il y auroit de l'injustice à ne cesser de s'y livrer, puisqu'après tout sans ces révolutions l'Académie n'auroit pas eu l'avantage de posséder depuis son établissement tout ce que la France a produit de plus distingué par l'érudition, le goût et la politesse, il fit l'éloge de  
feu

feu M. l'Evêque de Blois ; et en s'adressant ensuite à M. de Montrif : » Achevez , dit-il , de le  
 » remplacer par vos sentimens pour l'Académie...  
 » et , si nous sommes en droit d'exiger quelque  
 » chose de plus , par votre empressement à mar-  
 » quer au Prince \* qui vous honore d'une pro-  
 » tection si distinguée , notre respect , notre re-  
 » connoissance et notre admiration. Les Muses  
 » seules sembloient le disputer aux Graces. Un  
 » bruit de guerre se fait entendre et il vole à la  
 » gloire. Objet d'étonnement pour le vulgaire ,  
 » qui croit que la Gloire , les Graces et les Mu-  
 » ses sont autant de Rivaux , jalouses de former  
 » séparément des Héros qui leur appartiennent  
 » en propre , au lieu qu'elles y travaillent de  
 » concert dans le sang de Condé , et que la Re-  
 » ligion même s'intéresse au succès. . .

Pour vous , M. en s'adressant à M. de S.Maur,  
 » digne heritier de l'esprit et de la tendresse d'un  
 » Confrere dont le souvenir nous sera toujours  
 » cher , ce n'est ni à ce titre-là que vous avez  
 » sollicité nos suffrages , ni la première fois que  
 » vous y avez eû part ; ce qui mena à l'Eloge de  
 feu M. l'Evêque de Langres. Il dit ensuite ;  
 » Que ne devons-nous pas attendre de vous ,  
 » après l'élégante Traduction que vous nous  
 » avez donnée de ce Poëme , \* que l'Angleterre  
 » met au-dessus d'Homere et de Virgile , et que  
 » nous leur préfererions , comme elle , si nous ne  
 » consultations que le choix , l'intérêt et la gran-  
 » deur du Sujet.

Nous passons plusieurs autres Reflexions de ce  
 goût , resserrez par nos bornes , pour rapporter

\* S. A. S. M. le Comte de Clermont.

\*\* Le Paradis perdu de Milton.

un Endroit qui termine le Discours. Après avoir exposé le but de l'Académie Française dans ses travaux et l'attention de la Postérité qu'elle se propose de mériter, autant par la délicatesse du Pinceau, que par l'importance et la majesté du Sujet, l'illustre Académicien ajouta : Nous avons à lui apprendre qu'il est des Peuples assez heureux pour n'admettre aucune différence entre le zèle et le devoir ; entre l'amour de la Patrie et la gloire du Souverain ; qu'il est des Ministres sages et puissants, simples, affables et tranquilles au milieu du mouvement qu'ils donnent à l'Univers entier ; qu'il est des Rois magnanimes, qui sacrifient leurs plus grands intérêts au repos et à la tranquillité publique, et que rien n'arrête dès qu'il faut venger la splendeur du Trône qu'on offense, ou secourir des Alliez qu'on opprime, des Rois enfin, qui ne veulent être couronnez par les mains de la Victoire, qu'après l'avoir été par celles de la Justice et de la Piété.

### P R O G R A M M E.

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille avertit le Public que le 25. Août prochain, jour et Fête de S. Louis de cette année 1734. elle adjugera le Prix fondé par M. le Maréchal de Villars, son Protecteur, qui sera une Médaille d'or de la valeur de 300. livres, portant d'un côté le Buste, et de l'autre la devise de son Protecteur, à un Discours en Prose d'un quart d'heure, ou tout au plus d'une demie heure de lecture, dont le Sujet sera : LES AVANTAGES QUE LE MERITE PEUT TIRER DE L'ENVIE.

On adressera, comme de coutume, les Ouvrages à M. de Chalamont de la Visclède, Secretai-

G

re perpetuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue de l'Evêché, à Marseille. On affranchira les Paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront point retirez. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier May inclusivement. Les Auteurs ne mettront point leur nom au bas de leurs Ouvrages, mais une Sentence de l'Ecriture, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs profanes. On marquera à M. le Secretaire une adresse, à laquelle il enverra son Récepissé.

On prie les Auteurs de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la decision, et de ne point signer les Lettres qu'ils pourront écrire à M. le Secretaire, ou à tout autre Académicien; et on les avertit que s'ils sont connus par leur faute, ils seront exclus du concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie, le jour de la Séance publique, s'il est à Marseille; et s'il est absent, il enverra à une personne domiciliée dans cette Ville, le Récepissé de M. le Secretaire, moyennant lequel on remettra le Prix à cette Personne.

*SUITE de la Lettre sur le Système du Bureau Typographique, et sur l'Education des Enfans, inserée dans le Mercure du mois de Janvier.*

**M**ONSIEUR,

C'est une chose assez digne de remarque que dans un siecle et dans un Pays qui sont devenus par succession, le centre et le temps des Sciences

et

et des Arts, toutes les fois qu'il s'agit de discuter quelques points et de l'examiner sérieusement, il faille commencer par se récrier sur les maux que causent les préjugés et la force tyrannique de l'habitude. Si vous demandez à la plupart des peres et des meres les mieux intentionnez pour l'éducation de leurs enfans, par quelle raison ils les laissent si long-temps dans leur bas âge entre les mains des femmes et des Maîtres du commun, et pourquoi après avoir négligé leurs premières études, ils croyent devoir rechercher ensuite avec le dernier empressement, et même à grands frais, sous le titre de Gouverneurs, les plus habiles gens, pour qu'ils donnent à ces mêmes enfans ce que l'on appelle l'usage du Monde, et le goût des bonnes choses; ils ne vous diront pas d'abord que ce soit par économie et peut-être ensuite par vanité, mais qu'ils suivent en cela ce qui s'est pratiqué et ce que tout le monde a coûtume de faire. Voila donc en ceci, comme en tout le reste, une mode, un usage, un préjugé. Si j'entreprends de les combattre, je leur trouverai peut-être encore de plus zelez Partisans dans ces mêmes hommes justement employez à reparer, quoique souvent sans fruit, les défauts de la première éducation. Mais je prie les uns et les autres de jeter les yeux sur la maniere dont s'y prennent ceux qui cultivent les Plantes et qui dressent avec succès les animaux. La comparaison n'a rien que de très-juste et de très-naturel. Je prétends qu'ils nous indiquent en quelque façon la méthode qu'il faudroit suivre pour les Enfans. Cette méthode est connue de tout le monde; je n'ai garde de l'exposer inutilement ici. Tout ce que j'en conclus, c'est que si pour bien dresser des Chevaux, élever des Singes,

des Perroquets, &c. il faut étudier leur tempérament et leurs dispositions, à plus forte raison le faut-il des inclinations des enfans pour leur former le goût, s'assurer de leur volonté, et les mener, pour ainsi-dire, avec des lisieres invisibles et toujours agréables à la pratique constante de leurs petits devoirs. Or il est évident que dans l'un ni dans l'autre cas cette sorte de talent n'est pas celle des Maîtres vulgaires et des ignorans.

D'où vient, demanderois-je, encore la distinction qui s'est établie entre ce qui s'appelle un Précepteur et un Gouverneur? Est-ce que leurs qualitez et leurs fonctions ont quelque chose d'incompatible ou de peu convenable? Lequel possède ou doit posséder exclusivement les parties nécessaires à leur entreprise? L'un ou l'autre cesseroit-il d'être estimable, s'il avoit tout à la fois ce que l'on croit ne pouvoir communément trouver que dans l'un des deux séparément? mais dans le fond qu'est-ce que l'un sans l'autre? qu'esperera-t'on raisonnablement d'un simple Gouverneur qui ne sera pas un bon Précepteur, ou de celui-ci, s'il n'a pas le caractere essentiel de celui-la? Ne seroit-il temps de donner un bon Gouverneur à un Enfant, que lorsqu'il est prêt à entrer dans le monde, ou à voyager, &c. comme si tout ce qu'on lui a appris auparavant ne devoit être alors d'aucun usage, ou si ce que l'on va lui faire voir n'avoit eu besoin d'aucune préparation! enfin l'un des deux doit-il jouir d'une moindre autorité que l'autre sur son Eleve, et les effets en doivent-ils être differents?

Trois sortes de gens paroissent dans le Monde avec l'un ou l'autre de ces caracteres. Les premiers sont ou des Ecclesiastiques ou des gens de College, ou des Latinistes du dehors, aus-  
quels

quels on confie la culture élémentaire, ou même tout le cours des études ordinaires. Les autres sont des hommes de Lettre, ou même des Militaires, qui à titre de Gouverneurs, se chargent uniquement de la conduite des Enfans et de la formation de leurs sentimens et de leurs manieres. D'autres destinez seulement à les suivre et devenus gens de confiance par leurs longs services et leur sagesse, ne laissent pas de se rendre utiles au point de remplir passablement la Charge de ces seconds.

Mais pourquoi ces differences, encore un coup et qu'y a-t'il dans ces seconds et derniers, qui ne suppose en tout ou en partie, la necessité des qualitez recommandables des premiers? On sçait qu'il ne faut gueres plus compter sur la raison des jeunes gens que sur celle des Enfans, soit pour leurs démarches, soit pour leurs jugemens, s'ils n'ont été ou s'ils ne sont actuellement guidés par d'excellens Maîtres, qui ayent trouvé l'art de leur rendre la science et la sagesse également aimable et familiere. Cela signifie-t'il qu'il est inutile d'employer dès le commencement des hommes tels qu'on le vient de dire, ou qu'il vaut mieux ne les leur donner qu'à 14. ou 15. ans, et lorsqu'il n'est, pour ainsi dire, plus temps?

Si cette conséquence est fausse, d'où vient donc le peu d'estime que l'on accorde aux Précepteurs en general, et la préférence dont on honore les autres comme s'ils étoient d'une espece opposée? Ne sent-on pas plutôt de quelle utilité seroit celui qui réuniroit en lui ces deux personnages si mal à propos distinguez, et combien il est difficile ou même dangereux de s'accommoder de l'un sans l'autre? Je laisse à décider lequel seroit le plus aisé de trouver dans une.

proportion réciproque ou l'excellent Precepteur ou le bon Gouverneur, ou lequel des deux est de plus grande importance dans le plan d'une belle éducation. Je crois que cette question mérite d'être examinée à fond, 1°. pour les jeunes gens qui ont tout à la fois des Gouverneurs et des Precepteurs. 2°. pour les Seigneurs et peres et meres en general, qui ne donnent des Gouverneurs à leurs Enfans qu'à la fin de leurs études 3°. Pour les Bourgeois qui font quelquefois voyager leurs Enfans dans les Pays Etrangers. J'ay l'honneur d'être, &c.

L'Académie Royale de Peinture, a fait une perte très-considerable en la personne de *Jean Raoux*, Peintre, natif de Montpellier, mort le 10. de ce mois, âgé d'environ 57. ans; il étoit Eleve de feu M. de Boullogne l'Aîné; et il avoit fait un long séjour en Italie, sur tout à Venise, où les Tableaux qu'il y a faits sont fort estimez. C'est feu M. de Vendôme, Grand-Prieur de France, qui aimoit les Arts et qui avoit connu tout des premiers le mérite de M. Raoux, qui l'avoit engagé à faire quelque séjour en Italie. Sa maniere de peindre étoit tendre, délicate, agréable à la vûe et extrêmement finie. Il fut reçu à l'Académie le 28. Août 1717. et on y conserve de lui un très-beau Tableau, où il a peint la Fable de *Pigmalion*.

On voit dans les meilleurs Cabinets de Paris quantité de ses Tableaux, voici ceux qui sont venus à notre connoissance.

Un Portrait en grand du feu Prince de Vendôme, ouvrage d'une grande composition, historié, avec un fond de Paysage, et d'un beau fini; il est dans le Cabinet du Prince de Conti.  
M.

**M. Porlier**, Maître des Comptes, demeurant au Temple, Ami particulier de cet habile Artiste, conserve précieusement l'esquisse de ce Tableau, fini par l'Auteur, d'après nature.

Quatre Tableaux de Chevalet, faits à Bologne pendant son séjour en Italie, représentant les quatre Ages, sont dans le Cabinet de M. le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France.

Le Portrait en pied du même Chevalier d'Orleans, représenté comme General des Galeres, montant la Galere Reale, au bas duquel est un Esclave qui lui présente son Bouclier; cet Ouvrage qui est d'une très-belle execution, est dans la grande Salle du Palais Prieural du Temple.

On voit dans une autre Salle du même Palais, plusieurs excellens Tableaux de Chevalet, représentant differens Sujets des Arts, comme la Musique, la Peinture, l'Astronomie, l'Histoire, l'Architecture, &c.

Le même M. Porlier, possède du même Auteur les Originaux d'une Liseuse, du Silence, d'une Fille qui cherche une puce à une autre fille qui fait rôtir des Marons, et de deux Filles qui concertent ensemble.

M. le Peletier des Forts a deux excellens Tableaux représentant des Vestales, conservant le Feu sacré.

M. Prat, Receveur General des Finances, possède dans sa Maison de Valenton auprès de Paris, un grand Tableau qui représente une Vestale, un autre de même grandeur, qui est un Retour de Chasse, et un autre où l'on voit les cinq Sens de Nature.

On voit plusieurs Tableaux gracieux, peints par le même Peintre, dans le Cabinet de M. de Senosan.

Le sieur Dupré, Chirurgien du Temple, a

### 348 MERCURE DE FRANCE

L'Original d'une Vierge, dont les Connoisseurs font grand cas.

Il a fait aussi quantité d'excellens Portraits, ceux des Diles *Journet*, en Prêtresse de Diane, *Prevôt*, en Bacchante, *Quinault*, en Amphitrite, *Sylvia*, en Thalie, et tout récemment celui de Mad. B\*\*\* morte depuis peu.

Mais ce que nous pouvons dire de plus avantageux à la memoire de M. Raoux, c'est la maniere dont feu M. le Duc d'Orleans, Amateur éclairé des Beaux Arts, reçut le Tableau peint par lui et présenté par feu M. le Prince de Vendôme; S. A. R. le fit placer dans son grand Appartement après avoir rendu justice au mérite de l'Ouvrage. Ce Tableau représente *Telemaque* dans l'Isle de Calypso, après son naufrage, racontant, &c. On peut voir la Description de cette riche et variée composition, dans le *Mercur* de Juillet 1722. page 120.

On a aussi perdu dans M. Robert de Sery, un Artiste qui avoit beaucoup de talents naturels pour la Peinture, sur tout au jugement des Connoisseurs, pour la belle disposition des Figures et les expressions. Lorsque M. le Cardinal de Rohan le ramena de Rome, où il avoit travaillé 18 ans, il en a rapporté une Collection importante de *Calques* et d'*Esquisses* à huile, faites de sa main, des Tableaux des meilleurs Maîtres. Ces riches études doivent être vendues dans peu, avec plusieurs Statuës et des Modelles de terre cuite, au profit de ses heritiers.

Il a été enterré dans l'Eglise des Capucins du Marais: on lit sur sa Tombe l'Inscription que voici.

*Cy git Paul-Ponce-Antoine Robert, Peintre de S.*

*S. A. E. M. le C. de Rohan , né à Sery en Portien , le 11. Janvier 1686. Reims l'a élevé , Rome a perfectionné ses talens. Paris possède un petit nombre de ses Ouvrages. Son Pinceau est regretté de tous les Connoisseurs. Ses lumieres et sa probité ne le sont pas moins de tous ses Amis. Il mourut le 29. Décembre 1733.*

Il paroît une onzième Estampe , gravée par le sieur Moyreau , d'après le Tableau de Wauvremens , du fameux Cabinet de la Comtesse de Verruë ; c'est un Paysage en large , où l'on voit des Passans qui boivent et font repaître leurs Chevaux à la porte d'un Cabaret. C'est une des plus heureuses et des plus picquantes compositions de cet excellent Maître.

*Cette Estampe se vend chez l'Auteur , rue Galande , vis-à-vis S. Blaise.*

On avertit le Public qu'il y a actuellement vingt volumes des Motets de M. de *la Lande* , imprimés , ce qui fait quarante Motets , sans compter les Leçons de Tenebres et le petit *Miserere* , qui font un volume à part , en attendant qu'on en donne davantage. Ces Ouvrages se vendent chez la veuve *Boivin* , à la Regle d'or , rue S. Honoré , et chez le Sr *le Clerc* , à la Croix d'or , rue des Prouveres.

Le dépôt de tous ces Ouvrages est chez Mlle *Huë* , Marchande Lingere , au coin de la rue S. Cristophle , près le petit Pont. Chaque Volume contient deux Motets , et se vend 6. livres.

Le Sieur de S. Marc , Mathématicien , avertit le Public , qu'il continué d'enseigner la Géométrie , l'Architecture , tant Civile que Militaire ,

G v et

350 MERCURE DE FRANCE  
et la Perspective par des Regles très-faciles et en  
fort peu de temps. Il demeure *ruë de Bussy*, à  
l'Hôtel d'Angleterre, Fauxbourg S. Germain.

Le Sieur Baradelle, Ingenieur du Roy pour les  
Instrumens de Mathématique, avertit le Public  
qu'il a fait une grande quantité de ces Encriers  
qui conservent l'Encre plusieurs années sans se  
secher ni s'épaissir; on n'y met point de coton,  
parce qu'il est exactement fermé par le moyen  
d'une Sou-pape à queue, avec une vis à oreille.  
Ces Encriers sont fort propres pour les personnes  
qui vont en Campagne, ce sont de vrais reser-  
voirs d'Encre. Il ne sont point sujets à se renverser  
en telle situation puissent-ils être. On en construit  
de différentes formes et l'on en trouvera toujours  
à choisir, grand ou petit chez le sieur Baradelle.  
Sa demeure est toujours *Quay de l'Horloge des  
Palais*, à l'Enseigne de l'Observatoire, vis-à-vis  
le grand Degré de la Rivière.



## CHANSON A BOIRE.

**C**Her Lucas, c'en est fait, tu me vois expirer;  
Je cede à mon sort déplorable;  
Des maux dont le Destin sçut toujours m'ac-  
cabler  
Le dernier coup est le plus effroyable.  
Je n'avois pour appui  
Que l'aimable Gregoire;  
De mes chagrins lui seul calmoit l'ennui,  
Puis

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

Puisqu'à crédit il me donnoit à boire ;

Mais ô sort malheureux ! le funeste Cizeau

De la Parque cruelle ,

Vient de mettre au tombeau

Cet Ami si fidelle.



## S P E C T A C L E S.

**L**A saison de l'Hyver , si abondante ordinairement en nouveautez Theatrales , ne l'a point été cette année , et l'article des Spectacles s'en est ressenti. On sent que ce n'est nullement notre faute , mais on pourroit nous accuser de quelque négligence et manquer d'attention pour une matiere qui fait plaisir au Public , si nous ne cherchions pas des secours plus loin , quand nous n'en avons pas sous notre main. Voici une Pièce qui dans ce genre nous paroît propre à réparer cette disette , et dont nous esperons que le Lecteur nous sçaura bon gré.

*LETTRE écrite de Brest , contenant l'Extrait d'une Tragédie Chinoise.*

Un de mes amis revenu l'année passée de la Chine m'a fait voir une singularité

G vj rité

rité Littéraire que je me fais un plaisir de vous annoncer. C'est la Traduction d'une Tragédie Chinoise. L'Ouvrage en doit être envoyé à Paris ; si l'idée generale que vous en prenez dans l'Extrait que je vous envoie pique votre curiosité , il vous sera facile de voir l'Ouvrage entier, qui doit être remis à M. ....

Le Traducteur avertit dans une Préface que les Tragédies Chinoises ne sont assujetties à aucune des Regles de nôtre Théâtre moderne , celle des trois unitez y est absolument inconnuë et une Tragédie Chinoise est proprement une Histoire mise en Dialogue, dont les différentes parties sont autant de Scenes détachées , entre lesquelles il n'y a d'autre liaison que celle qu'ont entr'elles les diverses actions particulieres qui forment la suite de cette Histoire.

Le Lieu change le plus souvent d'une Scene à l'autre , mais de même que l'Acteur en se montrant la premiere fois à soin de dire , je suis un tel , et je viens pour telle chose ; de même aussi en changeant de lieu il a soin d'avertir qu'il est en un tel endroit, et que c'est là même que va se passer l'action.

Il en est de même du tems , lorsque l'intervalle d'une Scene à l'autre est un peu

peu considérable, l'Acteur ne manque pas de le dire et d'ajouter que depuis un tel Evenement il s'est écoulé tant de tems.

Vous voyez par-là, Monsicur, que ces Tragédies ont du moins le mérite de la clarté, et que le violement de nos regles ne cause aucun embarras à l'Imagination des Spectateurs. Les Pièces Espagnoles, Italiennes, Angloises et même les Pièces Françoises du commencement du dernier siècle n'étoient pas plus régulières que celle des Chinois; mais le violement de la Regle des unités, y jettoit une obscurité bien plus grande, parce que le Spectateur ne sçavoit jamais dans quel tems et dans quel lieu il s'étoit transporté, qu'après avoir entendu une partie de la Scene; l'embarras étoit peut être encore plus grand dans quelques unes de nos Pièces, où l'on cache l'inobservation de l'unité de tems et de l'unité de lieu au dépens de la vraisemblance et de la bienséance, comme dans *Cinna*.

Il ne paroît pas beaucoup d'art dans la maniere dont s'annoncent les Personnages Chinois dans la Pièce que j'ai lûe, mais je ne doute pas que d'autres Pièces n'en montrent davantage. Si quelqu'un des Missionnaires Européens vouloit faire

sur

354 **MERCURE DE FRANCE**  
sur le Théâtre Chinois , ce que le R. P. Brumoi a fait sur le Theatre des Grecs , nous en donner une Histoire ou une Notice , je ne doute pas que son Ouvrage ne fut bien reçu ; et à juger des Tragédies Chinoises par le caractere general de cette Nation , et par le ton de celle-ci , je suis persuadé que l'on y verroit bien d'autres exemples de vertu et de courage, que dans les Tragédies Grecques où la véritable vertu est presque inconnüe ; ou le courage est une passion et une passion turbulente qui offusque la raison et bannit la tranquillité de l'Ames, où l'orgueil et l'amour de la gloire bien plus que l'attachement au devoir sont la source des grandes actions , et où les crimes ne se punissent presque jamais que par d'autres crimes.

La Déclamation Chinoise , à ce que nous apprend le Traducteur , est souvent entremêlée de chant. Le même Personnage interrompant sa Déclamation par quelques paroles chantées, et plaçant de même au milieu d'une suite de paroles chantées , quelques paroles simplement déclamées, Il faudroit avoir les oreilles bien faites à l'harmonie de la prononciation Chinoise pour juger de l'effet que doit produire ce mélange. Il n'est

n'est pas peut-être plus ridicule que cette Déclamation empoulée , ou ce Chant Tragique , dont les grands Acteurs que nous avons perdu depuis peu , ont tenté inutilement de délivrer nôtre Theatre.

A juger de la Déclamation Chinoise par l'idée que les Relations nous donnent de leur prononciation , elle doit être pour le Chant , ce que le Récitatif de nos Opéra est pour les grands Airs. La comparaison est d'autant plus juste que c'est principalement pour exprimer quelque sentiment plus vif ou quelque mouvement plus animé que les Acteurs Chinois ont recours au Chant.

Après ce Préambule je viens à la Tragédie même qui y a donné occasion. Elle est intitulée *l'Orphelin de sa Maison* THEAO , et il s'agit des Aventures de cet Enfant depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il eût vengé ses Parens. Ainsi l'Action de la Pièce dure environ 20 ans.

Sous le Regne de Cing Cong , Empereur de la Dynastie des Tsine , *Tou ngan Cou* , Ministre de la Guerre et *Theao Tunc* , Ministre de la Justice et des Finances , partageoient entr'eux deux le Gouvernement. *Tou ngan Cou* , jaloux du crédit de son Rival , après avoir tenté différentes voyes pour le faire périr, vint  
 enfin

enfin à bout de le rendre suspect à l'Empereur. Ce Prince persuadé des crimes de Tehao Tune qui avoit pris la fuite , signa un ordre pour faire mourir la famille et les Domestiques de ce Ministre au nombre de trois cent personnes. Tehaoso, Fils du Ministre disgracié , et gendre de l'Empereur , fut le seul épargné en considération de son alliance avec la famille Royale ; Tou ngan Cou , croyant sa vengeance imparfaite tant qu'il resteroit quelqu'un de cette Maison , supposa un ordre de l'Empereur à Tehaoso de se donner la mort, et le lui envoya porter avec le fer , le poison et le cordeau , lui laissant le choix de son supplice. Cette espece d'Argument de la Pièce est dans un long Monologue par lequel Ngan Cou ouvre le Theatre.

Dans la Scene suivante Tehaoso paroît avec son Epouse , et comme il est persuadé qu'on ne l'épargnera pas encore longtems , il lui donne par avance ses derniers ordres ; lui recommande le fruit dont elle est enceinte et veut , qu'il soit nommé l'Orphelin de Tehao, au cas que ce soit un Garçon , et qu'il soit élevé pour être le vengeur de sa famille. Dans ce moment on apporte l'ordre de l'Empereur ; Tehaoso le reçoit à genoux ,  
choi-

choisit le poignard et se frappe après avoir renouvelé ses derniers ordres.

La Princesse est enfermée dans son Palais pour être gardée exactement jusqu'à ses couches. L'introduction au Prologue nommé *Sié tscè*, finit-là. Il y a ensuite cinq Sections ou divisions *tchè*, que l'on peut nommer Actes à nôtre maniere.

On apprend dans la premiere partie à *Tougnen Cou*, que la Princesse femme de *Tehaoso*, est accouchée d'un fils et qu'elle l'a nommé l'Orphelin de *Tehao*. La haine de *Ngan Cou*, s'irrite à cette nouvelle ; il jure la mort de cet Enfant, et donne des ordres pour redoubler la garde du Palais de cette Princesse.

Dans la Scene suivante cette Princesse paroît avec son fils dans ses bras ; elle déplore ses propres malheurs, ceux de toute sa Maison : la mort cruelle de son Mari, le péril auquel son fils est exposé, dit qu'elle a envoyé chercher le Médecin *Tehing ing*, le seul des 300 Domestiques de la Maison de son Beau-pere, qui ait échapé au carnage ; qu'elle connoît sa vertu, son courage, son affection pour la Maison *Tehao* et qu'il est le seul qui puisse sauver les restes infortunez de cette Maison.

*Tehing ing*, arrive dans l'équipage  
d'un

358 **MERCURE DE FRANCE :**  
d'un Médecin Chinois , portant avec lui sa Casette aux Remedes penduë à son col. La Princesse lui propose d'emporter le jeune Tehao , et de se charger du soin de le cacher. Tehing ing représente à la Princesse les difficultez et le péril d'une telle entreprise ; elle se jette à ses pieds ; Tehing ing la releve , lui proteste qu'il est prêt à tout entreprendre pour elle ; mais , continuë-t-il , si je sauve mon jeune Maître , comment pourrez-vous cacher cette action au Tyran ? il vous arrachera ce secret ; nous périrons moi et ma famille , et nous périrons sans sauver vôtre Fils. Tehing-ing , dit la Princesse , ne craignez rien de ma foiblesse ; partez avec mon fils ; son pere est mort sous le Couteau , c'en est fait, sa Mere va rejoindre son Epoux , elle va mourir. En achevant ces mots ; la Princesse qui a détaché sa ceinture , la passe dans son col et s'étrangle.

Tehing-ing pénétré d'un Spectacle si touchant , prend l'Enfant et le cache dans son coffre , le couvre de quelques hardes et l'emporte. Il est arrêté par *Han Koué* , Mandarin d'Armes qui garde les portes du Palais par ordre de *Toungan Cou*. Han Koué doit le commencement de sa fortune à *Tehao tunc* , et  
comme

comme il aime la vertu , c'est à regret qu'il obéit à Ngan Cou , dont il déteste les crimes ; le Mandarin soupçonne bientôt à l'air inquiet et embarrassé du Médecin , ce qu'il vient de faire , fait retirer ses Soldats , ouvre le coffre , aperçoit l'enfant , est attendri à sa vûë , promet à Tehing de ne le point dénoncer , lui ordonne de l'emporter et de se retirer. Le Médecin sort et revient se jeter aux pieds de Han Koué comme s'il eût craint que tout cela ne fut un piège qu'on lui rendit ; cette manœuvre se répète plusieurs fois : Han Koué , reproche à Tehing cette méfiance , si tu n'as pas le courage d'exposer ta vie , lui dit-il , pourquoi t'es-tu engagé dans cette entreprise ? rassures-toi , ajoute-t-il , tu n'auras rien à craindre de ma part , en disant ces mots , Han Koué se frappe de son poignard et tombe mort. *Tehing* emporte l'Enfant , et sort en nommant le lieu qu'il a choisi pour sa retraite.

Vous serez sans doute un peu blessé , Monsieur , de la brusque résolution que le pauvre Han Koué prend assez légèrement de sortir de la vie pour ôter toute inquiétude au Médecin ; c'est même-là une répétition de ce qu'a fait la Princesse. Il est vrai que ces deux Personnages auroient

roient embarrassé dans la suite de la Pièce, mais la façon de s'en défaire me semble un peu singulière ; apparemment que les Chinois, malgré le peu d'opinion que nous avons de leur bravoure , ne regardent pas la mort avec crainte et qu'ils croient au moins spéculativement qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des raisons bien fortes pour se la donner. Leur Histoire confirme cette opinion , et je crois d'ailleurs que l'on peut juger du caractère et des opinions d'une Nation , du moins jusqu'à un certain point , par ses Pièces de Theatre.

Dans la Division suivante , on apprend à *Tou-ngan Cou* , ce qui vient d'arriver ; il est saisi de fureur et il forme le dessein de supposer un nouvel Ordre du Roy pour se faire apporter tous les Enfans âgés de six mois , résolu de les poignarder tous, pour envelopper dans le Massacre general l'Orphelin de Tehao. Je passe Monsieur le détail des Scenes difficiles à abrégé et qui ne servent à rien pour arriver à la quatrième Scene de cette Section.

Le Médecin Tching qui a pris la résolution d'aller chercher un azile pour le jeune Tehao auprès de Kong Lun , ancien Ministre, ennemi de Tou-ngan Kou

et

et ami de Tehao-tune , retiré à la Campagne.

Il arrive chez ce vicillard, lui découvre son secret , et lui remet entre les mains l'Orphelin de Tehao , et lui apprend la Loy portée contre tous les Enfans du Royaume , après quoi il lui déclare qu'il est résolu de reconnoître les obligations qu'il a à ceux de la maison de Theao , et de sauver les jours de tous ces infortunez condamnez à la mort par l'Arrêt de Ngan-Kou. J'ai un Fils du même âge que le jeune Prince , ajoute-t-il , je vais emporter chez moi ses vêtemens , j'en couvrirai mon Fils, vous irez me dénoncer au Tyran comme le dépositaire et le gardien de l'Orphelin de Tehao ; j'avoüerai tout ; on prendra mon Fils pour cet Orphelin , nous mourrons lui et moi et vous élevez ce cher Enfant que je vous confie ; vous l'instruirez de son sort , et vous l'aidez à venger la mort de ses Parens.

Cong-Lun répond à cela en demandant à ce Médecin quel âge il a , et il répond qu'il a 45 ans. Vous avez 45 ans , dit Cong-Lun ? Il faut attendre au moins 20 ans avant que cet Enfant puisse connoître son sort et venger sa famille, vous aurez alors 65 ans , moi j'en aurai alors

90 , et quand même je pourrois vivre jusques-là , de quel secours lui serois-je ? Croyez moi , portez chez vous ce jeune Orphelin , mettez-le à la place de vôtre fils ? et puisque vous voulez bien sacrifier ce fils , apportez-le ici ; et m'allez accuser au Tyran ? il viendra me chercher , nous périrons vôtre fils et moi , mais vous sauverez l'Orphelin ; allez ? ce projet est plus sage que le vôtre.

Le Médecin ne se rend qu'après avoir employé les discours les plus pressans pour détourner Cong-Lun de son dessein, et l'on voit que c'est à regret qu'il consent à sauver ses jours aux dépens de ceux de ce Vieillard. Une chose qui mérite d'être remarquée dans cette Scene , c'est la tranquillité avec laquelle ces deux Hommes délibèrent sur le choix de celui qui doit s'immoler ; l'utilité dont ils peuvent être à l'Orphelin de Theao , est la seule chose qu'ils ayent en vûë. Je ne crois pas que l'imagination puisse aller au delà , pour donner une idée de l'extrême fermeté et de l'extrême courage.

Dans la troisième Division le Médecin va dénoncer *Cong-Lun* à *Tou-ngan Con* ; celui-ci paroît douter de la vérité de la dénonciation , et lui demande les motifs qui l'ont porté à la faire. Le Médecin

ré-

répond que c'est pour sauver les jours de son propre Fils et ceux de tous les Enfans condamnez à périr. Ngan Cou le conduit avec lui chez Cong-Lun. On interroge celui-ci, on lui confronte le Dénonciateur, et je ne sçai sur quel fondement Ngan Cou soupçonnant la bonne foi du Médecin, et croyant qu'il y a quelque intelligence entre lui et Cong-Lun, oblige ce Médecin de lui donner la Bastonnade; cette Scene qui ne seroit guere de notre gout, m'a paru au fond assez mal imaginée. L'Auteur Chinois a crû, sans doute, rendre la situation de Cong Lun plus interessante; mais il n'a pas pensé qu'en voulant outrer le Grand, on tombe dans le Gigantesque, lequel est toujours voisin du Puerile.

Cette Scene est interrompuë par l'arrivée d'un Soldat qui apporte le fils du Médecin, qu'on prend pour l'Orphelin de Tehao. Ngan Cou à cette vûë s'abandonne à la joye et poignarde cette Enfant aux yeux du Médecin et de Cong-Lun. Celui-ci après lui avoir reproché tous ses crimes et déploré la mort du prétendu Orphelin se précipite du haut d'une Terrasse et se tue.

Ngan Cou prend chez lui le Médecin avec le véritable Orphelin de Tehao, qu'il

364 MERCURE DE FRANCE  
qu'il croit son Fils , et déclare qu'il veut  
le combler de biens , et même adopter  
le Fils , parce qu'il n'a plus d'espérance  
d'en avoir. C'est-là où finit la troisième  
Section.

L'intervalle de la troisième à la qua-  
trième Section , est supposé de 20 ans  
entiers , comme ledit Ngan-Cou , dans  
la Scene qui commence cette Section.  
Ce Ministre déclare que prêt à s'empa-  
rer du Trône et à faire périr le Roy , il  
va associer ce jeune Homme à son entre-  
prise.

Dans la Scene suivante le Médecin Te-  
hing , paroît un Rouleau à la main , sur  
lequel il a fait dépeindre son Histoire  
et celle de l'Orphelin. Il veut instruire  
l'Orphelin de son sort ; mais pour s'assu-  
rer de ses sentimens il est résolu d'essaier  
l'impression que fera sur lui la vuë de  
ces Tableaux et le récit des Evénemens  
qu'ils représentent. Cette idée m'a paru  
ingenieuse , et malgré le défaut de la  
répétition des choses déjà connuës , qui  
se trouve dans la maniere dont cela est  
exécuté , je vous avoüe que cette Scene  
m'a attaché à la Lecture , par la grada-  
tion des sentimens qui s'excitent dans  
l'ame du jeune homme , en écoutant une  
Histoire à laquelle il croit n'avoir aucun  
interêt. Cette

Cette Scene occupe toute la quatrième Section. La cinquième contient le dénouement ou la maniere dont l'Orphelin de *Tehao* se découvre au Roy, qui donne des ordres pour arrêter et punir *Tou-Ngan Cou*. L'Action du Médecin est la même dans cette Tragédie que celle de *Leontine* dans celle d'*Heraclide*. Les Chinois ont mis en cette Action ce que *Corneille* a mis en récit.

Voilà, M. la singularité que je vous avois promise, mandez-moi ce que vous et vos amis penseront de cette Tragédie Chinoise, et si le plaisir qu'elle m'a fait n'a pas sa source dans la disposition qui nous porte presque toujours à admirer les choses extrêmement éloignées de nous; soit par la distance des tems, soit par celle des lieux. Je suis &c.

Le 4 Février, l'Académie Royale de Musique donna la trente-deuxième et dernière Représentation de l'Opéra d'*Hypolite et Aricie*; et remit au Théâtre le 9, le Ballet des *Fêtes Grecques et Romaines*; avec une nouvelle Entrée, intitulée, *La Fête de Diane*, pour être jouée les Mardis et les Jeudis; et la Pastorale d'*Issé*, les Vendredis et les Dimanches.

Ces deux Pièces sont toujours tres-

H            gou-

366 MERCURE DE FRANCE  
goutées du public. On prépare actuellement l'Opéra de *Pirithoüs*, pour être remis au Théâtre le mois prochain, le Public a été bien - aise de revoir le Ballet dont on vient de parler, les paroles sont de M. Fuzilier, et la Musique de M. de Blamont.

## P A R O D I E ,

*Sur la Sarabande de l'Opéra d'Issé.*

Q U E tes Pavots ont d'invincibles charmes !  
Par tes attraits puissans , triomphe de nos sens ,  
Des malheureux tu séches les larmes ,  
Heureux Mortels , il vous rend plus contents ;  
De vos plaisirs il retrace l'image ,  
De mille soins un songe dédommage ;  
Venez , songes flatteurs ,  
Par d'aimables erreurs ,  
Séduisez tous les cœurs.

Les Comédiens François représenterent à la Cour, le 4 de ce mois, la Comédie du *Menteur*, et celle du *double Veuve*.

Le 9, la Tragédie de *Bajazet*, et le *Retour imprévu*. La Dlle Grandval joua le Rôle d'*Atalide*, dans la première Pièce, avec beaucoup de succès. Cette nouvelle Actrice joua quelques jours après à Paris, le Rôle de la Duchesse, dans la Tragédie,

die du Comte d'Essex , et elle y fut fort applaudie.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théâtre le 27 de ce mois, *la Fausse Antipatie*, Comédie en Vers, en trois Actes, avec un Prologue, de M. de la Chaussée. C'est un Ouvrage généralement goûté des connoisseurs, et aussi ingénieux et bien écrit, que plein d'esprit, de délicatesse et de mœurs. On avoit déjà donné quelques Représentations de cette Piece l'Automne dernier, avant le Voyage de Fontainebleau, et le Public lui avoit fait un accueil tres-favorable et tel qu'elle le merite. Nous en parlerons plus au long.

Le 6 de ce mois, les Comédiens Italiens représenterent à la Cour, la Comédie du *Faucon* ou *les Oyes de Bocace*, et la *Verité Fabuliste*.

Le 10., les mêmes Comédiens donnerent sur leur Théâtre, la premiere Représentation d'une Comédie en Vers et en trois-Actes, avec un Divertissement de chants et de danses, intitulée : *La Surprise de la Haine*. Cette Piece a été reçüe tres-favorablement du public. Elle attire de nombreuses assemblées à l'Hôtel de Bourgogne. On en parlera plus au long.

Le 3 Février ; l'ouverture de la Foire S. Germain fut faite par le Lieutenant Général de Police en la maniere accoutumée.

Le 27, l'Opéra Comique fit l'ouverture d'un nouveau Théâtre, qu'on a construit dans la rue de Bussy, et on y representa le même jour deux Pièces nouvelles, d'un Acte chacune, avec des Divertissemens, intitulés : *le Palais enchanté*, et *l'Heureux Déguisement*. Ces deux Comédies sont précédées d'un Prologue, qui a pour titre : *Le Retour de l'Opera Comique au Fauxbourg S. Germain*, dont on parlera plus au long.

Le goût pour la Comédie, si en vogue depuis quelque temps, ne s'est point ralenti du tout à Paris; on voit tous les jours des Compagnies, où l'on se fait un plaisir de représenter des Pièces de Théâtre, et où elles sont, pour l'ordinaire, jouées avec applaudissement. Parmi ces sortes de Sociétez, celle qui étoit à l'Hôtel de Brancas, et ensuite à l'Hôtel de Lauzun, est une de celles parmi lesquelles il y a de meilleurs sujets. Nous en avons parlé dans le Mercure de Mars 1732. Des Personnes de distinction, et des connoisseurs éclaircz ont vû leurs Représentations

tions avec plaisir; et ces Mrs ont été souvent honorez de la présence de plusieurs Princes et Princesses, entr'autres Madame la Duchesse du Maine y a assisté plusieurs fois, et en a paru satisfaite. C'est ce qui les a engagez à demander à cette Princesse une Salle propre à jouer la Comédie. Ils lui ont présentez le Placet qu'on va lire :

Toi, qui toujours des Arts, fus le plus ferme appui ;

Toi, dont l'auguste Cour, est ce fameux Parnasse,

Dont on ne trouve ailleurs que quelque foible trace,

Princesse, sois sensible à notre juste ennui.

Tantôt de *Melpomene*, et tantôt de *Thalie*,  
 Nous avons autrefois osé former les jeux ;  
 Et du plus beau succès notre audace suivie,  
 Leur mérita l'honneur de paroître à tes yeux.

Par ton aveu flateur, devenu moins timides,  
 De ce doux souvenir, sans relâche frappez,  
 Nos cœurs, depuis long-tems, ne sont plus occupez,  
 Qu'à chercher un bonheur dont ils sont plus avides.

Mais , quoique redoublez , nos soins sont sans effets ;

Nos Muses sans secours , errantes , désolées ,

N'ont presque plus d'espoir de se voir rassem-  
blées ;

Elles ne trouvent plus ni Temples , ni Palais.

Princesse , c'est à toi de finir leur disgrâce ,

Daigne les recevoir au milieu de ta Cour ,

Assure leur , toi-même , un tranquile séjour :

Ta nouvelle bonté , ranimant leur audace ,

Elles te donneront un innocent plaisir ,

Digne , peut-être encor d'occuper ton loisir.

Ce Placet fut reçu favorablement de la Princesse , qui a eu la bonté de donner à ces Mrs , une Salle dans l'Arsenal , où ils ont fait dresser leur Théâtre , et sur lequel ils ont représenté pour la première fois , le 21 Février , en présence de Madame la Duchesse du Maine , et d'une Compagnie choisie , la Tragédie de *Manlius Capito'inus* , de M. de la Fosse , suivie de la petite Comédie des *trois Freres Rivaux* , à laquelle ils ont ajouté un Divertissement de Chants et de Danses , dont les paroles sont de M. Parfait , et la Musique de M. Bouvar. Le tout précédé d'un Prologue , fait à la louange de la Princesse , qui après la Représentation , eut  
la

la bonté d'en témoigner sa satisfaction à l'Auteur.

Les Acteurs de ce Prologue sont, *Apollon*, *Mercur*, *Momus*, *Melpomene* et *Thalie*. *Melpomene* seule ouvre la Scene par ces Vers :

Mes yeux, préparez-vous à répandre des larmes,  
 Si vous voulez avoir des charmes,  
 Pour cette aimable Cour,  
 Où le bon goût se mêle à la délicatesse,  
 Où dans cet heureux jour,  
 M'appelle une Déesse ;  
 Où je vois auprès d'elle une Augusto Princesse .  
 Dont les vertus illustrent ce séjour .  
 Autant que ses appas, ses grâces , sa jeunesse.

*Thalie* arrive en ordonnant aux Jeux, aux Ris, et aux Graces de la suivre ; les deux Muses sont également surprises de se trouver ensemble, et se disputent la préférence de leur Art ; chacune veut avoir la gloire d'amuser la Déesse ; elles prennent *Apollon* pour Juge. Ce Dieu les rassure, en leur annonçant que la Déesse veut voir les Jeux de l'une et de l'autre. Il dit à *Melpomene* qu'elle aura soin de toucher son cœur ; et qu'ensuite *Thalie* viendra dissiper les tristes impressions de la Muse Tragique ; il aoute que i

H iiii elles

372 MERCURE DE FRANCE  
elles veulent lui plaire , elles doivent pré-  
cisément se renfermer dans le caractere  
de leur Art. Songez , leur dit il :

Que vous , ( 1 ) en gémissant , il faut encore  
instruire ;

Et que vous , ( 2 ) en raillant , vous ne devez  
pas nuire .

Que le vice par vous ( 3 ) sans cesse combattu ,  
Ne doit jamais accabler la vertu ,

Que vous , ( 4 ) sans crainte , sans scrupule ,

Livrant la Guerre au Ridicule ,

Sous des traits généraux ,

Vous devez le faire paroître ;

Mais que l'on ne doit reconnoître

Aucun particulier trop peint dans vos Tableaux ,

En un mor , que la Tragédie ,

De toucher les grands cœurs doit tirer tout son  
prix ,

Et que la Comédie ,

Doit tirer tout le sien de plaire aux bons esprits.

Melpomène répond à Apollon que tel-  
les sont les loix que ses favoris observe-  
rent dans Athènes , et qu'elle n'a jamais  
approuvé ces écrits fastueux , où l'on

( 1 ) *A Melpomene.*

( 2 ) *A Thalie.*

( 3 ) *A Melpomene.*

( 4 ) *A Thalie.*

veut

veut la dépouïller de ses premières graces , qu'elle préfère la conduite et les mœurs à toute autre beauté. Thalie assure à son tour Apollon , qu'elle n'a jamais dicté ces traits grossiers de l'envie , qui attaquent la probité , et que lorsque la raillerie n'est pas accompagnée d'une utile leçon , ce n'est point là son ouvrage. Apollon leur dit qu'il est charmé de les voir penser ainsi qu'on pense dans la Cour où elles paroissent.

Mercuré en arrivant est fort surpris à l'aspect d'Apollon et des deux Muses. Apollon lui en demande la cause. Mercuré répond qu'il ne s'attendoit pas de les trouver tous trois dans ces mêmes lieux , où Mars tient la foudre de Jupiter en dépôt. Il ajoute :

Pour achever de mettre en poudre

Les Titans orgueilleux ,

Qui bravoient , sans trembler , le Souverain des Cieux ;

Je venois au Dieu de la Guerre

Porter l'ordre nouveau du Maître du Tonnerre ,

Et je ne croyois pas ce terrible séjour

Un lieu trop propre à tenir votre Cour.

Apollon répond qu'il a lieu d'être surpris à son tour , et dit : Mercuré ignore-t-il

H v que

374 **MERCURE DE FRANCE**  
que Minerve suit toujours Mars dans ces  
lieux , et que sur les pas de la Déesse ,  
Apollon conduit les Muses et les beaux  
Arts ?

Qu'à son gré , Jupiter signale sa vengeance

Contre ses ennemis jaloux ;

Que Mars seconde son courroux ;

Que deux jeunes Héros qui reçurent naissance

Du terrible Dieu des Combats ,

Fassent sentir par tout la force de leurs bras ,

Sur les pas de Minerve

Apollon toujours se reserve

Le soin de célébrer les Dieux et les Héros ,

Et de les délasser de leurs nobles travaux-

Quand sur les Enfans de la terre

Jupiter lance le tonnerre ,

Son Empire est-il ébranlé ?

Sa fureur , des beaux Arts , détruit-elle l'azyle ?

Dans mes travaux suis je troublé ?

Et le séjour des Cieux devient-il moins tran-  
quille ?

Non , les rebelles seuls doivent trem-  
bler d'effroi , et Mercure dit à Apollon  
qu'il ne craint pas que le regne des Arts  
périsse sous le regne de Jupiter ; qu'il a  
lui-même trop d'intérêt à les favoriser , et  
que ce seroit en vain qu'il triompheroit  
de

F E V R I È R. 1734. 375  
de ses ennemis, si Apollon et les Muses  
n'immortalisoient ses exploits.

Oùi, (*dit-il*) les Lauriers que la Victoire  
donne,

Sont d'eux-mêmes bien-tôt flétris ;  
Ils ne sont toujours verts qu'autant qu'à leur  
Couronne

Vous ajoutez, vous - même, un nouveau  
prix.

Par ce Dieu triomphant une vaste Carrière  
Vient d'être ouverte à vos efforts ;  
Bien-tôt il va fournir la plus ample matière  
A des accents plus brillants et plus forts ;  
Préparez-vous sous les loix de Minerve,  
A faire oïr des sons dignes d'elle et de lui ;  
Et lorsque par vos soins, la Déesse aujourd'hui  
d'hui

Prendra les seuls plaisirs que son cœur se ré-  
serve,

Songez qu'elle est du sang du Souverain des  
Dieux ;

Et que d'en célébrer les Exploits glorieux,

C'est-là l'exalter elle-même ;

Que quand mille verrus en elle se font voir ;

Le seul encens qu'elle veut recevoir

Est d'entendre loïer son Empire suprême.

Mercuré quitte Apollon en lui disant  
qu'il court où Jupiter l'envoie, et qu'il

H v j re-

376 **MERCURE DE FRANCE**  
reviendra prendre part aux plaisirs qu'il  
prépare à la Déesse. Apollon invite les  
Muses de hâter leurs Jeux , &c. Momus  
arrive en riant , on lui en demande la  
cause , il répond :

Peut-on le demander ? J'apprens que dans ces  
lieux

Vous préparez tous trois des jeux

Pour amuser une Déesse

Dont les hautes vertus

L'Esprit , le Sçavoir , la Sagesse ,

Furent toujours respectez de Momus ,

Je crois d'abord que votre zèle ,

Ne lui présentera qu'un plaisir digne d'elle ,

Que rassemblant de toutes parts

Les plus renommez dans vos Arts ,

Vous pourrez mériter l'honneur de sa présence

Point du tout : Quel objet a frappé mes regards ?

( Je ne puis m'empêcher d'en rire , quand j'y  
pense , )

J'ai vû que vous aviez fait choix

D'un tas d'Acteurs sans art et sans expérience ,

Et qui n'ont du Théâtre aucune connoissance ;

Dont les gestes , les tons de voix ,

Le jeu , le peu d'intelligence

Vont gâter les plus beaux endroits.

Ah ! quel excès d'extravagance.

Apollon répond que c'est la coutume  
des

des Critiques du tems de décider de tout par prévention et sans avoir vû un Ouvrage. Momus soutient qu'on se trompe rarement en décidant ainsi , et que le succès de toute chose vient du premier coup d'œil dont on l'envisage; et il ajoute:

Quand le public s'accorde à prononcer  
Que ce qu'on lui promet doit être détestable ,  
Aussi-tôt cet Arrêt rend la chose exécration ;  
Fut-elle bonne , ensuite on doit sans balancer ,  
Soutenir constamment qu'elle est abominable ;  
Tel est votre Spectacle , il sera pitoyable.

Thalie dit à Momus qu'il gagne infiniment à frequenter certains lieux , d'où partent des traits si justes. Melpomene interrompt Thalie , en lui disant qu'il est inutile de vouloir faire entendre raison au caustique Momus ; mais qu'il leur importe peu qu'il approuve ou qu'il blâme leur dessein :

Pourvu que la Déesse à qui nous voulons plaire  
Approuve les Acteurs dont nous avons fait  
choix ,

Et que même elle les préfère  
A ceux qui nous vendant leur voix .

Pour leur intérêt seul sont soumis à nos loix ,  
Et n'ont d'objet que le salaire.

Fille

Elle ajoute que le zèle dont ils brûlent leur tiendra lieu de tout mérite.

L'indulgence est le prix de si nobles objets.

Momus réplique qu'il est persuadé que leurs Acteurs ne manquent pas de zèle ; mais que cela ne suffit pas pour faire de bons Comédiens. Autrefois, dit-il, Melpomène avoit trouvé l'art de m'attendrir, mais je rentre plus que jamais dans mes droits ; et je crains seulement que ce ne soit le tour de Thalie de me faire pleurer. Thalie s'offense beaucoup de cette raillerie ; et Momus dit, que rire à la Tragedie, et pleurer à la Comédie est un plaisir bien digne de lui. Melpomène quitte la partie. Thalie la suit, en menaçant Momus. Apollon reste seul avec lui et lui représente que le triste fruit qu'on retire de mordre toujours est d'être fuy et détesté d'un chacun ; à quoi Momus répond :

De donner des leçons vous voulez vous mêler ;

Je veux aussi vous en faire une ,

Vous êtes un Pédant, d'espece non commune ,

Fade, ennuyeux, de tout voulant toujours parler ;

Et que l'on ne sçauroit entendre sans bâiller :

Adieu.

Il sort et Apollon se récrie sur le caractère

ere de ces sortes d'esprits ; il dit qu'en voulant leur contredire , on s'attire leur mépris. Le Prologue finit par ces quatre Vers.

Princesse, tu connois l'écueil qui nous menace,  
Et nous mêmes trop tard nous sentons le danger ;  
Mais ta bonté pour nous doit nous encourager ;  
L'espoir de l'obtenir nous rendra notre audace.

Le Prologue est de M. de Morand, dans lequel il jouoit lui-même le Rôle d'*Apollon*. Nous apprenons que ces Mrs se préparent à donner sur le même Théâtre une Tragédie nouvelle du même Auteur, dont nous parlerons en son temps. C'est de lui dont il est parlé dans le Mercure de Février 1732. au sujet d'un pareil Spectacle, représenté à Nîmes, &c.



## NOUVELLES ETRANGERES,

### P O L O G N E.

**L**Es Magistrats de Dantzick, s'assemblerent extraordinairement le 27. du mois dernier, pour délibérer sur la proposition que le Roy leur a faite de recevoir dans les Ouvrages extérieurs, une Garnison composée de Troupes de la Couronne; les Magistrats y ont consenti, à condition que

les Officiers et les Soldats prêteront serment de ne rien entreprendre contre la liberté et les Privileges des habitans de Dantzick.

Les Lettres de Cracovie, confirment que les menaces de l'Electeur de Saxe et les violences des Moscovites, n'ont pû contraindre la Noblesse de la plupart des Palatinats de s'assembler et d'élire des Nonces pour assister à la prétendue Diette generale que ce Prince avoit convoquée, et que cette Diette ne sera point assemblée.

On a reçu avis que le Comte Pocci avoit fait une nouvelle course en Curlande, et qu'il en avoit ravagé la plus grande partie.

Le Comte Potocki, Régimentaire de la Couronne, ne s'est pas encore mis en marche pour se rendre dans la Prusse Polonoise, il est toujours campé sur les bords de la Riviere de Pilckza, entre Warsovie et Cracovie, mais on continuë d'assurer qu'il doit se rendre bientôt dans cette Province avec l'Armée qu'il commande.

Plusieurs Régimens des Troupes du Roy de Prusse se sont approchez de la Frontiere, et le bruit court que Sa Majesté Prussienne a fait donner aux Magistrats de Dantzick des assurances de ses dispositions favorables sur ce qui regarde la sureté de cette Ville.

*TRADUCTION de la Lettre du Nonce Apostolique, au Roy de Pologne.*

**L** Es troubles violents dont le Royaume est affligé sont tels, qu'ils ne me permettent pas à moins que de m'exposer à beaucoup de dangers, d'aller présenter mes respects à V. M. et lui remettre en même-temps les Lettres de notre Très-Saint Pere en J. C. Monseigneur Clémentissime

tissime , par lesquelles il félicite V. M. sur son heureuse Election au Trône de Pologne , et répond à celles que V. M. lui avoit écrites au sujet de cet Evenement tant désiré. N'ayant donc pû aller en personne , comme je le souhaitois avec ardeur , et les Commissions dont j'avois été chargé de la part de S. S. ayant été executées par le Ministere de M. le Marquis de Monti , Ambassadeur Extraordinaire de S. M. T. C. ainsi que son Excellence m'en a assuré par les Lettres que j'en ai reçues avant hier seulement. V. M. me permettra de lui témoigner par la présente et respectueuse Lettre , combien je desire de voir cesser les obstacles et les périls du voyage , afin d'aller auprès de V. M. exposer plus au long les sentimens du Souverain Pontife pour Elle , et y faire les fonctions de mon Ministere , ce que je regarde comme infiniment honorable et heureux pour moi. Je ne puis m'empêcher de me servir de l'occasion que me fournit l'Emploi Apostolique dont je suis chargé , pour témoigner à V. M. la joye que je ressens en mon particulier , et d'être bien persuadé que je demande avec instance au Pere de Misericorde , qu'il daigne benir le commencement de votre Regne pour l'augmentation de la Religion Orthodoxe , et pour le bonheur de la celebre Nation que vous gouvernez. J'espere que le Ciel exaucera mes vœux , et que V. M. voudra bien agréer le parfait dévouement avec lequel je suis , &c. Fait à Warsovie le 3. Décembre 1733. *Signé* Camille Palucci.

## ALLEMAGNE.

**O**N dit que l'Empereur nommera le Prince Eugene General de l'Armée qu'elle doit avoir cette année sur le Rhin, et que ce Prince fait travailler avec diligence à ses Equipages. Le Duc d'Artemberg, qui devoit servir sous les ordres du Général Mercy, en qualité de Général d'Infanterie, servira dans les Troupes commandées par le Prince Eugene, et les Comtes Novati, de Bordas, de Saint Pierre, et de Ciceri, feront les fonctions d'Adjudans Generaux dans l'Armée d'Italie.

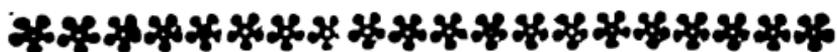
## ITALIE.

**O**N apprend de Naples, que sur le rapport que le Général Traun et le Prince de Belmonte Pignatelli, ont fait du mauvais état dans lequel étoient les Fortifications de la Ville de Capoue, le Viceroy a pris la résolution de la faire démanteler, et on transporte à Gaëtte et les Munitions et l'Artillerie qui étoient dans cette Place.

## GRANDE BRETAGNE.

**L**E 5. de ce mois, les Seigneurs agiterent s'ils prioient le Roy de communiquer à la Chambre, les intentions que Sa Majesté a données à ses Ministres par rapport aux négociations qui sont alleguées comme les causes et les principaux motifs de la guerre que les Puissances Unies de France, d'Espagne et de Sardaigne, ont déclaré à l'Empereur, et il fut décidé à la pluralité de cinquante-sept voix contre trente, qu'on ne feroit point cette demande à S. M.

MORTS



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**L**A nuit du 24. au 25. du mois dernier, le Cardinal Falconieri, mourut à Rome dans la 67. année de son âge, étant né le 8. Février 1667. Il avoit été fait Cardinal le 12. Septembre 1724. par le Pape Benoît X I I I. qui lui avoit donné le Titre de Sainte Marie della Scala.

Marie-Marguerite, Princesse de Saxe, est morte à Dresde, le 5 de ce mois, dans la septième année de son âge, étant née le 12 Septembre 1727.

## A R M E'E D' I T A L I E,

**L**Es travaux commencez le 30 Janvier, devant le Château de Tortonne, pour l'établissement des Batteries, furent perfectionnés les jours suivans. On en dressa deux de 6 Pièces de Canon, pour battre les faces des Bastions de Sainte Barbe et de Saint Laurent; deux autres de quatre, pour battre les Flancs de ces Bastions, et une de quinze, contre la branche de l'Ouvrage à Corne, et ces cinq Batteries tirèrent la nuit du 1 au 2 de ce mois, avec tant de succès, que le lendemain les faces des Bastions commencerent à s'écrouler. Les Batteries de Mortiers établies depuis, et qui furent en état de tirer le 4, firent tant d'effet, que le 5, à deux heures après midi le Gouverneur du Château demanda à capituler. Le même jour le Duc de la Trémoille partit du Camp pour aller en France, porter au Roy la nouvelle de la prise du Château de Tortonne, dont

dont la Garnison , composée de 1200 hommes , doit sortir avec les honneurs de la Guerre , et se retirer à Mantouë. Le sieur de la Garde , Capitaine de Grenadiers , dans le Régiment de Médoc , a été tué à ce Siège ; il y a eu quatre Officiers de blessez , vingt Soldats de tuez , et environ quarante de blessez.

Le 29 du mois dernier , le Prince de Wirtemberg sortit de Mantouë avec un détachement d'Infanterie , de Cavalerie et de Dragons de 4000 hommes , et il prit à Goïto du Canon , des Pontons et 200 Travailleurs , qu'on croit qu'il vouloit employer à rompre le Pont que les Troupes du Roy de France ont fait sur l'Oglio à Gazolo. Ce détachement se presenta la nuit au Gué de S. Michel , et ensuite à celui de Marcaria. Mais le Prince de Wirtemberg ayant trouvé ces Postes bien gardez , il se retira à Capitello , d'où il est entré dans Mantouë , sans avoir rien entrepris. Le Maréchal de Villars qui étoit parti le 25 du mois dernier pour aller à Parme , en est revenu icy avanthier.

*LETTRE d'un Officier de l'Armée d'Italie , écrite de Côme le 27 Janvier.*

**N**ous sommes ici M. entouré de Montagnes fort hautes , et sur le bord d'un Lac , où nous ressentons un froid très-vif , mais nous faisons grand feu : car nous ne manquons pas de bois ; nous mangeons des broclets monstrueux de même que des Carpes et des Truites ; les Agons qui sont des especes de Sardines valent encore mieux , de même que les *Bartavelles* , autre espece de poisson très délicat. Nous ne faisons pas grand cas des Faisans ; ils sentent le

le sapin, toute sorte de viande de boucherie est excellente; il est seulement facheux que tous ces vivres soient si chers, les Vins du Pays sont très mauvais. Nous sommes, au reste, très-bien logez, et nous avons une petite assemblée composée de plusieurs Dames très raisonnables. Pour des filles nous n'en voyons point; celles qui sont dans les Couvents ont eu ordre de fermer leurs grilles. M. l'Evêque est impitoyable et n'entend point raillerie sur ce point. Les Italiennes, au reste, sont moins sauvages et moins gardées qu'autrefois, nous voyons tous les jours qu'elles n'ont aucun éloignement pour se familiariser avec les François.

J'ai vû à Milan des assemblées dont l'éclat m'a frappé; la beauté et la richesse des Apparemens, très bien éclairés, leur grandeur, la quantité de Tableaux, et la profusion de toute sorte de Liqueurs distribuées à toute sorte de personnes, le nombre des Dames, des Cavaliers, la magnificence de leurs parures, et de leurs équipages aussi galants que les nôtres, tout cela à de quoi plaire aux gens les plus difficiles.

On dit cependant que l'intérieur du ménage ne répond pas à ce grand extérieur, on m'a assuré pourtant qu'on donne parfaitement bien à manger dans plusieurs bonnes Maisons de la Ville. Milan est bien plus grand que le tiers de Paris, mais moindre que sa moitié.

A l'égard de l'Opéra, il faut vous dire qu'on y va le soir pour n'en revenir que le matin, c'est-à-dire, qu'il commence à sept heures et qu'il ne finit qu'après minuit. Un Prologue, trois Actes, et trois Intermedes ou entr'Actes, remplissent tout ce tems, *Caton d'Utique*, est la

la Pièce qu'on représentoit le jour que j'y fus , la Salle est à peu près de la grandeur de celles du Château des Thuilleries; il y a cinq rangs de Loges, et 29 Loges dans le pourtour, elles sont un peu moins larges que les nôtres, mais si profondes que leur enfoncement fait paroître une chambre d'une grandeur raisonnable; elles sont ornées de Tapisseries, de sieges très propres et de girandoles. Les Dames de distinction louent à l'année deux Loges contigües qui forment un petit Appartement, où elles reçoivent leur compagnie comme chez elles; pendant certain tems de la représentation, l'on y joue ou on y fait la conversation ( c'est le terme du Pays ) on y sert toute sorte de rafraichissemens.

Il n'y a point d'Amphitheatre, le Parquet est le terrain renfermé dans le centre des Loges et de l'Orchestre; on y est assis commodément sur des Sieges, des Formes et des Banquettes. Le Theatre est d'une grandeur proportionnée à ce que je viens de dire. Un Corridor de 18 pieds de large regne derrière les Loges.

Il y a deux changemens de Décorations pour un seul Acte et quelquefois plus suivant le sujet de la Pièce. Il n'y a aucune sorte de Machine, le coup de sifflet donné pour les changemens de Theatre n'opere pas son effet si vivement qu'à Paris, les Décorations sont plus belles pour le pictoresque, la perspective et par la richesse des ornemens. C'est cette noblesse, cette grandeur et ces belles formes dont notre Ami *Servandoni* nous a donné la connoissance en France, sur des Plans avantageux, singuliers et variés. Le pictoresque exclut une régularité trop affectée, car les deux côtes des Coulisses ne sont point ordinairement sur le fond deux Angles pareils.

L'Orchestre qui est une fois plus grand que le nôtre, et le nombre d'Instrumens exquis m'a ravi d'étonnement ; le seul Clavecin par un accord appuyé de grande force, marque la mesure, il y en a deux, deux Contrebasses, et deux Theorbes ; je ne croyois pas possible que tant d'Instrumens à la fois fissent un ensemble aussi parfait ; il semble qu'un seul esprit les anime tous.

Tout se passe en récits et en ariettes ; l'un succede régulièrement à l'autre depuis le commencement jusqu'à la fin. Par bonheur ces récits s'expédient assez promptement, et les ariettes sont repetées si souvent qu'elles consomment au moins les trois quarts du tems. Ces récits sont accablans, ils sont nottez, ce n'est pourtant point proprement un Chant ; ils ressemblent fort à une pure Déclamation Latine telle qu'on entend aux Tragédies des Colléges, à cela près, qu'à certaines chûtes ou inflexions de voix, l'Orchestre frappe un accord fort plein, et d'un seul coup d'archet ; ils n'ont point de Flutes, parce, disent-ils, qu'elles sont toujours fausses, ils reviendroient aisément de cette erreur s'ils avoient entendu le fameux *Blavet*, ils ont deux Hautbois seulement et autant de Bassons. Quant aux Violons, ils sont excellens, et je n'en connois guere en France qui soient bien dignes d'entrer dans cet Orchestre. Ils sont ici de deux tons plus élevez qu'à Paris ; il est sûr que l'Instrument en est beaucoup plus brillant ; ils n'ont point de Chœurs, et ils ont grand tort en cela, quatre ou cinq hommes, dont un seul n'est point eunuque, et quatre ou cinq femmes jouent la Pièce, travestis en Princes et Princesses. Voilà tout ce qu'on voit sur le Theatre, joignez

à cela plusieurs petits polissons vêtus en Pages qui portent les queues des Actrices, et qui pour se désennuyer cassent des Noisettes. et font tous les mouvemens qu'ils voyent faire à leurs Princesses, et sont toujours exactement placez derriere elles. Les Acteurs et Actrices des Ballets en petit nombre sont habillez très simplement; ils sont la plupart François; tout m'a paru médiocre à cet égard. Cependant les habits qui servent aux principaux Acteurs dans le Tragique, sont assez beaux. Il y a un vieil Eunuque d'une grosseur extraordinaire, dont le chant, quoiqu'usé, est beau et bon dans son genre, mais je ne scaurois me prêter à cette sorte de chant, toutes leurs finales sont des *Arbitrii* comme sur les Instrumens; et je haïs cela souverainement. D'ailleurs ce vieil Eunuque est un grand Acteur et Maître du Theatre; je n'ai vû de ma vie un maintien plus beau ni plus naturel. Voilà ce que je me représente à moi même de notre Opéra Milanois, je vous dis naturellement ce qui m'est venu dans l'esprit et dans la mémoire, j'espere d'y retourner au Carnaval, peut-être vous en parlerai-je avec plus d'ordre et avec d'autres circonstances qui peuvent m'être échapées. Je suis &c.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E premier de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et S. M. y com-

communia par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumonier.

Le même jour M. Gilbert , Recteur de l'Université , accompagné des Doyens des Facultez et des Promoteurs des Nations , eut l'honneur , suivant l'ancien usage , de présenter un Cierge au Roy , et un à la Reine.

Le même jour , le Pere Braban, Commandeur du Couvent du Marais des Religieux de la Mercy , accompagné de trois Religieux de cette Maison , eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine, pour satisfaire à une condition de leur Etablissement fait à Paris en l'année 1615. par la Reine Marie de Medicis.

Le 2 Février , Fête de la Purification de la Ste Vierge , les Chevaliers , Commandeurs , et Officiers de l'Ordre du S. Esprit , s'étant assemblez dans le Cabinet du Roy , S. M. se rendit à la Chapelle, étant précédé du Duc d'Orleans du Duc de Bourbon, du Prince de Conty, du Duc du Maine , du Comte d'Eu , du Comte de Toulouse , et des Chevaliers Commandeurs et Officiers de l'Ordre. Le Roy assista à la Bénédiction des  
I Cier-

Cièrges , à la Procession et à la Grand' Messe qui fut célébrée par l'Archevêque de Vienne , Prêlat Commandeur de l'Ordre. Après la Messe , S. M. fut reconduite à son Appartement avec les cérémonies ordinaires. La Reine entendit la même Messe dans sa Tribune.

L'après midy , L. M. entendirent le Sermon du Pere Tainturier , de la Compagnie de Jesus , et ensuite les Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 4 , le Roy partit du Château de la Meute pour aller chasser à Ecoïen , Maison de M. le Duc qui s'y étoit rendu le jour précédent pour y recevoir S. M. Il y eut une batue considérable où l'on prit toute sorte de Gibier ; le Roy dîna et soupa dans le Château avec quantité de Seigneurs de sa Cour ; S. M. y dîna encore le lendemain , et partit l'après midy pour aller coucher au Château de Versailles.

Le 11 , le Duc de la Tremouille , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , arriva de l'Armée d'Italie , et apporta à S. M. la nouvelle de la Prise du Château de Tortone.

**Ho-**

Honoré Armand', Marquis de Villars, né le 4. Octobre 1702. Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, et Gouverneur de Provence, en survivance du Maréchal Duc de Villars son Pere, a été fait Brigadier des Armées du Roy. C'est lui qui a apporté au Roy le 4. Janvier dernier la nouvelle de la réduction du Château de Milan.

Le 23 de ce mois, l'ouverture solennelle de l'Assemblée generale du Clergé de France se fit dans l'Eglise des Grands Augustins, par la Messe du S. Esprit, à laquelle les Prélats et les autres Députez qui composent l'Assemblée, communièrent; l'Archevêque de Paris y officia pontificalement, et l'Evêque de Bazas y prêcha avec beaucoup d'éloquence.

Le 2. Février, Fête de la Chandeleur, il y eut un Concert Spirituel au Château des Thuilleries, M. Mouret y fit chanter le *Credidi propter*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'un autre de la composition de M. de Montclair, les Dlls Erremens et Petitpas chanterent différens récits avec applaudissement, et après plusieurs *Concerto* très-bien exécutez, le Concert fut terminé par le *Te Deum* de M. de la Lande.

Le 3, il y eut un Concert à Versailles. On y chanta devant la Reine le Prologue, et le pre-

mier Acte de l'Opéra d'*Hipolite et Aricie*, qui fut continué le 8 et le 10, dont l'exécution fut très-brillante. Les Dlls *Polissier* et *Petitpas* jouèrent les principaux rôles, et le Sr *Jeliot* chanta avec succès celui d'*Hipolite*; la Dlle *Rameau*, épouse de l'Auteur de la Musique, doubla le rôle d'*Aricie*; la Reine loua beaucoup sa voix et son goût pour le chant.

Le 13, la Cour étant à Marly, la Reine entendit le Prologue et le premier Acte de l'Opéra de *Callirhoé*, de la composition de M. *Destouches*, Sur-Intendant de la Musique du Roy, qui fut continué le 15 et le 17. La Dlle d'*Aigremont* chanta le principal rôle d'une manière très-touchante, et le Sr *Chassé* celui de *Corésus* avec beaucoup de sentiment; le Sr *Jeliot* rendit le rôle d'*Agenor* avec tout le goût possible; sa belle voix fait beaucoup de plaisir, de même que les Chœurs et toutes les Symphonies.

Le 20, on chanta l'Opéra d'*Issé*, du même Auteur. Il fut continué le 22 et le 27. La Dlle le *Maure* fit le rôle d'*Issé*, et la Dlle *Petitpas* celui de *Doris*. Les Srs *Chassé* et *Tribou* furent très-applaudis dans les rôles d'*Hylas* et de *Philemon*, le reste de l'Opéra fut rendu avec toute la précision et la vivacité dont il est susceptible.

Nous avons appris un peu tard, par rapport au *Mercur* de Janvier, qui étoit déjà imprimé, que le 10. du même mois le *Te Deum* en actions de grâces pour l'heureux succès des Armes du Roy, fut chanté solennellement à Aix, dans l'Eglise Métropolitaine S. Sauveur. Le Parlement, la Cour des Comptes et des Aydes, les Trésoriers

Trésoriers de France, les Officiers de la Sénéchaussée, et les Consuls et Officiers de Ville assisterent à cette cérémonie. Après le *Te Deum*, les Consuls et leurs Officiers se rendirent à la grande Place des Prescheurs, où ils allumèrent le Feu de joye qui y avoit été dressé. M. le Bret, Premier Président du Parlement, Intendant et Commandant de la Province, donna un magnifique souper à la Compagnie respectable, dont il est le digne Chef.

Le Dimanche suivant M. de la Vieuville, Brigadier des Armées du Roy d'Espagne, Colonel des Carabiniers, qui ont séjourné à Aix pendant quelque temps, fit chanter par les Musiciens qui marchent toujours à sa suite, un *Te Deum* de la composition de M. l'Abbé Pellegrin, connu par ses excellens Motets. On avoit choisi pour cette Cérémonie l'Eglise des Dominicains, qui est fort vaste. M. l'Archevêque y officia.

M. le Bret, qui avoit été prié d'y assister, s'y rendit, précédé de ses Gardes, accompagné des Consuls et de toute la Noblesse; toutes les Dames y avoient été invitées, ainsi l'Assemblée fut très-belle et très-nombreuse. Pendant le *Te Deum* on fit une triple salve de Boëtes, et les Carabiniers qui étoient en bataille sur la même Place, firent trois décharges de Mousqueterie.

Après la Cérémonie les Dames se rendirent à l'Hôtel de Ville où il y eut un Concert qui fut très-bien executé par les mêmes Musiciens de M. de la Vieuville. Au Concert succéda un fort beau Souper, et au Souper le Bal, qui dura jusqu'au jour. Toute cette Fête est due au même M. de la Vieuville, dont on loue beaucoup la magnificence, la politesse et le goût pour les Beaux-Arts. Le même jour M. le Bret avoit donné à dîner

394 **MERCURE DE FRANCE**  
magnifiquement à tous les Officiers Espagnols  
qui se trouvoient dans cette Ville.

**A M<sup>ME</sup> D'ORMESSON,**  
*Au sujet du Pain. Beni qu'elle a rendu  
le jour de Noël.*

**D**ans ce Temple quelle allégresse !  
Quels appareils dignes des Cieux !  
A son air grave et gracieux ,  
On juge que c'est la Sagesse  
Qui vient se rendre en ces saints Lieux  
Pour prodiguer avec largesse ,  
Au Très-Haut des dons précieux ;  
Que vois-je ? les Vertus dont elle est le modèle  
Font un cercle aimable près d'elle  
Mais, crainte d'éblouir nos yeux ,  
Elle emprunte les traits d'une illustre Mortelle ;  
Aux célestes Loix très-fidelle ,  
Qui dévoie aux Autels et son cœur et ses vœux ,  
Et dont enfin l'ame est si belle ,  
Que sous ce voile merveilleux ,  
On y reconnoît l'Immortelle.  
L'innocence et la chasteté  
De ses mœurs furent le partage ,  
Délices d'un Epoux dont la fidélité ,  
Est d'un parfait amour l'inviolable gage ,  
Opposée à la vanité ,  
Sans dessein de prendre avantage

**Du**

Du rang et de la dignité,  
 Du luxe et de l'éclat elle ignore l'usage,  
 Fervente à l'Oraison, prudente en son ménage,  
 La noblesse de cœur, jointe à la charité,  
 Est un bien qu'elle a d'héritage,  
 Qu'elle aspire à laisser à sa Posterité;  
 Les vertus de son Sang en rendent témoignage.  
 Qu'à trouver un plus heureux choix ?  
 Une Ancelle plus agréable ;  
 Et d'une candeur plus affable,  
 Et plus digne de plaire au grand Maître des Rois,  
 Que le Ciel avec joye accueille son hommage ;  
 Il en connoît la pureté,  
 Et que l'humble devoir où son zele l'engage ;  
 Part du sein de la Picté,  
 Mais de s'étendre davantage,  
 C'est blesser son humilité.



*MORTS, NAISSANCES*  
*et Mariages.*

**L**E dix-neuf Janvier Dame Marie-Magdelene Baudin, Epouse de Mathias Goudin, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, et qui avoit été mariée le 18 Fevrier 1732. mourut en couches de son deuxième enfant, âgée de 27. ans.

Le 24. Janvier M. Louis Milon, Evêque et Seigneur de Condom, Prieur des Prieurés de S. Marcel, de Villiers S. Sepulchre, et des deux Gemeaux, Docteur en Théologie de la Faculté

### 396 MERCURE DE FRANCE

de Paris du 4. Juillet 1685. mourut en son Château à deux lieues de Condom, âgé d'environ 76. ans, et dans la 41. année de son Episcopat, ayant été nommé à l'Evêché de Condom, Suffragant de Bourdeaux, le 1. Novembre 1693 et sacré le 14. Fevrier 1694. Il avoit été auparavant Chanoine de l'Eglise de Saint Martin de Tours, et Aumônier du Roi. Ce Prélat qui est fort regretté dans son Diocèse, a fondé à Condom un Hôpital, dans lequel les pauvres sont employés à divers Arts et Métiers, et il a confié l'administration de cette Maison aux Sœurs appelées de la Foy. Il a établi les mêmes Sœurs à Nérac, pour instruire et catéchiser les jeunes Filles de la Religion protestante, a retabli les Eglises de Monchenit, et de Puge, que les Religioneux avoient entierement détruites; et a achevé son Palais Episcopal qui avoit été déjà commencé à grands frais. Il assista en 1705. à l'Assemblée générale du Clergé, en qualité d'un des Députés de la Province de Bourdeaux. Ce Prélat étoit deuxième Fils d'Alexandre Milon, Seigneur de la Borde, Mesne Amnon &c. Président, Trésorier General de France en Berri, mort le 10. May 1687. et de Françoise Palla, morte le 26. May 1703. Il avoit pour Frere aîné Alexandre Milon, Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roi, qui vient d'entrer dans la 82. année de son age, et qui est veuf depuis le 6. Janvier 1700. de Marie-Magdelene Thérèse Coicault de Chevigny, de laquelle il avoit eu Françoise-Elizabeth Milon, Fille unique, mariée le 19. Fevrier 1700. avec Louis-Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, Conseiller d'Etat ordinaire, et morte le 22. Janvier 1720. laissant un Fils unique, qui est Maître des Requêtes depuis

1728

1718. L'Evêque de Condom avoit pour frere puîné Henry Milon , Seigneur de Mesne , Intendant General des Turces et levées de France , et Grand-Maître des Eaux et forêts de France en Touraine , puis en Poitou , Auni , Saintonge , Engoumois , Limosin , haute et basse Marche , Bourbonnois , et Nivernois , mort depuis plusieurs années , ayant laissé de Jeanne-Françoise Angelique Collin sa femme , trois Fils , dont l'un , après avoir été Capitaine dans le Regiment du Roi , s'étoit retiré à Condom auprès de l'Evêque son Oncle ; un autre connu sous le nom du sieur de Mesne , resident à Tours , et un troisiéme qui est Alexandre Milon , né à Paris le 13. Juin 1688. Docteur en Théologie de-la Faculté de Paris du 18. Octobre 1714. ci-devant Aumônier du Roi , et à présent Evêque de Valence en Dauphiné qui a été nommé à cet Evêché le 7. May 1725. et sacré le 31. Mars 1728. et qui a obtenu au mois de May 1728. l'Abbaye de Leoncel, Ordre de Citaux , Diocèse de Die.

Le 25. Janvier M. Pierre de Brilhat , Vicomte de Geneay en Poitou , Seigneur de Nouzières en Engoumois , Premier President au Parlement de Bretagne , mourut à Paris âgé de 67. ans , étant né le 26. Janvier 1667. Il étoit dans la 31. année de l'exercice de sa Charge de Premier President, en laquelle il avoit été reçu le 16. Juin 1703 étant auparavant Conseiller au Parlement de Paris , depuis le 27. Fevrier 1688. Il étoit Fils aîné de Nicolas de Brilhat . Seigneur de Nouzières , Vicomte de Geneay , Conseiller au Parlement de Paris , et de Jeanne Auzanne , et avoit épousé en premieres noces le 17. Septembre 1693. Marie-Anne de Choüet, Fille de Pierre de Choüet Seigneur de Gevreau , Conseiller au Parlement.

de Bretagne, et de Marie du Moley; et en secondes nocces Pelagie-Constance de Lys, Fille d'un Conseiller au même Parlement. Cette dernière mourut de la petite verole à Paris le 11. Novembre 1731. âgée d'environ 43. ans. Il a laissé des Enfans de l'une et de l'autre.

Le même jour Emanuel-Pierre-Claude Raymond, Ecuyer, Sieur de Marcest, Lieutenant au Regiment de Rosnyvinen, Dragons, Fils de feu Pierre Raymond, Ecuyer, Seigneur de Marcest, Lieutenant de Roy en la Province de Bourbonnois, et auparavant Lieutenant au Regiment des Gardes Françaises, mort le 8. Juillet 1722. à 59. ans; et de Dame Elizabeth River, sa femme, mourut d'une maladie de poitrine à Paris, âgée de 21. ans 5. mois 24. jours. Il avoit fait sa première Campagne l'année dernière en Allemagne.

Gabriel-Jean Nicolas, Seigneur de la Reynie, et de Tralage, Fils de feu Gabriel Nicolas, Seigneur de-la Reynie de Tralage, et de Vic, Conseiller d'Etat ordinaire, et Sous-Doyen du Conseil, et auparavant Lieutenant General de Police de-la Ville de Paris, mort le 14. Juin 1709. à l'age de 84. ans, et de Gabrielle de Garibal, mourut à Rome, le 26. Janvier, où il s'étoit retiré depuis plusieurs années. Il n'avoit point été marié.

Le 28. Janvier Dame Marie-Therese Poyrel de Grandval, veuve depuis le 24. Juin 1724. de Jean du Puis, Ecuyer, Conseiller, Tresorier General de la Maison du Roi, mourut à Paris, âgé de 68. ans 5. mois, laissant un Fils qui est Pierre du Puis, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 27. Janvier 1712. puis Président au Grand Conseil le 9. Fevrier 1720. qui a épousé l'Aînée des trois Filles de feu Charles Ruau du Tronchet, Seigneur

**Seigneur de Ville-Dieu &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Secrétaire de S. M. Maison, Couronne de France, et de ses Finances, Ancien Fermier General, mort le 20. Juillet 1729. et de Marie-Anne Lépinau, de laquelle il a des enfans.**

**Dame Anne-Magdelaine Adelaïde de Maupeou, Fille de René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangie, et de Montigny, Président à Mortier au Parlement de Paris, et d'Anne-Victoire de Lamoignon de Courson, et Epouse de François-Louis de Louvet de Murat, Comte de Nogaret, de Cauvesson, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Dauphin; mariée le 22. Novembre 1731. mourut le 28. Janvier en couches de son premier enfant, mort incontinent après, âgé de 19. ans 5. jours, fort regrettée. Elle fut inhumée le lendemain aux Cordeliers.**

**La nuit du 30. au 31. Janvier, Charles-Hercules d'Albert, Chevalier de Luynes, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi depuis 1722, et Capitaine des Gardes du Pavillon, Amiral, qui avoit servi en dernier lieu, en qualité de Chef d'Escadre sur l'Escadre qui a été envoyée l'année dernière dans la Mer Baltique, sous les ordres du Marquis de la Luzerne, Lieutenant General, mourut à Paris, dans la 60. année de son age, étant né le 8. Mars 1674. Il étoit second Fils de Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, mort le 20. Octobre 1690. et d'Anne de Rhohan de Montbason, sa deuxième femme, morte le 29. Octobre 1684. et grand oncle de Charles-Philippe d'Albert, aujourd'huy Duc de Luynes, Pair de France.**

**Le premier Fevrier, Louis le Gendre, Prêtre, natif de Roüen, Chanoine du 15. Avril 1690. et Sous-Chantre de l'Eglise Métropolitaine de**

Paris du 5. Juillet 1723. et Abbé Commandataire de l'Abbaïe Royale de N. D. de Claire-Fontaine , O. S. A. Diocèse de Chartres du mois de Decembre 1724. mourut en sa Maison Canoniale, agé de 78. ans. Il étoit Auteur d'une *Histoire de France*, imprimée d'abord en plusieurs volumes in 12. puis en dernier lieu en 3. vol. in fol. à laquelle est joint un ouvrage intitulé *Mœurs des François*, dont il y a aussi une Edition in 12. morceau estimé. On a encore de lui une *Histoire du Cardinal d'Amboise*, 3. vol. in 12. et 1. vol. in 4°. On a de plus de lui, une Vie Latine de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, son Bienfaicteur, le tout écrit d'un bon Stile.

Jean Baptiste du Moustier, Clerc du Diocèse de Bayeux, Abbé Commandataire de l'Abbaïe de la Victoires, O. S. A. Diocèse de Senlis, depuis le 8. Janvier 1721. et auparavant de celle de Saint Sauveur de Blaye, O. S. B. Diocèse de Bourdeaux depuis le 6. Novembre 1717. aussi Prieur d'Huriel, Aumônier du Duc de Bourbon, et Secretaire de ses commandemens; et ci-devant Instituteur de la jeunesse de ce Prince, mourut à l'Hôtel de Condé, le 1. Fevrier, après une longue maladie.

Le neuf Fevrier Dame Marguerite-Charlotte de la Roche de Fontenilles, Fille de feu François de la Roche, Marquis de Fontenilles, mort en 1728. et de Dame Marie-Therese de Mesme, et Epouse depuis le 16. Avril 1733. de Simon-Joseph de Raousset, Marquis de Seillon, Conseiller au Parlement de Provence, mourut en couches, agée d'environ 33. ans.

D. Marie-Anne le Bault de Langy, Fille ainée de Gilbert-François le Bault, Chevalier Seigneur de Langy en Nivernois, et de D. Anne-Radegonde

gonde Charpentier de Crecy , mourut en la ville de Saint Saulge en la même Province , le 10. Fevrier , âgé d'environ 30. ans. La famille de le Bault de Langy , ancienne Noblesse de Nivernois , porte de gueules au chevron d'or , accompagné de trois Merlettes de sable.

M. Pierre-Maurice Boulard , Ecuyer , Chevalier , Commandeur , Secretaire General , et Greffier de l'Ordre Royale Militaire et Hospitalier de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jerusalem , et Intendant et Secretaire des commandemens de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty , mourut le 18. Janvier 1734. âgé d'environ 62. ans. Il étoit Fils de Pierre Boulard , qui a été employé pendant plus de 30. années en qualité de premier Secretaire des Ambassades du feu Comte d'Avaux , tant à Venize au Traité de paix de Nimegue en Holande, qu'en Irlande à la suite de Jacques I I. Roi d'Angleterre. N. Boulard son Fils , a commencé en l'année 1701. à servir le Roy en la même qualité , sous le même ministere en Holande , et à continué à son retour en France , de travailler aux mêmes affaires jusqu'à la mort du Comte d'Avaux , arrivée en 1709. Il fut depuis choisi pour Premier Secretaire de l'Ambassade du feu Marechal d'Uxelles, Plenipotentiaire aux Conferences de Gertrudemberg , et ensuite Premier Secretaire de M. de Mesme , Premier Président du Parlement. Il a été reçu Chevalier de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint Lazare , le 9. Octobre 1716. Commandeur et Secretaire General , et Greffier du même Ordre , le 15. Juillet 1723. Le Roi pour recompenser les services du Sieur Boulard , et de son Pere lui avoit accordé des Lettres de Noblesse pour lui et sa posterité , par Lettres

res Patentes du mois de Fevrier 1719. et depuis la mort de M. de Mesme, Premier President, feu S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, connoissant la probité, capacité, et le désintéressement du Sieur Boulard, l'a choisi pour le mettre à la tête des affaires de sa Maison en qualité de son Intendant General, et Secrétaire de ses Commandemens, et il a toujours été honoré de la confiance de ce Prince, et de celle de Madame la Princesse, et de Monseigneur le Prince de Conty leur Fils, qui ont donné des preuves éclatantes de leur satisfaction. Le mérite d'un si digne sujet, le fait regretter universellement.

René-Charles-Elizabeth de Coëtlogon, Comte de Loyat, Châtelain de-la Gaudinaye, Sindic General des Etats de-la Province de Bretagne, mourut à Paris le 19. Fevrier agé de 60. ans, Il étoit Neveu de feu Alain-Emanuel de Coëtlogon, Maréchal et Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis &c. mort le 7. May 1730. à l'âge de 83. ans, et il avoit épousé Anne Auvril, Fille unique de René Auvril, Seigneur de la Roche et de Genevieve Menardo, de laquelle il a laissé Louis de Coëtlogon, Lieutenant dans le Regiment du Roi, puis reçu Cornette dans la seconde Compagnie des Mousquetaires le 30. May 1731. Emanuel-Louis de Coëtlogon, Capitaine de Dragons dans le Regiment, Mestre de Camp General; Emanuel Marie, Chevalier de Coëtlogon, Lieutenant de Vaisseaux; et René-Anne-Elizabeth de Coëtlogon, Abbé Commandataire de l'Abbaie de Saint Memin près de Châlons sur Marne, depuis le mois d'Octobre 1729. La Genealogie de-la Maison de Coëtlogon, du Diocèse de Saint Brienc, en basse Bretagne, est rapportée

portée dans la nouvelle Edition des Grands Officiers de la Couronne , article des Maréchaux de France tome 7. page 717. où elle est remontée jusqu'à la fin du 12. Siecle. Ses Armes sont de Gueules à trois Ecussons d'Hermines passées 2. et 1.

On mande de Bourgogne , que le nommé *Jean Coquelay* , du village de Presle , Bailliage d'Avallon , Intendance de Dijon , étoit mort depuis peu , âgé de 106 ans ; étant né le 15. Septembre 1627. Il avoit conservé son bon sens jusqu'à sa mort ; il marchoit encore très-bien deux jours auparavant , et il ne se souvenoit pas d'avoir jamais été malade ; il a vû sa cinquième Generation , dont il subsiste encore plusieurs Enfans.

Il y a dans ce village , et aux environs , des Habitans qui ont plus de 90. ans , qui travaillent journellement. Ce n'est pas seulement parmi les villagois , mais il y a aussi plusieurs Gentils-Hommes dans ces Cantons , qui sont de même age , et qui vont tous les jours à la Chasse , soit à pied ou à cheval : l'Air y est extrêmement pur , et il n'y a presque jamais de malades.

Le 25. Fevrier 1734. a été baptisée à S. Sulpice Marie-Celse-Antoinette , née le jour précédent , fille de Jean-Baptiste-François de Cugnac , appelé le Marquis de Dampierre , Baron d'Huisseau , Mestre de Camp de Cavalerie , cy-devant Cornette des Chevaux Legers de Berry , et de D. Françoise-Charlotte de Langhac , qui ont été mariez le 7 Juillet 1732. elle a été tenuë sur les Fonts par Mrs Michel Celse Roger de Rabutin , Comte de Bussy , Evêque de Luçon , l'un des 40 de l'Académie Françoise son parent paternel

paternel et maternel , et par D. Marie-Magdeleine-Henriette de Lagny son ayeule paternelle, veuve depuis 1724. de François de Cugnac , Marquis de Dampierre , Baron d'Huisseau , d'Hautevenne , &c.

Le 13 Janvier a été célébré dans la Chapelle de l'Hôtel de Pontchartrain le Mariage de Louis-Charles de Gouffier , Marquis d'Heilly, Ribemont &c. né du vingt-sept Septembre 1698. Mestre de Camp du Régiment de Condé Cavalerie , par Commission du 24 Novembre 1719. Fils de feu Charles-Antoine de Gouffier , Marquis d'Heilly , Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy , Maréchal de Camp de ses Armées , et Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , mort à l'âge de 33 ans , des blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de Ramillies , le 23 May 1706. et de Dame Catherine-Angelique d'Albert de Luynes , sa veuve , avec Dlle Marie-Catherine Phelypeaux , fille mineure , et unique héritière de feu François Phelypeaux , Chevalier Seigneur d'Outreville . Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy , mort le 19 Décembre 1715 , dans la 26<sup>e</sup> année de son âge , et de feu D. Marie-Catherine Voisin sa femme , fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen , morte âgée de 39 ans . le 2 Février 1717. la Mariée est petite nièce de feu Louis Phelypeaux de Pontchartrain , Chancelier de France. La Généalogie de la Maison de Gouffier , dont il subsiste encore plusieurs branches , est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , à l'Art. des Duchez non Pairies Tom. 5. pag. 605.

Le 26 Janvier , Angelique - François de Renouard ,

noüard, Chevalier, Comte de Villayer et d'Aureuil, Seigneur de Drouges, Couvrau, &c. Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy, depuis 1719. et auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716. fils unique, né posthume de feu Jean - Jacques de Renouard, Comte de Villayer, Conseiller au Parlement de Bretagne; et de deffunte Dame Michelle-Lucrece Chappel, morte le 22 Janvier 1717. et petit-fils de Jean-Jacques de Renouard, Comte de Villayer, mort Doüen du Conseil d'Etat du Roy, et l'un des quarante de l'Académie Française, le 5 Mars 1691. âgé de 86 ans, a été marié avec Dame Angelique-Claude de Marescot, Dame de Thoiry, âgée de 29 ans, du 7 du même mois de Janvier; et veuve depuis le 7 Novembre 1731. d'Adrien Claude de Baussan, son cousin germain, Ecuyer du Roy, dont elle a un fils unique. Elle est fille et seule heritière de feu Gilles-Michel de Marescot, Seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal General des Logis de la Cavalerie Legere de France, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, mort le 8 Mars 1714. et de feuë Angelique Dappoungny, sa femme, morte le 9 Janvier 1705. Les Armes de la famille de la Mariée sont de *Gueules à trois faces d'argent à un Lion Léopardé, brochant sur le tout, et un Chef de même, chargé d'un Aigle, Couronné de sable, et pour Cimier un Léopard, surmonté d'un Aigle couronné,* qui sont les Armes des Marescotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Marescot de France pour leurs parens. La famille de Renouard-Villayer est de Bretagne, et porte pour armes, *d'Argent à une Quinte-feuille, percée de Gueules.*

OR.



ne pourront supporter la fatigue du cheval ; auquel cas S. M. trouve bon que le General leur permette d'avoir une Chaise roulante. Laquelle permission leur sera donnée par écrit.

III. Il pourra y avoir par chaque Bataillon une charette ou un chariot pour un Vivandier, mais sous condition expresse, que cette voiture sera attelée de quatre bons chevaux.

IV. Un Régiment de Cavalerie ou de Dragons, soit de deux, ou trois Escadrons, pourra aussi avoir à sa suite un Vivandier avec une charette ou chariot, pour tout le Regiment, lequel Vivandier pourra camper avec lui ; et s'il s'y trouve d'autres Vivandiers, ils ne pourront point avoir de voitures à roués, mais seulement des Chevaux de bast : A l'égard de tous les autres Vivandiers qui auront des voitures à roués, ils seront obligez de camper au quartier du Roy, ou à celui des Officiers generaux de la droite ou de la gauche, aux endroits qui leur seront marquez par le Prevôt de l'armée, ou ses Officiers, en tel nombre que lesdits Vivandiers puissent être, pourvû que leurs voitures soient attelées chacune de quatre bons chevaux. Il sera en outre permis à chaque Régiment de Cavalerie ou de Dragons, et à chaque Regiment d'Infanterie, d'avoir un Boulanger avec une charette, attelée pareillement de quatre bons chevaux.

V. Quand même les Régimens de Cavalerie, Dragons ou Infanterie, n'auroient pas à leur suite, de Vivandiers ou Boulangers avec des charettes, il ne sera pas pour cela permis aux Colonels, ou autres Officiers desdits Regimens, d'avoir deux charettes à la place de celles desdits Boulangers ou Vivandiers. Sa Majesté ne permettant ces dernieres, que pour le besoin de la subsistance de chaque Régiment.

VI. Comme il pourra arriver que beaucoup d'Officiers généraux auront des Marchands de Vin à leur suite. Sa Majesté ordonne que lesdits Marchands de Vin camperont avec les autres, au quartier où seront lesdits Officiers généraux, auxquels Sa Majesté deffend de les faire loger avec leurs Equipages.

VII. Deffend Sa Majesté très-expressément à tous Officiers généraux, Colonels, et autres Officiers de ses Armées, de prendre et se servir d'aucun chariot de Paysan, ni d'aucune charrette des vivres. Deffend pareillement aux Directeurs des vivres, d'en donner aucune à qui que ce puisse être.

VIII. Deffend pareillement Sa Majesté à qui que ce soit, de donner une escorte armée à son Equipage, ni d'y envoyer aucun Soldat, à peine d'interdiction contre le Commandant du Corps dont sera ladite Escorte.

IX. Enjoint très-expressément Sa Majesté à ceux qui commanderont ses Armées en chef, de tenir ponctuellement la main à l'exécution de ce qui est cy-dessus explique de ses intentions, et d'avoir soin de l'informer, sans aucun ménagement, de ceux qui y contreviendront; déclarant, Sa Majesté, qu'elle les fera rester dans une Place voisine de la Frontiere pendant toute la Campagne, sans leur permettre de servir à l'armée.

Mande et ordonne Sa Majesté aux Généraux de sesdites Armées, à ses Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, Intendants et autres Officiers, soit Généraux ou Particuliers, employez eu icelles, de s'employer et tenir la main, chacun en ce qui les concernera, à l'exécution de la Presente. Fait à Marly, &c.

ORDON-

ORDONNANCE DU ROY, du même jour, qui surseoit pendant trois ans l'exécution des Ordonnances, des 10 Mars 1729 et 25 Août 1733. concernant les Engagemens limitez.

SA MAJESTE' s'étant fait représenter ses Ordonnances, des 10 Mars 1729, et 25 Août 1733. par lesquelles Elle auroit, entre autres choses, ordonné qu'il seroit délivré pendant l'Hyver de chaque année, trois congez absolus par Compagnie aux trois Soldats, Cavaliers ou Dragons engagez pour un temps limité, qui se trouveroient par l'ancienneté de leurs services, les premiers dans le cas de les obtenir. Et considérant le préjudice que causeroit au bien de son servide, dans une Guerre aussi vive que celle qu'Elle se trouve obligée de soutenir, le grand nombre de vieux Soldats, qu'on seroit tenu renvoyer, en les remplaçant par des Soldats de recrûe, bien moins propres à soutenir les fatigues et le service de campagne : Sa Majesté a sursis et surseoit pendant trois ans, à compter du jour de la Présente, l'exécution desdites Ordonnances, des 10 Mars 1729. et 25 Août 1733. et en conséquence a ordonné et ordonne qu'il ne sera délivré aucun congé absolu, avant le 15 Février 1737. à ceux dont les engagemens sont actuellement expirez, ou qui expireront pendant lesdites trois années; l'intention de Sa Majesté étant qu'à mesure que les temps, auxquels ils auroient été en droit d'obtenir lesdits congez, suivant la disposition desdites Ordonnances, viendront à échéoir pendant le cours de ladite surséance, il leur soit payé à chacun par leur Capitaine, la somme de 10 liv. pour raison de la prolongation de leurs services; et que lorsqu'après l'expiration des trois ans de surséance, Sa Majesté

410 MERCURE DE FRANCE  
 jecté aura jugé à propos d'ordonner la délivrance desdits congez, il ne puisse être rien repeté du prix de l'enrollement à ceux qui auroient ou-trepasé de trois ans le temps auquel ils auroient dû les obtenir.

Mande et ordonne Sa Majesté aux Gouverneurs et ses Lieutenans Generaux en ses Provinces et Armées, Intendans, Commissaires départis en icelles, Gouverneurs et Commandans de ses Villes et Places, Directeurs et Inspecteurs Generaux sur ses Troupes, Colonels d'Infanterie, Mestres-de-Camp de Cavalerie et de Dragons, Commissaires ordinaires de ses Guerres, et à tous autres ses Officiers, de tenir la main, chaqun et ainsi qu'il lui appartiendra, à l'exécution de la Présente, et de la faire publier et afficher par tout où besoin sera, à ce qu'aucun n'en ignore. Fait à Marly, &c.

## T A B L E

<b>P</b> ieces Fugitives. Ode imitée d'Horace,	199
Eloge de Mad. de Bethune d'Orval, Abbesse, &c.	203
L'heureux Astrologue, <i>Conte</i> ,	209
Lettre touchant l'origine du Proverbe, <i>li Chan-teur</i> , &c.	210
Epitre à M. le de Malcrais,	219
Lettre sur la circulation de la Séve,	222
L'Hyver, <i>Sonnet</i> ,	233
Lettre sur l'Existence des Points inégaux,	234
Les 4. Saisons, <i>Dialogue</i> en Vers,	239
Eloge de l'Abbé Le Grand,	244
Sur la mort d'un Serin, à Millé, . . .	250
Réflexions sur la Sagesse; sçavoir si la Richesse ou la Pauvreté, &c.	254

<b>Les Fourmis , Idylle ;</b>	269
<b>Médailles Romaines , nouvellement découvertes ,</b>	232
<b>Le Chesne et l'Ormeau , Fable ,</b>	277
<b>Eloge de l'Abbe de Longuerue ,</b>	279
<b>Aux Plaineurs , Rondeau ,</b>	284
<b>Lettre sur les Pendules à Cadran mobile ,</b>	285
<b>Enigmes , Logogryphes , &amp;c.</b>	293
<b>NOUVELLES LITTERAIRES des Beaux Arts ,</b>	299
<b>Histoire de Languedoc ,</b>	302
<b>Pensées Critiques sur les Mathématiques ,</b>	307
<b>Lettre sur un Ouvrage Historique et nouveau ,</b>	314
<b>Tarif des Marchands , &amp;c.</b>	317
<b>Supplement à la Collation des Conciles du P. Labbe , &amp;c.</b>	318
<b>Les Dons des Enfans de Latone , &amp;c.</b>	322
<b>Nouvelle reception faite à l'Academie Française ,</b>	336
<b>Prix de l'Academie de Marseille , Programme ,</b>	342
<b>Lettres sur le Bureau Typographique , et sur l'Education des Enfans ,</b>	342
<b>Morts illustres ,</b>	346
<b>Estampes nouvelles ,</b>	359
<b>Chanson notée ,</b>	350
<b>Spectacles , Tragedie Chinoise ,</b>	352
<b>Parodie sur la Sarabande d'Issé ,</b>	366
<b>Comedie à l'Arcenal , Prologue &amp;c.</b>	368
<b>Nouvelles Etrangères , de Pologne &amp;c.</b>	379
<b>Lettre du Nonce Apostolique au Roi de Pologne ,</b>	380
<b>D'Allemagne , Italie et Angleterre ,</b>	382
<b>Morts des Pays Etrangers ,</b>	383
<b>Armée d'Italie ,</b>	<i>Ibid.</i>
<b>Lettre écrite de Cosme ,</b>	384
<b>France , Nouvelles de la Cour , de Paris &amp;c.</b>	388

Pain-Beni rendu , &c. <i>Vers</i> ,	394
Morts , Naissances , Mariages ,	359
Arrests Notables , Ordonnances Militaires ,	404

*Errata de Janvier.*

- P** Age 154. ligne 18. ils s'étoient , *lisez* il s'étoit
- P. 156. l. 21. Trapana , *l.* Trapans.
- P. 158. l. 3. plus , *ôtez ce mot.*
- P. 174. l. 17 Pomoncet , *l.* Pomone.
- P. 185. l. 14 plaisir , *l.* le plaisir,
- P. 187. l. 3. Piolene , *l.* Piolen.
- P. 194. l. 10. laissa , *l.* laisse.

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 223. 3. ligne visieres , *lisez* viscera.
- P. 224. l. 5. être , *l.* entrer.
- P. 225. l. 7. pidicale , *l.* pedicule.
- ibid.* l. 11. deputation , *l.* depuration.
- P. 226. l. 17. chracteriastique , *l.* caracteristique.
- ibid.* l. 19. *tacha* , *l.* tache.
- P. 227. l. 24. letricules , *l.* utricules.
- P. 229. l. 18. *phytolaus* , *l.* *phytolacca*.
- P. 230. l. 9. Titrimale , *l.* Tithymale.
- ibid.* l. 16. cavité , *l.* carité.
- P. 232. l. 7. au , *l.* un.
- P. 287. l. 25. Marian , *l.* Mairan.
- P. 294. l. 6. porc , *l.* porte.
- P. 325. l. 8 du , *l.* au.
- P. 234. l. 8. peu , *ôtez ce mot.*
- P. 363. l. 3. cctie , *l.* cet.
- P. 365. l. 8 d'Heraclide , *l.* Heraclius.
- Ibid.* l. 9. cette , *ôtez ce mot.*
- P. 369. l. 8 présentez , *l.* présenté.

*La Chanson notée doit regarder la page 350.*



SB  
M  
(HM)





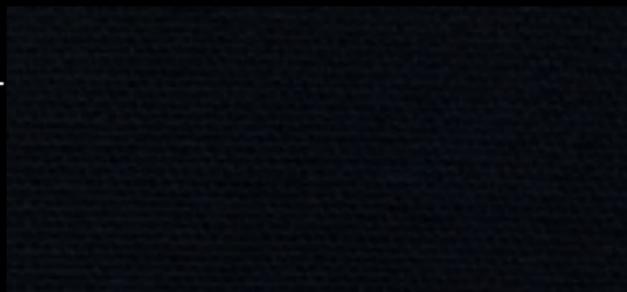




SE 17 1936

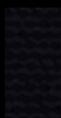
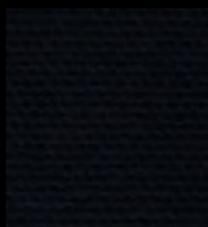


Digitized by Google



1000000

1000000



1000000

1000000

1000000

